

**ROSE DU CANADA**

R. P. DUCHAUSSOIS

OBLAT DE MARIE IMMACULÉE

---

# ROSE DU CANADA

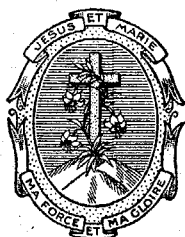
MÈRE MARIE-ROSE

*Fondatrice de la Congrégation des Sœurs  
des Saints Noms de Jésus et de Marie*

Je m'appelle Marie-Rose : puissé-je être  
une rose d'agréable odeur à Jésus-Christ...

(Ses paroles).

SEIZIÈME MILLE



MAISON-MÈRE  
DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE  
OUTREMONT-MONTREAL

1932

PARLÉMENTAIRE  
SANT-OLIVIER

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OU-  
VRAGE DIX EXEMPLAIRES SUR  
PAPIER MADAGASCAR NUMÉRO-  
TÉS DE 1 A 10 ET CINQUANTE  
EXEMPLAIRES SUR PAPIER PUR  
FIL LAFUMA NUMÉROTÉS DE  
11 A 60.

## DU MÊME AUTEUR

---

---

AUX GLACES POLAIRES. *Indiens et Esquimaux.* (Couronné par l'Académie française.) In-8 illustré.

(Éditions Spes.)

APÔTRES INCONNUS. Descriptions. Vie anecdotique des Frères coadjuteurs missionnaires O. M. I. dans les régions arctiques. In-8 illustré.

(Éditions Spes.)

FEMMES HÉROÏQUES. *Les Sœurs Grises canadiennes aux Glaces polaires.* In-8 illustré.

(Éditions Spes.)

SOUS LES FEUX DE CEYLAN. *Chez les Singhalais et les Tamouls.* (Couronné par l'Académie française.) In-16 Jésus illustré.

(Grasset.)

---

---

*Les cinq ouvrages ont été traduits en diverses langues.*

---

---

## *Permission des Supérieurs*

Rome, 8 septembre 1931,

Augustin DONTENWILL, O. M. I.

Archevêque de Ptolémaïs,  
Supérieur général.

### *Nihil obstat*

*Cum plausu manuum ob literarum peritiam,  
mentis jubilationem, cordis jucunditatem,  
pietatis incrementum, regionis Canadensis  
exaltationem et Ecclesiæ Christi decus.*

Marianopoli, die 12<sup>o</sup> septembris 1931,

Canon. Æmilius CHARTIER,  
*Censor librorum.*

### *Imprimatur*

Montréal, 6 octobre 1931,

† Em. A. DESCHAMPS,  
V. G.

Évêque de Thennesis,  
aux. de Montréal.

# AVANT-PROPOS

---

C'est une jeune Canadienne tout aimable devant Dieu et devant les hommes que présente ce livre.

Elle s'appela dans le monde Eulalie Durocher, et en religion, Marie-Rose. En l'espace de trente-huit ans, sa carrière fut achevée.

Pour n'être que la simple histoire d'une âme, cette *Vie* relate cependant un drame poignant, aux péripéties variées, et que dénoua une invincible fidélité à la volonté divine.

Jeune fille, religieuse, elle apparut si humble et si mortifiée, son bon sens et son énergie la menèrent si droit vers le ciel, sa charité se communiqua d'autre part à tant de milliers de cœurs, que l'Église pense à en glorifier la mémoire, et que bientôt peut-être, favorisée comme l'Amérique du Sud qui respire sa Rose de Lima, l'Amérique du Nord respirera sa Rose du Canada, fleurie sur les bords du Saint-Laurent pour orner les autels du monde entier.

La *Vie* de Mère Marie-Rose retrace en même temps une page épique des annales du Canada.

Eulalie Durocher fonda, en effet, sa Communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à une époque de désarroi où se jouaient les destinées de sa patrie.

Guidée par M<sup>gr</sup> Bourget, « Le saint Évêque de Montréal », et par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, premiers religieux prêtres débarqués en Nouvelle-France depuis l'avènement de l'Angleterre protestante, l'humble fille de la campagne contribua plus qu'on ne saurait le dire à rouvrir et à élargir le sillon de la Foi creusé dans son pays par les ancêtres.

Par là aussi, Mère Marie-Rose appartient à la phalange des grands missionnaires de notre siècle.

L'Institut qu'elle établit, animé de la ferveur et du zèle de sa Fondatrice, se porta de bonne heure aux frontières du continent septentrional du Nouveau-Monde. Nous le voyons, en 1931, pénétrer jusqu'au cœur de l'Afrique australe. L'ambition des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie — qui cultivent toutes les branches de l'enseignement pour les jeunes filles, mais dont le dévouement s'étend à toutes les âmes — est de participer à la conquête évangélique de l'univers, sous l'étendard de Jésus et de Marie.

\*  
\* \*

Ce n'était donc point interrompre nos récits de missions que de révéler la créatrice d'une telle armée apostolique.

Je n'eus d'ailleurs qu'à m'incliner devant le geste de mon Supérieur général me renvoyant, pour cette fin, en mon cher Canada. La T. H. Mère Marie-Odilon, dixième Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, avait prié S. Exc. M<sup>gr</sup> Dontenwill, O. M. I., de vouloir bien charger de cet ouvrage l'un de ses fils, rappelant que Mère Marie-Rose n'avait eu pour directeurs spirituels, depuis l'heure décisive de sa vocation jusqu'aux derniers jours de son existence, que des Oblats de Marie Immaculée.

Le présent volume n'eut pas à s'encombrer de références bibliographiques. Les chercheurs de l'histoire trouveront aux archives de la maison-mère d'Outremont-Montréal nos sources inédites. Nous avons recouru particulièrement à l'immense documentation que prépara la Révérende Mère Marie-Ludger, secrétaire générale, en vue du procès de béatification.

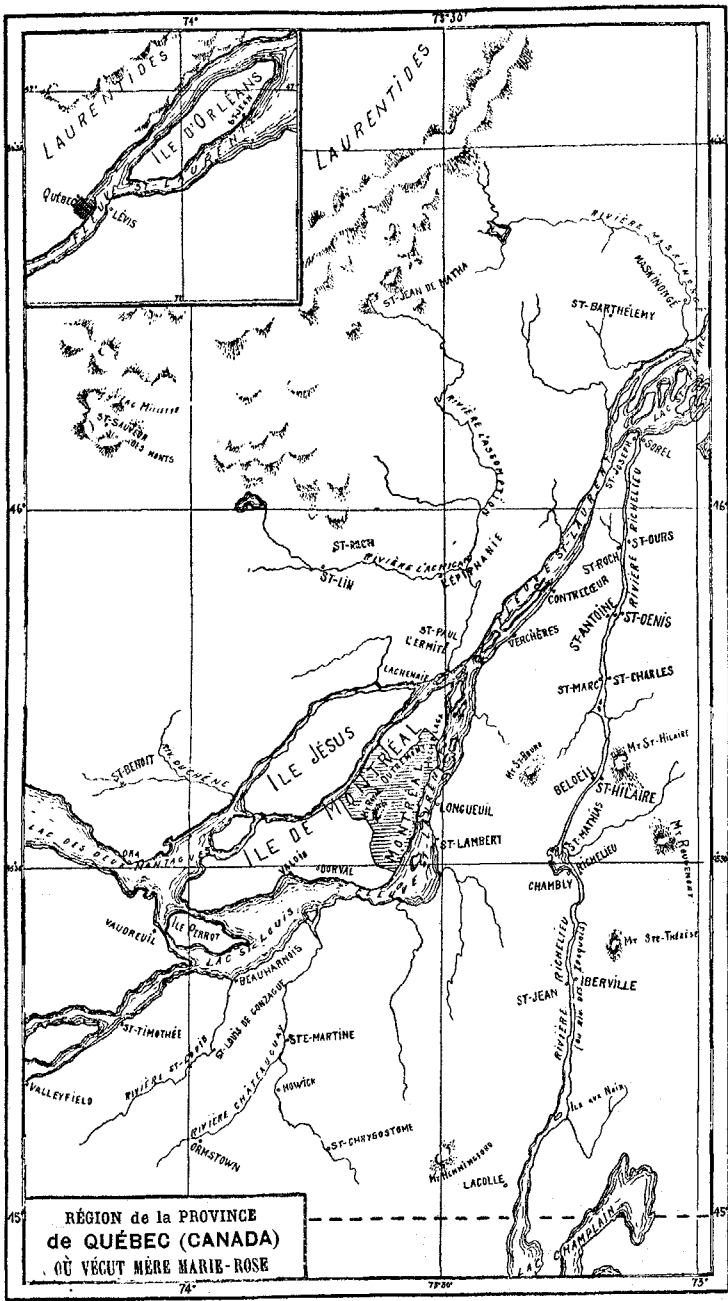
C'est aux mêmes sources — exclusion faite, toutefois, des textes et rapports récemment livrés par l'archevêché de Montréal — que *Fidelis*, le premier biographe de la Mère Marie-Rose, s'approvisionna. Son livre au tirage restreint, et que certaines conditions imposées par l'auteur ne permettent pas de rééditer, parut en 1895, englobant en 775 pages d'alerte érudition le sujet à traiter.

Trois autres *Vies* fort abrégées et des plus intéressantes, la première en anglais par la Sœur Marie-Gilbert, les deux autres en français par la Mère Marie-Catherine de Suède et par l'abbé Joseph-Marie Melançon, se succédèrent en 1911, 1914 et 1928.

\*  
\* \*

Le Vieux-Monde, osons-nous espérer, accueillera notre modeste travail, parce qu'il ouvre une perspective nouvelle sur l'histoire merveilleuse du Canada; et en ce qui concerne la France d'aujourd'hui, nous savons aussi que plus les années l'éloignent des temps de la Nouvelle-France, plus la Mère-Patrie retient les souvenirs qui la rattachent à sa Fille d'outre-mer. Le lecteur canadien, plus averti, nous pardonnera donc d'avoir résumé, en faveur du public étranger, quelques lignes historiques et géographiques situant la scène où se déroula l'action que nous devons exposer.

Du séjour de sa récompense, qu'il plaise à la vénérable Fondatrice d'accepter notre pieux hommage, et puisse-t-elle l'employer à répandre toujours plus loin sur notre terre, avec la charité du Christ, l'éclat de l'Église canadienne et le charme de la « douce Patrie » dont elle fut et demeure la Rose d'élection.



RÉGION de la PROVINCE  
de QUÉBEC (CANADA)  
OÙ VÉCUT MÈRE MARIE-ROSE

# ROSE DU CANADA

---

## CHAPITRE I

### AU PARTERRE DE SAINT-ANTOINE

*Au bord des eaux. — La vraie Patronne. — Une grande lignée canadienne-française. — De Normandie et d'Anjou. — Le sang du Long-Sault et de Carillon. — De Marie de l'Incarnation à Eulalie Durocher. — La naissance.*

Toute l'existence de Mère Marie-Rose — Eulalie Durocher — s'écoula dans l'ombre, au bord des eaux.

De 1811 à 1849, le Richelieu vit passer les trente-deux années de sa vie séculière, et le Saint-Laurent les six années de sa vie religieuse.

Eût-elle songé, de là, qu'en 1931 trois océans et trente fleuves, lacs ou rivières, baigneraient les cent quatre-vingt-quatorze édifices plantés par elle ou par ses filles, et que, de Montréal à l'Orégon, de la Californie à la Floride, du Canada au Basutoland, près de trois mille Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et plus de cinquante mille élèves, blanches ou noires, d'une seule génération, l'acclameraient ensemble pour Fondatrice et pour Mère, elle qui n'avait souhaité que de servir Dieu dans le silence, en restant inconnue des hommes ?

\*  
\* \*

Mère Marie-Rose naquit à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 6 octobre 1811. Elle fut faite chrétienne le même jour.

Elle s'appela constamment dans le monde *Eulalie*. Cependant

l'acte enregistrant son baptême ne semblait la confier qu'à la garde de sainte Mélanie. Le prêtre n'entendit-il pas bien ? Le parrain et la marraine se trompèrent-ils ? On sait que les Durocher voulaient une Eulalie. Plus tard, lorsque celle-ci aura découvert la Patronne qui, de fait, lui a peut-être été dévolue, elle la mentionnera quelquefois à côté de sainte Eulalie, quoique au second rang. Elle signera : *Eulalie-Mélanie* Durocher. Et ses filles ne laisseront pas de voir, jusque dans cet exemple, la déférence pieuse de leur Fondatrice envers ses parents et envers le ministre de l'Église.

\*  
\* \*

C'est dans l'une des grandes lignées du Canada français que venait l'enfant de bénédiction.

Son âme, comme celle de la plupart des saints, se trouva préparée par une longue ascendance chrétienne et par le travail de multiples influences providentielles. Ce serait déjà découvrir cette âme que de montrer comment la virgine poésies des campagnes où elle vécut et la vigueur de la race dont elle était issue, collaborèrent à sa sainteté. Nous nous bornerons à montrer brièvement d'où procéda la fécondité du parterre familial où elle devait éclore.

Le père d'Eulalie, Olivier Durocher, et sa mère, Geneviève Durocher, tenaient leur nom et leur valeur d'une commune parenté remontant à la France. La ténacité normande, par la veine paternelle, et la finesse angevine, par la veine maternelle, alliées au bon sens classique du Grand Siècle qui avait formé le Canada, avaient circulé, à travers les deux arbres généalogiques, jusqu'au tendre rejeton, destiné à devenir le tronc de l'une des familles spirituelles les plus magnifiques.

Les mêmes sources de vie apportaient à la future Fondatrice, avec l'intelligent courage des pionniers, l'endurance des

lutteurs. Deux de ses ancêtres se trouvèrent, en effet, l'un, Blaise Juillet, parmi les Français qui moururent aux côtés de Dollard, l'autre, Olivier Durocher, parmi les blessés de Carillon.

Comment ne pas rappeler, comme augurant la force de sacrifice de Mère Marie-Rose, cet holocauste où Blaise Juillet tomba avec le Léonidas chrétien du Canada, Dollard des Ormeaux, pour sauver de l'extermination la Colonie naissante ?

Ameutés par les Hollandais calvinistes, les Iroquois, ennemis des alliés Français et Hurons, ont juré d'abattre Québec, la ville de Champlain, et celle des Trois-Rivières, dans lesquelles se groupent la plupart des immigrants de France. Ils ont la puissance d'exécuter leur sanglant dessein, ces sauvages que le P. Charlevoix S. J. a décrits « venant en renards, combattant en lions et fuyant en oiseaux ». Ils ont aussi le nombre. Mais il leur faut avant tout, pour passer leur flottille de canots guerriers, écraser Ville-Marie, en l'île de Montréal qu'embrasse le Saint-Laurent. La menace était déjà redoutable, lorsque, en 1642, Chomedey de Maisonneuve venait planter à Ville-Marie le drapeau fleurdelysé et la première croix du Mont-Royal, après avoir répliqué à M. de Montmagny et à ses compatriotes de Québec acharnés à le retenir : « Il est de mon honneur d'accomplir ma mission, tous les arbres de Montréal devraient-ils se changer en autant d'Iroquois. » La haine iroquoise s'était accrue à mesure que Jeanne Mance, l'*Hospitalière*, Marguerite Bourgeoys, l'*Institutrice*, les Jésuites, les Sulpiciens, ainsi que de nombreux colons, « tous de bonne venue, de la meilleure Noblesse chrétienne et française », avaient rejoint Maisonneuve à Ville-Marie. Cette fois, en 1660, les Iroquois, non contents d'avoir massacré plusieurs colons en des escarmouches diverses, et martyrisé, au cœur de leurs tribus, les saints de Brébeuf, Lalemant, Jogues, Daniel, Garnier, Goupil, de la Lande, descendent

en masse et à ciel ouvert, des bords des grands lacs, par la rivière Ottawa : ils viennent s'unir à leurs frères de l'Atlantique et porter un coup décisif à tout ce qui provient de la Vieille-France. Mais, au rapide du Long-Sault, quelque dix milles à l'ouest de Ville-Marie, surgissent Dollard et les « seize braves » « qui se sont confessés, ont communiqué et ont fait le serment solennel de combattre et de périr jusqu'au dernier pour inspirer de la terreur aux barbares et sauver la Colonie ». Ils barrent la route aux Iroquois. Tous sont tués sur place. Mais il en a coûté, pour les abattre, « tant de centaines de vies » aux sauvages, que ceux-ci, découragés par leur victoire même, retournent dans leurs bois.

Blaise Juillet, le bisaïeul maternel d'Eulalie Durocher, avait succombé au premier engagement.

Quatre-vingt-dix-huit ans après cette mort glorieuse, ce fut le grand-père paternel, Olivier Durocher, que l'on ramassa sur un autre champ d'honneur. Les Blancs, ayant alors converti ou réduit les tribus de Peaux-Rouges, se battaient entre eux. L'invasion anglaise montait du sud vers Québec, lorsque, en deçà du lac Champlain, elle rencontra les défenseurs du fort Carillon. C'est la grande fierté des familles d'aujourd'hui, de pouvoir rattacher le fil de leur histoire à l'un de ces 3500 braves de l'armée française, commandés, à Carillon, par Montcalm, Lévis, Bourlamaque, et qui, par le triomphe remporté sur les 16000 hommes des forces anglaises, retardèrent d'une année la marche de l'envahisseur sur la capitale québécoise. Quatre cents Français et cinq mille Anglais jonchèrent le champ de bataille. C'est parmi les Français que l'on releva Olivier Durocher. On le croyait mort, mais son énergie eut raison de ses blessures. Agé de seize ans alors, il était destiné à voir sa quatre-vingtième année. Eulalie, sa petite-fille, devait apprendre sur ses genoux l'alphabet de la lecture et de la vaillance.

\*  
\* \*

Quatre Durocher de la ligne paternelle se transmirent le pacifique prénom d'Olivier.

Le second, père du soldat de Carillon, avait été médecin-chirurgien; il avait rempli aussi le mandat de député de Surrey, au comté de Verchères.

Le quatrième, celui dont Eulalie fut la fille, pensa d'abord à ne se dévouer qu'aux âmes comme prêtre et missionnaire.

Tandis qu'il interrogeait la voie du sacerdoce, la chrétienne que Dieu lui réservait, Geneviève Durocher, croyait se préparer à la vie religieuse.

Geneviève Durocher se forma à l'école de l'épreuve et de la piété. Elle perdit bientôt sa mère, Geneviève Marchesseault. Son père, Blaise-Benjamin, vit dans le même temps s'écrouler son avoir et périliter toutes ses entreprises. La petite Geneviève restait donc pauvre, et l'éducation qui convenait à sa condition sociale semblait à jamais compromise. Mais une de ses tantes, Anne Mauvide, « seigneuresse de l'île d'Orléans », eut pitié de sa misère et l'adopta pour son enfant.

Le principal bienfait de tante Mauvide fut de placer l'orpheline au pensionnat des Ursulines de Québec.

Quelle sève de vie surnaturelle passa du cœur de ces religieuses dans celui de Geneviève Durocher; quelle empreinte y reçut son caractère, en même temps que s'ornait son esprit? Pour comprendre cette influence et pénétrer mieux, par là, dans l'âme que notre histoire doit raconter, il suffit de remarquer qu'à l'époque où la future Mère d'Eulalie entrait à l'école claustrale de Québec, les Ursulines continuaient à vivre, comme aujourd'hui encore, du souffle de leur première supérieure au Canada, la Vénérable Marie de l'Incarnation. Rien n'était changé en ce pensionnat, si ce n'est la race de celles qui y étudiaient. En 1639, lorsque Marie de l'Incarnation s'établissait au Canada, la région de Qué-

bec comptait deux centaines de Français et des milliers d'Indiens. Quand arriva Geneviève Durocher, vers 1782, Québec passait pour la plus blanche des villes du Nouveau-Monde et l'Indien n'y était plus qu'un souvenir. Mais le même esprit d'apostolat, la même flamme de l'amour de Dieu et des âmes, soufflaient sur le Promontoire du Saint-Laurent : l'esprit, la flamme de cette Marie de l'Incarnation que Bossuet appela « la Thérèse de nos jours et du Nouveau-Monde ».

Marie de l'Incarnation, femme de hautes vues intellectuelles et de conceptions littéraires géniales, fut aussi une incomparable mystique, favorisée de colloques directs avec Dieu et sachant mettre en œuvre le fruit de ses contemplations. Elle reste, dans l'édifice de la foi au Canada, l'un des grands lustres auxquels doit s'éclairer tout ouvrage d'hagiographie canadienne, soucieux d'explorer à fond l'objet de son étude. Nous avons choisi dans l'admirable livre *Les Origines religieuses du Canada*, où M. Georges Goyau, de l'Académie française, parle d'une veuve Martin que le monastère des Ursulines de Tours avait admise en 1631 en lui donnant le nom de Marie de l'Incarnation, une page où la vocation de celle-ci pour le Canada nous est clairement montrée. Le trait final s'applique également à une autre vocation semblable : celle de notre Marie-Rose.

Au lendemain des fêtes de Noël de l'an 1633, dans une sorte de demi-rêve, Marie de l'Incarnation apercevait à ses côtés une femme du monde, qui lui était inconnue : toutes deux, au delà d'« obstacles très difficiles », marchant « dans l'impétuosité de leur esprit vers la mer », atteignaient une vaste place où s'élevaient un monastère, une petite église, avec une Vierge au faite ; plus loin, dans le brouillard, un immense pays où l'on accédait par un chemin bordé de précipices, et sur lequel la Vierge attachait un regard de compassion. Sous les yeux de Marie de l'Incarnation, clos par le sommeil, mais ouverts par le rêve, la Vierge et Jésus avaient une conversation : ils parlaient de cette Ursuline, ils parlaient de cette terre inconnue, et par trois fois la Vierge embrassait Marie de

l'Incarnation; et celle-ci, en se réveillant, « volait en esprit par tout le monde pour y chercher les âmes rachetées ». Maîtresse des novices du couvent de Tours, elle se considérait comme « n'étant qu'en dépôt et en lieu de refuge »; et son esprit vagabondait de l'Orient à l'Occident, jaloux des démons qui partout possédaient les âmes. Avait-elle le droit, pourtant, elle, religieuse cloîtrée, de « parcourir de cœur, ainsi, les vastes étendues du globe? » Le Père Dinet, recteur du Collège des Jésuites, la rassura; il lui dit que le pays qu'elle avait entrevu pourrait bien être le Canada...

Il lui parut, bientôt, que le Christ parlait comme le Père Dinet, et qu'un jour qu'elle le pria à la chapelle, il lui disait : « Ma fille, c'est le Canada que je t'ai fait voir; il faut que tu ailles y élever une maison à Jésus et à Marie. »

*Élever une maison à Jésus et à Marie*, ne sera-ce pas toute la destinée de la Fondatrice des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie? *Voler ensuite en esprit par tout le monde pour y chercher les âmes rachetées*, ne sera-ce pas son aspiration? Y voler, *de fait*, en passant par les rivages mexicains, californiens, et par la brousse africaine, ne sera-ce pas, en moins d'un siècle, l'œuvre de ses filles?

Ce désir d'aller bâtir « une maison » au Canada pour « Jésus et Marie » s'empare si fortement de Marie de l'Incarnation, que ni l'horreur des voyages sur un océan presque inexploré, ni la barbarie sauvage infestant encore la Terre promise, ni les supplications de son fils (car elle est la mère d'un petit Claude qui deviendra un saint bénédictin), ni même les tergiversations du moine Feuillant, confesseur au couvent de Tours, n'en peuvent retenir l'élan. Il ne manque à l'ursuline que l'argent et elle ne demande plus à Dieu que le moyen matériel d'aller établir son œuvre là-bas, lorsque tout à coup se présente devant elle une autre jeune veuve, la Normande M<sup>me</sup> de la Peltrie, « riche en fortune » et poussée par une voix intérieure, — voix que saint Vincent de Paul qualifie de divine, — à s'exiler aussi au Canada. Marie de l'Incarnation « reconnaît en elle la mystérieuse compagne d'émigration que dix ans plus tôt lui avait montrée son rêve ».

Toutes deux débarquaient à Québec en juillet 1639

avec les trois Hospitalières de Dieppe, fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Grâce à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et à une autre célèbre ursuline, la Mère Marie de Saint-Joseph, s'édifia, comme sur des assises inébranlables, le premier monastère du Nouveau-Monde, forteresse de la haute éducation chrétienne et française au Canada.

Et c'est dans cette « maison élevée à Jésus et à Marie », au prix des plus grands sacrifices, que Geneviève Durocher vint former sa volonté et son cœur de mère.

Plus elle avançait en âge, plus elle progressait en vertus. Son chagrin était de quitter le pensionnat aux semaines de vacances.

La tante Mauvide profitait des présences passagères de sa fille adoptive au manoir, pour l'envelopper, en vue de son avenir, de la meilleure société mondaine. Mais Geneviève ne songeait plus qu'à son couvent, et son pur regard n'apercevait, à travers le luxe et le bruit du château de l'Île d'Orléans, que son oratoire des Ursulines et la cellule recueillie de ses méditations. Sa conversation était calme et sa mise réservée. Elle avait même un certain air de dignité que plusieurs taxèrent de « fierté ». C'était une influence du Grand Siècle où régnaient à la fois l'équilibre des esprits et la simplicité des mœurs. Marie de l'Incarnation avait apporté ces manières en Nouvelle-France, et ce sont elles qui modelèrent aussi Eulalie Durocher, à l'exemple de sa mère.

Au terme de ses études, Geneviève déclara à son père et à sa tante qu'elle désirait se consacrer à Notre-Seigneur, chez les Ursulines de Québec. Ni l'un ni l'autre n'entreprirent de contrarier un si noble dessein. On fut toujours heureux, au Canada, de donner de son sang pour le service de Dieu. Nous y connaissons des familles qui ont conduit tous leurs enfants au sanctuaire. Aussi reçoit-on rarement, en ce pays fidèle à la croyance des pionniers, ces répliques du ciel qui

désolent ailleurs d'égoïstes parents : coups soudains frappés sur les proches du déraciné malheureux ; mort prématurée libérant du monde corrupteur la fleur délicate cultivée par Jésus et laissant pleurer sur de jeunes tombeaux un père, une mère inconsolables.

Mais Dieu se contenta des saints désirs d'Olivier Durocher et de sa cousine éloignée, Geneviève Durocher, ou plutôt il les réalisa pour d'autres desseins.

De graves événements dans la famille du jeune homme et la santé défectueuse de la jeune fille, leur firent connaître à tous deux l'appel véritable d'En-Haut.

La vie conjugale les réunit, où ils n'eurent qu'à communiquer à leurs fils et à leurs filles, soit l'intégrité chrétienne des ancêtres, soit l'âme de prêtre, de religieuse, de missionnaire, qu'ils s'étaient faite en conformant à l'attrait de sa utels toute la conduite de leur jeunesse.

Geneviève et Olivier se marièrent le 20 juin 1794, à l'église Saint-Jean de l'Île d'Orléans, en aval de Québec.

Ils se rendirent aussitôt à Saint-Antoine-sur-Richelieu, sur la terre des Durocher où résidait Olivier.

Ils y eurent dix enfants, dont trois devinrent prêtres et deux religieuses.

Eulalie apparut la dernière, à la première heure du 6 octobre 1811.

---

## CHAPITRE II

### L'ÉCLOSION

*A l'école de l'exemple. — L' « homme juste » et la « femme forte ». — Copiant le frère préféré et partageant son « rêve d'or ». — Une page de la Nature canadienne. — La paroisse. — Sur le « Chemin du Roi ». — La maison disparue. — Maternelle éducation. — Sur les genoux du vieux soldat. — Le phaéton chéri.*

Trois jeunes puretés — les deux saintes espagnoles du iv<sup>e</sup> siècle : Eulalie de Mérida et Eulalie de Barcelone, entrées au ciel, la première à douze ans, la seconde à quatorze ; et sainte Eulalie de Rome, immolée aux temps apostoliques — durent se reconnaître dans la petite Eulalie canadienne dont l'esprit et le cœur ne s'éveillèrent que pour voir et aimer Dieu.

M<sup>gr</sup> Bourget écrira de celle-ci : « Elle suçà avec le lait de sa mère la piété, la candeur et l'innocence. »

Dixième venue de la famille, elle ne reposa d'ailleurs ses premiers regards que sur l'exemple unanime de cette piété vivante. Père, mère, frères et sœurs, lui en parlaient ensemble le langage.

M. Durocher était ce chrétien de vieille souche dont la conversation, réservée avec les hommes, bien que joviale et polie (« il n'eût pas rencontré un enfant sans le saluer »), n'avait point de mesure avec Dieu. Il présidait les prières du matin et du soir, le bénédicité, le *De profundis* quotidien « pour les morts de la parenté ». Son occupation, après le labeur du jour, était de tenir dans ses rudes mains les tendres mains qu'il était temps d'habituer à la prière. Sa probité et son

dévouement envers ses semblables étaient à l'égal de sa piété envers Dieu. Tout le village l'appelait « l'homme juste » et venait consulter celui qui ne réglait son conseil que sur les lumières de la foi. M. Durocher était également pieux à l'endroit des serviteurs, les traitant comme les enfants de la maison et pourvoyant au bien-être de leur âme avec autant de soin qu'à leurs intérêts temporels. Le pauvre était le bienvenu sous son toit ; il l'invitait à revenir. Il ne cessait de rappeler à son entourage que Jésus-Christ réside sous les haillons des malheureux.

M<sup>me</sup> Durocher, par son application aux soins du ménage, par l'accomplissement du devoir qui incombe d'abord à l'épouse et à la mère de faire du foyer domestique une sorte d'Éden, où se réconfortent les corps et les âmes, méritait d'être comparée à la femme forte et diligente que loua l'Esprit-Saint. Douce et accueillante, même pour l'étranger, bienveillante à écouter le récit de toutes les peines, elle ne désapprouvait que les infractions à la charité. Sa porte était fermée aux colporteurs de la calomnie et de la médisance. Hors de sa maison, elle ne fréquentait que deux chemins : celui de l'église et celui des malades à soulager. Sa vie ordinaire se partageait entre le travail et la prière. Le souci du temporel venait-il empiéter, à certains jours, sur les pures occupations de l'âme, bien que le travail offert à Dieu fût lui-même un acte incessant de piété, elle prenait sur ses nuits. Sa maisonnée endormie, elle se levait, se retirait à l'écart et là, oubliant les heures, elle se livrait à ses chères oraisons. Bien des fois la Fondatrice des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se souviendra de cet exemple maternel et l'imitera.

Des modèles, tels furent pareillement, autour d'Eulalie enfant, ses sept frères et sœurs survivants. Le ciel avait repris de bonne heure Léon, l'aîné, et Marguerite, la sixième.

D'Édouard, le second, de Geneviève, la troisième, et de

Calixte, le cinquième, destinés à fonder des foyers, nous savons qu'ils n'attristèrent jamais leur père ni leur mère. Quant au quatrième, Flavien, au septième, Théophile, au huitième, Eusèbe, futurs prêtres tous trois, et à la neuvième, Marie-Séraphine, future religieuse, ils n'aperçurent jamais le monde : ils jouaient, petits garçons, « à la messe », et, petites filles, « à la nonnette ».

Théophile, Eusèbe et Séraphine seront directement mêlés à la vie d'Eulalie ; nous les retrouverons.

Il importe de présenter, dès maintenant, Flavien, le « grand frère » que la petite sœur « soupirait le plus de revoir », aux vacances du séminaire, tant il lui « semblait bon et saint », disait-elle, avec qui elle correspondra toujours, mais qu'elle ne reverra dans la suite qu'à de rares intervalles. Elle s'attachera surtout à le reproduire dans ses vertus de religieux et d'apôtre ; aussi en évoquant l'âme de ce frère préféré, ferons-nous mieux connaître l'âme de la sœur.

Né le 6 septembre 1800, Flavien Durocher entra, à l'âge de douze ans, au collège-séminaire de Montréal que dirigent les Sulpiciens. Il y fut de ces élèves condamnés à gravir, un par un, péniblement, les échelons du progrès, mais dont le travail obstiné, *labor improbus*, l'emporte sur tous les obstacles. Il fut ordonné prêtre le 28 septembre 1823. Trois années passées à des fonctions de vicaire à Montréal et aux Trois-Rivières ne peuvent contenter sa soif d'ascétisme. Il voudrait être moine. Mais la domination anglaise a tué les ordres religieux au Canada, en confisquant leurs biens et en tarissant leurs noviciats. L'abbé Durocher supplie alors Messieurs de Saint-Sulpice, ces prêtres qui, sans avoir prononcé de vœux, pratiquent au plus haut degré l'esprit sacerdotal, et dont la vie régulière, obéissante, mortifiée, lui fait envie, de l'admettre dans leur communauté. Il est reçu à Saint-Sulpice, subit son année de probation à la « Paroisse »

de Montréal, puis, en 1829, est envoyé à la Mission iroquoise-algonquine du lac des Deux-Montagnes, qu'évangélisent les Sulpiciens. Il y trouve M. Léonard, un futur Oblat de Marie, qui s'occupe des Iroquois. Il se chargera donc des Algonquins. M. Henri Gauthier, P. S. S., écrit dans son ouvrage *Sulpitiana* : « Aucun missionnaire, au dire des sauvages, n'a possédé aussi bien leur langue que M. Durocher. Il éleva par son zèle la mission à un degré de prospérité où elle n'a pu se soutenir. Il a composé un grand nombre d'ouvrages dans la langue des peuplades évangélisées. » Ce ministère durait depuis quatorze ans, lorsque les Algonquins, pris d'ennui sur leur plantureuse « réduction » du lac des Deux-Montagnes, s'en retournèrent aux pêches et aux chasses lointaines, quittes à revenir lorsqu'ils en seraient lassés. M. Durocher désira suivre leurs camps nomades, mais il lui fut dit que ce mode d'apostolat n'était pas usité dans la Compagnie. C'est pourquoi, en 1843, il demanda son admission chez les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, récemment arrivés au Canada.

Les grands espaces s'ouvraient à l'activité du Père Durocher. De 1844 à 1853, il eut pour champ d'action le bassin du Saguenay jusqu'au lac Saint-Jean et toute la Côte nord depuis Tadoussac jusqu'à la hauteur du Labrador. Il y apprit une nouvelle langue indienne, dans laquelle il composa catéchisme et cantiques. Les tribus les plus primitives, disséminées sur plus de 250 lieues, le virent passer et repasser. Les horreurs conjuguées du climat et de la sauvagerie semblaient stimuler sa course. Il éleva sur ces étendues des églises et des résidences de missionnaires, il y posa les bases de plusieurs diocèses.

C'est pendant qu'il convertira les Indiens de ces âpres régions que Mère Marie-Rose lui écrira : « Nous serions trop heureuses si un jour nous étions trouvées dignes d'aller partager vos peines. »

En septembre 1853, les Oblats du Saguenay furent appelés

à desservir la plus pauvre des églises de la plus pauvre bourgade avoisinant Québec : Saint-Sauveur.

Le Père Durocher donna à Saint-Sauveur ses vingt-trois dernières années, non sans retourner, chaque été, sermonner ses chers Indiens de la Côte nord.

Le triste quartier s'était peu à peu transformé sous l'inlassable main du missionnaire ; l'ordre moral s'y était établi et toutes les institutions désirables y fleurissaient, quand au bout de treize ans, le 14 octobre 1866, à 4 heures et demie du matin, le tocsin de l'incendie réveilla la population. A 3 heures et demie de l'après-midi, sur le terrain où se pressaient, la veille, plus de deux mille maisons, il ne subsistait plus que les ruines fumantes de l'église Saint-Sauveur. Des milliers de familles erraient sans abri. Les Oblats avaient pareillement tout perdu, sauf leurs vases sacrés. Le Père Durocher comptait alors soixante-six ans et ses forces défailaient ; mais en face de la consternation générale et du découragement qui voulaient abandonner le quartier anéanti, il éprouva un sursaut d'amour pour son peuple et s'en fut demander à genoux à l'évêque de Québec « les cendres de son église » et la permission de tout refaire... Au moyen de quêtes sans nombre, de privations extrêmes et de travaux surhumains, ses frères en religion et lui, ressuscitèrent Saint-Sauveur de Québec et le mirent à même de se fractionner de nos jours en cinq paroisses. Grâce au Père Durocher, les établissements de charité et d'enseignement y répondirent à tous les besoins, matériels et spirituels.

L'enseignement surtout avait occupé le zèle de son apostolat. « Les écoles, les écoles, voilà mon rêve d'or », répétait-il sans cesse. Il avait créé ces écoles de son rêve par dizaines, par vingtaines, à travers les tribus et les paroisses dont il avait été le pasteur. Il en dota à profusion Saint-Sauveur reconstruit. Combien de centaines, combien de milliers, sa sœur benjamine, se laissant aller au même « rêve d'or », n'en fera-t-elle pas surgir de par le monde ?

Québec reconnaissante éleva, en 1912, au Père Durocher, sur la place Saint-Pierre, une statue de bronze.

Eulalie ne se trompait donc pas en admirant, aux vacances de Saint-Antoine, l'énergie, l'abnégation, l'amour de Dieu et des âmes, capables de telles conquêtes. Flavien était déjà à ses yeux l'homme de la ponctualité, de la mortification, tout d'une pièce jusqu'à la raideur, le serviteur de Marie et de Jésus, l'ami des petits. Il n'allait pas démentir ces dispositions. On le verrait jeûner tous les jours de sa vie, s'ensanglanter avec ses disciplines, se donner à Marie et aux humbles dans une société vouée à l'Immaculée Conception et à l'apostolat des pauvres, se constituer surtout la victime eucharistique de son peuple. Depuis son âge de séminariste jusqu'à la soixante-seizième et dernière année de son existence, il passa chaque jour de longues heures devant le Tabernacle, ne s'appuyant jamais à son prie-Dieu, s'offrant ainsi à Notre-Seigneur.

Autant d'exemples qu'imitera notre Fondatrice et qui nous expliquent pourquoi la voix populaire les a canonisés, elle et son frère, pourquoi aussi Dieu semble dispenser par eux maintes faveurs temporelles et spirituelles qu'il revient à l'Église d'appeler miracles.

\*  
\* \*

Pendant qu'au sein de cette végétation du foyer, commençait, comme d'elle-même, l'efflorescence surnaturelle de la jeune Eulalie, son esprit s'ouvrait du côté de la terre et du monde que ses vertus devaient embaumer un jour.

La terre, c'était, pour l'enfant de Saint-Antoine, l'une des plus belles pages que la Nature — ce livre de Dieu — ait déployées au Canada. La rivière Richelieu, qui, sur quarante lieues, porte les eaux du lac Champlain au Saint-Laurent, en était le brillant signet. Dès que la blancheur des neiges s'était évanouie, la glèbe brune, que bornait encore un horizon mamelonné de forêts, redemandait la vie, et bientôt le

soleil la reverdissait de prés et de moissons. Au bord de cette plaine, à droite et à gauche du Richelieu, se regardant face à face à travers le cours d'eau, des villages s'échelonnaient, deux à deux, avec leurs gais clochers dont les coqs gaulois égrenaient au firmament la prière française. Ainsi défilaient, depuis la frontière canadienne, Saint-Jean et Iberville, Saint-Mathias et Chambly, Saint-Hilaire et Belœil, Saint-Bruno et Saint-Marc, Saint-Antoine et Saint-Denis, Saint-Roch et Saint-Ours, jusqu'à Saint-Joseph et Sorel.

Saint-Antoine, patrie de Mère Marie-Rose, présidait, sur la rive gauche du Richelieu, à six lieues de campagne. La prospérité s'était installée à la plupart de ses foyers.

Celle-ci était le résultat de longs efforts, mais les bras étaient robustes et les courages audacieux. La terre nourrissait l'homme, ainsi que l'homme nourrissait la terre. Chaque cultivateur voyait paître dans son parc de rondes vaches laitières et des chevaux « à la croupe carrée ». La basse-cour voletait partout. Moutons et abeilles produisaient la laine des habits et le miel de la table.

La fécondité de cette nature favorisait la fécondité des familles. Cinq, dix, quinze, vingt enfants, et plus, poussaient sous chaque toit. Deux enfants du village de Saint-Antoine, contemporains d'Eulalie, étaient Georges-Étienne Cartier, futur *Père* de la Confédération canadienne, et Elphège Gravel, futur premier évêque de Nicolet.

Une organisation, une seule, groupait ces grandes familles : la paroisse.

La paroisse (ainsi désigne-t-on encore aujourd'hui dans la province de Québec ce qu'en d'autres pays l'on appelle commune, quartier, village, cité), la paroisse constituait tout le système de la vie sociale autant que religieuse. Simples habitants, maître d'école, médecin, magistrats, tout gravitait autour du clocher. Le prêtre, qui détient

encore les registres d'état civil, était le père, le confident, le conseiller, le juge à l'amiable, l'arbitre sans appel. L'église était le point de ralliement des fermiers les plus reculés. La campagne d'Eulalie, comme bien d'autres, répondait encore à ce tableau tracé par un auteur de l'époque :

Le dimanche, on se levait un peu moins matin, mais on s'arrangeait toujours de manière à être prêt pour l'heure de la messe. On tirait de l'armoire de solides vêtements en étoffe grise, tissée par la femme et les filles, avec la laine du troupeau; on passait par-dessus le pantalon de longs bas épais, en guise de guêtres; on se mettait aux pieds des souliers à boucles, autour des reins une ceinture de soie ou de laine de couleur à bouts flottants, sur la tête un bonnet de tricot..., et, la joie du devoir à accomplir au cœur, père, mère, enfants grimpaient, dans la voiture. On partait lentement au pas, par de mauvais chemins le plus souvent, sous la pluie, sous le soleil, sous la neige. En arrivant, on attachait le cheval sans le dételer à la clôture voisine ou à quelqu'un des piquets plantés exprès, on lui jetait une couverture sur le dos, et tous ensemble, on gagnait le banc de la famille dans l'église. Si la place manquait, les enfants allaient s'installer sur le degré du sanctuaire au pied de la balustrade. On entendait la messe religieusement, on écoutait les avis du curé avec la résolution de s'y conformer, et l'on sortait, l'âme rafraîchie, le corps oublieux des fatigues de la semaine.

Au sortir de la grand'messe, les *Syndics des âmes* faisaient, sur la place de l'église, une vente à l'encan des divers objets fournis par les fidèles : un mouton, un porc, un poisson, une pièce de gibier. Le produit en était consacré à des messes pour les défunts.

Sur le perron de l'église enfin, on faisait un bout de conversation avec les amis, en fumant la pipe, et l'on repartait comme on était venu, lentement, en parlant du prône, en questionnant les enfants. Si l'on n'avait pas le temps de retourner chez soi et de revenir pour les vêpres, on s'établissait autour de l'église pendant la belle saison, on se retirait dans une maison du voisinage pendant l'hiver. En ce temps-là, les vêpres étaient sacrées comme la messe. On travaillait pendant la semaine, double et triple de ce que l'on travaille aujourd'hui, et cependant on n'ambitionnait pas d'autre endroit pour se reposer que la maison de Dieu, ni d'autre spectacle que les cérémonies du culte. La santé n'en souffrait pas, tout au contraire : c'étaient des hommes robustes, des jeunes gens, des jeunes filles bien découplés, aux membres endurcis.

Saint-Antoine était l'une de ces paroisses pastorales qui portaient encore les noms des saints Protecteurs célestes, donnés par les ancêtres. De telles paroisses foisonnent par tout le Bas-Canada. L'église romane de Saint-Antoine porte gravée la date de 1779 et s'élève sur le *Chemin du Roi*.

Le langage populaire — touchant souvenir de l'ancienne France — ne s'est point encore défait de cette locution : le *Chemin du Roi*. Il la conserve à la route principale de chaque village, quel qu'en soit le nom officiel. Les Canadiens eussent escorté par là le landau du Roi, si Sa Majesté avait traversé l'Atlantique et visité son féal peuple de Nouvelle-France.

\*  
\* \*

La maison des Durocher, qui subsista jusqu'en 1885, comptait, lors de la naissance d'Eulalie, en 1811, un siècle de durée. Elle occupait l'extrémité nord du village, sur le *Chemin du Roi*.

Elle se composait, nous apprend la *Chronique*, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Au rez-de-chaussée, il y avait cinq pièces, cinq également au-dessus. La cuisine et la salle à manger se trouvaient par le côté dans une annexe. En face de la maison, une terrasse gazonnée et une rangée de peupliers de Lombardie; derrière, un jardin spacieux qui faisait l'admiration des passants. On y remarquait des arbres fruitiers, des fleurs, des légumes, des plantes d'ornement : l'utile et l'agréable, la joie des yeux et celle du goût. Autour de la maison, de vieux ormes et d'autres essences qui, pendant les beaux jours, transformaient cette demeure patriarcale en nid de verdure. De la terrasse ou de l'étage, la vue se reposait sur un horizon varié : en bas, à la distance d'un jet de pierre, le Richelieu qui semble gagner à regret le grand fleuve où il va disparaître; un peu sur la droite, Saint-Denis avec son couvent, son église et ses deux tours; en remontant d'une demi-lieue la rive gauche, l'église de Saint-Antoine avec ses deux clochers...

M. Durocher agrandissait, d'année en année, le domaine ancestral et préparait, pour les fils que Dieu ne lui réclamerait pas, des fermes profitables.

Il prolongeait aussi ses journées de travail afin de donner à tous ses enfants la plus utile des dots : quelques années de pensionnat.

Partageant ces larges vues, Madame Durocher s'imposait des ouvrages en surcroît et se livrait à diverses occupations qui ne l'éloignaient pas de son foyer.

\*  
\* \*

Mais le soin qui l'emportait sur tous les autres était, chez cette mère chrétienne, de présider elle-même à l'instruction primaire et à l'éducation initiale de ses enfants.

Son premier enseignement était celui de la prière. Elle veillait à faire prononcer d'abord aux lèvres qui s'entrouvraient les Noms de Jésus et de Marie.

Eulalie les balbutia dès le berceau, ces Noms divins qu'elle devait couvrir de tant d'honneur.

« Toute blanche et toute rose », selon l'expression de témoins, elle semblait rayonner lorsqu'elle regardait les images de la Vierge berçant Jésus enfant. Elle leur tendait les bras, elle les baisait et les baisait encore.

« A peine âgée de trois ans, nous apprend son frère Calixte, quand elle n'avait pas fait sa prière du matin, on la voyait accourir tout éplorée auprès de sa mère et ne vouloir la dire qu'à ses côtés. Dans la journée, on l'entendait demander souvent si ce n'était pas le temps de prier. Dès qu'elle fut capable de marcher, sa mère l'emmena avec elle à l'église. Lorsqu'elle y entra, le saisissement paraissait sur son visage, on comprenait qu'elle se sentait dans la maison de Dieu. Elle s'agenouillait et demeurait immobile, le regard perdu dans le sanctuaire. »

Les leçons du sacrifice accompagnaient celles de la prière, dans la famille. Les premières années d'Eulalie en furent si bien imprégnées, que ses frères ne se souvenaient pas de l'avoir vue céder à la vanité de la mise ni à l'intempérance du manger. Elle ne se souciait que de la décence

et de la propreté dans ses habits. A table, tout lui semblait bon et elle dissimulait adroitement les friandises qu'on lui donnait pour les porter aux « petits pauvres » de Saint-Antoine. Elle ne se laissa tenter un peu que par la douceur du sucre d'érable et des pommes « fameuses » — ces pommes rouges, à la chair marbrée, ferme et succulente, que l'Est canadien est seul à produire en ce monde; ce sucre blond qui est la cristallisation du sirop ambré, obtenu lui-même par l'évaporation de la sève de l'érable, à l'époque printanière où, les pieds dans la neige, la tête dans le soleil, l'arbre national saigne par des blessures que lui pratiquent les hommes. Mais ces pommes *fameuses*, ce sucre d'érable, qu'elle aimera toute sa vie, Eulalie saura les sacrifier aussi pendant « les avents et le carême », en voyant jeûner son père, sa mère et ses grands frères.

La répression des fautes n'était pas non plus négligée. Elle était prompte, vive et quelque peu obstinée, notre fillette : « ce qu'elle voulait, elle ne le voulait pas à demi et elle parvenait ordinairement à ses fins », note encore le grand frère Calixte. Mais devant toute manifestation exagérée du petit caractère, il suffisait à la maman de froncer le sourcil, et au papa de gronder au besoin, pour voir tomber en pièces les menus défauts, aux pieds de Jésus « qu'il ne fallait pas attrister ». Et l'on put dire bientôt : « Jamais on ne vit une enfant plus docile, plus aimante et plus respectueuse. » Dégagée des éléments humains défectueux, il lui resta une pure force qui grandit avec elle et la rangea parmi les volontés calmes et énergiques qui accomplissent de grandes œuvres.

\*  
\* \*

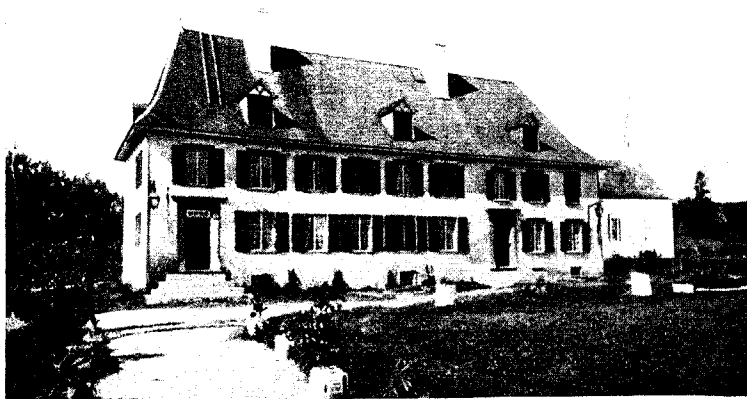
Lorsque vint le temps d'apprendre à lire, Eulalie trouva, au foyer même de la maison, un instituteur vénérable : son aïeul paternel, Olivier, le soldat de Carillon. Retiré des



*MÈRE MARIE-ROSE*

FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS  
DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

D'après un portrait exécuté à la fin de sa vie (p. 228).



LE MANOIR MAUVIDE-GENEST (datant de 1734),  
à Saint-Jean de l'Île d'Orléans, où fut élevée la mère d'Eulalie Durocher.



LA SCÈNE DE LA PLANTATION DE LA CROIX SUR LE MONT SAINT-HILAIRE,  
vue du lac « suspendu sur vingt sommets hardis » (p. 166). (Croquis du temps).

batailles et de la politique, il employait sa vieillesse à aider son fils dans ses ouvrages et à instruire ses petits-enfants.

La noble figure! Un prêtre, M. Misaël Archambault, qui était écolier alors, nous l'a retracé tel qu'il lui était apparu quand, au sortir de la grand'messe, il s'arrêtait pour parler, avec deux autres vétérans du pays, du « bon temps de Louis XV ».

J'admirais ces beaux vieillards à cheveux blancs comme la neige, dans leurs vêtements du dimanche, un vaste habit à larges basques, ordinairement de drap noir, avec de gros boutons blancs ou jaunes, une culotte courte, de longs bas et des jarrettières à boucles, des souliers français à boucles d'argent, un chapeau à grands rebords, la figure rasée, les cheveux rejetés en arrière ou tressés en queue enrubannée qui tombait gracieusement sur les épaules. Ils étaient à Saint-Antoine les derniers représentants d'un âge qui a disparu, hélas! et la vue de ces vieillards si graves et si imposants produisait sur mon imagination une impression qui dure encore.

Eulalie apprit donc la lecture et l'écriture à l'école du vieux soldat.

« C'était, dit-on, un spectacle que de voir l'enfant sur les genoux de ce grand-père, éveillée, attentive, pendant qu'il lui montrait ses lettres de la même main qui avait manié le mousquet et les épelait avec elle de cette même voix qui avait répondu aux hurras des Anglais et aux *aió-ho* des derniers Sauvages. »

L'alerte intelligence d'Eulalie venait vite à bout de la leçon de grammaire, et ses grands yeux avides réclamaient bientôt la leçon d'histoire.

L'histoire! l'épopée canadienne! mais elle coulait là, sous les fenêtres de Saint-Antoine, avec le Richelieu, l'affluent du Saint-Laurent; et le geste du grand-père n'avait qu'à la montrer.

Le Richelieu, on l'appelait encore la *Rivière des Iroquois*, parce qu'il marquait le bord oriental du territoire primitif

de ces Indiens et qu'il n'y avait eu longtemps que leurs pirogues à emporter par là au grand Fleuve les scalpes emplumés et les flaques de sang de leurs ennemis. Puis Champlain avec ses Hurons et ses Algonquins fidèles en avait remonté les eaux jusqu'au lac qu'il avait découvert et baptisé de son nom. Par le Richelieu ensuite, à la tête de son fameux régiment de Carignan, le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, était venu brûler les villages des Agniers et des Oneyouts et rétablir une paix de dix-huit ans. Puis s'étaient dressés, tout le long, les forts de Sorel, Chambly, Sainte-Thérèse, l'Île-aux-Noix et d'autres, pour couper aux hordes iroquoises et plus tard aux armées anglaises et américaines l'avenue principale du Canada. Et tout autour de ces forts s'était développé le système de la *Tenure seigneuriale*, en douze seigneuries, foyers de colonisation et de civilisation, Noblesse canadienne dont s'enorgueillissait Louis XIV, et dont les noms, comme Sorel, Chambly, Saint-Ours, sont restés attachés aux cités d'aujourd'hui. En 1710, l'armée de Nicholson, en route vers Montréal par le lac Champlain et le Richelieu, rebrousait chemin devant l'étendard de Notre-Dame arboré par le baron de Longueuil, Jeanne Leber ayant prophétisé que « la Très Sainte Vierge garderait elle-même le pays ». Par la même voie aussi, Montcalm avait volé à la victoire du fort William-Henry, et à celle de Carillon où combattit Olivier Durocher. Et tout avait réussi sur le Richelieu jusqu'aux jours fatidiques de 1775 où l'Américain Montgomery en avait enlevé tous les postes, depuis le lac Champlain, presque sans coup férir. Mais Eulalie aimait de préférence à revoir les martyrs canadiens, comme Jogues, Lalemant, braver les terreurs de la rivière des Iroquois et lui abandonner leur sang, et le récit de leurs terribles voyages développait son âme apostolique. Du sang, oh! qu'il en avait donc charrié, ce Richelieu paisible, du sang de missionnaire, du sang de guerrier, du sang rédempteur!

Et dans tout ce sang brillait celui des Durocher, répétait le grand-père, le sien, le même qui maintenant animait les veines de l'enfant. Et à ce souvenir, il étreignait contre son vieux cœur sa petite-fille pour lui insuffler encore plus de fierté, encore plus de courage, pour lui expliquer de tout près qu'à ce sacrifice, comme à tous ceux de sa race, le Canada devait les bénédictions de Dieu.

Eulalie accumulait ces leçons dans son jeune cœur et les méditait. Elle aimait chaque jour davantage sa belle patrie. Elle était remplie d'une grande pitié pour ses opprimés ; elle se préparait à comprendre les « Troubles de 1837 » auxquels elle assisterait et où elle verrait des patriotes, exaspérés par l'injustice, s'armer « de faux et de fourches » pour triompher à Saint-Denis, en face de Saint-Antoine, pour succomber ensuite à Saint-Charles, en des luttes inégales, sur le Richelieu toujours ; elle s'apprêtait surtout, sans le savoir, à envoyer au secours de l'enfance abandonnée et toujours en butte à de sournois ennemis, son apostolique armée d'éducatrices.

\*  
\* \*

La classe du vieillard finie, la petite fille battait des mains en guise de remerciement, et aussi pour annoncer le temps de la récréation.

Comme dans le demi-monastère de la maison les cris et les ébats ne se trouvaient point à l'aise, les jeux se tenaient au grand air.

L'amusement préféré de l'enfant était de lancer un attelage sur les pelouses, dans les allées, sur le *Chemin du Roi* — un attelage dont les coursiers étaient ses frères aînés.

Installée dans sa carriole d'été ou sur son traîneau d'hiver, armée d'un fouet mignon, elle claquait le signal. Et les frères de partir au grand trot jusqu'à perte d'haleine, pendant que le phaéton de huit ans « riait, riait... »

« Et quand je m'arrétais pour respirer, racontait Calixte, non sans en rire encore lui-même, au soir de ses quatre-vingts ans, la sœurette fouettait l'air en criant :

« — Encore! Encore!

« Et l'on repartait de plus belle pour lui faire plaisir... »

Elle s'entendit donc de bonne heure aussi à commander tout en se faisant chérir, celle qui devait mener plus tard, sur les chemins du Roi des rois, bien d'autres équipages.



## CHAPITRE III

### LA VISITE DE JÉSUS

« Fête de paradis ». — Première confession. — A Saint-Denis. — Chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. — Ce qu'en reçut Eulalie. — La première communion. — L'adolescence à Saint-Antoine. — Vie eucharistique.

De la demeure des Durocher à l'église de Saint-Antoine, l'on comptait un mille et demi — près de trois kilomètres —, par le *Chemin du Roi*. Afin de laisser reposer les bêtes et de faire mieux apprécier aux enfants en état d'exécuter ce trajet le prix des offices divins, les parents préféraient se rendre à pied à la messe et aux vêpres du dimanche. Bien que ces quatre allées et venues représentassent un voyage de deux lieues et que la journée s'y passât presque entière, nul ne s'en plaignait. Mais certains dimanches, lorsqu'on décidait d'emmener Eulalie, trop petite pour marcher, on apprêtait la voiture.

C'était chaque fois comme une fête de paradis.

Au moment de l'élévation et pendant l'exposition du Très Saint Sacrement, les yeux de l'enfant ne quittaient pas l'Hostie. On eût dit que son amour naissant en transperçait les voiles.

Souvent, au retour, elle demandait quand viendrait le jour de sa première communion.

— Quand tu seras plus grande, et bien sage, et que tu auras été à confesse, lui répondait-on.

Vers l'âge de sept ans, elle entra au confessionnal. Son cœur battit bien fort pour commencer. Mais bientôt elle fut touchée par la bonté du prêtre et elle se sentit enveloppée par la bonté de Dieu. Comme sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, elle ira désormais à son divin Maître par la courte voie de la confiance, de l'abandon, et elle ne voudra apercevoir de son visage que les traits de la miséricorde, même aux heures de désolation et de nuit que traversera son âme.

Cependant elle aspirait toujours à la présence réelle de ce Dieu d'amour en elle. Il ne lui suffisait pas de se blottir contre la poitrine de sa mère qui revenait de communier, afin de se trouver un moment « plus près de Jésus », son désir de le posséder elle-même s'avivait de plus en plus. Pourquoi lui refusait-on si longtemps sa part de la sainte Table? N'était-elle pas bien sage maintenant? N'avait-elle pas combattu ses « entêtements »? N'avait-elle pas l'âge de raison? N'était-elle pas allée « à confesse », comme les grandes personnes?

Victimes d'un jansénisme inconscient, les parents et M. le curé durent contrarier l'élan de la petite amante de Jésus et la condamner à patienter cinq années encore.

En attendant, elle apprendrait davantage son catéchisme.

M<sup>me</sup> Durocher ne cédait à personne, si ce n'est à Flavien lorsqu'il rentrait du séminaire, la tâche d'enseigner le catéchisme aux petits enfants. Mais sa sollicitude ne s'arrêtait point là. Elle voulait pour ses filles ce fini de l'instruction chrétienne que des âmes consacrées à Dieu, des religieuses, excellent à donner. L'instruction profane d'Eulalie demandait aussi des maîtresses attitrées. Le vieux soldat de Carillon venait de rendre les armes; un jour de 1821, il avait embrassé sa petite élève, puis il était parti « sans secousse, sans infirmités, comme un patriarche biblique qui s'endort et va rejoindre ses pères ».

Eulalie marchait alors vers ses dix ans.

\*  
\* \* \*

A quelles vierges de Dieu allait-on la confier? Les Ursulines, auxquelles pensait plutôt la mère, étaient si loin, dans leurs cloîtres de Québec ou même des Trois-Rivières!

Il se trouvait justement, vis-à-vis de Saint-Antoine, sur l'autre rive du Richelieu, à Saint-Denis, un pensionnat des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

La Providence qui formait depuis toujours la Fondatrice des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'avait mise à même de puiser en sa mère, ancienne élève des Ursulines, le suc de l'éducation apportée au Canada par Marie de l'Incarnation. C'étaient, pour les élèves appelées à la vie du monde, les « belles et bonnes manières chrétiennes et françaises ». C'était, pour les prédestinées à la vie religieuse, la flamme concentrée de l'apostolat, la flamme des priantes et des sacrifiées obscures, la même flamme qui consumera, au fond de son Carmel, une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et lui vaudra, au même degré que saint François-Xavier, le titre de Patronne universelle des missions. Mais Mère Marie-Rose devait répondre à la vocation de constituer une phalange volante, porteuse de la Bonne Nouvelle à de hautes « académies » aussi bien qu'aux noirs villages de la brousse. Et voilà que le pensionnat de Saint-Denis-sur-Richelieu s'offrait à la Providence pour initier la future Fondatrice à l'esprit de cette œuvre missionnaire.

Les religieuses enseignantes de Saint-Denis appartenaient, en effet, au groupe élu qui, depuis bientôt deux siècles, courait à tout appel de Dieu et des âmes. Elles avaient pour mère la Vénérable Marguerite Bourgeoys, née à Troyes-en-Champagne en 1620, venue au Canada en 1653, décédée à Montréal en 1700.

L'on a dit de Marguerite Bourgeoys qu'elle « devait pour ainsi dire inventer la sœur missionnaire et lui frayer un chemin ». La Reine des apôtres lui apparaît d'abord pour lui « enjoindre d'aller au Canada » : « Va, je ne t'abandonnerai pas », lui promet-elle, et Marguerite part le 20 juin 1653, « sans sou ni maille », pour Ville-Marie, où elle n'arrivera que le 16 novembre. Sur le bateau, elle « soigne les soldats de M. de Maisonneuve, les catéchise, les convertit, les rend aussi pieux et dociles que des religieux ». Débarquée, elle méprise les Peaux-Rouges embusqués et les autres dangers qui la guettent; et elle va replanter sur le Mont-Royal la croix de Maisonneuve qu'avaient renversée les Iroquois; après cela, elle « visite les pauvres, les instruit, confectionne leurs vêtements et les lave; elle soigne les malades, ensevelit les morts, veille sur les orphelins; elle recueille les petites filles sauvages abandonnées, les fait baptiser et les élève ». De plus, elle accourt « dans tous les lieux où s'ébauche un poste » de la colonie, « pour faire la classe et le catéchisme ». En avril 1657 elle ouvre, « dans une étable qui a servi de colombier et de loge pour les bêtes », la première école de Montréal. Elle inaugurerà, en 1666, le premier pensionnat. Le roi de France fait-il passer « un nombre de jeunes personnes à Montréal pour s'y établir », Marguerite Bourgeoys « s'émeut des dangers que courent ces *filles du roi* et les prend sous sa protection. Elle va les *querir au bord de l'eau*, achète une maison, habite avec elles, leur enseigne l'art de tenir un ménage et de gagner honnêtement leur vie; en un mot, se fait leur mère jusqu'à leur mariage ». Et cela revient à « créer ces trois œuvres admirables : les foyers, les écoles ménagères et les écoles industrielles ». Cependant, Marguerite passe et repasse l'océan pour chercher des collaboratrices. Enfin, elle se met à former des maîtresses d'école, admettant même « des Iroquoises et des

Huronnes au nombre de ses religieuses ». Dispersant ensuite ses filles jusqu'au bout des campagnes, « elle leur donne cette feuille de route où elle a ramassé la mystique de sa congrégation et qui transfigure la vocation d'institutrice : « Pensez, mes chères Sœurs, pensez que dans votre mission, vous allez ramasser les gouttes du sang de Jésus-Christ qui se perdent. » En 1689, âgée de soixante-neuf ans, elle reprend elle-même le bâton de missionnaire et, sans craindre les hordes sauvages qui infestent la contrée, elle parcourt à pied, « dans la neige et dans la boue », les soixante lieues de Montréal à Québec, pour prendre soin des vieillards dont se chargera plus tard l'Hôpital Général de Québec. L'adversité fonda sur elle et l'incendie anéantira plusieurs fois son œuvre, mais son énergie l'emportera toujours; elle rebâtitra plus beau, « sans posséder même quarante sols », et ainsi échappera-t-elle enfin aux tentatives des puissants, qui prétendent « fusionner la Congrégation avec les Ursulines ». En 1697, trois ans avant la mort de Marguerite Bourgeoys, l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame sera enfin approuvé par Mgr de Saint-Vallier, les Sœurs prononceront leurs vœux et accepteront de l'évêque du Canada la Règle rédigée par leur première Mère.

La Congrégation de Notre-Dame se fait gloire, à bon droit, d'avoir formé « les fondatrices de la plupart des communautés religieuses canadiennes ».

\*  
\* \*

Ainsi que d'autres fondatrices, Eulalie Durocher fut donc inscrite au couvent de Saint-Denis.

Saint-Denis, dont les clochers jumeaux se sont élancés naguère, comme une invocation, des bras de Mgr Senécal, son très aimé pasteur, ne laissait apercevoir, au temps de notre récit, que la masse imposante de son église à tra-

vers les peupliers de la rive. A droite reluisait le toit du couvent.

Sur la ligne que suivait le regard d'Eulalie, jusqu'à l'église de Saint-Denis, un flot en corbeille émergeait du Richelieu, que frôlaient les blanches mouettes voyageuses. La prière de l'enfant aimait à s'envoler par là.

A la rentrée de 1821, une barque y emporta la tendre pensionnaire.

\*  
\* \*

Les Sœurs de la Congrégation apprécièrent tout de suite la perle qui leur était confiée. Elles s'appliquèrent à lui donner la pureté et la forme idéales.

Elles la présentèrent d'abord à Marie, selon leur méthode, et par Marie à Jésus. La Mère Marguerite Bourgeoys n'avait choisi d'autre Patronne que Notre-Dame. « La Congrégation sera proprement le fief de la Sainte Vierge », avait-elle décidé. Maniant elle-même la pierre et le mortier, n'avait-elle pas aussi entrepris, en 1657, de faire bâtir, au port de Montréal, ce sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours où tant de marins ont suspendu leurs ex-voto et tant de convertis abandonné leurs chaînes? Loin des cloîtres où l'usage avait voulu confiner celles qui se consacraient à Dieu, ne lançait-elle pas ses religieuses, presque seules parfois, à la recherche des âmes, estimant « qu'elles ne pouvaient souhaiter de plus grande protectrice que l'auguste Gardienne à qui le Père Éternel avait confié la Très Sainte Humanité de son Verbe »?

L'exquise dévotion envers la Sainte Vierge que Mère Marie-Rose communiquera à ses filles, date de son séjour au pensionnat de Notre-Dame, à Saint-Denis.

Peu à peu cependant, Eulalie, conduite par Marie, s'approchait de Jésus. La longue préparation que la Congrégation employait à rendre les jeunes cœurs dignes de la première rencontre avec Lui, parvenait à son couronnement. L'aurore

du grand jour se leva comme Eulalie achevait sa onzième année. Sa mère fut invitée à l'accompagner à l'autel. La cérémonie s'accomplit à l'église et le spectacle dut enchanter le ciel.

« Enveloppée des plis de son voile, dit la chronique, rayonnant de candeur et d'innocence, elle reçut son Dieu, son Créateur et son Sauveur, avec l'allégresse, la pureté, la sereine certitude d'un ange qui contemple et qui possède. Enfin, ce redoutable Inconnu, devant qui elle s'agenouillait depuis sa plus tendre enfance, que ses yeux cherchaient sur l'autel, à qui elle parlait comme s'il eût été visible, elle le tenait dans sa poitrine, le ciel était dans son cœur, elle ressemblait à ce riche ciboire que le prêtre portait dans sa main. Jésus se refaisait enfant avec elle, ce Jésus que la divine Mère a déposé plus d'une fois entre les bras de saintes ravies. Il parlait à son cœur, il en remuait les fibres harmonieuses, et son cœur lui disait sa tendresse : « Je vous aime, et je n'aimerai que vous ! Mais, à cause de vous, j'aimerai les malheureux, j'aimerai l'humilité, la souffrance, la pauvreté, la chasteté, j'aimerai tout ce que vous avez aimé. » « Tout cela était contenu dans sa déclaration enfantine. Sa vie ne devait en être que l'épanouissement. »

Ainsi débuta la vie eucharistique profonde de Mère Marie-Rose. Jésus caché, Jésus immolé, Jésus « fournaise de charité » avait saisi son âme, il l'avait marquée du triple sceau de l'humilité, du sacrifice et de l'amour. Une année de plus à Saint-Denis imprimera davantage, à chaque communion, la marque divine. Toujours plus humble désormais, plus sacrifiée, toujours plus aimante, telle reviendra chaque fois de la Table sainte la jeune fille, la religieuse, la fondatrice. Elle ne se plaira qu'autour des autels, soit dans les couvents, soit dans le monde.

\*  
\* \*

Le monde devait d'abord la reprendre de 1823 à 1827. Mais c'était un monde que nous connaissons, celui de Saint-Antoine : la maison paternelle et l'église, où rien n'allait ralentir la vie de la grâce qui l'avait pénétrée.

Eulalie commençait sa treizième année. Ce n'était plus une enfant, mais une adolescente sérieuse, prête à se rendre utile, disposée à l'apprentissage de cette vie pratique qui développe le bon sens de l'esprit et la droiture de la volonté.

Elle veillait aux soins du ménage. Balai, lingerie, vaisselle, tout passa par ses mains, bien qu'il se trouvât deux servantes à la maison. Après la prière du soir et lorsque son père et ses frères avaient gagné le lit de leur repos, elle prolongeait la veillée avec sa sœur Séraphine pour visiter les habits des travailleurs, les réparer, les entretenir « en propreté ». Le samedi, elle revendiquait le privilège d'apprêter les chaussures « pour la messe » du lendemain.

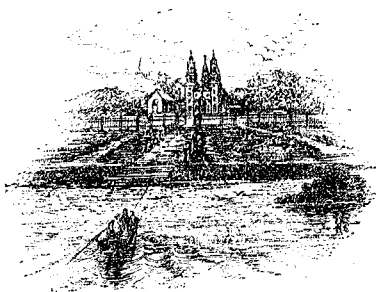
Et combien elle était prévenante ! Calixte se rappela toujours qu'en rentrant de Montréal où il vendait les produits de la ferme — c'était un voyage de 45 milles —, il était assuré de trouver sa jeune sœur au seuil de la porte. Elle s'empressait autour de lui, s'informait de sa fatigue, de ses besoins, elle le dorlotait jusqu'à son coucher.

Ces travaux et ces attentions multipliées ne visaient toutefois que secondairement à contenter autrui : Ils étaient animés par l'amour de Dieu et c'est à Lui plaire qu'ils aspiraient d'abord. Toutes les actions devenaient l'aliment d'une vie eucharistique. Divisées en parts égales, journées et veillées de dévouement servaient de préparation ou d'action de grâces à la communion sacramentelle.

L'union sacramentelle avec Jésus, telle était toujours, en effet, et de plus en plus, le bonheur et la force de ce

cœur virginal. Autant de fois que le tolérait l'usage, Eulalie communiait. Lorsque sa mère devait l'accompagner, on attelait la voiture. Les autres matins, elle s'acheminait à pied, méditant, le long du Richelieu, comme Marie dans les montagnes d'Hébron, les grandes choses que le Seigneur voulait accomplir en son âme.

Soudain, au terme de la seizième année, la voix du Maître, qui avait sans doute murmuré son appel à la petite communiant de Saint-Denis et n'avait cessé de parler à la jeune fille, sembla formuler plus clairement le *Viens, suis-moi!* de la vie religieuse.



## CHAPITRE IV

### L'APPEL DU MAÎTRE

*Les deux sœurs. — Vocation de Séraphine. — Eulalie modèle du pensionnat de Montréal. — « A l'apprentissage de la vie religieuse ». — L'obscur et douloureux chemin ouvert par le Maître. — Adieu à Montréal. — Espoir fugitif vers Québec. — Maladie et réconfort. — Reprise de la vie au foyer. — César, le noble serviteur de la piété et de la charité. — Eulalie à dix-huit ans.*

Depuis son retour de Saint-Denis jusqu'en 1825, Eulalie ne s'était plus séparée de Séraphine, son aînée de deux ans. Elles échangeaient leurs confidences, et, pareillement détachées de la terre, elles ne s'entretenaient que du ciel. Élancées, avenantes, elles se ressemblaient de toutes manières, et c'étaient les mêmes âmes que reflétaient les traits délicats de leurs visages et la clarté de leurs yeux. Les passants étaient édifiés en les voyant travailler ou se récréer ensemble sur les pelouses de la maison paternelle; et lorsque, leurs livres de messe à la main, elles se dirigeaient d'un pas alerte vers l'église, chacun s'inclinait avec respect.

En 1825, Séraphine annonça qu'elle voulait se donner à Dieu dans la Congrégation de Notre-Dame. La maison-mère de Montréal l'accueillit aussitôt. Elle y suivit d'abord le cycle des études, puis, en 1827, elle passa « du pensionnat qu'elle avait charmé de ses aimables qualités, au noviciat qu'elle allait édifier de ses vertus ».

Cet exemple décida Eulalie. Elle avoua l'attrait pour la vie religieuse qui avait grandi en elle depuis sa première communion.

— Eh bien ! sois prête demain, je te conduirai à Montréal, répondit simplement M. Durocher.

Le lendemain, 1<sup>er</sup> octobre 1827, Eulalie remplaçait Séraphine au pensionnat de Notre-Dame, avec l'espérance de s'enrôler comme elle au noviciat dès la fin de ses classes.

Candidate à un Institut dont l'œuvre principale est l'enseignement à tous les degrés, elle ne pouvait, en effet, se contenter de ce qu'elle avait appris au couvent de Saint-Denis.

Elle eut pour compagnes des demoiselles qui portaient les noms des meilleures familles de l'époque, comme les d'Orsonnens, Raymond, Berthelet, Ross, Cuvillier, Bondy, de Boucherville, Bourque, de la Bruère, Campbell, Logan, Forbes, Décary, Morgan, Miller, Trudeau, Beaudry, Coutlée, Lefebvre, Woods, Labelle, de Martigny, Dorion, Girouard, Castonguay... Ces étudiantes racontèrent à leurs enfants et petits-enfants — plusieurs de ceux-ci nous en ont redit le témoignage — leur bonheur d'avoir vécu dans l'intimité sanctifiante d'une fondatrice.

Le français, l'anglais, le dessin, la couture, la broderie étaient enseignés, à la Congrégation, par des maîtresses d'égale capacité ; mais la culture religieuse avait la place d'honneur.

L'application et la piété d'Eulalie servirent bientôt de modèle à tout le pensionnat. Nous avons sous les yeux les notes des directrices : elles ne sont qu'une louange. L'ascendant de la jeune fille fut tel, qu'on lui confia maintes fois la charge difficile de « surveillante ». « Elle s'en acquittait de manière à mériter la reconnaissance des élèves et à justifier la confiance des supérieures ». Loin d'en tirer vanité, elle ne cherchait qu'à s'y effacer davantage. Son tact, sa bonté, son humilité lui liaient les cœurs. « Que

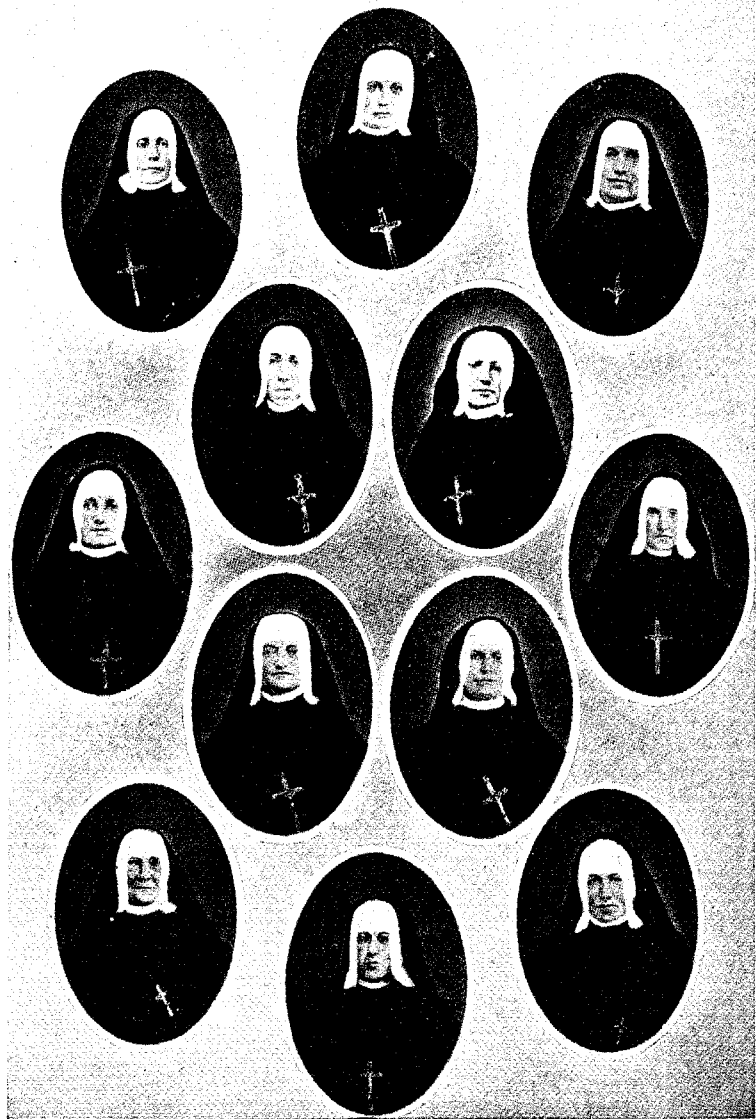
de grandeur à nos yeux dans Eulalie ! dit la sœur Sainte-Marie de la Nativité qui fut sa compagne. Docile, affable, d'une modestie qui ne se démentit jamais, elle reportait toute gloire au Seigneur, ne s'attribuant que faiblesse et misère. Elle seule ignorait son mérite. »

La Mère Sainte-Ursule écrivit : « Je l'ai eue pour élève : elle était douce, grave, avec un air de mélancolie que j'attribuais à la faiblesse de sa santé. »

Signalant aussitôt la cause de ces vertus, la même religieuse continuait : « Nous accordions aux plus grandes la permission de se lever avant les autres afin de vaquer à la méditation : Eulalie ne manquait pas d'user de ce privilège, quoiqu'elle ne fût pas bien portante. »

Cette habitude de l'oraison mentale qu'elle avait pratiquée depuis son enfance et qui devait la porter jusqu'aux sommets de la ferveur mystique, Mère Marie-Rose la développa et l'aviva en ce foyer du pensionnat qu'elle appelait « son apprentissage de la vie religieuse ».

Elle fit surtout, en cet « apprentissage », une autre trouvaille. Elle découvrit ou plutôt elle explora mieux le sentier unique qui conduit à l'oraison parfaite, le sentier du sacrifice, du renoncement. Dieu veut habiter seul l'âme qui le cherche et il exige de cette âme l'abandon de tout esprit du monde, de tout amour-propre, de tout elle-même. « S'immoler pleinement, c'est se renoncer soi », formulera, à la fin du même siècle, l'autre jeune passionnée de l'union divine, Thérèse de l'Enfant-Jésus. Eulalie le comprit. Ses maîtresses, répondant à sa prière, lui remirent le code des sacrifices en usage dans la Congrégation. Elle l'étudia, elle le mit en action, elle en dépassa la lettre, au point que ses sacrifices prirent bientôt l'aspect de ces pénitences dont frémissent ceux qui n'entendent pas les choses de Dieu, *ea quæ Dei sunt*. Mais les pénitences qu'elle infligera librement à son esprit et à son corps ne pourront se comparer



LES FONDATRICES DES MISSIONS DE L'ORÉDON, en 1859 (p. 321).



L'ORPHELINAT DE MARYLHURST.



UNE CLASSE DE « COMMENÇANTES ».

à la privation, à la meurtrissure par lesquelles elle va, sans tarder, entreprendre de réaliser en elle les conseils évangéliques : la privation de la vie religieuse même qu'elle voudrait embrasser pour être parfaite; la meurtrissure d'une âme, inclinée à s'appuyer sur des âmes sœurs, dans la même marche, par les mêmes voies, vers la même Lumière, et qui, malgré ses efforts, malgré ses prières, malgré ses larmes, se trouve violemment rejetée dans le monde qu'elle hait et replongée dans l'exil où elle s'ennuie.

Oui, pleure, gémis, prie, mon enfant, lui répond Jésus; cela me plaît. Je t'accepte pour mon épouse; mais afin d'augmenter tes désirs, je te cacherai longtemps le refuge où je t'appelle; afin de mortifier tes sens et de purifier ton amour, voici que j'ouvre devant toi une longue voie d'anxiété. Elle durera quatorze années. Alors seulement tu apercevras mes bras étendus et mon cœur ouvert pour te recevoir. Et tu seras ma religieuse, ma religieuse préférée, celle en qui j'aurai mis toutes mes complaisances. Tu pourrais être, dès aujourd'hui, comme tu me le demandes, une fleur de ce parterre de Notre-Dame qui réjouit si grandement mon Église : il me suffirait de t'y placer, tu y vivrais de la sève amassée par tant de mes servantes depuis Marguerite Bourgeoys; mais je t'ai appelée pour donner toi-même la vie à une autre roseraie que je veux susciter au Canada, sitôt que par ma grâce tu en seras digne. Tu seras, de cette roseraie, non pas une rose appuyée sur les autres, mais la Rose-Mère; non seulement la Rose-Mère, mais le Rosier; et tes rameaux porteront des légions de roses, — roses de pureté et de charité, dont la splendeur et le parfum se répandront dans les vastes jardins où j'appellerai l'enfance et la jeunesse du Nouveau et du Vieux-Monde. Marche donc au sacrifice, ma fille. De même que le champ de blé ne peut naître que du grain jeté en terre et détruit sans retour, ainsi toi, graine première, il faut que tu meures d'abord, que tu meures à toi-même; il faut, en mourant,

que tu souffres les épines, toutes les épines qui défendront la beauté des fleurs à naître de toi... Il est temps de tomber dans le sol obscur et froid, d'entrer dans la nuit de l'inquiétude où tu ne pourras saisir que ma main invisible. Souffre, péris, puis revis, fructifie. Je planterai, j'arroserai, j'émonderai, et, comblant tes mérites, je donnerai la croissance. Notre moisson, que tu verras du ciel, sera magnifique, à ma gloire et à la tienne...

Comme un bienheureux Eymard qui devait quitter le noviciat des Oblats de Marie Immaculée et chercher encore sa voie avant d'assembler la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement; comme une Marie de la Passion qui, par un chemin d'indicibles déceptions, devait parvenir à instituer ses Franciscaïnes Missionnaires de Marie; comme Marguerite Bourgeoys qui, repoussée des Carmélites et des Clarisses de France, vit ensuite périlcliter sa Congrégation de Troyes, avant de faire voile pour Ville-Marie; comme tant d'autres fondateurs et fondatrices condamnés à frapper longtemps à des portes qui ne s'ouvrent pas, avant d'établir le monument indestructible de leur foi et de leur charité, ainsi Mère Marie-Rose allait errer de couvent en couvent, puis, refoulée dans la masse des fidèles, attendre qu'un long détour la conduise à la demeure de sa vocation.

Le noviciat de la Congrégation n'eut pas à la refuser; car, malgré son intelligence et son travail, elle ne parvint même pas au terme des études requises au pensionnat. Le corps trahissait l'âme.

Quoique d'une taille assez développée et d'une ferme ossature, elle ne connut presque jamais la jouissance d'une bonne santé. L'estomac se révolta le premier. La faiblesse qui s'ensuivit la contraignit d'interrompre trois fois les chères études. Le grand air de Saint-Antoine et le repos champêtre rétablissaient bien les forces perdues, et la jeune fille reprenait le chemin de Montréal; mais de nouvelles

rechutes se produisaient. Sur les deux années que dura cette lutte, elle ne compta que six à sept mois de séjour au pensionnat. A la fin, elle se retira, en abandonnant l'espoir d'être religieuse à côté de Séraphine, devenue Sœur Sainte-Cécile. Elle assista à la profession de cette sœur chérie, et dit adieu à Montréal.

Pourtant son attrait pour la vie religieuse s'accroissait du fait de ces échecs, de ces épreuves, et grandissait toujours. Eulalie fit une autre tentative.

Croyant que sa faible santé l'aiderait à mieux comprendre les malades, à les mieux servir, et que Dieu la conviait peut-être à cette forme de dévouement, elle se tourna vers l'Hôpital Général de Québec. Mais une nouvelle maladie l'arrêta aussitôt.

Trois mois suivirent qu'elle dut passer entre les murs de sa chambre.

Les souffrances causées par son mal et par cette réclusion n'eurent pour adoucissement que la pensée de Dieu. Se résigner à sa volonté sainte, tout accepter par amour pour lui, furent, pendant ces jours interminables, le réconfort d'Eulalie. Sa fenêtre donnait, à travers le Richelieu, sur le couvent de Saint-Denis où Notre-Seigneur l'avait visitée d'abord par son Eucharistie. Il la visitait maintenant par l'épreuve. En laissant aller sa vue et son cœur vers le sanctuaire de sa première communion, elle renouvelait, pour l'une et pour l'autre visite de Jésus, son acte de reconnaissance et d'amour.

Lorsqu'elle fut rétablie, elle reprit sa place parmi les enfants de la maison.

Quoique soupirant toujours après l'asile inconnu où l'appelaient sa destinée, la jeune fille ne laissa paraître aucune humeur chagrine. Son frère Eusèbe en témoigne : « Elle était toujours la même, toujours paisible, toujours affectueuse, toujours gaie, sans être bruyante. Se prêtant même aux récréations de la famille, elle continua à vivre de sa

vie et à en être le charme. » « Jamais, complète M. Archambault, on ne la vit apparaître au milieu des assemblées du monde, ni se mêler aux amusements tapageurs des jeunes personnes de son âge. »

En reprenant sa part du travail journalier, elle recherchait l'occasion de pratiquer du moins la vertu d'obéissance, qui est « l'âme de la perfection ». Elle ne voyait que la volonté de Dieu dans celle de son père, de sa mère, de ses frères. On ne pouvait lui causer de plus grand plaisir qu'en prenant, pour lui demander un service, un ton de commandement.

Les parents connaissaient la piété de leur fille et lui permettaient de fréquentes visites à l'église. Ils lui offrirent même un joli cheval qui l'y porterait autant de fois et aussi vite qu'elle le souhaiterait.

Eulalie en eut une grande joie. « Elle aimait beaucoup aller à cheval, raconte une voisine des Durocher, Mme Saint-Roch, et la coutume d'alors l'autorisait à suivre son attrait. Vêtue d'une longue robe qui lui donnait un air de modestie et de dignité, elle montait César avec une dextérité et une énergie qui étonnaient ses compagnes. »

César, son cheval, était ainsi nommé à cause de sa fière allure et de sa ressemblance avec les montures des Consuls romains.

Heureux César ! Il ne se levait plus guère de jours qu'il ne s'élançât jusqu'à l'église, sur le *Chemin du Roi* où il faisait l'admiration de tout le monde.

Eulalie mettait pied à terre, et après ses visites au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge, après le chemin de croix des vendredis et des jours de carême, elle remontait en selle.

Souvent, au retour, César sentait tirer sa bride du côté des cabanes où quelque malade, quelque pauvre, attendait du secours.

Plusieurs mois furent occupés ainsi à ces travaux domestiques, à ces prières et à ces charités.

Eulalie avait dix-huit ans. « Elle était grande, dit son frère Calixte, se tenait droite et avait un port imposant. Ses manières étaient gracieuses et sa mise fort simple, quoique de belle étoffe. Elle avait les cheveux châtain, un peu dorés, et les yeux brun pâle. Elle portait habituellement des lunettes. Elle était très blanche, ses joues étaient vivement colorées. Sa physionomie était agréable. Ses traits gardaient l’empreinte d’une réserve peu commune. »

Ayant repris quelque vigueur, la jeune fille allait tenter à nouveau la réalisation de son désir de vie religieuse, lorsque, brusquement, le coup le plus terrible qui puisse briser un cœur vint fixer sa tâche pour longtemps : la mort de sa mère.



## CHAPITRE V

### L'ÂME DU FOYER

*Mort de M<sup>me</sup> Durocher. — Le vide. — Eulalie au poste de l'abnégation et du dévouement. — Comment elle encourage les traditions patriarcales. — Son attachement à « La grande Amie ». — Ses industries de bonne terrienne. — Dame de la « courtoisie » canadienne. — Visites des « fêtes ». — Les visiteurs privilégiés. — Auprès des infirmes. — Dans le monde et non du monde. — Vie de plus en plus eucharistique. — Au presbytère de Saint-Benoît. — Les derniers jours et l'adieu à Saint-Antoine.*

M<sup>me</sup> Durocher expira au début de 1830. Elle ne s'était alitée que deux semaines. Son courage lui avait jusque-là tenu lieu de santé. La manière avec laquelle elle remplissait ses devoirs d'épouse, de mère, de maîtresse de maison, et son habileté à dissimuler en même temps le mal qui s'aggravait, avaient si bien trompé son entourage que personne ne s'attendait à ne plus la voir debout et à l'ouvrage. Elle tomba soudain et le médecin déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. La chrétienne qu'elle était accepta avec sérénité cette condamnation et demanda que rien ne vînt plus la distraire de sa préparation au jugement de Dieu.

Eulalie resta à son chevet durant les jours et les nuits, mais ses soins et ses prières ne purent retarder l'heure de la mort. Lorsqu'elle se sentait envahie de sanglots, elle s'évadait quelques minutes, vers son petit oratoire, pour les laisser couler aux pieds de la Vierge ; puis elle revenait, souriante, à son poste de garde-malade. M. le curé de Saint-

Antoine entendit la dernière confession de Mme Durocher, et Flavien, l'aîné de ses trois prêtres, lui administra le Viatique et l'Extrême-Onction. La famille entière, à l'exception de Séraphine, la religieuse de Notre-Dame, était rassemblée. L'agonisante exprima son au revoir à chacun, et, simplement, comme elle avait vécu, elle remit son âme à Dieu.

Eulalie lui ferma les yeux. C'était la première fois qu'elle voyait mourir.

Au retour des funérailles, elle connut ce vide que seul l'orphelin ressent et que rien ici-bas ne saurait plus combler. Il lui sembla que des années s'étaient multipliées sur sa tête, en quelques jours. « L'on vieillit vite quand on a perdu sa mère ». Jeune fille encore, elle se trouva mûrie tout à coup.

\*  
\* \*

Mais l'abnégation et la charité d'Eulalie s'étaient épurées au feu de cette épreuve. Sa piété filiale lui révéla bientôt le devoir de renoncement et de dévouement qui s'imposait : rester la gardienne consolatrice de son père et de ses deux frères, Calixte et Édouard. Geneviève, mariée déjà, Flavien, Eusèbe et Théophile, occupés tous trois au ministère sacerdotal, la désignèrent, elle, la dernière et la plus débile, pour remplacer à la maison de Saint-Antoine la *femme forte* qui n'était plus.

Eulalie cessa donc de regarder vers les saintes retraites, et, tout en conservant son cœur à Celui dont elle voulait de plus en plus devenir l'épouse, elle se tourna résolument du côté de son père et de ses frères pour les servir et pour les aimer davantage. Elle devint l'âme du foyer paternel.

C'était un foyer aux patriarcales traditions qu'il s'agissait de continuer.

Les Durocher avaient tiré toute leur fortune d'un sol enrichi par les siècles d'alluvions et d'humus forestier. Ils

employaient cette richesse à rendre toujours plus féconde la parcelle du Canada qu'ils se transmettaient en héritage. Ils ouvraient sans relâche des terres nouvelles. « Ouvrir une terre », c'est, dans l'Est canadien, la dévêtir de sa forêt; c'est, dans le Nord-Ouest, la tailler sur la prairie sauvage. L'effort de défricher les bois touffus et celui d'ensevelir dans un simple premier sillon « l'herbe de buffalo », ne sauraient se comparer.

Lorsque les Durocher avaient commencé à cultiver la terre, les vallées du Saint-Laurent et du Richelieu, ainsi que toutes celles des divers bassins de l'Atlantique, étaient couvertes de ces bois : « fouillis inextricables de pins, de cèdres, d'épinettes, de bouleaux, trembles et merisiers », fouillis « creusés de ravins dans lesquels les arbres, brisés par l'âge ou les tempêtes, gisaient entassés les uns sur les autres, et sans autres voies de communication que les sentiers imperceptibles, connus des chasseurs et des Indiens ». Les profondeurs lointaines de cette forêt restent encore de nos jours presque inviolées. A quelques lieues des villes et à l'arrière des chapelets de villages qui descendent le grand fleuve, la forêt se balance encore comme à l'aurore de sa création.

Le colon s'attaque au fourré par la cognée et par la flamme. Le fer coupe l'arbre à trois pieds du sol, le feu consume les abatis. Les « souches » ne seront extirpées qu'une fois déchaussées par une douzaine d'années de mort, comme des dents aux racines sans vie. En attendant, croîtront abondamment, parmi les tristes moignons et dans la cendre végétale, l'orge, l'avoine, le seigle, le froment. Le terrain enfin dégagé, nivelé, ameubli, constituera la terre neuve qu'il sera longtemps inutile de fumer, et qui restera *La grande Amie* de l'heureux Canadien.

M. Durocher possédait quatre terres ainsi faites. Il en avait affermé trois et exploitait, assisté d'Édouard et de Calixte, la quatrième. Ces industriels cultivateurs ne se

contentaient pas de labourer, ensemençer et récolter, ils poussaient toujours plus avant dans la forêt.

Cependant, multiplier ainsi le travail du dehors concourait à augmenter d'autant le travail au foyer. Il fallait apprêter plus de repas, garnir plus de « paniers » pour la collation « au bord du bois », nourrir par surcroît les voisins appelés à prêter main-forte. M. Durocher, croyant qu'Eulalie serait assez occupée à diriger les deux servantes et à veiller aux soins principaux du ménage, proposa d'arrêter le défrichement commencé par les ancêtres et pour-suivi jusque-là.

Mais la jeune terrienne ne l'entendit pas de la sorte. Et bien souvent les défricheurs virent apparaître, aux heures du goûter, César et sa gracieuse maîtresse. Le thé chaud et le frais sourire qu'elle apportait relevaient les forces et réchauffaient les cœurs.

La bonne Canadienne aidait de même à « l'industrie ingénieuse » de ces temps où les fermiers « n'achetaient rien, sauf les chaussures de la première communion et la robe du mariage, où ils étaient forgerons, charpentiers, menuisiers, cordonniers, où ils tiraient de leur champ et de leurs animaux leur nourriture et les vêtements qu'ils préparaient et confectionnaient eux-mêmes ». Eulalie avait appris de sa mère à tisser ces « étoffes inusables » dont se drapaient les anciens du pays.

L'urbanité et l'hospitalité cordiale qui avait rayonné de la cour de Louis XIV sur le monde, n'étaient pas restées moins traditionnelles chez les Durocher que les « manières d'ouvrer ». Eulalie contribua à maintenir ces traits distinctifs de sa race.

C'est justement de son époque que l'anglais John Lambert écrivait :

Les manières des Canadiens sont aisées et polies. Ils sont civils et respectueux envers tout le monde. Ils traitent leurs supérieurs

avec cette déférence qui ne tient ni de la bassesse, ni de l'exaltation. Ils n'usent point de rudesse envers leurs subordonnés. Leur manière de faire est libre de toute contrainte, on dirait plutôt qu'ils ont vécu à la ville que dans la campagne. Les uns et les autres ont de bons rapports entre eux... Ils sont vraiment très polis, ils se saluent et se font la révérence en se rencontrant. Lorsque je vois deux villageois, le chapeau à la main, le corps penché en avant avec grâce, je ne puis m'empêcher de penser à l'effet qu'une pareille scène produirait dans les rues de Londres.

Un autre contemporain, Lord Durham, renchérissait :

Il ne leur manque ni les vertus d'une vie simple et industrielle, ni celles que l'on reconnaît d'un commun accord à la race dont ils descendent. Les tentations qui, dans un autre état de société, poussent à exercer des violences contre les propriétés ou les personnes, leur sont peu connues. Ils sont doux et obligeants, frugals, habiles et honnêtes, très sociables, avenants et hospitaliers, et distingués par une courtoisie et une politesse qui dominent dans toutes les classes de leur société.

Dame de cette « courtoisie », Eulalie savait accueillir les parents et les amis de sa maison.

Ces visites d'amitié se renouvellent principalement depuis les « fêtes » de Noël jusqu'à la veille du carême, et occupent le fort de l'hiver canadien. A ce propos, le Père Vimont, de Ville-Marie, notait, en 1642 : « Des filles tendres et délicates qui craignent un brin de neige en France ne s'étonnent pas ici d'en voir des montagnes pendant six mois. Un frimas les enrhumait en leurs maisons bien fermées, et un gros et grand et bien long hiver, armé de neiges et de glaces depuis les pieds jusqu'à la tête, ne leur fait quasi autre mal que de les tenir en bon appétit. Votre froid humide est importun, le nôtre est plus piquant, mais il est serein, et, à mon avis, agréable bien que plus rude. »

Les voyageurs et visiteurs du temps des « fêtes » lancent leurs carrioles montées sur patins et attelées de chevaux aux fringantes sonnailles, parmi les villages que constellent les familles alliées. La plus sacrée de ces visites se fait au

père de la génération vivante. Tous les enfants, depuis ceux que leur mariage a le plus éloignés jusqu'aux plus petits qu'abrite encore le toit familial, accourent s'agenouiller, aux premières heures de l'année, sous les mains paternelles bénissantes. Puis, au fil des « courtes journées » de janvier et février, les visites aux parents se succèdent, aussi longues et joyeuses qu'il est possible.

Il ne se manifesta aucune joie bruyante autour de M. Durocher, en l'hiver de 1830. La fraîche tombe maternelle en eût été troublée. Mais en revanche, se reportant l'un à l'autre l'affection qu'ils ne pouvaient plus donner à la défunte, les cœurs sentaient grandir leur commune joie, dont Eulalie était devenue le charme béni.

Des familiers admis chez M<sup>lle</sup> Durocher, deux surtout — dont les témoignages nous seront précieux — se trouvaient les bienvenus, parce qu'ils étaient prêtres : l'abbé Misaël Archambault et l'abbé Lecours. Sœur elle-même de trois prêtres, elle recueillait pieusement la bénédiction que le sacerdoce répand partout avec sa présence.

D'autres visiteurs, les privilégiés de Notre-Seigneur, les pauvres, continuèrent à occuper la place que leur avaient faite les aïeux. Eulalie n'abandonnait pas aux servantes l'honneur de les recevoir.

Quant aux autres amis de Jésus, les malades et les infirmes, c'est elle qui en devenait la visiteuse assidue. Chaque après-midi, on préparait la trousse aux pansements et la « chaudière » aux douceurs. César en connaissait le cliquetis. Cette bonne bête devenait d'autant plus diligente à transporter l'aimable infirmière, qu'elle escomptait, au bout de la randonnée, le morceau de sucre d'érable qu'une blanche main lui glisserait aux lèvres.

\*  
\* \*

Dominant cette activité et l'imprégnant de toutes parts, l'esprit de foi qui n'aperçoit que Dieu dans les personnes et les événements, grandissait chaque jour en M<sup>lle</sup> Durocher.

Elle se persuadait aussi que plus ses occupations semblaient lui fermer la route de sa vocation, plus les voies secrètes de Dieu l'en approchaient. En attendant, elle par-semait son travail, ses exhortations, ses commandements, d'actes de soumission à la volonté divine, de salutations à Marie, d'oraisons jaculatoires silencieuses. Chaque messe entendue retrempait son ardeur pour le sacrifice, et la communion fréquente alimentait sa charité. Elle menait une vie tout eucharistique.

Elle préférait, le matin, gagner à pied l'église éloignée. Lorsque le mauvais temps l'y obligeait ou que sa besogne domestique ne lui permettait que de courtes absences, elle faisait seller sa monture, et « Hop! César ».

César, lié au traditionnel piquet des chevaux, devant le portail, était sage d'ordinaire. Mais certains jours, trouvant le temps long, quand sa dame s'attardait en actions de grâces, il tirait sur sa longe et piaffait d'impatience. On ne lui savait que ce défaut. Il arriva à la maîtresse de se rendre à l'indiscret signal, par pitié.

Nourrie de Jésus, Eulalie revenait plus forte et plus surnaturellement attachée à ses devoirs journaliers. « Elle devenait de plus en plus femme d'intérieur, rapporte un témoignage de l'époque. Elle allait par la maison, attentive et recueillie, l'œil ouvert aux détails du ménage, faisant de chacun des soins qu'elle lui donnait une nouvelle prière, de chacun des rapports qu'elle avait avec les servantes ou les visiteurs un nouvel acte de vertu. C'était la même régularité que du temps de sa mère, le même empressement auprès de son père et de ses frères. Elle se considérait

comme dans un couvent et, tout en se montrant fille et sœur dévouée, maîtresse de maison intelligente, elle se faisait au sein des occupations une solitude pleine de Dieu. »

« Elle aurait pu se placer avantageusement dans le monde, continue l'abbé Archambault. Sa sœur Geneviève avait été demandée en mariage de bonne heure. Outre que sa famille joignait l'aisance à ses qualités héréditaires, Eulalie ajoutait à cet héritage de ses ancêtres l'appoint d'une éducation soignée. On la connaissait dans la région, on savait qu'elle était autant femme de tête que de cœur, et plus d'un parti se serait estimé heureux d'obtenir sa main. Mais elle ne s'appartenait plus, elle était fiancée depuis longtemps, ses épreuves n'avaient fait que resserrer les liens de son engagement. Elle vivait dans le monde sans être du monde, s'habillant simplement, ne mettant jamais de fleurs, dédaignant sans y penser toutes ces superfluités dont les jeunes filles aiment à s'entourer. »

\*  
\* \*

En quelques mois, le dévouement d'Eulalie avait adouci le deuil des cœurs et ramené du bonheur au foyer paternel. Mais il n'était pas bon que la fiancée du Christ s'habitât aux joies, même les plus pures, de cette vie.

Afin de la détacher davantage des choses de ce monde, tout en parachevant la formation de son âme compatissante, une nouvelle souffrance lui fut offerte, à l'automne de 1830 : quitter la trop chère solitude de Saint-Antoine et s'exiler à Saint-Benoît, du comté des Deux-Montagnes. Saint-Benoît est situé à la naissance de l'affluent principal de la rivière du Chêne, laquelle se jette sur la rive gauche du Saint-Laurent.

M. Théophile Durocher, prêtre depuis le 9 mars, venait d'achever son stage de vicaire et d'être nommé au poste de Saint-Benoît. Par charité envers son prédécesseur, il accepta

de garder la jeune nièce et les servantes du curé de Saint-Benoît défunt, et laissées par lui sans ressources. Mais cette situation créait à l'abbé Durocher un embarras dont il crut ne pouvoir se tirer qu'en appelant sa sœur près de lui et en lui confiant l'intendance du presbytère. Il gagna son père à sa cause. Eulalie entreprit, sans se plaindre, le long et dur voyage de Saint-Antoine à Saint-Benoît.

L'abbé Lecours nous conte le reste :

Ce fut pour elle un grand sacrifice, mais l'obéissance trouva de l'écho dans son cœur énergique. Les quelques mois qu'elle passa dans cette paroisse, toujours faible, presque toujours malade, ne furent qu'une suite presque ininterrompue de renoncements. Elle avait à recevoir tous les jours les visites des parents et amis du précédent curé et à rendre ces visites, et cela en se faisant continuellement violence, elle qui aimait tant sa solitude de Saint-Antoine. J'en parle en connaissance de cause, j'ai vécu un mois sous le même toit. J'ai été l'heureux témoin de sa vertu, de la noblesse de son caractère et de la bonté de son cœur. Je l'ai toujours vue, au milieu de ses fatigues et de ses souffrances, d'égale humeur, le sourire sur les lèvres, le visage calme et paisible, recevant les uns avec une politesse exquise, encourageant les autres, essuyant les larmes, et seule à ignorer son mérite.

Le temps que dura l'épreuve de Saint-Benoît suffit au ciseau du divin Sculpteur pour buriner dans l'âme qu'il sanctifiait un trait nouveau : la dévotion au sacerdoce. Ce trait se creusera de plus en plus, et l'on pourra appeler la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie la « servante par excellence du clergé paroissial ».

En février 1831, M. Théophile Durocher fut transféré à la cure de Belœil. Il rendit à sa sœur sa liberté.

Eulalie regagna aussitôt Saint-Antoine. Son père, ses frères, les domestiques, le voisinage, tout lui fit fête, jusqu'à César qui, reconnaissant la voix de sa dame, hennit du fond de l'étable.

La chère Maîtresse de la maison n'eut qu'à ressaisir

les cœurs. Elle retrouvait avec eux son air natal, sa solitude, la tombe de sa mère, l'église de son baptême et de tant d'autres grâces. Elle allait donc connaître enfin la paix, le repos.

Non, encore une fois. Point de bonheur humain aux épouses de Jésus crucifié. Point de repos à l'ouvrière du grand Institut attendu par l'Église, point de trêve dans le sacrifice à celle qui doit égaler la stature des saints. Un nouveau complot se tramait déjà, la Providence lui réservait une nouvelle épreuve.

\*  
\* \*

L'abbé Théophile n'avait pas tardé à ressentir, à Belœil, une solitude de l'âme que seules, pensait-il, la présence de son père et celle de sa petite sœur pourraient combler.

— Père, plaida-t-il, vous avez peiné, la vieillesse est venue; laissez Calixte et Édouard conduire vos fermes de Saint-Antoine. Venez à Belœil, venez avec ma sœur. Vous serez le saint Joseph de notre maison, elle en sera l'ange gardien.

M. Durocher se rendit à cette prière. Il régla ses affaires et invita sa fille à le suivre. Eulalie s'inclina.

Les adieux à Saint-Antoine ne furent pas exempts d'émotion, mais ils se firent sans éclat. Une visite à l'église, un *De profundis* au cimetière, une fraternelle accolade à Édouard et Calixte, un sourire aux domestiques, une caresse encore au fidèle César, et ce fut tout.

L'attelage partit par le Chemin du Roi et parcourut les six lieues qui vont de Saint-Antoine à Belœil, en amont sur le Richelieu.

Belœil allait être la plus longue, mais la dernière étape de la voie d'exil tracée par Dieu à Mère Marie-Rose vers la patrie de la vie religieuse.

Les dix-neuf ans d'Eulalie avaient sonné à Saint-Antoine. Elle devait atteindre, à Belœil, l'âge parfait du Christ.

## CHAPITRE VI

### L'ANGE DU PRESBYTÈRE

*Belœil et Saint-Hilaire-de-Rouville. — La Seigneurie du temps. — Le Curé de Belœil. — Eulalie au presbytère. — Deux ans d'intime épreuve. — Servantes acariâtres. — Le Béthanie des prêtres et la Marthe diligente. — M<sup>lle</sup> Durocher et le sacerdoce. — M<sup>lle</sup> Dufresne. — Compagnes pour la vie.*

L'une des portes grandioses du Canada, propylée des Laurentides, apparaît au voyageur qui débouche des Alleghanys américaines par la terre ou les eaux. Les montants de cette porte semblent se défier, à huit lieues de distance, comme des acropoles rivales, laissant passer entre eux une plaine dont la frontière sud canadienne marque la base immense. La plaine, menée de là par le Saint-Laurent et le Richelieu, enclave ensuite le mont Saint-Bruno et va inscrire le sommet de son triangle au confluent de Sorel.

Tandis que le Saint-Laurent retient sur sa gauche le Mont-Royal avec Montréal, le Richelieu arrête à pic sur sa droite le mont Saint-Hilaire, baignant, aux pieds du colosse, le gracieux village de Saint-Hilaire-de-Rouville.

En face de Saint-Hilaire-de-Rouville, sur la rive gauche du Richelieu, s'est assise Belœil.

Belœil (Bel-OEil, selon l'orthographe primitive) tira son nom de sa propre beauté et du privilège, qu'elle ne partage avec aucune autre cité, de contempler, avec un juste recul, toute la majesté du mont Saint-Hilaire, — privilège qui

inspira sans doute aussi au langage populaire d'appeler le Saint-Hilaire la « montagne de Belœil ». De Belœil, le regard accompagne la déclivité houleuse du Saint-Hilaire. Cette pente, loin en arrière, s'amortit en une autre plaine qui se redresse à son tour pour former le Rougemont. Des forêts de sapins, de peupliers et d'érables dévalent de la haute cime vers Saint-Hilaire-de-Rouville jusqu'à de vastes jardins écrasés de pommiers : vergers paradisiaques de fleurs blanches et roses, en juin, et de fruits empourprés — *McIntosh* et *Fameuses* — durant le mois d'automne.

Belœil pouvait admirer encore, au temps de notre récit, le manoir même de Rouville, à Saint-Hilaire.

L'une des demoiselles de cette Seigneurie, Hermine de Rouville, allait s'unir par l'affection à Eulalie Durocher, en attendant de devenir auprès d'elle Sœur Marie-Scholastique.

Il nous a paru utile de rappeler brièvement avec Letourneux, l'auteur de la *Société Canadienne*, les dernières phases de l'histoire de cette Noblesse qui avait formé la mère d'Eulalie et que notre Fondatrice devait assez longtemps fréquenter à Saint-Hilaire. Nous achèverons ainsi de souligner combien les manières et les qualités d'âme d'Eulalie avaient bénéficié de ce contact.

Pendant les quarante ans qui s'écoulèrent de 1760 à 1800, il existait un noyau de gentilshommes en qui s'incarnait le caractère national, qui représentaient fièrement les mœurs, l'esprit et les manières françaises, que les habitants consultaient et voyaient souvent, dont ils s'étudiaient à imiter la politesse exquise et la franche cordialité, qui suffisaient à maintenir les soixante à quatre-vingt mille survivants de la colonie dans un degré supérieur d'éducation.

Il y avait les MM. de Longueuil, de Lotbinière, de Rouville, de Boucherville, de Saint-Ours, de Montigny, d'Eschambault, de la Magdeleine, de Rigouville, de Salaberry, de Tonnancour, de Lanau dière, de Gaspé, de Beaujeu, de Léry, de Chambly, de Verchères, de Tascher, etc.

Après avoir lutté pour la France, ils avaient combattu avec non moins de courage pour l'Angleterre contre les Américains. Leur

preuve de loyalisme était faite, leur blason sortait de ces dernières batailles, empreint d'un nouveau relief. La plupart, instruits en France, joignaient à un savoir-vivre accompli de grandes vertus. C'étaient des âmes énergiques, brisées à toutes les épreuves, accoutumées à toutes les privations. Leurs ancêtres avaient quitté la France dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, et échangé la vie douce et calme du sol natal et sa brillante société, contre une vie dure et remplie de fatigues, un hiver long et rigoureux, et les mille dangers des immenses forêts du Canada. Mais cette existence aventureuse communiquait à leur sang une sève nouvelle et donnait à leur volonté la trempe d'un acier indestructible. Mêlés aux habitants dans leurs expéditions ou dans les chasses auxquelles ils se livraient, les uns et les autres, les pères et les enfants, les entretenaient dans cette bonne éducation qu'ils risquaient de perdre au sein de leurs défrichements et dans le terre à terre de la vie de tous les jours.

Avec le temps, cette existence mouvementée changea, on commença de goûter les douceurs de la vie civile et domestique. Les seigneurs s'établirent sur leurs terres, s'adonnèrent à l'agriculture et attirèrent les colons autour d'eux. Près du domaine seigneurial, souvent sur un terrain qu'ils cédaient, s'élevait l'église, et, à côté de l'église, le marchand, le forgeron, les petits métiers s'installaient. Ainsi se formèrent les villages. La substitution de l'Angleterre à la France resserra les liens qui existaient entre seigneurs et habitants. Ils comprirent que, s'ils voulaient conserver leur nationalité, il fallait ne former qu'un faisceau. L'influence des seigneurs était considérable, les habitants les aimaient, ils trouvaient en eux des guides et des amis : ni morgue ni bassesse, la simplicité, la bonhomie, une société de compatriotes que le sort des armes avait trahis ou que la tempête avait jetés sur une plage lointaine.

Tel est le régime qui s'atténuait déjà aux années de Mère Marie-Rose, et qui allait disparaître, sans révolution ni sursaut, se fondant peu à peu dans la société égalitaire d'aujourd'hui.

\*  
\* \*

Deux cents familles environ composaient la paroisse de Belœil lorsque M. Théophile Durocher s'y installa et qu'Eulalie l'y rejoignit.

Le nouveau curé, observe M. l'abbé Archambault, était un prêtre exemplaire, et tous ceux qui l'ont connu se sont accordés à le proclamer le type du gentilhomme, le modèle de l'esprit sacerdotal... Il était grand, bien fait, d'une politesse proverbiale; il avait des manières nobles, l'air imposant et quelque peu froid, mais l'aménité de son caractère le rendait promptement aimable. Il avait la piété de sa sœur et l'exprimait dans son zèle pour le culte divin, dans les prières et les cérémonies qu'il accomplissait avec la plus grande solennité.

Deux de ses paroissiennes, devenues religieuses, ont caractérisé son apostolat :

Il était l'apôtre infatigable, le père tendre et dévoué de ses paroissiens; aussi ces derniers avaient-ils une grande confiance en lui. On l'aimait, mais en même temps les méchants le redoutaient. Les pauvres trouvaient leur soutien dans sa bonté : il était leur grenier...

Pendant plusieurs années, il fut seul pour remplir les fonctions du saint ministère. Tous les dimanches, il entendait les confessions jusqu'à l'heure de la grand'messe, il faisait de belles et longues instructions qui touchaient les cœurs... Il s'entendait à préparer les enfants à la première communion... Et quels exemples il donnait ! Souvent on le voyait agenouillé dans le cimetière, quelquefois par un temps très incommode, récitant l'angélus du matin, la tête découverte et les mains jointes sur sa poitrine.

\*  
\* \*

M<sup>lle</sup> Durocher et son père durent arriver à Belœil pour le carême de 1831.

Eulalie occupa aussitôt le poste de « gouvernante » que lui confia M. le Curé.

Servir un prêtre dans la personne de son frère et rester en même temps la gardienne de son père, n'était-ce pas pour son cœur une double félicité ? Mais elle eut à en acheter chèrement la jouissance, dès le début.

Une peine étrange, une sorte d'angoisse, s'empara d'elle, qui continua de l'étreindre pendant deux ans. Dieu permit aussi, sans doute, cette épreuve, l'une des plus crucifiantes de

sa vie dans le monde, pour épurer son esprit de foi envers le sacerdoce et la prémunir de loin contre celle qui lui arriverait, aux derniers mois de son existence, par l'intermédiaire d'un autre prêtre vénéré — épreuve qui eût brisé peut-être son Institut dans ses propres mains si elle n'eût acquis, de par l'habitude et la grâce, la résistance du granit.

Eulalie se crut odieuse à son frère. Tendre, sensible, elle s'attendait à recevoir de lui, pour le moins, autant de sourires qu'il en accordait aux étrangers. Oubliait-elle la réponse du père de l'enfant prodigue à son aîné : « Tout ce que j'ai est à toi » ? ou bien le démon, qui jalouse la paix des âmes et qui « pêche en eau trouble », tentait-il de lui faire trouver malveillant l'air même de bienveillance que le digne prêtre croyait garder devant elle ? Elle n'avait point remarqué que la gravité naturelle et la froideur apparente qu'il semblait adopter dans l'intimité de la maison, reposaient le bon Pasteur, fatigué des formalités de la bienséance et des gênes de la vie sociale. Le silence même que le maître observait, en signe d'approbation, sur la manière dont la « gouvernante » conduisait le ménage, fut interprété comme un blâme continu. La sensitive, touchée à chaque rencontre, se repliait sur elle-même de plus en plus. Tout mot, tout ordre, tout geste de son frère en vint à lui percer chaque fois le cœur. Et la croix de s'alourdir chaque jour, pendant les mois et les années. La résignation chrétienne d'Eulalie s'efforçait de combattre l'amertume de l'épreuve, et son dévouement, que l'on semblait tant méconnaître, s'avivait davantage. Mais, à la fin, la tristesse de l'âme transparut sur le doux visage émacié. Des larmes incoercibles la trahirent. Son père s'en aperçut. Il appela sa fille contre lui, l'embrassa comme dans son enfance et l'adjura de tout lui confier. Eulalie était franche autant que réservée. Elle parla donc. Le malentendu se dissipa bientôt. M. le Curé, averti par le vieillard, courut à sa petite sœur, lui demanda pardon, l'assura qu'il n'avait eu pour elle

qu'une affection reconnaissante et lui promit que jamais plus il ne la ferait pleurer. Ce fut alors un duel touchant de regret chez le frère et de gratitude chez la sœur. Le calme suivit l'orage pour toujours. L'on entendit M. le Curé redire encore longtemps après :

— Sans le savoir, j'ai fait bien souffrir cette pauvre enfant; après sa mort, on apprendra sur son compte des choses bien admirables.

Mère Marie-Rose retiendra aussi de cette peine intime et sans fondement, une leçon qu'elle expliquera à ses filles: ouvrir avant tout le cœur de l'élève, se l'attacher, et pour cela deviner les timides, démontrer à chacune par des marques patentes que toutes sont pareillement aimées et que tout dans l'action de la maîtresse, louanges et reproches, faveur et sévérité, ne procède que d'une affection maternelle, surnaturelle, sans bornes.

\*  
\* \*

Une autre souffrance latente, nullement illusoire dans sa cause, tourmenta en même temps la gouvernante du presbytère de Belœil, mais de celle-là elle ne consentira pas, même par un nouvel aveu, à se délivrer; elle l'entretiendra au contraire ainsi qu'une épine précieuse. Elle lui venait des deux servantes. Ces femmes, envieuses de son rang, combinaient contre leur maîtresse toutes les brusqueries et ne lui adressaient que paroles grossières. L'air de sainte nitouche qu'elles reprenaient en présence de M. le Curé les mettait à couvert de tout reproche. La fierté naturelle de M<sup>lle</sup> Durocher, la vivacité de son sang, en étaient exaspérées, mais l'énergie de son âme et son amour du sacrifice la maintenaient plus haut. Un mot lui eût suffi pour faire congédier les servantes; mais loin de songer à se débarrasser des malheureuses qu'enhardissait sa douceur, elle n'eut à leur égard que des bontés. Plus elle se trouvait maltraitée par

elles, plus elle tâchait de les aimer. Elle leur faisait, sur son petit avoir, de jolis cadeaux, et, lorsque ses moyens étaient épuisés, elle sollicitait en leur faveur les largesses de son frère. Ainsi s'établissait peu à peu en Eulalie cette « sérénité bienveillante » qui finit par la dominer tout entière.

\*  
\* \* \*

Les témoignages concordent à nous dépeindre le Béthanie que firent, du presbytère de Belœil, la charité du Pasteur et la douceur de la Marthe diligente.

Quel homme de bon ton était M. le Curé de Belœil ! s'écriait M. l'abbé Archambault. Quel cœur généreux, hospitalier ! Il n'avait rien à lui. Son presbytère s'appelait la maison des prêtres. Avec quelle bonté il invitait les ecclésiastiques des séminaires pendant les vacances, ou durant l'année, lorsque, par suite des fatigues de l'enseignement, ils avaient besoin de repos et de soins !

Mais que dire aussi de l'accueil que nous faisait M<sup>lle</sup> Eulalie ! Combien admirablement elle secondait son frère dans cette hospitalité généreuse ! C'était une vraie sœur de charité. Faible elle-même, ayant l'expérience des avantages que procure un bon régime pour le rétablissement d'une santé débile, connaissant bien ce qu'exige chaque tempérament, elle savait imposer avec douceur des prescriptions efficaces et préparer une foule de mets légers et de facile digestion. Elle possédait nombre de recettes et connaissait nombre de *simples* inoffensifs. Elle s'acquittait de son rôle d'infirmière avec un grand dévouement et beaucoup de réserve. On ne la voyait qu'aux repas, ou lorsque, à certaines heures, elle apportait quelques remèdes et potions fortifiantes. Et elle avait toujours l'adresse, en ces rapides apparitions, de glisser, d'un air enjoué, quelques mots de piété. M. l'abbé Lecours pourrait répéter, après moi, ce que je rappelle des soins empressés dont nous avons été tous deux l'objet quand, épuisés par l'enseignement au collège de Saint-Hyacinthe, M. Théophile Durocher nous a si cordialement reçus dans son presbytère, et que M<sup>lle</sup> Eulalie nous a ramenés à la santé. Un tel dévouement, une telle bienfaisance, ne peuvent être que d'un cœur rempli de l'amour de Dieu.

Et parce qu'elle vénérât en eux « les ministres de ce Dieu qui occupait ses pensées et les dispensateurs des

grâces qu'elle recevait avec une si scrupuleuse attention », les soins dont M<sup>lle</sup> Durocher enveloppait les prêtres reconfortaient leur âme.

Personne ne s'y trompait. Courageuse et délicate, intelligente et humble, la jeune fille répandait les parfums d'un cœur pur. Elle était aussi l'incarnation suave de cette hospitalité, connue de tout le monde, et dont le souvenir a coloré tant de fois la poésie et la prose des étrangers, des prêtres surtout, reçus aux foyers canadiens.

« Je vous ai donné l'exemple », put dire Mère Marie-Rose à ses religieuses lorsqu'elle leur prescrivit « de se mettre au service des prêtres et des missionnaires avec autant de foi et d'empressement qu'au service de Dieu », de les accueillir, de « leur offrir leur table », de « visiter leurs effets afin de les réparer, de refaire la couverture de leurs bréviaires, de leur procurer enfin tous les secours en leur pouvoir »... « Car, redisait-elle, si nous n'avions pas les prêtres, que ferions-nous? Ce n'est ni l'argent ni les soins que nous pourrions leur donner qui acquitteraient notre dette pour les bienfaits spirituels qu'ils nous accordent. »

C'est donc au presbytère de Belœil que s'est longuement exercé le cordial accueil que retrouvent les ministres de l'autel dans tous les couvents des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie — accueil digne plutôt que solennel, accueil zélé, mais mesuré, n'accablant point d'obséquieuses attentions ceux que l'on veut obliger, accueil discret et généreux : accueil de Béthanie.

\*  
\*  
\*

Au presbytère de Belœil, école, pour la future fondatrice, de l'attachement au sacerdoce et aux œuvres sacerdotales, voyons maintenant entrer celle qui deviendra sa collaboratrice principale dans l'établissement de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Livre vivant du cœur et de l'esprit de Mère Marie-Rose, elle lui survivra

trente-deux ans, dans les hautes charges, sous le nom de Mère Marie-Agnès.

Destinée à être comme la Thérèse séraphique de l'Institut, cette Mère Agnès eut, de Thérèse d'Avila, la jeunesse un peu mondaine, la « conversion » sublime, l'austérité impitoyable pour elle-même, et sembla parvenir à l'union d'extase.

Elle s'appelait dans le siècle Mélodie Dufresne. Née à Belœil même, fille d'une sainte mère, elle était l'aînée de neuf enfants. Son frère, Pierre, devint prêtre, et sa plus jeune sœur, Hortense, religieuse, à sa suite, dans la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Pleine d'enthousiasme pour le beau, artiste pour le dessin et les ouvrages délicats, elle transmettra ces dons à ses élèves; mais elle leur communiquera plus encore son amour de Dieu. Cet amour se sera avivé au pied des autels et sa supérieure générale pourra révéler, au lendemain de sa mort :

Le corps penché vers le tabernacle, les mains jointes sur son crucifix, elle paraissait oublier entièrement la terre pour le Ciel. Ces oraisons, toutes brûlantes d'amour, se prolongeaient de cinq à six heures par jour. Combien de fois ses sœurs ne la surprirent-elles pas en contemplation devant un crucifix ensanglanté, la figure tout enflammée, et tellement absorbée en Dieu, qu'elle ne remarquait plus celles qui l'approchaient pour s'édifier d'un tel spectacle!

Et quelle mortification, quelles flagellations! Les sœurs qui lui rendront les derniers devoirs en trouveront les traces profondes sur ses membres. Une blessure semblable à celle du coup de lance, avec ses ruisseaux de sang, leur apparaîtra, inexplicquée, au niveau de son cœur. Mieux encore, elle aura obtenu de son évêque la permission de prononcer le vœu du plus parfait, le 8 décembre 1831, et trente années se seront écoulées dans la fidélité à cet engagement.

Admonitrice des religieuses, la Mère Agnès sera sévère, intolérante même par égard pour la Règle sacrée, mais l'humilité, l'affection tempéreront toujours son commande-

ment et ses reproches. Elle se souviendra d'ailleurs qu'elle-même devra lutter jusqu'à la fin « contre un caractère revêche qui ne plie que par la force », ainsi qu'elle le reconnaissait. Nature vive, irascible, attachée à son sens propre, réfractaire à la contradiction, et encline aux extrêmes : tel sera son champ de combat, et ce n'est qu'au dernier jour qu'elle aura remporté toute la victoire. Elle mourra, à Noël 1881, en odeur de sainteté.

Lors de sa rencontre avec M<sup>lle</sup> Durocher, M<sup>lle</sup> Dufresne a environ vingt-quatre ans. Elle a, comme Eulalie, fréquenté plusieurs années le couvent de Saint-Denis. Rentrée à Belœil, elle a aimé « les joies puériles du plaisir », s'est parée avec complaisance, puis, brisant brusquement avec les sollicitations du monde, elle s'en est allée au noviciat de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, où elle a visé aussitôt aux sommets de la vie religieuse. Mais une maladie la saisit à la veille de la vêtue pour la rejeter parmi les siens, à Belœil.

M<sup>lles</sup> Durocher et Dufresne se comprennent alors et leur amitié se noue aussitôt pour ne jamais se desserrer. La main dans la main, elles vont marcher ensemble par les mêmes sentiers vers la même montagne sainte.

M. l'abbé Durocher favorisa cette union au point d'adopter chez lui M<sup>lle</sup> Dufresne, vers la fin de 1833. Depuis lors, ce furent deux anges de bonté qui veillèrent sur le presbytère de Belœil. Pendant dix ans, la vie du prêtre et de son père n'eut qu'à se reposer sur les douces et attentives gardiennes.

« Jamais, rapporte l'abbé Lecours, on ne vit deux personnes liées d'une amitié aussi étroite, aussi solide, aussi charitable. Jamais union de deux cœurs ne fut mieux assortie dans la noblesse des sentiments, l'innocence, le penchant à la vertu, l'attrait de la perfection. »

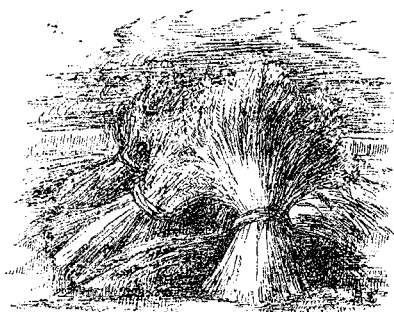
Un fait merveilleux où se confondit l'action du curé et

des deux compagnes, contribua à développer encore cette estime et cette affection mutuelles : la guérison d'une tumeur maligne dont souffrait au genou M<sup>lle</sup> Dufresne et que la médecine s'était déclarée incapable d'enrayer. M. l'abbé Durocher reçut alors une relique de sainte Philomène, la thaumaturge mise en honneur par le saint curé, Jean-Baptiste-Marie Vianney. Les jeunes filles confectionnèrent, pour reliquaire, « un bijou de délicatesse et de goût ». Un « globe surmonté d'une riche couronne » protégeait la relique enchâssée. Une « crédence ornée de dentelles et de fleurs, et fixée dans la chambre d'Eulalie, servait d'autel ». Au bout d'une neuvaine apparemment infructueuse, comme M. le Curé et sa sœur assistaient aux Quarante-Heures d'une paroisse voisine, M<sup>lle</sup> Dufresne avait laissé les lampes allumées à l'autel improvisé et s'était rendue à l'église pour sa visite quotidienne au Saint-Sacrement. Une odeur de brûlé se répand dans la maison. La servante trouve la chambre toute en feu. Elle jette un cri vers l'église. M<sup>lle</sup> Dufresne accourt, se précipite vers le foyer d'incendie. O surprise ! le feu était éteint. Mais la décoration était consumée, à l'exception de la couronne que la fumée n'avait même pas noircie. Les cendres tombées sur le lit formaient « un dessin d'une admirable symétrie ». Désolée, M<sup>lle</sup> Dufresne se prosterna et demanda pardon à sainte Philomène. Peu après l'enflure du genou s'ouvrait d'elle-même et guérissait totalement. Nulle trace n'en demeura et personne ne douta que ce fût l'effet d'un miracle. Procès-verbal en fut dressé.

\*  
\* \*

Trois pièces contiguës, deux pour la nuit et l'autre pour les heures de travail, étaient réservées aux deux jeunes filles. C'était à l'étage et en façade. Un escalier discret y accédait, permettant d'aller et venir sans longer les appartements de M. le curé et de ses hôtes.

La chambre d'ouvrage occupait le milieu de l'édifice sous le fronton. Elle donnait par une fenêtre géminée et un balcon sur le Chemin du Roi, le Richelieu, le mont Saint-Hilaire et le soleil du matin. Penchées sur leurs travaux de couture ou de broderie, destinés aux prêtres, aux pauvres ou à l'église, les deux amies ne pouvaient lever les yeux que sur la beauté de la terre et du ciel.



## CHAPITRE VII

### LA « SAINTE » DE BELOEIL

*La voix du peuple. — Prestige de M<sup>lle</sup> Durocher. — L'amante de l'Eucharistie. — Son zèle pour les autels. — La veillée des armes. — Conformité à Jésus dépouillé, flagellé, humilié, obéissant jusqu'à la mort. — L'abbé Odelin, directeur d'Eulalie. — Le crucifix et la pièce de vers. — L'aube s'annonce.*

« La Sainte » de Belœil, ainsi fut bientôt appelée M<sup>lle</sup> Durocher par les fidèles du voisinage. Cette voix du peuple, que l'Église regarde comme l'une des voix de Dieu, nous l'avons retrouvée unanime et constante.

Sainte jeune fille, sainte religieuse, sainte fondatrice, c'est avec la conviction qui gagnera peut-être le lecteur, que nous osons ces expressions, nous inclinant toutefois, dès la présente page, devant le jugement de l'Église catholique et déclarant n'accorder qu'une foi humaine à nos récits, approuvant ou réprouvant, en un mot, d'un bout à l'autre de ce livre — de nos livres — tout ce qu'approuverait ou réprouverait notre Mère infallible.

« Tout le monde, a dit M. Lecours, estimait M<sup>lle</sup> Durocher, l'aimait, la considérait comme une sainte. Ses manières aisées, sans prétention, sa politesse, sa délicatesse, sa douceur, sa bonté, son humeur toujours égale, son visage où se peignait la paix de son cœur, sa simplicité évangélique, toutes ces qualités lui conciliaient l'estime et la sympathie. »

La T. H. Mère Saint-Olivier, supérieure de l'Hôpital Général de Québec, écrira :

« Elle inspirait à tous une haute idée de son mérite. On la regardait comme une personne de grande perfection. Sa piété était aimable et solide, comme le veut saint François de Sales, sa conversation gaie et des plus attrayantes. On ne la quittait jamais sans emporter le désir de devenir meilleur ; je crois que je puis le dire de chacun comme je l'assure de moi-même. *C'est à cette époque qu'eut lieu, parmi les demoiselles de la paroisse, cet élan vers la vie religieuse qui décida de la vocation de plusieurs et de la mienne en particulier.* Après l'appel de Dieu qui se fit entendre à mon cœur dès l'âge de onze ans, j'attribue ma correspondance à cette grâce aux bons exemples que me donna cette sainte amie. »

L'abondance des témoignages, trop considérable pour être reproduite, peut se résumer par la déclaration de l'évêque de Montréal, Mgr Bourget :

« Elle vécut dans le monde comme dans un couvent, se sanctifiant par tous les exercices qui conduisent à la perfection. Elle répandit dans la paroisse de Belœil la bonne odeur de toutes les vertus, et s'acquit une grande réputation de sainteté par la pratique des œuvres de piété. »

Non moins éloquent que la parole même des témoins, un fait nous est parvenu.

On sait que dans l'heureuse campagne du Canada, très rares sont les chrétiens qui ne rempliraient pas leurs devoirs essentiels et déserteraient les sacrements. Nous revoyons le geste d'un digne curé, blanchi au service de ses trois mille âmes, auquel nous avons posé cette question :

— Est-ce que tous vos hommes font leurs Pâques ?

— Comment ! répliqua-t-il, en se redressant, presque offensé. Peut-on avoir l'idée d'un Canadien qui ne ferait pas ses Pâques ! Ah ! il ne ferait pas long feu, celui-là ! On l'aurait bientôt remis au pas, je vous le garantis.

Une jeune dame de Belœil dérogeait pourtant à cette

règle. Indifférente, elle avait même cessé d'entendre la messe dominicale et faisait peu de cas du scandale qu'elle causait de diverses autres manières. Une après-midi, passant devant l'église, elle entre sans savoir pourquoi. Elle aperçoit, au banc le plus proche du chœur, deux personnes tellement immobilisées dans leur prière qu'elles ne semblaient point remarquer le bruit des pas dans la nef déserte. Curieuse, la dame s'avance par le côté. Elle reconnaît M<sup>lle</sup> Durocher près de M<sup>lle</sup> Dufresne. Un crucifix luisait dans ses mains. Elle le fixait et l'inondait de larmes.

— Oh ! comme elle aime le Bon Dieu ! se dit la jeune femme.

Comparant alors sa conduite avec celle des deux demoiselles, elle comprend son erreur, s'agenouille, prie, se convertit, devient l'une des ferventes paroissiennes de Belœil.

\*  
\* \*

Au pied de l'autel, c'est là que de plus en plus nous retrouverons Eulalie, Mère Marie-Rose. Si l'amante de l'Eucharistie avait facilement quitté sa maison de Saint-Antoine pour suivre, avec son père, le curé de Belœil, c'était dans la pensée qu'elle se rapprocherait de Jésus au tabernacle, qu'elle le recevrait plus souvent, qu'elle le visiterait davantage, qu'elle serait l'intendante de ses parures de fête. C'est à l'Eucharistie, source vive de la sainteté, qu'elle allait continuer « d'abreuver ses courtes années », selon l'expression du R. P. Audet S. S. S., témoin de sa cause en béatification.

Oraison quotidienne, préparation à la messe et à la communion sacramentelle, action de grâces que seuls les devoirs journaliers viendraient interrompre, longues visites au Saint-Sacrement : tel serait, à Belœil, le cours ordinaire de sa vie.

« Que de fois nous l'avons vue passer des heures devant le tabernacle, absorbée dans un recueillement angélique ! » note l'abbé Lecours.

« Sa piété attirait les enfants, dira la Sœur Marie-

Euphrasie, l'une des religieuses conquises par son exemple. Je me rappelle que, petites filles, nous venions à l'église après l'école pour la voir prier...

« La veille des fêtes, quand elle organisait des reposoirs ou les parures de l'autel, nous venions aussi près d'elle. Nous lui rendions quelques petits services, et elle nous récompensait d'un aimable sourire. »

Parer les autels était, en effet, son délice et le seul privilège qu'elle n'abandonnât à personne. Sa foi et son amour s'y donnaient libre carrière. Sous ses doigts, chaque dimanche étincelait d'une parure nouvelle. Elle aurait voulu appeler là toutes les couleurs et tous les parfums de la terre. Avant les solennités, elle convoquait ses amies, « leur communiquant son zèle et les lançant dans toutes les directions, avec la mission de rapporter ce qu'elles pouvaient trouver de plus beau, avec quoi elle inventait les décors les plus variés. Elle s'entendait à manier ces objets délicats, fleurs ou autres, les fleurs principalement, à composer de ces dernières des bouquets splendides, à en former des gerbes aux teintes admirablement fondues, à en tresser des guirlandes, à les faire courir en gracieuses arabesques, le long des autels. Bien des années après, les paroissiens de Belœil parlaient encore de ces beautés. »

Une fois la toilette de l'église achevée et les premières vêpres sonnées, on voyait la jeune fille rayonner de bonheur. Tout au soir, après sa maigre collation — car elle jeûnait toujours pour se préparer à chaque fête —, elle longeait comme une ombre l'allée menant à l'église, et, refermant la porte sur elle, s'installait à genoux, pour la faction de la nuit, pour la veillée des armes.

L'abbé Eusèbe, son autre frère, s'en rendit compte et il le raconta en ces termes à des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, résidant à Belœil, après la mort de leur Fondatrice :

« Je doute que vous connaissiez le trésor que possédait

votre communauté. Ma sœur était regardée comme une sainte ici. La place que vous occupez à l'église pendant les messes basses a été sanctifiée par ses prières. La veille des fêtes, elle y passait la nuit. J'allais quelquefois m'installer derrière l'autel pour voir ce qu'elle faisait : elle était là, en prières, jusqu'au matin, après avoir travaillé toute la journée à orner les autels et n'avoir pris que du pain et de l'eau pour nourriture. J'ai toujours eu un profond respect pour elle, et sa grande piété en inspirait à tous les paroissiens. »

\*  
\* \*

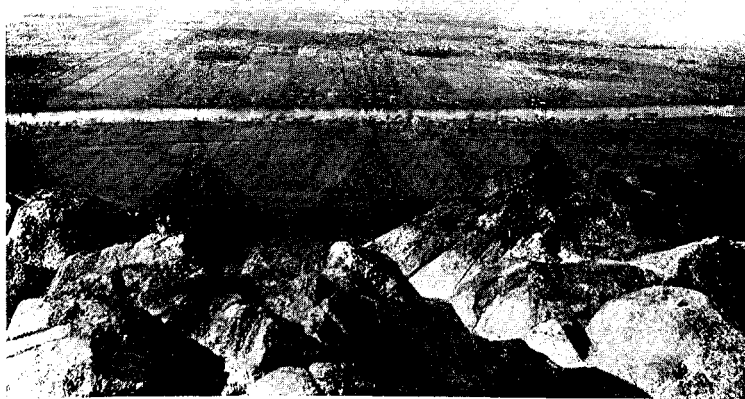
Or, que cherchait-elle surtout dans ses visites à l'Eucharistie ? Quel suc y venait-elle puiser ? Elle cherchait Jésus immolé, elle aspirait la sève du sacrifice de la Croix que perpétue celui de l'Autel. Elle établissait sa sainteté sur le tombeau du Sauveur, et elle se relevait chaque fois plus résolue à se sacrifier, en union avec Lui.

Un chemin de croix terminait d'ordinaire sa méditation eucharistique. Il en développait le fruit et les quatorze stations servaient de modèle au chemin de croix que vivait depuis longtemps son existence chrétienne.

Le dépouillement figurait d'abord dans ce chemin de croix vécu. N'avait-on pas arraché au divin Maître sa robe sans couture ? Bientôt fut le temps où Eulalie ne posséda plus qu'un seul habit. Comme elle ne pouvait éluder l'obligation de rendre visite, avec M. le Curé, au château de Rouville, ou de présider aux « réceptions » du presbytère, c'était un prodige que de remettre la robe dans son apparence de neuf.

Qu'étaient donc devenus ses effets ? Ils habillaient les pauvres.

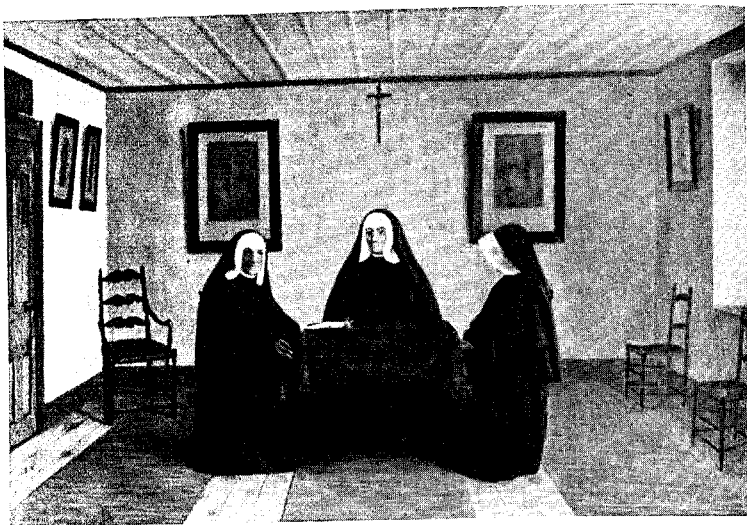
Les pauvres, elle continuait à les couvrir de son amour parce qu'ils étaient les parias de la vie et que Jésus dépouillé se complaisait en eux. Pour les pauvres, que de fois elle



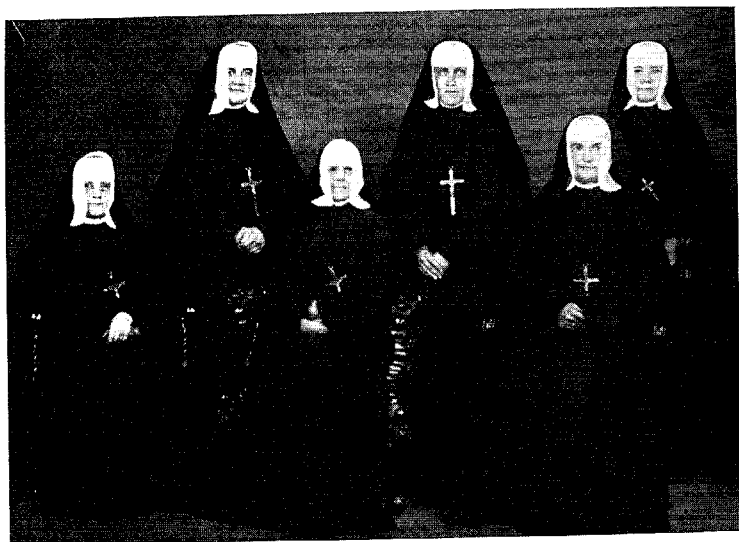
BELŒIL, PAR DELÀ LE RICHELIEU. SAINT-HILAIRE, EN DEÇA.  
Aperçus du mont Saint-Hilaire.



LA FAÇADE DU PRESBYTÈRE DE BELŒIL, donnant sur le « Chemin du Roi ».  
La chambre d'ouvrage d'Eulalie Durocher, sous le fronton (p. 75).



LE PREMIER CONSEIL DE L'INSTITUT, EN 1844, d'après un tableau souvenir.  
« La salle du Chapitre de Longueuil respire encore toute l'austère piété de la fondation ». « Chaises françaises et fauteuil du Père Allard » (p. 183).



LES FONDATRICES DES MISSIONS DU BASUTOLAND, en 1931.  
« Priez saint François-Xavier pour celles de nos sœurs qui iront plus tard dans les missions lointaines » (p. 336).

rançonna le buffet et la bourse du bénévole curé de Belœil, sans égard pour les « fâcheries » et les alarmes des servantes !

« Elle visitait souvent les pauvres et les malades, témoigne l'abbé Eusèbe, elle soulageait les premiers par d'abondantes aumônes, elle pensait les plaies des autres et les engageait à supporter leurs maux avec patience et à pratiquer les vertus propres à leur état. »

La réponse des pauvres à ce dévouement marquait à sa manière quel en était le caractère. Un cœur à cœur s'établissait bientôt entre la compatissante et les souffrants. « Oh ! que j'ai perdu beaucoup, gémissait une mère de famille, après le départ de sa bienfaitrice. Elle était ma confidente, je lui disais tout, comme à mon confesseur. Elle me dirigeait dans les voies de Dieu. Comme tout le monde la regrette ! Je ne suis pas seule à la pleurer ! »

Mais Jésus ne fut dépouillé que pour mieux subir la flagellation. C'est pourquoi Eulalie, sa servante, va s'armer de cuir et de fer, et se frapper sans relâche.

La plupart des instruments de pénitence dont se servit Mère Marie-Rose ont disparu. Elle dut les détruire elle-même à mesure qu'ils s'usaient. Après sa mort, on retrouva toutefois deux disciplines, un bracelet, une couronne. Exposés dans la « Salle des reliques » de la maison-mère d'Outremont, à côté des armes de mortification qu'adopta à son exemple Mère Agnès, ils donnent le frisson.

L'une des disciplines, toute en chaînettes de fer, compte six branches de treize à dix-neuf pouces.

Le bracelet, de six pouces de long sur trois de large, est muni de quarante-cinq crochets en fer, armés chacun d'une double pointe ; il permettait aux quatre-vingt-dix aiguillons de se fixer à la fois dans les chairs.

La couronne, de seize pouces de tour, est garnie de deux rangées de broquettes acérées.

A quelle époque ces outils de torture commencèrent-ils à entrer en action ? Il est difficile d'arrêter une date. Nous savons cependant que la pratique des macérations corporelles s'inaugura peu de temps après la première communion. Vers l'âge de dix-sept ans, Eulalie, pressée de questions par le médecin de Saint-Antoine, lui confessa « qu'elle prenait de fréquentes disciplines, que dans la saison rigoureuse elle se levait la nuit pour prier et qu'elle sortait de la maison pour marcher dans la neige... »

L'ardeur à se châtier s'accrut avec les années. A Belcœil, on peut l'affirmer, la victime volontaire portait ordinairement une large ceinture de crin. Aux jours de jeûne et durant tout le carême, des chaînes métalliques enroulées à la taille et aux quatre membres, remplaçaient le cilice. La discipline aux pointes saillantes déchirait fréquemment les membres et le sang ruisselait jusqu'au plancher. Avec soin, la pénitente en lavait toutes les traces. Une fois pourtant, elle en oublia quelques-unes, et M<sup>lle</sup> Dufresne, que leur intimité autorisait à pénétrer dans sa chambre, les aperçut. En cherchant avec soin, celle-ci découvrit au fond d'une habile cachette la discipline, mais tellement ensanglantée qu'elle n'osa y toucher. Eulalie fit promettre à sa compagne d'en garder le secret. Après la mort de Mère Marie-Rose seulement, Mère Agnès, se considérant comme déliée, révéla ce que nous venons de rapporter.

Comme elle en tremblait encore :

— Votre directeur vous imposait-il les mêmes mortifications ? lui demanda-t-on.

— Oh ! pour moi, c'était justice ! J'avais tant péché ! J'avais un caractère si difficile ! Mais elle, qui était si pure !...

Ainsi s'entraînaient, puis s'excusaient l'une l'autre, ces âmes de sacrifice.

Mieux encore, ce dépouillement des atours, ces flagellations sans merci, de même que la privation incessante dans la

nourriture et dans le confort, acheminaient Eulalie à l'abnégation intérieure, à l'humilité de plus en plus vraie, au goût insatiable de l' « *ama nesciri et pro nihilo reputari* : aimer à être méconnu et compté pour rien » de l'Imitation. Elle, qui « ressentait si vivement le plus léger froissement », en vint à regretter de n'en plus éprouver. Elle se désolait de n'avoir point savouré et prolongé toujours l'état de gêne où nous l'avons vue engagée vis-à-vis de son frère et Curé. Elle s'inquiétait maintenant des attentions qu'elle recevait de lui. La reconnaissance des visiteurs que charmaient ses modestes manières et sa charité, lui pesait tout autant. Elle s'en plaignait à M<sup>lle</sup> Dufresne :

— Que je suis loin de ressembler à Notre-Seigneur ! Voyez donc, chacun a l'air de m'admirer. M. le Curé trouve bon ce que je fais, mon père m'aime avec tendresse... Quelle ressemblance avec Notre-Seigneur qui était toujours en butte aux contradictions !

Vraiment cette fondatrice aura acquis le droit de léguer à la Famille dont elle dotera l'Église son vœu suprême :

— Je vous souhaite, mes Sœurs, l'esprit de sacrifice qui vous rendra heureuses partout où l'obéissance vous enverra : c'est l'esprit qui doit animer les humbles filles de Jésus et de Marie. Croyez bien que ce n'est qu'à cette marque que l'on vous reconnaîtra.

« Partout où l'obéissance vous enverra », dit-elle.

L'obéissance : nous voici de nouveau sur le terrain solide où s'exerce la jeune « Sainte » de Belœil. Elle sait que l'obéissance prime le sacrifice — *melior est obedientia quam victimæ* — ; qu'elle donne au sacrifice sa force divine ; qu'elle est le sacrifice initial, fondamental, parce qu'elle substitue la volonté de Dieu à la volonté humaine ; le sacrifice entier qui parfait notre ressemblance avec le Maître, obéissant jusqu'à la mort sur la Croix.

Eulalie s'inclinait donc devant ceux qui avaient le droit de la commander : devant son père vénéré, devant son frère, pasteur de la paroisse, devant le médecin appelé à la traiter, devant son confesseur.

Ce confesseur fut d'abord le curé de Saint-Hilaire, M. l'abbé Odelin. C'était un prêtre accompli, très versé dans les sciences philosophiques et théologiques, et un conseiller des plus éclairés. Eulalie traversait chaque semaine le Richelieu pour lui faire sa confession et recevoir sa direction. S'il ne fut pas question, au cours de leurs entretiens, de reprendre le chemin d'un couvent, la jeune fille manifesta du moins au père de son âme sa résolution de vivre en religieuse dans le monde.

Elle lui demanda un règlement qui s'emparerait de toutes les heures de ses journées et qui ordonnerait ses exercices et ses occupations pour la plus grande gloire de Dieu.

L'estime du curé de Saint-Hilaire pour celle qui le recevait souvent au presbytère de Belœil se manifesta un jour par un présent. M. Odelin lui envoya « un crucifix accompagné d'une pièce de vers à sa louange ». Eulalie baisa le crucifix, en remercia le donateur, mais elle ne lui cacha pas qu'elle avait brûlé les vers. M. Odelin, loin de se formaliser, l'en apprécia davantage. Il déclarait à des confrères : « Je ne connais pas de jugement plus droit et plus sain, ni personne qui soit plus capable de conduire les autres à la perfection. »

M. Odelin desservit Saint-Hilaire-de-Rouville près de dix années, à partir d'octobre 1831, et dirigea tout ce temps M<sup>lle</sup> Durocher. Le 9 juin 1841, il mourut en bénissant sa fille spirituelle. Elle achevait sa trentième année. Il l'avait conduite presque à l'extrémité du sinueux chenal qui l'acheminait vers le port de sa vocation...

Elle avait, sous sa vigilance, pratiqué les vertus évangéliques accessibles aux simples fidèles.

L'aube, lointaine encore mais plus distincte, de la vie religieuse, va poindre bientôt pour l'humble chrétienne, et sa barque, doublant enfin les derniers écueils, voguer droit au rivage.

Des religieux Oblats de Marie Immaculée en seront les pilotes, sous le signe de M<sup>gr</sup> Bourget.



## CHAPITRE VIII

### SOUS LE SIGNE DE M<sup>OR</sup> BOURGET

*« Le saint Évêque de Montréal ». — Son œuvre géniale. — Les congrégations qu'il fonda, restaura, anima. — Le « second Fondateur » des Oblats de Marie Immaculée. — Le « travail de restauration » auquel M<sup>OR</sup> Bourget conviait ces missionnaires. — M<sup>OR</sup> Bourget et M<sup>OR</sup> de Mazenod. — Ce que M<sup>OR</sup> Bourget et les Oblats apportaient à la Mère Marie-Rose et à son Institut.*

Cet évêque qui succomba dans sa quatre-vingt-cinquième année, au bout de quarante-huit ans d'épiscopat, et après avoir gouverné durant trente-six ans l'immense diocèse de Montréal, avait porté si profondément et si loin son action, tant dans l'ordre matériel que dans l'ordre moral, qu'il serait difficile de montrer, d'une extrémité à l'autre du Canada et même en plusieurs États de la République voisine, une œuvre de bien qui ne soit frappée à l'effigie de son âme.

M<sup>GR</sup> Bourget avait tout pour séduire les hommes, les convaincre, les entraîner, les organiser, les pousser dans les voies de la terre et du ciel.

Sourire de candeur et de paix, regard chaud et pénétrant des yeux bleus, figure hiératique nimbée jusqu'aux épaules d'une chevelure prématurément blanchie; gravité pontificale alternant avec l'affabilité paternelle selon les heures et les fonctions; esprit rapide, aux conceptions claires, vastes et justes; activité régée par le vœu prononcé de ne laisser oisive aucune parcelle du temps; cœur humble et tendre,

désintéressé, ignorant l'acception de personnes, interprétant en bien toute action du prochain; amour généreux pour le pauvre, le petit, l'abandonné; zèle à pourvoir à tout besoin, à se charger même de la besace des mendiants pour s'en aller dans les bourgades frapper à chaque porte en faveur des œuvres sans ressources; abnégation personnelle s'alliant à la frugalité monastique, entraînant le prélat à ne porter sur lui aucun argent et le réduisant à la fin de sa vie à « un bilan qui n'eût point permis de solder les frais de sa sépulture »; large hospitalité cependant, ouverte à tous les prêtres; au dehors, énergie d'un chef, rempart et champion de la vérité, qui, sa décision une fois arrêtée devant Dieu, ne reculait plus jamais, « restât-il seul contre tous »; surpassant enfin ces dons et les animant jusqu'à l'exaltation, piété spontanée, quotidiennement grossie aux eaux vives des pratiques chrétiennes et sacerdotales, depuis le chemin de croix d'avant l'aurore jusqu'à la visite au Saint-Sacrement sur le coup de minuit, — tel apparut l'Ange de prière, le Vincent de Paul de charité, l'Augustin de doctrine, l'Athanase de résolution, que le clergé et le peuple consultèrent comme l'oracle de leur temps et qu'une voix unanime surnomma *Le saint Évêque de Montréal*.

M. Colin, supérieur des Sulpiciens de Montréal, interprétera donc le sentiment universel lorsqu'en juillet 1885, sur le catafalque de M<sup>GR</sup> Bourget, il s'écriera :

Aucun pinceau ne pourrait rendre sous ses vraies couleurs cette étonnante physionomie, cet homme aux convictions profondes, d'une conscience intègre, d'une pureté de vue hors de discussion, d'une capacité d'action incroyable, d'un esprit d'entreprise ne connaissant de limites que dans son amour pour Dieu et pour son diocèse. Ame de feu dans une constitution faible et délicate, volonté infrangible unie à une inaltérable douceur, invincible énergie jointe à une bonté inépuisable, modestie surprenante et cependant courage ne comptant jamais avec les obstacles, tout cela n'est qu'un pâle rayon de cette grande figure historique, de ce prélat qui a exercé sur ses contemporains un ascendant, un prestige, dont on

n'a pas encore mesuré toute l'étendue, de cet Évêque qui fut, sans contredit, pour l'Église du Canada, l'homme le plus considérable et le plus prodigieux de son siècle.

Ce fut au tournant décisif de l'histoire du Canada que la Providence plaça Mgr Bourget.

Né à la Pointe-Lévis le 30 octobre 1799, instruit au petit séminaire de Québec, à peine eut-il commencé son grand séminaire que Mgr Plessis, titulaire de Québec et unique évêque de la Nouvelle-France, le céda comme « professeur régent » au célèbre séminaire de Nicolet. Mgr Lartigue, devenu en 1821 le premier titulaire de Montréal, se l'adjoignit comme secrétaire, l'ordonna prêtre et le prit sur-le-champ pour son confesseur et directeur de conscience; il l'obtint le 10 mars 1837 pour coadjuteur, le sacra le 24 juillet suivant et, le 19 avril 1840, lui transmit, en mourant, sa charge pastorale.

L'an 1840, qui vit introniser Mgr Bourget comme deuxième évêque de Montréal, inaugurerait, au lendemain des « Troubles de 1837 », sous le régime de l'*Union* du Bas-Canada et du Haut-Canada (territoires respectifs des actuelles provinces de Québec et d'Ontario), la période de laborieuse agglutination des forces nationales menant à la Confédération de 1867, encore en vigueur de nos jours.

L'œuvre géniale de Mgr Bourget, dans cette formation tumultueuse de son pays, aura été d'abattre les barrages dressés par l'enfer et par les hommes contre la justice et de faire cheminer les courants opposés ou divergents des races, des « confessions », de la politique même, dans le respect des droits de Dieu et de l'Église. Rien de ce qu'il inspira n'a avorté. Tout fut réalisé comme il l'avait prévu, comme il l'avait voulu. Témoin — pour n'en rapporter qu'un exemple entre bien d'autres — cette Université de Montréal à laquelle Rome et l'État décernaient en 1927 l'indépendance complète, et que Mgr Bourget avait établie « contre vents et marées »,

face à l'Université, sectaire alors, de McGill, comme succursale de l'Université Laval de Québec.

A ne considérer que les congrégations religieuses dévouées au pauvre, à l'orphelin, au vieillard, à l'infirme, à « la mère et à l'enfant du hasard », consacrées à l'instruction et à l'éducation de toutes les classes sociales, livrées au ministère de la prédication ou adonnées à la contemplation, et dont M<sup>GR</sup> Bourget fut le fondateur, le restaurateur ou l'animateur, — comme les Sœurs de la Providence, de Miséricorde, de Sainte-Anne, du Sacré-Cœur, de Sainte-Croix, du Bon-Pasteur, du Précieux-Sang, du Carmel, des Saints Noms de Jésus et de Marie (sans compter les Ursulines, la Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs Grises, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, établies de longue date); comme les Jésuites, les Clercs de Saint-Viateur, les Pères de Sainte-Croix, les Frères des Écoles Chrétiennes, les Frères de la Charité, les Oblats de Marie Immaculée —, le spectacle de leur prospérité ne proclame-t-il pas que M<sup>GR</sup> Bourget, plein de la vie de Dieu, a été et reste encore la vigne puissante dont les œuvres, comme des grappes à jamais gonflées, laissent couler sur le Canada la fécondité divine?

\*  
\* \*

De ces grappes entées sur le grand Évêque, le sujet de notre récit ne nous permet de considérer que les deux nommées : la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et la Société des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Des unes, M<sup>GR</sup> Bourget fut comme le premier père; des autres, il fut le promoteur dans l'étendue, au point que la gratitude des Oblats lui décerna le titre de *second Fondateur*.

\*  
\* \*

Le rôle des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée fut prépondérant dans la fondation même et dans la formation des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, et la

Mère Marie-Rose, la Fondatrice, leur livra complètement son âme. Il convient donc, si l'on veut savoir de quel esprit naîtraient bientôt les religieuses, d'apprendre quels étaient ces religieux, lorsque M<sup>gr</sup> Bourget alla, sur les bords de la Méditerranée, leur révéler leur vocation au Nouveau-Monde.

Les Oblats, arrivés en 1841, furent les premiers religieux prêtres à débarquer au Canada depuis la défaite de la France : le dernier Jésuite y était mort en 1800 et le dernier Récollet en 1813. Malgré la clause du traité de Paris (1763) en faveur du libre exercice de la religion catholique, l'Angleterre s'était évertuée à imposer partout la hiérarchie anglicane. Si les Sulpiciens, enracinés au sol même, étaient demeurés, les biens de toutes les autres corporations religieuses avaient été confisqués et leurs noviciats anéantis de par la tyrannie des lois. L'*Acte d'Union des deux Canadas*, promulgué le 23 juillet 1840, venait renforcer encore plusieurs de ces positions hostiles. Il établissait une *Chambre Haute* dont les membres seraient nommés à vie par le roi, et une *Chambre Élective* dont les députés seraient envoyés, à chiffre égal, par chacune des deux provinces. L'iniquité se consommait par là. Québec, province presque exclusivement catholique, se voyait systématiquement écartée de la *Chambre Haute* et se trouvait, dans la *Chambre Elective* aux prises avec un nombre égal de protestants élus par Ontario, deux fois moins peuplé que Québec même. Plus se développerait la catholicité de Québec, plus l'injuste disproportion s'accroîtrait aussi. De plus, la langue française allait être proscrite des actes officiels, et les circonscriptions électorales remaniées de façon à garantir aux Anglais protestants non plus la moitié, mais les deux tiers des sièges législatifs : 15000 protestants compteraient de la sorte autant de députés que 150 000 catholiques.

Mais une maille se trouva rompue à ce réseau constricteur lorsque, trop assurés d'étouffer la « Religion de Rome » par l'ensemble des tracasseries légales, les auteurs de l'*Acte*

*d'Union* renoncèrent à l'anglicanisme en tant qu'exclusive religion d'État, afin de convier à l'œuvre générale les sectes dissidentes. Par cette cassure, le catholicisme décida de passer. Puisque la loi accordait le même droit de cité à tous les groupes du protestantisme, ne devait-elle pas reconnaître à plus forte raison le catholicisme, supérieur à tous ces groupes ensemble par le nombre de ses adhérents ?

Resserrant leurs rangs, résume le Père Ortolan, O. M. I., dans son ouvrage *Cent ans d'Apostolat dans les deux Hémisphères*, les Franco-Canadiens se groupèrent autour de leurs pasteurs. Plus que jamais, la paroisse fut pour eux, non seulement le foyer de la vie chrétienne, mais aussi la citadelle imprenable de leur nationalité. Elle opposa une digue infranchissable au flot envahisseur de l'assimilation. Là se conservèrent leurs traditions séculaires, leurs aspirations, leurs énergies, leur idiome auquel ils ne voulurent jamais renoncer.

Parmi les leurs, ils trouvèrent des chefs intelligents et pleins d'initiative, capables de tirer très habilement parti de toutes les ressources, si minimes fussent-elles, de la nouvelle Constitution, conçue cependant pour les annihiler.

Dix ans ne s'écouleraient pas avant le rétablissement de la langue française dans les documents officiels. En même temps, les Franco-Canadiens obtiendraient dans la direction des affaires publiques une influence avec laquelle, dorénavant, on aurait à compter. Puis ils entreraient, eux aussi, dans la Chambre Haute, à laquelle le principe électif serait appliqué : modification importante, aux conséquences incalculables.

Ce peuple, que les conquérants avaient espéré tenir en perpétuelle tutelle, arriverait ainsi à la complète émancipation.

A ce travail de restauration nationale le clergé prendrait une large part, et serait efficacement secondé par les religieux qu'il appellerait à son aide.

Les religieux Oblats de Marie seconderont, en effet, le « travail de restauration », mais en ne prêchant que l'Évangile, selon la prescription de leur Règle et sous l'égide des évêques. Telle sera leur manière de collaborer à la prospérité nationale du Canada, si bien que quatre-vingt-cinq ans après leur arrivée en ce pays, lorsque le Canada prendra

l'initiative de célébrer, en des fêtes retentissantes, le centenaire de l'approbation de leurs Constitutions (1826-1926), aucun témoignage ne leur sera plus précieux que celui de Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, s'écriant à l'église du Sacré-Cœur d'Ottawa, capitale du Dominion, en présence de Son Excellence M<sup>gr</sup> di Maria, représentant du Pape : « Nous vous sommes reconnaissants de n'avoir voulu être chez nous au service d'aucune puissance politique, d'aucune hégémonie intellectuelle étrangère, mais uniquement au service de l'Église et de la population qui vous avait appelés. »

\*  
\* \* \*

Cette population, en 1840, comprenait des Blancs et des Indiens, séparés les uns des autres par des cloisons étanches. M<sup>gr</sup> Bourget voulait pareillement le salut de tous, mais son clergé séculier, modèle de science, de vertu et de zèle, n'était qu'en petit nombre. L'Évêque décida d'aller demander à l'ancienne Mère-Patrie des religieux qui l'aideraient à multiplier, parmi les fidèles de son diocèse, de fortes paroisses et qui prêcheraient partout des missions et des retraites paroissiales. Ces missionnaires commenceraient aussi, au fond des bois, l'évangélisation des tribus indiennes qu'ils poursuivraient plus tard jusqu'aux glaces polaires.

C'est pourquoi, son siège épiscopal à peine installé, M<sup>gr</sup> Bourget fit voile vers la France.

Le dimanche de la Sainte Trinité 1841, il officiait à Notre-Dame-des-Victoires de Paris et demandait à la Reine des Apôtres de lui indiquer les premiers ouvriers destinés à son Église lointaine.

Puis, pendant des semaines, il alla frapper à des portes d'évêchés et de monastères. Toutes, avec regret, se refermèrent devant sa prière.

Attristé, il se dirigeait vers Rome. A Marseille, un contretemps le retient : il lui faut attendre plusieurs jours le navire du voyage.

Mais qu'apprend-il alors? Qu'il existe une jeune Congrégation fondée par l'Évêque de Marseille, que sa devise est d'évangéliser les pauvres et qu'elle a déjà rempli de prédications et de conversions la Provence, la Suisse, la Corse, le Dauphiné. Mais elle débute, lui dit-on, ses membres sont en petit nombre, bien qu'elle ait été approuvée en 1826 *proprio motu* par Léon XII et qu'elle ait reçu de lui le nom d'Oblats de Marie Immaculée. Vivra-t-elle même, malgré son recrutement régional; ne mourra-t-elle pas avec son Fondateur que certaines puissances jugent trop ultramontain, trop fervent dans son culte envers le Chef de l'Église? En attendant, elle vit dans sa sincérité religieuse et elle ne songe qu'à évangéliser campagnes et cités...

Voilà la sainte convoitise de M<sup>GR</sup> Bourget allumée. Il demande à être présenté à M<sup>GR</sup> de Mazenod, le fondateur. Les saints se reconnaissent dans la foule des hommes comme les aigles dans l'espace. Du premier regard, les âmes des deux évêques se pénètrent et se comprennent. Ils se trouvent semblables l'un à l'autre : même intégrité dans la vérité et même courage à la défendre des souffles délétères du temps : voltairianisme, gallicanisme, jansénisme, libéralisme de 1830; même dévotion au Pape — cette « vision sensible de la vérité », comme l'appelle le Cardinal Lépicier—, qu'au prix de difficiles voyages, M<sup>SR</sup> Bourget viendra vénérer huit fois, et que, de son côté, M<sup>GR</sup> de Mazenod vengera contre l'attaque de rois, de princes, de pasteurs attardés aux allégeances séculières; même culte des rites romains et des saintes reliques; même sens de la doctrine pratique, ne ballottant jamais du rigorisme au laxisme, mais formant les clercs de Marseille et de Montréal selon saint Alphonse de Liguori, parce que le Pape proclamait « que ce Docteur pouvait être suivi en sécurité entière dans l'enseignement de la morale »; même majesté pontificale à leur front et même effusion de leur cœur dans l'administration de l'ordre et de la confirmation; même piété eucharistique;

même tendresse envers Marie aux pieds de laquelle, sous les vocables de Notre-Dame de Bonsecours ou de Notre-Dame des Sept-Douleurs, M<sup>gr</sup> Bourget déposera, l'un après l'autre, les 350 mandements de sa carrière, et que les deux évêques, se retrouvant à Rome en 1854, déclareront, avec Pie IX, Immaculée dans sa Conception.

Ce fut au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, qui domine les flots méditerranéens et dont les Oblats de Marie Immaculée étaient alors les chapelains, que M<sup>gr</sup> Bourget monta pour présenter sa requête à M<sup>gr</sup> de Mazenod. Il plaida longuement. Il dépeignit, au cours d'entretiens répétés, le sort des « pauvres » du Canada qui réclamaient des missionnaires. M<sup>gr</sup> Bourget s'était aperçu que M<sup>sr</sup> de Mazenod s'attendrissait chaque fois que revenait l'image de cette pauvreté, de l'indigence des âmes. A plaisir, il insistait.

M<sup>sr</sup> de Mazenod, supérieur général, pria; puis il interrogea ses assistants. La question était grave. Les missionnaires se trouvaient en nombre trop restreint déjà pour les œuvres de France, et les missions lointaines, chez les sauvages surtout, n'avaient pas été prévues aux articles de la Règle. Les membres de la Société devaient avant tout être consultés. Quelle serait leur réponse? M<sup>sr</sup> Bourget partit pour Rome, plein de confiance, tandis que M<sup>sr</sup> de Mazenod écrivait à chacun de ses fils.

Une réplique, un assaut, accourut de toutes parts. Toutes les voix, depuis la plus éteinte jusqu'à la plus fraîche, s'écriaient : « *Ecce ego, mitte me! Me voici, envoyez-moi!...* L'évangélisation des âmes les plus abandonnées, mais c'est là notre raison d'être et notre ardente ambition... A des milliers de lieues, il y a des peuplades qui n'ont pas encore entendu la Bonne Nouvelle, et l'on nous demande qui doit aller à ces déshérités? Mais c'est nous! c'est nous! *Evangelizare pauperibus misit me.* Telle est notre devise, telle est notre vocation! »

« Ces lettres, notait M<sup>sr</sup> de Mazenod, dans son *Journal*,

au 24 juillet, il faudrait les enregistrer toutes, tant elles sont édifiantes... On y verrait les sentiments qui animent notre Congrégation et le dévouement de ceux qui la composent! L'esprit de Dieu remplit leur cœur. Le zèle pour le salut du prochain et l'attachement à l'Église sont en eux l'apanage commun. »

Dix ans après le départ de 1841 pour les missions étrangères, le vénéré Fondateur écrivait : « Quels sujets la Providence nous envoie depuis que M<sup>sr</sup> Bourget est venu me demander les premiers! Ils affluent à notre noviciat et ils sont plus admirables les uns que les autres. On ne peut imposer un plus dur sacrifice à ceux qui restent en France que de les y retenir! Tous, de grand cœur, traverseraient les mers et iraient jusqu'au bout du monde, afin de procurer plus abondamment le salut des âmes et la gloire de Dieu! »

A cette date, l'Asie et l'Afrique, stimulées par l'exemple du Canada, avaient réclamé et reçu des Oblats, et Dieu, qui rend au centuple, avait multiplié les volontaires... Et cette prospérité n'a fait que progresser depuis. Près de 4000 ouvriers, évêques, prêtres et frères coadjuteurs, distribués en 32 provinces ou vicariats, couvrent actuellement les cinq parties du Globe. A lui seul, le Canada de M<sup>sr</sup> Bourget a donné naissance à 1009 de ces religieux, de 1841 à ce jour.

A leur centenaire de 1926, les orateurs les plus autorisés du Canada, comme M. Édouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, l'Honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, S. Ém. le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec, ont loué les Oblats « civilisateurs », « éducateurs de la jeunesse », propagateurs de la « doctrine thomiste intégrale »; ils les ont montrés aussi sur tous les champs de l'activité apostolique, depuis l'Université d'Ottawa jusqu'à l'iglou de l'Esquimau nomade, en passant par les « camps volants des bûcherons » et par toutes les populations blanches ou indiennes du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord. Nous ne transcrivons ici que les derniers mots de

M<sup>sr</sup> Desranleau, de Saint-Hyacinthe, parce qu'ils nous servent à former le nœud de notre sujet.

Le prélat, après avoir dépeint spécialement les missionnaires au labeur des retraites paroissiales dans l'Est canadien, dans les « townships » dépourvus de prêtres, aux États-Unis peuplés de Canadiens, et avoir proclamé qu'ils ont partout « introduit la miséricorde et le bon sens au confessionnal et dans la chaire », en « ne cherchant que Dieu, sa vérité, sa loi » et n'écoutant « d'autre mot d'ordre que celui des évêques et du pape », continue en ces termes :

C'est toujours le même esprit qui vous anime, ô missionnaires... Aussi l'Église canadienne vous remercie-t-elle... Depuis quatre-vingt-cinq ans, vous accomplissez chez elle un gigantesque travail de conversion et de régénération spirituelle... Dès votre arrivée chez nous, notre vie religieuse s'est transformée : elle est passée d'une demi-léthargie qui la menaçait de mort, à une vigueur surnaturelle qui nous permet aujourd'hui d'espérer des progrès merveilleux. Si nous connaissons un peu notre histoire religieuse, nous garderons une reconnaissance éternelle au *saint* M<sup>sr</sup> Bourget d'avoir découvert le mal qui minait notre peuple catholique vers 1840 et d'y avoir apporté le remède efficace, en appelant à notre secours les fils de M<sup>sr</sup> de Mazenod...

Cet *esprit* d'apostolat que les hautes voix du Canada veulent bien reconnaître aujourd'hui encore chez les Oblats de Marie Immaculée, et la *sainteté* qu'elles acclament en M<sup>sr</sup> Bourget, nous les connaissons maintenant, et, sans que nous ayons explicitement nommé Mère Marie-Rose en ce chapitre, nous avons, à chaque ligne, éclairé l'histoire de son âme.

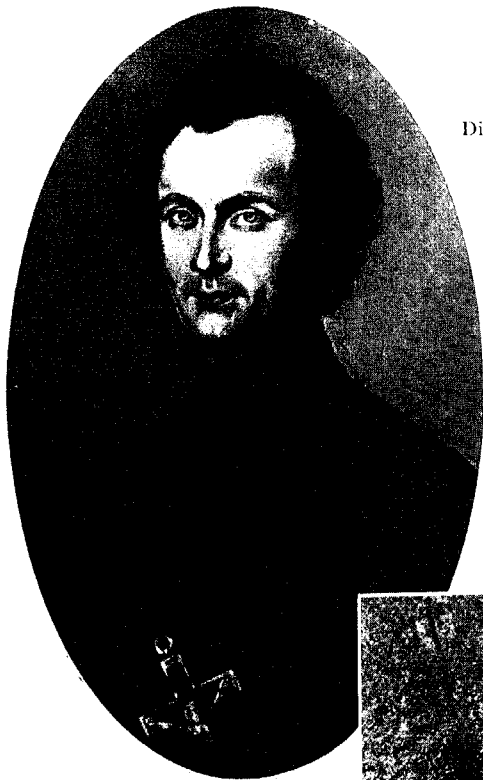
Sainteté de l'Évêque de Montréal, persévérant effort des religieux qu'il va donner pour guides à la Fondatrice, telles seront, avec les vertus éminentes de celle-ci, les origines véritables de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.



Mgr IGNACE BOURGET.  
« Le saint Évêque de Montréal ».  
(Chap. VIII).



Mgr FRANÇOIS ALLARD, O. M. I.,  
Archevêque de Taron.  
Maître du noviciat de Mère  
Marie-Rose (p. 146).



LE PÈRE PIERRE TELMON,  
O. M. I.  
Directeur d'Eulalie Durocher  
(p. 99).



« Québec reconnaissante  
éleva au PÈRE DUROCHER, O. M. I.,  
une statue de bronze » (p. 28).

## CHAPITRE IX

### L'ENFANT DE MARIE

*L'arrivée chez M<sup>or</sup> Bourget. — La vocation de deux futurs bienfaiteurs des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. — La rencontre du Père Telmon et de M<sup>lle</sup> Durocher, le 8 décembre 1841. — Que fut le Père Telmon? — Pourquoi les premiers Oblats vinrent-ils à Saint-Hilaire? — Le Père Telmon au presbytère de Belœil. — M<sup>lle</sup> Durocher prononce les vœux privés de religion. — Témoignage du Père Telmon. — « Le troisième missionnaire ». — Congrégation des Enfants de Marie pour les jeunes filles, au Canada. — La présidence de M<sup>lle</sup> Durocher.*

Partis de Marseille le 29 septembre 1841, transportés par diligences et tronçons de voies ferrées à travers la France; puis, par de lents bateaux, du Havre à New-York et de New-York à Saint-Jean d'Iberville; forcés, enfin, de marcher par des chemins raboteux et glacés, leur charrette s'étant brisée aux premiers cahots, depuis Saint-Jean jusqu'à Montréal; grelottants sous leurs habits de Provence, les premiers Oblats frappèrent, l'après-midi du 2 décembre, à la porte de M<sup>or</sup> Bourget, au terme de soixante-quatre jours de voyage. La neige en tempête s'engouffra avec eux dans le pauvre palais. Mais déjà les missionnaires français se réchauffaient dans les bras de l'Évêque canadien et sentaient fondre leur fatigue sur son cœur paternel.

Ces pionniers étaient les Pères Jean-Baptiste Honorat (supérieur), Pierre Telmon, Lucien Lagier, Jean-Marie Baudrand et les Frères coadjuteurs Louis Roux et Basile Fastray.

Leur première semaine n'était pas écoulée qu'ils s'étaient

attaché trois grandes âmes : le Père Damase Dandurand, l'abbé Alexandre Taché — appelés l'un et l'autre à seconder puissamment l'avance des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie —, et aussi M<sup>lle</sup> Eulalie Durocher.

Avant la soirée du 2 décembre même, la vocation du Père Dandurand se déclara. Et combien simplement! M<sup>gr</sup> Bourget poussa le jeune prêtre, qui était son secrétaire, vers les nouveaux venus en disant :

— Il vous faut des novices, mes Révérends Pères, pour augmenter votre nombre et faire, sur la terre canadienne, tout le bien que j'attends de vous; je veux vous en donner un tout de suite. Le voici. C'est M. Dandurand, qui n'y a peut-être pas songé lui-même; mais Dieu y a pensé pour lui.

— Et voilà comment, nous répétait à nous-même le Père Dandurand, que nous rencontrâmes, au début de sa cent-deuxième année, à notre juniorat de Saint-Boniface du Manitoba où il travaillait encore, voilà comment je pris, le soir du 2 décembre 1841, l'habit religieux dans lequel ce sera mon bonheur d'être enseveli bientôt... L'appel de mon évêque ne pouvait être que celui du bon Dieu, n'est-ce pas?

Le lendemain, 3 décembre, comme les élèves du grand séminaire se rendaient à la cathédrale pour célébrer la fête de saint François-Xavier, l'un d'eux, l'abbé Taché, petit-fils de la Vérendrye, le découvreur du Nord-Ouest, et parent du Seigneur de Rouville, vit à son tour briller « le crucifix des missionnaires et rayonner leur bonne figure ». Il en fut subjugué. Il allait, successeur de M<sup>gr</sup> Provencher, devenir le premier archevêque de Saint-Boniface et être proclamé le père des autres diocèses et vicariats apostoliques que nous connaissons : Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Prince-Albert, Gravelbourg, dans la vieille prairie sauvage des buffalos; et Grouard, Mackenzie, Keewatin, Yukon, Baie d'Hudson, qui se partagent la forêt, la *Terre stérile* et les glaces éternelles.

\*  
\*  
\*

Ce fut le 8 décembre 1841, en la fête de l'Immaculée-Conception, que M<sup>lle</sup> Durocher aperçut pour la première fois le Père Telmon. Il officiait à l'église de Saint-Hilaire-de-Rouville. L'âme de la Fondatrice se lia à celle du religieux missionnaire pendant le sermon qu'il prononça à la gloire de la Vierge Immaculée.

Le Père Pierre Telmon vécut de 1807 à 1878. Ce fut un lanceur d'hommes et d'institutions. Sa taille élevée, sa physionomie sereine, son regard loyal, ses manières prévenantes, sa piété joyeuse, sa science presque universelle, sa phrase claire et chaude, son éloquence fougueuse et mesurée, en faisaient un apôtre complet. C'est pourquoi Mgr de Mazenod, dont la « méthode » fut toujours d'envoyer ses meilleurs ouvriers aux missions à organiser, l'avait inscrit pour la première caravane du Nouveau-Monde. Le Fondateur, encore simple prêtre, avait discerné le jeune Telmon pendant une mission qu'il prêchait à Barcelonnette. Pierre avait quinze ans alors, et ses études classiques étaient finies depuis un an. La précocité de ses talents et de sa piété l'avait fait admettre aussi, dès l'âge de neuf ans, à la première communion, à l'encontre du jansénisme qui enténébrait cette région des Basses-Alpes, si bien qu'en souvenir de ce privilège, tout Barcelonnette lui conservait encore le surnom de « Petit Ange ». Emmené au noviciat par le Père de Mazenod, il parvint, en 1830, à l'ordination sacerdotale. De 1830 à 1841, le Père Telmon « missionnera » à Notre-Dame du Laus et à Marseille, et il occupera ensuite diverses chaires aux grands séminaires de Marseille et d'Ajaccio. En l'adjoignant, pour la difficile fondation d'Ajaccio, au Père Guibert (futur cardinal-archevêque de Paris) et au Père Albini (thaumaturge de la Corse, dont la cause de béatification est maintenant introduite à Rome), Mgr de Mazenod avait qualifié en ces termes le Père Telmon : « Homme de talent, très

habile dans l'interprétation de l'Écriture Sainte, il est très versé, en outre, dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique, du dogme et des cérémonies liturgiques. »

Le Père Telmon passera et repassera les océans; il sera l'architecte et le constructeur principal de la cathédrale de Bytown — Ottawa; il inaugurerà les pénibles et tant fructueuses *missions des chantiers* au Canada; il ébauchera un grand séminaire à Pittsburg; à la demande de M<sup>gr</sup> Odin, évêque de Galveston, il partira, en 1849, pour les « ranchos » du Texas et du Mexique avec les Pères Gaudet et Soulerin; il transformera la région de Brownsville où « le dieu dollar était au service du libertinage »; il regagnera la France, épuisé dans ses forces, non dans son zèle, et jusqu'au jour de sa mort il évangélisera sans cesse. Mais nous pouvons écrire ici, en vérité, que la grande œuvre de sa carrière et la plus féconde aura été de révéler la Mère Marie-Rose à elle-même et de l'avoir conduite au seuil de l'édifice que Dieu lui demandait de construire au Canada: la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

\*  
\* \*

Pourquoi, en effet, les Oblats de Marie Immaculée furent-ils envoyés, dès l'abord, à cet humble village de l'immense diocèse de Montréal? De plus pressants besoins eussent, semble-t-il, réclamé les prémices de leur dévouement. La suite des événements expliquera les desseins de Dieu.

Il y avait, au proche voisinage de Saint-Hilaire, à Belœil, une âme à discerner, à éclairer, à soutenir, à diriger, une fondatrice à susciter. Les Oblats restèrent à Saint-Hilaire les deux années qu'il fallait encore pour préparer cette âme, cette fondatrice. Appelés à s'installer ensuite à Longueuil, Eulalie Durocher les y rejoindra, et c'est de leur ministère qu'elle recevra, jusqu'à ses derniers jours, la vie spirituelle.

L'intention de M<sup>gr</sup> Bourget était simplement, en décembre 1841, de procurer à ses missionnaires un « pied-à-terre

d'attente ». Ils desserviraient la paroisse de Saint-Hilaire qui n'avait plus de curé, et cette résidence serait la base d'où s'élanceraient leurs premières missions paroissiales.

Le premier Oblat, curé en titre, fut le Père Telmon. Toute la communauté oblate, y compris le noviciat, logea en son presbytère, depuis le 13 décembre 1841 jusqu'au 30 juillet 1842. De cette dernière date au 25 mai 1843, il n'y resta plus que le Père Lagier, lequel continua d'ailleurs, auprès de M<sup>lle</sup> Durocher, le rôle paternellement éducateur du Père Telmon.

Entre la mort de M. Odelin et l'arrivée des Oblats, c'était M. Théophile Durocher, curé de Belœil, qui avait desservi Saint-Hilaire. Mais il n'y paraissait que le temps strictement requis par les cérémonies du culte divin. Durant ces six mois, l'église s'était délabrée et la maison curiale avait dégénéré en taudis de misère.

M<sup>lle</sup> Durocher saisit l'occasion de remettre église et presbytère, en état de recevoir les nouveaux envoyés de Dieu. Apprenant que la paroisse allait reprendre sa vie normale, elle choisit des ouvrières parmi ses compagnes, et, avec le concours de la châtelaine de Rouville, l'on fit rapidement bonne besogne.

Mais lorsque le Père Telmon arriva, le matin du 8 décembre, Eulalie n'avait encore rétabli que la beauté de l'autel. Aussi, fut-elle heureuse de communiquer au missionnaire l'invitation à venir, de l'autre côté du Richelieu, partager quelques jours la table et le toit de son frère, M. le Curé de Belœil.

Le Père Telmon se trouva de la sorte à même de remarquer davantage celle qui allait remettre entre ses mains sacerdotales le soin de sa destinée et l'avenir de son œuvre.

La surnaturelle élévation de la servante de Dieu édifia sans tarder le prêtre exercé à la conduite des âmes. Il la reconnut si apte aux saintes pratiques qu'il lui proposa tout

de suite de se fixer dans l'état des prédestinés à la perfection, en prononçant les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Eulalie répondit avec bonheur. Il ne lui en coûtait pas de s'imposer l'austère obligation d'observer les conseils évangéliques qu'elle suivait depuis longtemps. Cet engagement sacré accrut ses énergies. C'était le coup de vent du ciel qui « déployait ses ailes toutes grandes et accélérail l'ascension de son âme ». Le détachement d'elle-même et l'attachement à Dieu lui devinrent plus faciles. En peu de temps elle vivait beaucoup, et comme si l'intuition lui était venue de la brièveté de sa course, elle se hâtait d'atteindre le but de la vie chrétienne. Le Père Telmon, se rappelant, vingt-cinq ans après, les élans de sa fille spirituelle lorsque la grâce de prononcer ses vœux privés lui fut accordée, écrivait : « J'ai conservé la plus haute idée de M<sup>lle</sup> Durocher. J'ai tout lieu de croire qu'elle n'a pas connu le mal... La pureté de son âme se reflétait sur son visage toujours calme et gai. Elle avait la candeur d'un enfant et une fermeté étonnante de caractère... Pendant le temps assez long que je demeurai au presbytère de Belœil, je n'ai pas aperçu en elle un seul mouvement d'impatience, un seul instant de mauvaise humeur. Elle était très respectueuse et très obéissante envers son père et son frère, toujours occupée et toujours prête à rendre service, pleine de charité, pieuse et fervente comme une religieuse, très adonnée à la prière, très mortifiée sans laisser rien paraître d'austère, pleine de foi et d'un tendre amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'elle recevait fréquemment. J'espère qu'elle prie pour moi auprès de Jésus et de Marie qu'elle a tant aimés. »

M<sup>lle</sup> Dufresne, devenue Mère Agnès, disait aussi, après la mort de la Fondatrice : « Elle avait fait les trois vœux dans le monde et elle les observa à la perfection, à tel point qu'elle ne demandait jamais rien et n'acceptait de ses parents que le strict nécessaire. »

Trop unie à M<sup>lle</sup> Durocher pour s'en séparer sur un idéal qui « brillait à leurs yeux comme le phare de leur existence », et dirigée pareillement par le Père Telmon, l'on avait toujours pensé que les mêmes engagements volontaires avaient lié M<sup>lle</sup> Dufresne, bien qu'elle ne l'eût jamais révélé et qu'elle se fût contentée de répondre aux questions sur cet objet : « Nous ne parlons pas de moi, mais de notre chère Fondatrice. » Une lettre du Père Telmon, datée du 11 mars 1843, et récemment retrouvée, nous a permis de faire sur ce point la pleine lumière.

Le directeur d'Eulalie et de sa compagne écrivait à M<sup>sr</sup> de Mazenod : « Ce sont deux demoiselles de talent et de rare vertu, qui désirent se sanctifier par l'humilité, l'obéissance et la pauvreté. Elles sont assez avancées pour avoir fait les trois vœux perpétuels avec celui de progresser tous les jours dans la perfection. »

\*  
\* \*

Si le Père Telmon avait discerné en Eulalie Durocher la vocation à la vie religieuse, il la savait également animée du zèle apostolique, et il pressentait que Dieu l'appelait à entraîner des légions d'âmes pures et dévouées vers Jésus et Marie. Le prestige qu'elle possédait sur ses compagnes ne montrait-il pas qu'elle était de la lignée des fondatrices ?

Tant pour exercer dans ce rôle sa fille spirituelle que pour sanctifier davantage la jeunesse de la région, le Père demanda à Eulalie de l'aider à établir à Belœil une association dont les Oblats de Marie Immaculée étaient les apôtres en France, mais que le Canada ne connaissait point encore sous cette forme : la congrégation des Enfants de Marie pour les jeunes filles, dans les paroisses.

Cette congrégation de la Sainte Vierge, préparée de longue main, fut établie publiquement pendant la grande mission du carême 1842 que prêchèrent, à Belœil, les Pères Lagier et Telmon.

De cette retraite qui rénova la paroisse de Belœil et les lointains hameaux accourus, le Père Telmon aimait à redire : « Eulalie fut le troisième missionnaire. »

Elle avait, en effet, en compagnie de jeunes prosélytes, « zélatrices » de la nouvelle Société, annoncé, de maison en maison, la grâce qu'apportaient les prédicateurs, et leurs mains agiles avaient confectionné aux offices du sanctuaire un décor de splendeur.

L'institution de la première Congrégation de la Sainte-Vierge devait rester le souvenir le plus vivant et le plus actif de cette mission de Belœil.

Les nombreuses traverses dressées devant les congréganistes tombèrent une à une. Le rire moqueur de certains se changea en admiration, et l'opposition la plus redoutable, celle de M. le Curé, posa les armes. « Cela ne saurait tenir, avait-il déclaré d'abord. Nous n'assisterons qu'à un feu de paille. Comment nos jeunes filles tireront-elles profit de cette nouveauté? N'en deviendront-elles pas plus orgueilleuses? N'abuseront-elles pas aussi de tant de grâces qu'on leur propose? » Le bon prêtre désavoua enfin ses craintes et remercia le Père Telmon, lorsqu'il vit les demoiselles groupées par sa sœur la suivre fidèlement dans la piété, le renoncement, la charité, et qu'il sentit sa paroisse se bonifier tout entière à leur exemple.

Le 26 mai 1842, le Père Telmon revint à Belœil afin de présider à l'érection canonique de la Congrégation qu'un sévère recrutement et un exercice persévérant avaient préparée.

Aujourd'hui, jeudi de la Fête-Dieu, copions-nous dans l'acte officiel, a été constituée définitivement notre Congrégation par le R. P. Telmon, O. M. I., qui en avait présidé la première réunion en janvier dernier. Le Révérend Père est venu célébrer la sainte messe à l'autel de la Congrégation et a donné la sainte communion aux congréganistes, vêtues du costume blanc pour la première fois. Après les vêpres et le chant des litanies de la Sainte Vierge, le Révérend Père nous a prêché une instruction sur le mérite et les

récompenses de l'innocence, afin de nous porter à faire avec plus de générosité et de piété les promesses contenues dans l'acte de consécration. La supérieure a lu ensuite l'acte de consécration au nom de toutes les autres, qui avaient en mains des cierges allumés et qui se sont unies intérieurement à ce qu'elle disait.

Cette *supérieure*, comme dit l'acte, cette présidente, élue à l'unanimité, était M<sup>lle</sup> Durocher.

Jusqu'ici sa sainteté ne s'était imposée que par son exemple. Maintenant va commencer à s'accomplir, malgré la révolte de son humilité, la prédiction contenue dans le jugement que portait M. Odelin et que confirma bientôt le Père Telmon : « Je ne connais pas de personne qui soit plus capable de conduire les autres à la perfection. »

« Supérieure », présidente, elle va, jusqu'à son dernier jour à Belœil, pendant un an et cinq mois, pousser sans répit, vers cette perfection chrétienne, sa chère Congrégation de la Sainte Vierge et l'entraîner à tous les dévouements apostoliques. Quelle fructueuse initiation au gouvernement des âmes, quel prélude à sa grande fondation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, quel noviciat du commandement pour celle que Dieu destine à porter aux sommets de la perfection religieuse tant de milliers de vierges !

Un témoin, M. Archambault, rapportait dans sa vieillesse :

J'ai encore présents à l'esprit les fruits de salut produits au sein de cette association. Bon nombre de jeunes personnes s'éloignèrent des amusements et des dangers du monde. Sous l'influence d'une direction éclairée, elles contractèrent la ferme et constante habitude des vertus chrétiennes, dont elles donnèrent l'exemple au sein de leur famille et dans lesquelles plusieurs d'entre elles puisèrent le germe de leur vocation. Tous les ans, il y avait une retraite à laquelle assistaient, avec les Enfants de Marie, quelques dames vertueuses, amies de M<sup>lle</sup> Durocher. Parmi ces dames se trouvait M<sup>me</sup> Galipeau, qui fut la première supérieure générale de la Maternité de Montréal. M<sup>lle</sup> Durocher étant la grande organisatrice de ces réunions, je ne la crois pas étrangère à l'œuvre de sublime dévouement de sa vertueuse amie.

Une congréganiste, devenue la Sœur Marie de la Miséricorde, écrit de son côté :

J'ai eu le bonheur d'être Enfant de Marie pendant qu'elle était présidente, c'est-à-dire de janvier 1842 à octobre 1843, date où elle nous quitta pour entrer en religion. Il me semble encore la voir s'avancant dans la salle de nos réunions. La gravité, le recueillement, je ne sais quoi d'imposant, paraissaient tellement dans son maintien que nous pouvions dire, comme autrefois les compagnons de saint Bernardin de Sienne : « Soyons sur nos gardes, voici notre digne supérieure ! »

Elle avait la vénération de toutes. Aussi la Congrégation fit-elle des progrès rapides sous sa direction. Elle était si ferme dans l'observation des réglemens que, en peu de temps, les parures qui sentaient la vanité cessèrent de paraître : la modestie, la simplicité devinrent nos seuls ornemens. Un jour, l'une de nous — une future religieuse aussi — avait, dans un moment d'oubli, jeté son fichu sur ses épaules, de sorte que la gorge se trouvait un peu à découvert. L'assemblée était au complet. Aussitôt notre digne présidente perça la foule, se dirige vers la délinquante et lui présente une épingle :

— Prenez cette épingle, dit-elle, c'est l'épingle de la Sainte Vierge, et attachez votre mouchoir.

Dans ses conversations, elle glissait à propos et d'un air aimable quelques mots de piété. Elle enseignait les moyens de pratiquer la vertu, en nous dévoilant les petits secrets et les petits procédés inventés par les saints. Surtout elle nous exhortait à nous approcher souvent des sacrements.

Le costume était de rigueur aux fêtes de la Congrégation. Elle y veillait de près. Elle veillait également à ce que, dans les processions, nous fussions toutes voilées, voulant qu'en tout et partout les Enfants de Marie se montrassent des modèles.

Soucieuse d'élever notre âme par les grands moyens, notre présidente nous enseignait la méthode d'oraison, déterminait les points à méditer et faisait elle-même à haute voix le saint exercice. Elle présidait avec une grande onction l'office de la Sainte Vierge qu'un groupe considérable de notre association s'était engagé à réciter.

Ses lectures et ses exhortations équivalaient pour toutes à de belles instructions. Je me rappelle que, après une de ces lectures, je me suis sentie fortement pressée d'offrir à Dieu quelques petits sacrifices.

De plus, elle n'avait ni faiblesse, ni respect humain. Elle avertis-

sait et reprenait la plus haute en dignité comme la dernière des congréganistes, et nous étions persuadées que, s'il n'y avait pas d'amendement, la coupable serait expulsée. Elle était l'âme de toutes nos bonnes actions. Son départ laissa un grand vide, le deuil fut général dans la paroisse...

M<sup>se</sup> Bourget, mis au courant de cette heureuse action et reconnaissant ses fruits, déclara plus tard :

« Ceux qui connaissent les difficultés qu'éprouvent, à leur début, les congrégations de la Sainte Vierge, comprendront quelle dut être la sagesse de M<sup>lle</sup> Durocher, dans la direction de celle qui lui fut confiée. Dieu, en lui donnant les qualités nécessaires pour faire fleurir cette belle association de jeunes filles, la préparait à la fondation et au gouvernement de la Communauté dont elle devait doter l'Église. »



## CHAPITRE X

« VOICI LA SERVANTE DU SEIGNEUR »

*L'acceptation de M<sup>lle</sup> Durocher. — La grande pitié de l'instruction et de l'éducation. — Les attaques et la défense. — Le salut par le clergé canadien. — La clameur de l'Évêque. — L'humilité d'une fondatrice. — Le rêve du P. Telmon. — Approbation de M<sup>or</sup> Bourget. — Le choix de Longueuil. — L'attente d'un « essaim » de Marseille.*

Si bienfaisante était l'action de « l'Ange du presbytère » et de la « Sainte » de Belœil sur les fidèles d'alentour, et si rapide fut l'essor imprimé par la Présidente à sa congrégation de la Sainte Vierge, que le Père Telmon ne tarda pas à découvrir à M<sup>lle</sup> Durocher le champ d'apostolat que la Providence lui réservait. Il lui annonça qu'elle devait accepter d'être la mère d'une famille plus étendue que celle de Belœil et devenir l'institutrice et l'éducatrice d'autres jeunes Canadiennes, privées de maîtresses catholiques et convoitées par le monde et ses erreurs.

A cette révélation de son directeur, Eulalie répondit avec la simplicité de Marie : « Voici la servante du Seigneur. »

Intelligente et avertie, elle gémissait elle-même depuis longtemps sur la grande pitié de l'instruction et de l'éducation à son époque.

Cette détresse de l'école ne venait point, certes, de l'insouciance à s'instruire que tels romanciers eussent attribuée au premier peuple du Canada. Nous étant penché, de longues années durant, sur le travail de leurs enfants dans les classes élémentaires, moyennes et supérieures de l'Université

d'Ottawa, nous pouvons témoigner que les Canadiens français se passionnent pour l'étude à l'égal de leurs frères d'outre-mer. Les hommes que nous voyons occuper au Canada les sommets de la théologie, des lettres, de la médecine, de la physique, du droit, de l'éloquence, de la magistrature, de la politique même, ne sont-ils pas devenus les favoris du Vieux-Monde qui les invite tour à tour à aller illustrer, en Sorbonne et dans d'autres universités, les différentes chaires de l'art et de la science?

Mais tandis que la vie chrétienne faisait battre le cœur de la Nouvelle-France, la vie intellectuelle, qui ne cessa jamais de vivifier son cerveau, s'était trouvée, cependant, comprimée, anémiée, ralentie par des privations continues et sous le coup d'attaques ténébreuses, capables d'anéantir tout organisme moins vigoureux que celui du Canadien français. Quatre générations avaient, au temps de la Mère Marie-Rose, subi le poids de ces forces contradictoires.

M. le sénateur Thomas Chapais, promenant son regard d'orateur sur les deux Régimes qui s'étaient succédé au Canada, le rappelait en ces termes au Conseil législatif de 1898 :

... L'infériorité relative de l'instruction était due à nos épreuves, à nos malheurs, à notre tempérament et à nos vicissitudes nationales. Qu'on entr'ouvre donc un instant notre histoire. Sous la domination française, cent cinquante ans de colonisation pénible, de défrichement ardu, d'expéditions aventureuses, de guerre quotidienne : guerre au dedans et au dehors, guerre contre la forêt vierge, guerre contre la barbarie, guerre contre les colonies de la Nouvelle-Angleterre, guerre au nord, au sud, à l'est et à l'ouest ! Cent cinquante ans de crises et d'épreuves de toutes sortes ! Puis survient le grand effondrement de 1760 : c'est l'invasion, c'est la cession du pays à l'Angleterre, c'est l'émigration en masse de notre classe instruite, c'est la fermeture de nos maisons d'éducation, c'est durant quatre-vingts ans la lutte pour l'existence...

Oui, durant ces quatre-vingts ans, nous n'avons pas eu et nous n'avons pu avoir, à cause du malheur des temps, un système efficace d'instruction publique. Pendant qu'Ontario grandissait, ali-

menté par l'immigration anglaise et par celle des loyalistes américains, immigrations où les illettrés étaient l'exception, pendant que, dès le commencement de ce siècle, la province-sœur jouissait d'un système d'instruction publique déjà fort suffisant, nous en étions réduits à repousser des essais d'organisation scolaire comme l'Université de 1789 et l'Institution royale de 1801, qui nous semblaient, avec raison, pleins de dangers et d'embûches. Il y eut bien certaines lois d'éducation adoptées par notre législature en 1824, en 1829, en 1835 et en 1841. Mais les luttes politiques de cette époque rendaient impossible tout mouvement d'ensemble. Ce n'est vraiment qu'en 1846 que nous eûmes une loi d'instruction publique primaire qui put être sérieusement appliquée... Et ce n'est qu'en 1850 que notre système d'instruction publique put commencer à se développer pacifiquement...

M. Henri Bourassa confirme cette évocation dans son beau livre : *Le Canada apostolique* :

On n'a pas encore compris, au Canada ou à l'étranger, les coups formidables portés par la domination anglaise à la vitalité des œuvres catholiques en Amérique... La vérité, c'est que, cinquante ans durant et davantage, le gouvernement britannique et ses représentants officiels mirent tout en œuvre pour entraver le libre gouvernement de l'Église, le recrutement des ordres religieux, le travail des missionnaires et l'enseignement catholique...

Plus de soixante ans après la conquête, les Canadiens français se voyaient encore refuser le droit d'organiser un régime régulier d'écoles publiques. Le gouvernement s'appropriait les subsides votés par la législature en faveur de l'enseignement primaire, à même les taxes prélevées sur les contribuables français et catholiques, et les distribuait sans vergogne aux écoles anglaises et protestantes...

Ces témoignages s'illuminent encore de ceux que projetait ainsi, dans ses leçons de 1920 à l'Institut catholique de Paris, M. le Chanoine Émile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal :

Pour la première partie du régime anglais (de 1760 à 1840), l'histoire de l'enseignement canadien se résume en deux phrases. L'une est de lord Durham, dans son célèbre rapport de 1839 : « Je suis fâché d'être contraint d'admettre que le gouvernement britannique,

depuis qu'il possède la colonie, n'a rien fait ni rien tenté pour l'avancement général de l'éducation. » L'autre est de l'honorable Pascal de Sales Laterrière : « Tout ce qui existe d'instruction dans les hautes classes du peuple canadien est dû entièrement au dévouement du clergé. Bien loin que nos prêtres nous aient gardés dans l'ignorance, c'est à eux que nous devons d'avoir été sauvés de l'absolue barbarie. »

Ces « hautes classes du peuple » où ne défailloit jamais « l'instruction » et qui fournirent aux parlements, aux carrières libérales, au sacerdoce, assez d'athlètes pour dompter l'ennemi et pour émanciper enfin le Canada catholique, ces « hautes classes » avaient, en effet, puisé la science et l'énergie en des collèges fondés presque tous par des « curés de campagne » : collèges de Montréal (1767), Nicolet (1805), Saint-Hyacinthe (1811), Saint-Boniface (1818), Sainte-Thérèse (1824), Chambly (1825), Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1827), l'Assomption (1832).

Les mêmes prêtres, nourriciers et recruteurs, soutenaient en même temps les couvents d'Ursulines à Québec et aux Trois-Rivières et ceux de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. De ces couvents, avaient continué de sortir les meilleures mères de famille.

Mais que dire, encore une fois, de l'enseignement primaire, l'indispensable, celui qui constitue le ferment essentiel d'un peuple et de sa patrie ?

Malgré la générosité des Sulpiciens, fondateurs du collège de Montréal, à tenir leurs « trois écoles pour 1200 élèves » et à « construire un collège pour les Frères » ; malgré l'ardeur de ces Frères des Écoles Chrétiennes à communiquer aux enfants de Montréal, depuis 1837, date de leur arrivée, sous Mgr Lartigue, la substance du savoir et de la foi ; malgré l'effort des maîtres et des maîtresses libres, issus des collèges et couvents et se contentant de salaires dérisoires ; malgré le zèle des curés, de tous les curés, à consacrer leur avoir et leurs loisirs à l'instruction des petits ; malgré le dévouement

des plumes bénévoles à recopier, pour l'usage des classes, les vieux livres d'avant la conquête et qu'un tarif postal exorbitant infligé à la France interdisait de renouveler; malgré l'abnégation des instituteurs ambulants et des institutrices volontaires à distribuer les parcelles de leur activité parmi les hameaux éloignés et à faire par surcroît, chemin faisant, l'aumône de quelques heures aux maisonnées solitaires; malgré le fier courage de plusieurs enfants à marcher pendant des lieues pour rejoindre leur « petite Ecole » intermittente et à se ranger là, debout, autour d'un lutrin où le maître tournait pour eux les pages de l'unique grammaire française que l'on possédât, « il se trouvait en 1841, conclut l'historien Turcotte, que l'instruction populaire manquait presque totalement, à part l'éducation religieuse, dans le plus grand nombre des campagnes », et que « plus de la moitié de la population canadienne en était privée complètement. »

\*  
\* \*

Telle fut la « grande pitié » qui remuait les cœurs du Père Telmon et d'Eulalie Durocher, et en présence de laquelle la décision du directeur et le *fiat* de la fille spirituelle allaient appeler à la vie la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

L'ardeur de la Fondatrice était stimulée par la clameur que ne cessait de faire entendre à tous les échos le nouveau chef de l'Eglise de Montréal. Partant pour l'Europe, M<sup>re</sup> Bourget avait prévenu qu'il s'en allait plaider, en même temps que celle des missions proprement dites, la cause de « congrégations enseignantes pour répandre l'instruction et moraliser l'enfance ». Rentré dans son diocèse il prêchait, il écrivait, il mandait : « Vite! Nos besoins sont urgents. Il n'y a plus de temps à perdre! »

« Sous l'énergique initiative du prélat », rappelait récemment M. l'abbé Lionel Groulx, dans son cours d'histoire à

l'Université de Montréal et à la Sorbonne de Paris, « onze congrégations, dont huit de femmes, et sur ces huit, quatre venues de France et quatre nées au pays, allaient, de 1842 à 1852, jeter dans les maisons d'enseignement du Bas-Canada leurs essaims bientôt nombreux et le zèle sublime de leurs œuvres débutantes. »

La Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie sera la première de ces « quatre nées au pays », sous la houlette de M<sup>sr</sup> Bourget. Car, de congrégation exclusivement enseignante, à part les Ursulines et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, séculaires toutes deux, il ne se trouve encore que les Dames du Sacré-Cœur, nées en France, établies déjà en Louisiane et à New-York, et dont le premier « essaim » pour le Canada vient de se poser, vers Noël 1842, dans la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan.

\*  
\* \*

Nous sommes aux premiers jours de 1843. Le Père Telmon a reçu de M<sup>sr</sup> de Mazenod, son Supérieur général, l'ordre de se rendre aux séances du Chapitre des Oblats de Marie Immaculée qui va se tenir à Marseille pendant l'été. Le missionnaire décide, avant de s'embarquer, d'engager M<sup>lle</sup> Durocher dans sa carrière définitive, et il l'avertit que l'heure de répondre à l'appel de Dieu a sonné pour elle ainsi que pour M<sup>lle</sup> Dufresne.

« Il s'agit, leur explique-t-il, non pas d'apporter votre bonne volonté à quelqu'une des communautés existantes déjà, mais d'en former une autre, d'y enrôler vos compagnes et de soumettre bientôt au commandement de votre Evêque cette phalange qu'il mènera au combat sur des champs encore inoccupés. Oui, établissez un Institut nouveau pour l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. »

En face de ce vaste projet, M<sup>lle</sup> Durocher s'alarme maintenant. *Quomodo fiet istud?* Sa vocation, sa chère vocation religieuse, elle la connaît depuis longtemps, elle l'a entre-

tenue, développée, dans le secret d'une vie chaque jour plus parfaite. Sa faiblesse de santé, ses deux échecs aux portes de la Congrégation de Notre-Dame et des Hospitalières de Québec, ses obligations filiales et fraternelles, les obstacles rencontrés devant ses pas, toutes ces épreuves, loin de la décourager, ont affermi sa confiance d'aborder bientôt au refuge d'un couvent. Être religieuse, elle le veut donc toujours, elle désire le silence autour d'elle pour se sanctifier elle-même. Enseigner, se donner à la grande indigence des enfants de son pays, leur immoler toutes ses forces, elle y aspire pareillement de plus en plus. Mais, elle y a réfléchi, rassembler, former, conduire d'autres religieuses, leur dresser une règle, elle « si incapable » et « si misérable », fonder un Institut, non, elle ne le peut pas, elle ne l'osera pas...

C'est pourquoi le Père Telmon s'enhardit dans son dessein. Les accents de cette humilité l'encouragent. Il reconnaît dans Eulalie et sa compagne la maîtrise d'intelligence, de volonté, de discernement et de piété dont se façonnent les pierres angulaires des grands édifices; il escompte aussi la fidélité de plusieurs jeunes filles de la Congrégation de la Sainte Vierge à suivre leur Présidente jusqu'au bout. Il voit les âmes pures et généreuses de Saint-Hilaire, de Belœil et des villages à la ronde, rejoindre une à une celle qu'elles ont surnommée la « Sainte » de Belœil. Il va demander à Dieu et à Marie la lumière, il prie...

Soudain, il a trouvé... N'est-ce pas la réponse de l'« Esprit du Seigneur »? Il connaît à Marseille une admirable congrégation enseignante, que protège le Fondateur des Oblats de Marie Immaculée : la Congrégation des *Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*. Il se persuade qu'il la décidera à « essaimer », comme les Dames du Sacré-Cœur, au Canada. Oui, il en est sûr. Il reviendra, le Chapitre fini, avec plusieurs de ces religieuses. Elles s'établiront au diocèse de Montréal et M<sup>lle</sup> Durocher sera leur première novice

canadienne. Ainsi, ne se croira-t-elle plus une fondatrice ; elle n'aura qu'à laisser, à son insu, la sève de ses vertus envahir la poussée du grand arbre qui montera, s'étendra et couvrira le monde.

Tel fut le rêve du Père Telmon.

Ce rêve, il s'en va le confier, avant tout, à M<sup>gr</sup> Bourget. Il parle du « caractère trempé » et des « vertus formées » de M<sup>lle</sup> Durocher et de M<sup>lle</sup> Dufresne.

L'Évêque se réjouit. Il approuve, il bénit, il presse l'exécution. Il admet d'avance, dans l'« essaim » qui viendra de France, M<sup>lle</sup> Durocher et son amie.

C'est de ce jour que M<sup>gr</sup> Bourget commença à justifier le titre de premier Père que lui conserve dévotement la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie du Canada. Il allait en rester indéfectiblement le bienfaiteur, le conseiller, le soutien.

Et d'abord il souhaitera que les religieuses « migratrices » soient logées en jardin d'élection, à Longueuil, tout à côté des Oblats de Marie Immaculée.

Ces missionnaires ont, en effet, au cours de 1842, quitté le presbytère trop exigü de Saint-Hilaire, leur pied-à-terre, n'y laissant que le Père Lagier, le pasteur en charge, et ont transporté à Longueuil leur base apostolique avec leur noviciat. C'était une maison spacieuse qu'avaient cédée au Père Léonard, novice O. M. I., M. Olivier Berthelet et sa sœur, M<sup>lle</sup> Thérèse — riches bienfaiteurs dont les noms brillent en lettres de gratitude au frontispice de presque toutes les fondations pieuses et charitables de ce temps.

Le curé de Longueuil, M. Brassard, entend à son tour le rêve généreux du Père Telmon, consulte M<sup>gr</sup> Bourget et, au nom de l'évêque, sollicite de sa Fabrique paroissiale un logement pour la future communauté des religieuses. La Fabrique accorde l'usage d'une modeste maison.

Là se posera le berceau de la grande Famille que la Providence va faire naître, par des voies sans pareilles, du

« rêve » de son missionnaire et de la docilité de son humble servante.

Eulalie voit, à la mi-mai, s'éloigner le Père Telmon. Elle le suit par la pensée sur l'océan et jusqu'à Marseille.

Son espérance se fixe sur les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie de France, et, d'accord avec M<sup>lle</sup> Dufresne, elle redouble de zèle à former en son âme Jésus et Marie. Elle se prépare. Elle attend...



## CHAPITRE XI

### LA CONGRÉGATION DE MARSEILLE

*La main de la Providence. — Figure extraordinaire de l'hagiographie. — La Mère Marie-Saint-Augustin de Jésus (Marie-Catherine Ruel). — Ses ascensions. — Ses relations avec le ciel. — Manifestations de la Sainte Vierge et du « Guide » céleste. — L'accueil du Père de Mazenod. — La fondation de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. — Le Père Tempier et la Règle. — Mot du saint Curé d'Ars sur l'aumônier. — Pauvreté et prospérité. — La bourrasque de 1903 et l'anéantissement. — Ressemblance des Mères Saint-Augustin et Marie-Rose. — L'échec providentiel de M<sup>or</sup> de Mazenod. — Il conseille la fondation du Canada. — Le Père Telmon communique le mot d'ordre.*

La Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Marseille, n'a vécu que de 1825 à 1903. Parvenue, à travers des tempêtes inouïes, aux cimes de sa prospérité, un coup de vent suffit à l'exterminer. Son évolution cependant avait obéi aux interventions célestes les plus directes, la ferveur de ses religieuses n'avait point déchu, et l'Église rangera peut-être sa fondatrice parmi les mères des antiques et grandes Familles qui nous semblent encore impérissables.

Mais la main de la Providence tramant cette courte histoire n'apparaît-elle pas aujourd'hui, à qui regarde par delà l'Océan que la Communauté de Marseille n'osa franchir? La mission finale de la Congrégation française n'était-elle pas de transmettre, avec ses mérites chèrement gagnés, son nom si beau, et de communiquer sa Règle toute surnaturelle, fécondée par une observance admirable, à une Congrégation qui naîtrait à 1500 lieues de là? Le phare de charité, allumé

aux rives de la Méditerranée et qui vivifia tant d'âmes françaises, ne reçut-il pas du ciel sa pleine incandescence afin de projeter jusqu'au bord du Saint-Laurent l'étincelle d'un brasier inextinguible ?

Quelle fut donc cette Congrégation de France, attendue au Canada, et qui n'y aborda jamais ; cette mère qui n'eut point de fille et dont les religieuses du Nouveau-Monde ont absorbé la vie ?

Une brève esquisse va le dire. Nous en avons tiré la substance d'un livre compact, de composition remarquable, revu, nous le savons, par une experte critique, édité en 1895 sous les armes abbatiales de Ligugé, et qui s'intitule : *Vie et Mission de la Mère Marie-Saint-Augustin de Jésus*. Cette *Vie*, réservée aux religieuses, sert de thème à celle que publia, en 1899, chez Retaux, à Paris, Dom M.-J. Couturier, O. S. B.

\*  
\* \*

Le portrait de la Fondatrice, Mère Saint-Augustin de Jésus (dans le monde Marie-Catherine Ruel), est peut-être sans exemple dans les galeries de l'hagiographie. Il faudrait en placer la base dans les régions les plus profondes du mépris de soi, et la tête dans les hauteurs de l'union la plus intime avec Dieu. Les dons privilégiés du Saint-Esprit et l'éclat de toutes les vertus pratiquées, en seraient les couleurs. Une seule ombre avait voilé le début de l'adolescence, lorsque, apprenant par une compagne frivole qu'elle était « belle », Marie-Catherine avait « glissé dans la coquetterie, la vanité, la dissimulation, l'égoïsme ». Mais, au jour de ses quatorze ans, un confesseur l'ayant sévèrement avertie qu'elle perdrait bientôt, sur cette pente, l'innocence de son baptême, un éclair, semblable à la vision de Thérèse d'Avila, lui avait montré, au fond de l'enfer, la place que lui réservait une telle vie. Une « conversion » instantanée, sans retour, avait replacé alors la jeune fille dans la voie de piété,

d'obéissance, de mortification, de pureté parfaite, qu'elle avait suivie depuis l'enfance, et bientôt elle prononçait le vœu de « virginité perpétuelle ».

Née en la fête de la Nativité de Marie, le 8 septembre 1801, à Salon, petite ville commerçante du diocèse d'Aix-en-Provence, Marie-Catherine Ruel était la dernière de six enfants. Son frère, Jean, devint prêtre, et sa sœur, Marie-Marthe, religieuse à ses côtés. La mère de cette famille devait émettre le vœu de virginité perpétuelle, puis entrer à son tour en religion sous la direction de Mère Saint-Augustin, sa fille.

Marie-Catherine grandit dans la souffrance: Chétive, « le sang gelé », un miracle la sauva dès sa naissance. Deux autres miracles interviendront plus tard pour la conserver à la terre; mais rien n'abolira son état douloureux. Toute son existence, elle souffrira, n'éprouvant que dégoût devant toute nourriture et tourmentée d'innombrables malaises. Ces amertumes l'auront-elles du moins rassasiée? Non. Elle se plongera dans des macérations corporelles ininterrompues, elle mangera « du pain mêlé de cendre », elle se flagellera, se fera fouler aux pieds par sa communauté, elle s'infligera des pratiques où une Élisabeth de Hongrie, baisant les plaies purulentes des malades, se trouvera dépassée.

Sa soif de souffrances et d'austérités extérieures et intérieures, n'eut d'égale que sa soif d'humilité. N'être rien, ne paraître rien, ne laisser dans l'estime et la mémoire des hommes aucune trace du bien accompli, tel sera le souci obstiné de la Fondatrice, tant pour elle-même que pour sa famille religieuse. Elle n'était point morose pourtant et le calme de son visage ne trahit jamais le crucifiement continu de son être. Sa gaieté loyale prescrivait la joie à ses filles en Dieu, et les récréations, autour d'elle, ressemblaient à des ébats d'enfants.

Ses rapports directs avec le ciel, attestés par de proches et sûrs témoins, ne furent connus de l'ensemble de sa communauté qu'après sa mort. La biographie de 1895 les publia,

et ce ne fut qu'à cette date, c'est-à-dire cinquante ans après la fondation de Longueuil, que la Congrégation du Canada les put apprendre et s'en féliciter à son tour.

Nous en retracerons les grandes lignes dans la sincérité de notre foi humaine, soumettant ce récit, comme tous ceux de notre plume, nous le répétons, aux arrêts du magistère de l'Église.

L'âme de Mère Saint-Augustin semble avoir rapidement pénétré dans les régions de la vie unitive, accompagnée de contemplation infuse, où se rencontrent les saint Jean de la Croix et les sainte Thérèse. Elle y goûta l'union extatique, suave et douloureuse. Elle y connut le « ravissement » et le « vol de l'esprit ». Au cours d'une extase de trois heures, un samedi de Pâques, on la vit « s'agrandir » et quitter le sol. Des « fiançailles spirituelles » de l'extase, s'éleva-t-elle au degré de l'union transformante, à ce « mariage spirituel », calme et durable, qui serait le terme même de l'état mystique et la préparation immédiate de la vision béatifique? L'humilité qui la dominait lui fit taire trop soigneusement cette grâce aux effets purement intérieurs, pour qu'il nous soit loisible de l'assurer. L'on ne peut douter cependant qu'il fut donné à des religieuses de voir briller à l'annulaire droit de la Mère Saint-Augustin, à côté du jonc de sa profession, un anneau mystérieux, l'anneau « des noces divines » probablement, dont furent gratifiés la vierge séraphique d'Avila, sainte Catherine de Sienne, le saint Curé d'Ars et d'autres mystiques. « Trois pierres d'un travail incomparable et d'une beauté merveilleuse » y étaient serties, « symbolisant en blanc la foi, en rose l'espérance, en rouge la charité. »

Sur la vie contemplative de la Mère Saint-Augustin se greffèrent en abondance des phénomènes mystiques extraordinaires, des révélations surtout.

Ces révélations, dont il conviendrait d'attribuer quelques-unes à des « paroles surnaturelles », à des « touches divines », semblent avoir découlé le plus ordinairement de visions

diverses. Visions intellectuelles? Visions imaginatives? Visions corporelles? Il nous est difficile d'en distinguer les caractères en la Mère Saint-Augustin, tant elle s'entendait à cacher les faveurs qui n'éclataient pas aux yeux d'autrui. Elle crut recevoir des communications supranaturelles : voilà l'incontestable, et les enquêtes sévères organisées par l'autorité diocésaine n'y purent rien déceler qui ne fût en accord avec les exigences de l'Église. Il a été admis qu'elle tenait de sources pures ses dons de prophétiser parfois, de discerner les esprits, de lire en des consciences, de toucher le fond des connaissances théologiques, de pénétrer les voies de l'ascétisme et de la mystique où elle devait marcher elle-même et conduire ses filles.

Plusieurs âmes du purgatoire et du ciel visitèrent la Mère Saint-Augustin. Animée d'une « dévotion illimitée » envers la Sainte Vierge, elle vit assez souvent la divine Mère, elle éprouva même sur son cœur, comme saint Bernard, l'une de ses extases les plus ardentes.

Mais la vision habituelle, qui commença au lendemain de sa « conversion » et qui, sauf pendant ses huit années les plus douloureuses — les années précédant ses derniers mois —, escorta la Mère Saint-Augustin, fut la vision d'un « archange » du « chœur des Séraphins ». Il se dénomma lui-même : « Esprit de Dieu, Providence de Dieu », et elle le proclama toujours « son Guide », « le guide et le protecteur de sa communauté ». Les effroyables attaques que les démons de tous les vices et leurs suppôts humains livrèrent à la Fondatrice et à son œuvre, furent, en effet, déjouées par l'Archange.

Il devint plus tard de tradition dans la Congrégation de Marseille d'invoquer le « Saint Séraphin » et de lui rendre grâces en récitant chaque jour la prière du Psaume : *Levavi oculos*, qu'il avait lui-même désignée.

Le Séraphin transmit d'abord à Marie-Catherine Ruel, âgée de quatorze ans, trois « amours » : « l'amour pratique

de la pureté virginale, l'amour désintéressé de la volonté divine, l'amour constant et effectif des croix et des souffrances ». Il formait en même temps son intelligence et son cœur en lui « expliquant les Saintes Écritures ».

Pour discipliner sa vie, il lui révéla « que les actes les plus agréables au Seigneur sont ceux qu'inspirent le dévouement et le zèle des âmes ».

Le champ d'action ne manquait pas à ce zèle des âmes, au pays de France. Il était jonché partout, ce champ, des ruines de la Révolution. Marie-Catherine aperçut la part de détresse qu'il lui appartenait de secourir : c'était l'âme de l'enfance et de la jeunesse féminine. Sa vocation d'institutrice se précisa.

De quinze à vingt ans, elle s'y prépara, toujours sous la direction du « céleste Mentor ».

Enfant de Marie et couturière, elle réunit chaque dimanche ses compagnes de l'église et de l'ouvroir, pour les instruire et les catéchiser tout en les divertissant.

En 1821, elle forme une société plus intime avec trois compagnes, et M. Plumier, vicaire à Salon, confesseur des quatre amies, reçoit un matin leurs vœux simples de pauvreté, chasteté et obéissance.

Le Cénacle va s'élargir. A Noël de cette année 1821, sur l'invitation de l'Archange, Marie-Catherine songe à instituer une sorte de couvent. Le peuple édifié les appelle avec révérence les « Filles de la Perfection » ou les « Parfaites Congréganistes », mais, bientôt, il les tourne en dérision et les accable d'injures.

Un jour de 1822, alors que les sarcasmes sifflaient le plus violemment autour des « Parfaites Congréganistes », le Séraphin annonça à Marie-Catherine la visite de la Mère de Jésus. La Très Sainte Vierge apparut aussitôt.

« Parlant à son humble servante de la future fondation qui préoccupait son esprit, elle lui dit maternellement :

« — Ce sera ma Maison et celle de mon Fils ! »

« Ensuite, soulevant le voile de l'avenir, elle montra à Marie-Catherine une congrégation religieuse, dont la maison-mère, établie à Marseille, serait placée sous les beaux vocables des Saints Noms de Jésus et de Marie; puis les constitutions qui devaient régir cet institut furent déroulées à sa vue dans un ensemble d'abord, et ensuite dans le détail. Elle vit également le costume dans son ensemble d'abord sur un personnage qui était probablement un ange, puis dans tous les détails de coupe, de forme, de couleurs. »

Marie-Catherine confiant cette révélation à M<sup>lle</sup> Mouret, qui était son « bras droit » et dont l'assistance éclairée lui était nécessaire, s'écriait :

— Que cette bonne Mère est aimable! Remarquez bien : elle se nomme la première. Oh! que j'aime ces mots : *Ce sera ma maison!* Rien, ce me semble, ne saurait mieux exprimer la bonté toute maternelle de Marie.

Sur ces entrefaites, le Guide céleste vint sommer Marie-Catherine d'aller à Ventebran, où M. l'abbé Charles-Joseph-Eugène de Mazenod prêchait, « pour le consulter sur la fondation à entreprendre d'après les statuts dont elle avait eu connaissance ». Le Guide ajouta que « cette communauté devait s'établir à Marseille ».

Marie-Catherine et deux de ses compagnes firent à pied le long voyage de Salon à Ventebran.

« Elles ne furent point trompées dans leur attente. M. l'abbé de Mazenod reçut avec bonté l'ouverture de cœur de Marie Ruel et fut charmé des intentions qu'elle lui manifestait. C'était le premier prêtre qui accueillait volontiers le plan d'une fondation à Marseille. Il s'intéressa aux détails que lui exposait cette envoyée du Seigneur; il l'encouragea beaucoup à poursuivre ce projet pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes. »

Il faut remarquer qu'à la date de cette entrevue, toutes les attaches du Père Eugène de Mazenod le retenaient encore

à Aix, à la tête de sa jeune congrégation de missionnaires et auprès de son oncle, le chanoine Fortuné de Mazenod, grand vicaire du diocèse.

Bientôt après et sans l'avoir prévu, M. Fortuné de Mazenod fut nommé au siège épiscopal de Marseille, et il décida son neveu à le suivre.

Quel encouragement pour M<sup>lle</sup> Ruel ! Tandis qu'à Salon tous, prêtres et fidèles, contrariaient son dessein, elle retournait voir à Aix MM. de Mazenod afin de les entretenir d'un plan de statuts, « tel que l'avait montré la douce Reine du Ciel ».

La dernière visite eut lieu à Marseille même où M<sup>gr</sup> Fortuné de Mazenod venait d'être intronisé. L'histoire poursuit :

La jeune fondatrice, poussée par l'esprit de Dieu, se rendit dans cette ville avec deux de ses compagnes. M. l'abbé Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, devenu prévôt et vicaire général du diocèse de Marseille, ayant été averti de l'arrivée des trois Salonaises, les fit appeler à l'évêché.

En y arrivant, elles rencontrèrent d'abord M. l'abbé Tempier, qui, tout surpris de voir les jeunes filles, les arrêta dans l'escalier et leur dit un peu sévèrement : « Où allez-vous ? Les demoiselles ne montent pas jusqu'ici ! » Ce ne fut pas là un grand échec, car elles furent bientôt introduites auprès de M. le prévôt et eurent une si longue conférence, que l'on oublia même l'heure du repas.

Enfin, M. l'abbé Tempier, tant soit peu intrigué, finit par heurter et avertir M. le prévôt qu'on l'attendait à table. Au lieu de se déran-ger, M. le prévôt s'écria, tout enthousiasmé :

— Tempier, Tempier, vois ce que le bon Dieu nous envoie : ce sont des missionnaires femmes !

Et M. Tempier fut invité à prendre connaissance du projet des statuts sur lesquels une nouvelle congrégation de femmes missionnaires pourrait être fondée. Peu après, M. Tempier entra pour sa bonne part de travail dans la rédaction qui en fut faite. Enfin, le 24 novembre 1823, les statuts, rédigés en vingt-quatre articles, furent présentés par Marie-Catherine Ruel à l'approbation de M<sup>gr</sup> Charles-Fortuné de Mazenod.

C'était la petite corporation salonnaise qui se présentait à l'évêque de Marseille, pour fonder dans sa ville épiscopale une congrégation religieuse exclusivement dévouée à l'éducation des jeunes filles de

la classe ouvrière. La Fondatrice donnait à sa congrégation le vocable des Saints Noms de Jésus et de Marie. Elle la représentait établie à Marseille.

Cinq jours après, la déclaration suivante répondait :

Nous, évêque de Marseille, après avoir pris connaissance des statuts ci-dessus des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, les approuvons et faisons des vœux pour que cette Congrégation naissante, si utile à notre diocèse, s'accroisse et soit bientôt en mesure de fournir des institutrices à toutes celles de nos paroisses qui en réclameront.

Le 29 novembre 1823.

† CHARLES-FORTUNÉ, évêque de Marseille.

Pendant cinq ans, la petite communauté, établie d'abord à Marignane, au diocèse d'Aix, va se développer, réunissant de nombreuses élèves en des écoles échelonnées peu à peu jusqu'à Sainte-Marguerite, au voisinage de Marseille ; elle va déployer son activité, mais ce sera dans le noir des tribulations, dans les privations, les embûches, les souffrances de toutes sortes. Contre l'entreprise même de prendre place en la ville de Marseille, de cruels écueils vont s'élever. Confesseurs, prêtres de diverses paroisses, population, s'ameutent à l'unisson. La calomnie de l'extérieur et de l'intérieur fait paraître si abominable la conduite de la Fondatrice que celle-ci se voit refuser, pendant trois mois, toute absolution et que, déposée momentanément par l'autorité abusée, elle tombe, à sa grande joie du reste, dans les ouvrages les plus abjects.

De Marseille même, M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod avait semblé longtemps oublier sa première sympathie, et son neveu, le Père de Mazenod, s'était placé sur la stricte « réserve ». Ni l'un ni l'autre, cependant, n'auront jamais à se reprocher d'avoir sciemment lésé la justice à son endroit, si bien qu'en octobre 1828, achevant, à Sainte-Marguerite, une longue et très minutieuse enquête personnelle au nom de l'évêque, le Père de Mazenod prononcera : « La Mère Saint-

Augustin est d'une soumission admirable et d'une obéissance sans bornes ; elle ne sait reculer devant aucun sacrifice. »

La Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie de France regarda justement cette date d' « octobre 1828 » comme le début de sa *fondation proprement dite et définitive* parce que, à la suite de l'enquête et du verdict que nous venons de mentionner, M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod avait appelé la communauté dans sa ville épiscopale, à l'ombre de l'évêché. La maison générale changera d'édifice pour s'agrandir, mais elle ne quittera plus la cité. C'est de là qu'elle dispensera sa vie aux diocèses de Marseille, d'Aix, de Fréjus, ou plutôt c'est vers Marseille que la Fondatrice, incitée à réunir autour d'elle la couvée de ses filles, ramènera autant qu'il lui sera possible ses œuvres les plus distantes. Elle ne tenait pour assurée la « protection céleste » qu'à « trente lieues à la ronde ».

C'est au terme d'une dernière année de « surveillance épiscopale et d'épreuve » que s'ouvrit le noviciat canonique. Le Père Albini, O. M. I., de sainte mémoire, prêcha la retraite, et le 21 octobre 1829 la Mère Saint-Augustin (ainsi nommée sur l'indication du Guide céleste) et quatorze de ses filles échangèrent leur costume religieux provisoire pour les livrées de l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Ce saint habit qui plut à M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod, comme présentant « un ensemble missionnaire, à la fois simple et aisé », avait été montré par la Sainte Vierge, nous l'avons dit, à la Fondatrice. La Mère Saint-Augustin le tailla et l'assembla sans tâtonnements. Il devait passer, presque tel quel, des religieuses de Marseille à celles du Canada. Il est donc devant nos yeux. Il se compose d'une robe noire aux larges manches et que serre une ceinture. Sur les épaules, une pèlerine descend jusque sous les avant-bras, et un crucifix de laiton (semblable à celui des Oblats, moins grand toutefois), suspendu par un cordon de laine, se fixe, légèrement penché, sur la gauche. Enfin, sous le voile noir, un bandeau de toile blanche

enveloppe le front, et une gaze légère, blanche aussi, rayonne autour du visage.

Le temps était venu de définir par le détail le code de la Règle. La première rédaction, qui dura deux ans, s'acheva en novembre 1831. Elle fut l'œuvre de la Mère Saint-Augustin et du Père Tempier, O. M. I.

Le Père Tempier, premier collaborateur convoqué par le Père de Mazenod, en 1816, pour l'établissement des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, resta attaché au vénéré Fondateur jusqu'à la mort de celui-ci, à titre de premier conseiller, de directeur de conscience, de vicaire général ; il fut son « autre lui-même ». Il était pieux, savant, humble, prudent, austère dans sa vie et d'une grande bonté envers les autres. Mère Saint-Augustin l'avait choisi pour confesseur en 1825 et ne devait, durant trente-six ans, épancher son âme aux pieds d'aucun autre prêtre.

Mais c'est à titre de supérieur ecclésiastique, représentant l'évêque, que le Père Tempier intervint dans l'élaboration des Règles du nouvel institut. Il y apporta toute sa franche rigidité. « Il intima d'abord à la supérieure de lui dicter point par point tout ce qu'elle avait reçu de lumières à ce sujet ». Puis contre toutes les propositions « il multiplia ses remarques et ses objections ». Ainsi « chaque article des constitutions ne put-il en quelque sorte être enlevé qu'à la pointe de l'épée ». Il y eut même, sur certaines dispositions que l'Ordinaire de Marseille souhaitait d'introduire, d'assez violents conflits. « Fille très soumise de l'Église, la Mère Saint-Augustin voulait s'incliner devant la volonté de Dieu manifestée par l'Évêque, son mandataire régulier ; respectueuse confidente du Séraphin (qui lui remémorait les Règles énoncées d'abord par la Sainte Vierge), elle ne pouvait accepter ce qu'elle sentait en contradiction avec les desseins de la Providence sur sa petite famille. On comprend que la Fondatrice put s'écrier, plus tard, en rappelant le souvenir de ces heures douloureuses : « J'ai été tourmentée d'une

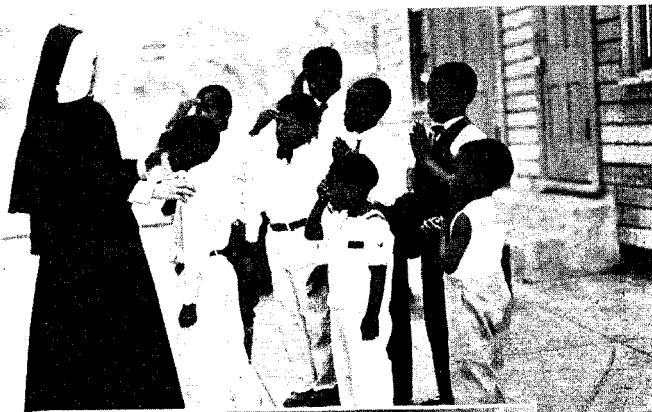
manière inexprimable... Chaque fois qu'un article allait être étudié, je voyais les attaques dont il serait l'objet, les contradictions qu'il me causerait; mais, souffrance plus sensible encore, je connaissais les infractions dont ce point serait l'objet de la part de mes propres filles... »

Le Père Tempier, au sortir de ces débats, rendait de son côté témoignage de la vertu et de l'obéissance de la religieuse : « Il y a vraiment chez la Mère Saint-Augustin, répétait-il, une soumission admirable. Elle montre un respect profond pour l'autorité des supérieurs. »

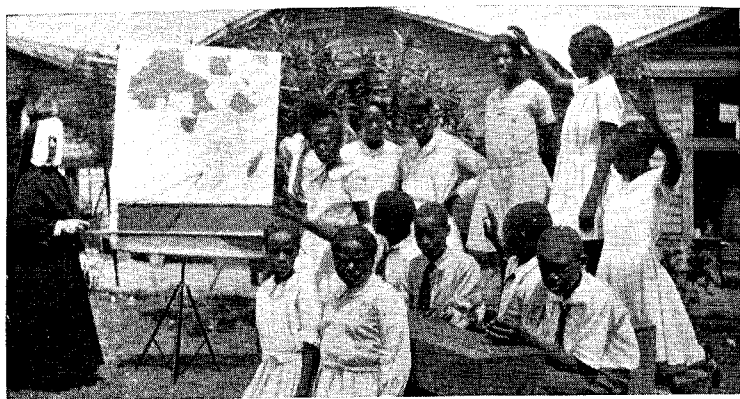
Dans une matière aussi grave que la composition d'une Règle à laquelle de nombreuses âmes viendront demander les moyens de salut, continue Dom Couturier, les mandataires de la sainte Église ne sauraient prendre trop de précautions. Le confesseur de la Fondatrice ne faillit pas à la mission que lui avait confiée l'Évêque de Marseille; et cette fidélité explique la conduite singulière qu'il tint à l'égard de sa pénitente. Pour l'éclairer, Dieu parut intervenir d'une façon extraordinaire. Le prudent Père Tempier fit lui-même plus tard le récit de ce qui lui advint alors :

« Le jour où votre Mère Saint-Augustin me donna les articles sur le silence, je voulus être bien convaincu de l'utilité de ce que j'écrivais et je lui dis : « Ma fille, avez-vous été vous-même bien fidèle à garder le silence que vous voulez imposer à vos Sœurs? — Mon Père, me répondit-elle, je n'ai rien à me reprocher, à cet égard, sinon que, depuis que nous sommes en communauté, j'ai plusieurs fois entretenu nos religieuses qui venaient du dehors pour me consulter, après que la cloche eût marqué la fin de la récréation. » Je me hâtai de la justifier : « Vous avez accompli en cela le devoir de votre charge, car le démon aurait bien pu faire son profit d'une conduite différente. » En nommant le démon je ne pensais pas qu'il fût près de moi. Je l'entendis jeter un cri de rage et dire à votre Mère : « O femmelette orgueilleuse, de quoi te mêles-tu? Tu donnes des conseils à l'Église. » Je vois alors votre Supérieure intérieurement aux prises avec Satan et en même temps j'aperçois derrière elle comme une éclatante lumière. « Ma fille, qu'est-ce donc que ceci? lui dis-je... — Mon Père, voyez!... » A ce moment mes yeux s'ouvrent en quelque sorte et je vois le brillant Séraphin, protecteur de votre Congrégation, terrasser le démon et le jeter dans l'abîme. Je conçus en cet instant une grande estime de vos saintes

# Chez les Noirs de la Floride



# Chez les Noirs de la Floride



Règles. Je compris qu'elles venaient de Dieu ; dès lors je suivis davantage les volontés de votre Mère, et je regrettai de plus en plus de l'avoir tant fait souffrir. »

Cet événement servit beaucoup à accélérer le travail de rédaction des Constitutions. Toutefois l'Évêque de Marseille maintint sa manière de voir sur plusieurs points. Le temps ne justifia pas la ténacité épiscopale, car la Règle fut retouchée par deux fois et rédigée enfin conformément à la pensée première de la Fondatrice. Quand tout cela fut accompli, elle dit au R. P. Tempier : « Je mourrai maintenant contente et heureuse, car je vois notre sainte Règle entièrement écrite selon la volonté de Dieu. »

Quoi qu'il en soit, l'approbation finale de l'Évêque de Marseille sanctionna cette Règle ; elle en fit pour la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie l'authentique expression de la volonté divine.

L'Institut s'était aussi fortifié de la doctrine et de la piété d'un aumônier que Dieu lui conserva longtemps : M. Chauvier. Dénué de toute fortune et n'acceptant pour salaire que ses soutanes et son frugal repas quotidien, ce prêtre donna quarante-sept années de dévouement (de 1834 à 1881) aux religieuses et à leurs élèves. Un simple trait nous le fera juger. Une personne de Marseille était allée consulter le Curé d'Ars. Celui-ci, ayant à peine commencé d'écouter, interrompit :

— De Marseille ! quoi ! vous venez de si loin pour avoir un conseil ? mais ne savez-vous pas que vous avez un saint à Marseille ?

— Quel saint ? demanda la pauvre affligée.

— Eh ! monsieur l'abbé Chauvier !

Ainsi assistée du ciel et de la terre, la Congrégation de Marseille remplit les quatre-vingts ans de sa destinée.

Mères de l'enfance, les sœurs se prodiguèrent sans compter. Épouses de Jésus-Christ, elles s'offrirent à lui comme victimes et se laissèrent crucifier selon son divin plaisir. La Fondatrice les excita particulièrement à souffrir, à expier, à mériter pour les prêtres.

Leur vertu prédominante fut peut-être l'amour de la pauvreté. La pauvreté mendiante les nourrit à elle seule pendant vingt ans. Tout le trésor de leurs débuts, à Mari-gnane, se montait à dix centimes, et ce ne fut qu'en 1845 qu'elles purent remiser la besace des quêtes quotidiennes. L'appoint de quelques dots et les suppléments de quelques pensions d'élèves furent employés alors à étendre les couvents et à recevoir plus de fillettes pauvres. La Mère Saint-Augustin était femme pratique. Sans distraire « la pointe de son âme » de la contemplation habituelle de Dieu, elle savait descendre aux détails de l'existence et mettre à profit tous les moyens. « J'utiliserais la queue du diable, si je la tenais », disait-elle en riant. Par ses soins, les lettres, les sciences humaines, les arts, fleurirent avec la formation chrétienne dans les couvents.

Mais les sœurs ne consentirent jamais à améliorer leur « confort » : tout servait à fonder, à bâtir, à instruire et à réaliser même d'imposantes beautés.

Lorsque la Mère Saint-Augustin de Jésus mourut, en parfait holocauste, le 26 juillet 1874, à l'âge de 73 ans, son œuvre méritait déjà d'être citée parmi les institutions du XIX<sup>e</sup> siècle qui « concoururent le mieux à la restauration de la France chrétienne ».

Des milliers de futures mères de famille, de toutes classes de la société, continuèrent à en recevoir le pain du cœur.

En 1903, plus de deux cents religieuses enseignaient dans trente pensionnats et écoles des Bouches-du-Rhône, et tout chantait l'espérance, lorsque, soudain, l'ouragan déchaîné sur la France, en 1901, par le sectarisme qui la gouvernait alors, atteignit Marseille et détruisit l'œuvre de tant d'efforts.

Comme plusieurs autres instituts diocésains qui n'existaient au dehors par aucune racine, la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie de Marseille succomba tout

entière. Personne n'eut la puissance de la secourir, personne. La supérieure générale et son assistante condamnées à la prison, toutes les maisons désaffectées, vendues, tous les biens volés, toutes les sœurs jetées à la rue, tel fut l'ouvrage d'un jour...

Les religieuses se résignèrent en grand nombre à attendre, saintes épaves, sur la rive de leur exil, l'appel aux noces du ciel. Quelques-unes frappèrent à la porte d'autres couvents plus forts que la bourrasque.

Une seule se risqua sur l'océan, qui effraie trop les timides Françaises, et se réfugia dans les bras tendus de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie du Canada. C'était en 1914. On lui conserva, au seuil d'un nouveau noviciat, son nom de Marseille : Sœur Marie de Sainte-Marthe. Nous l'avons vue ici, à Montréal, où nous écrivons ce livre. Le tonique climat du Canada et l'affection des religieuses, ses compagnes, ont entretenu en elle une jeune vigueur, malgré son âge. Sa fraîche mémoire nous a confirmé tout ce que racontaient les chroniques et nous a révélé le reste. Une larme voile bien ses yeux lorsque revient le souvenir de son cher couvent de France, mais un sourire la dissipe aussitôt quand elle ajoute :

— J'ai retrouvé, ici, tout de là-bas, notre habit religieux, l'esprit, la gaieté, le dévouement de nos sœurs, avec la bonté de nos supérieures, et j'entends parler de Mère Marie-Rose de la même manière que les anciennes nous parlaient de Mère Saint-Augustin.

Aussi, Dom Couturier a-t-il pu écrire : « Il y avait entre ces deux âmes (Mère Saint-Augustin et Mère Marie-Rose) plus d'un point de ressemblance. Le même zèle du salut du prochain les pousse dans la même direction et les fait travailler à la même œuvre. La recherche des mortifications, le support des injures, un amour très vif de la Sainte Eucharistie, le respect profond du sacerdoce, une charité active et une grande humilité donnent à la Mère Marie-

Rose une physionomie qui rappelle les traits saillants de la Mère Saint-Augustin. »

Ce témoignage vient renouer le fil de notre récit.

Nous sommes en 1843. Le Père de Mazenod, que les Sœurs de Marseille ont toujours regardé comme « le Père de leur Institut », « ainsi qu'Abraham le fut d'Isaac », disaient-elles, les abrite maintenant sous sa paternité d'évêque. Il succède, en effet, depuis 1837, à M<sup>sr</sup> Fortuné de Mazenod. Or, M<sup>sr</sup> Eugène de Mazenod voudrait voir rayonner, loin de leur berceau, l'apostolat de ses religieuses. C'est qu'il parle et qu'il agit, ce fondateur de missionnaires, comme parlera et agira, soixante ans après lui, Pie XI, le Pape des Missions. Appartenant à la légion des « grands cœurs dont le propre est de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent et de s'y consacrer », M<sup>sr</sup> de Mazenod découvre, de loin autant que de près, le besoin de l'Église et de son divin Maître; il estime que l'Évangile doit être porté aux confins du monde par des êtres de force et de tendresse à la fois, par des prêtres et des religieuses ensemble, missionnaires pareillement. Aussi, s'efforce-t-il depuis longtemps d'associer la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie de Marseille à l'Institut des Oblats de Marie Immaculée. Même évêque, il n'y réussira pas. Mais Dieu qui connaît ce désir, l'exaucera plus largement, en 1858, en lui amenant la grande Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, fondée par un autre saint : l'abbé Noailles. Affiliées aux missionnaires de M<sup>gr</sup> de Mazenod ainsi qu'il le souhaitait, ces religieuses, enseignantes et gardes-malades, secondent aujourd'hui l'effort des Oblats de Marie Immaculée de par l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

Mais quoi ! l'échec de l'Évêque-apôtre auprès des sœurs de Provence, était-il un insuccès ? N'y faut-il pas voir, au contraire — revenons-y —, le signal d'une victoire sans fin ? Ne valait-il pas mieux que naquit là-bas une Société nou-

velle? Et n'était-ce pas assez que la vie donnée par Mgr de Mazenod au couvent de Marseille et communiquée par ses Oblats missionnaires à la jeune Communauté du Canada, s'épanouît d'elle-même de l'Atlantique au Pacifique, de l'Amérique à l'Afrique, plus loin sans doute encore, en une immense famille?

Les événements vont, en se précipitant désormais, prouver qu'il en fut ainsi.

\*  
\*  
\*

Le Père Telmon plaida en France la cause de Longueuil, comme il l'avait promis à M<sup>lle</sup> Durocher. L'Évêque de Marseille n'imposa point sa volonté, il pria la Mère Saint-Augustin d'envoyer au Canada quelques religieuses. Mais l'humilité de la Fondatrice recula, terrifiée.

C'est pourquoi, le 10 août 1843, Mgr de Mazenod écrivit à Mgr Bourget :

« Il n'y a pas eu moyen de décider la Supérieure à céder cette année deux ou trois de ses filles. Elle est à même, plus que tout autre, de juger de leur force...

« Si vous avez des personnes capables, vertueuses et de bonne volonté, qu'est-ce qui empêche qu'elles se réunissent et commencent elles-mêmes l'œuvre?... »

La même lettre du 10 août disait :

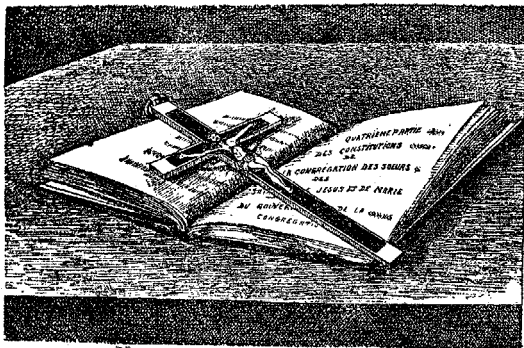
« Le Père Telmon (qui retourne au Canada) ramène avec lui le R. P. Allard et deux diacres Oblats... Voilà un bon renfort. Je ne veux pas me faire valoir, parce que je n'en ferai jamais assez pour seconder un évêque tel que vous, mais j'ai dû m'imposer un sacrifice en vous envoyant le Père Allard. C'est un parfait religieux, d'une régularité exemplaire. Il a professé la philosophie et l'Écriture Sainte et sera très propre à enseigner la théologie qu'il possède bien, comme on a pu le remarquer dans les examens qui ont lieu dans mon séminaire, où il est directeur depuis plusieurs années. Il sera chargé, à Longueuil, du noviciat et de l'instruction

des Oblats. Il pourra, de plus, si vous le jugez nécessaire, diriger les religieuses que vous appellerez à Longueuil. »

Fonder à Longueuil, donner comme Mentor aux nouvelles religieuses le Père Allard, M<sup>gr</sup> Bourget comprend. Il approuve. Il reconnaît en tout cela la volonté de Dieu.

Le Père Telmon, sitôt débarqué, va, au nom des deux évêques et de Dieu, porter le clair mot d'ordre à sa fille spirituelle. Il lui propose d'adopter le vocable, l'habit et la Règle des Sœurs de Marseille.

Eulalie Durocher n'hésite plus. Elle a vu l'étoile de Jésus et de Marie. Elle marchera dans sa lumière.



## CHAPITRE XII

### « CONTRE LA CHAIR ET LE SANG »

*L'opposition du curé de Belœil. — Celle du père. — Dans le refuge de la Croix. — Vers les Sœurs Grises. — L'étoile reparait. — Consentement de tous. — Première charte de la grande maternité.*

Et Jésus répondit à son disciple qui s'était écrié : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. »

— Tu es bienheureux, Simon Bar-Jona, car ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux.

Puis aussitôt, et comme en récompense, le divin Maître l'établit Fondateur :

— Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.

Dieu allait demander encore cette souveraine et explicite profession de foi à son humble servante, pour la constituer Fondatrice.

Il laissa parler contre elle, à cette fin, « la chair et le sang » : la chair et le sang de sa famille, de son père, de ses deux frères Théophile et Eusèbe, prêtres l'un et l'autre. Et ce combat, livré à l'heure décisive de sa vocation, fut le plus redoutable peut-être d'une vie tourmentée par tant d'épreuves.

Eulalie avertit d'abord son frère, l'abbé Théophile, curé de Belœil.

— Vous avez tant de bontés pour moi, lui dit-elle, que

je suis trop heureuse ici. Pour assurer mon salut, je me crois obligée de sacrifier tout cela et de faire quelque chose de pénible pour Dieu.

Et elle lui exposa son dessein, calme et confiante.

L'abbé Théophile était un prêtre selon le cœur de Dieu. Mais, à cette révélation inattendue, une vive émotion l'aveugla. Il n'apercevait pas encore la gloire que son Maître devait tirer d'un pareil sacrifice. La nature se révolta. Verrait-il s'éloigner ainsi l'ange de sa maison? Il avait tant espéré qu'elle resterait pour consoler sa solitude, pour lui rendre possible l'accomplissement de toute sa charge pastorale! Fallait-il en même temps que la paroisse de Belœil perde celle qu'elle appelait la « Sainte », et qui était, il le savait, son modèle entraînant! Homme de prudence, il crut se raviser ensuite : cette décision, mais ce ne devait être qu'« un caprice, une effervescence passagère ». Oui, il la traiterait comme telle.

— Non, déclara-t-il, en la repoussant. Vous êtes folle, mon enfant. Vous ne partirez pas, je m'y opposerai de toutes mes forces. Entendez-le bien!

Afin de dissiper cette « folie », de réduire cette « effervescence », le bon curé avait pris le parti de rudoyer sa sœur.

Il ne lui épargna ni reproches ni humiliations, rapporte M<sup>r</sup> Bourget. En toute occasion, il agissait avec dureté. C'était principalement lorsqu'il avait des confrères chez lui qu'il affectait de lui parler dédaigneusement, l'accusant de vouloir faire la religieuse, lui lançant les remarques qu'il croyait les plus propres à dégonfler ce qu'il appelait son exaltation. Souvent, c'était à table qu'il lui faisait subir ces affronts, en présence de prêtres respectables qui se rangeaient du côté du frère. Inutile de dire ce qu'elle souffrait et à quelle contrainte elle était réduite pour ne pas perdre contenance pendant le repas.

Eulalie songeait, pour dissimuler sa souffrance, à « Jésus qui se taisait » — *Jesus autem tacebat.*

Cependant, un autre glaive plus acéré encore déchirait son cœur délicat. Ce glaive, c'était la main paternelle qui le retournait.

M. Durocher, octogénaire débile, comptait sur sa « Benjamin » pour adoucir ses derniers jours. Il se l'était réservée pour lui fermer les yeux. Sans doute, il visait lui-même à la sainteté, ce bon vieillard ; il avait fait le vœu de pauvreté et « vivait dans le presbytère comme un anachorète » ; obéissant comme un religieux, il demandait toutes ses permissions à son fils, le curé de la paroisse ; personne mieux que lui n'était à même de comprendre la sublimité d'une vocation religieuse : n'avait-il pas, du reste, donné à Dieu son autre fille, la Sœur Sainte-Cécile ? Mais quant à se séparer d'Eulalie, le sacrifice devenait trop dur, et la « prudence de la chair », malgré lui, l'emportait. Il gémissait :

— Ma fille, ma petite fille, attends au moins que je sois mort. Tu sais bien que je ne suis venu ici qu'à cause de toi!...

Et connaissant l'esprit de dévouement qui inclinait justement Eulalie vers la charité pratique, il ajoutait :

— D'ailleurs, tu vois bien que le Curé, ton frère, est malade et qu'il n'y a que toi pour le soigner.

De fait, une grave maladie s'était déclarée, et l'on craignait pour la vie de M. l'abbé Théophile.

Eulalie chercha une consolation dans l'accomplissement plus attentif encore de ses devoirs de « ménagère » et de « garde-malade ».

La consolation, elle la trouvait surtout, avec la force, au tabernacle. Unie presque quotidiennement à Jésus-Hostie, pouvait-elle défaillir ? Mais voici qu'un directeur temporaire de son âme commence tout à coup à lui mesurer cette source divine. Il lui « retranche une partie de ses communions ». Pourquoi ? Et quel fut ce directeur ? Nous l'ignorons. Le dernier Oblat, le Père Lagier, avait quitté Saint-Hilaire, en

mai 1843, peu de jours après le départ du Père Telmon pour le Chapitre de Marseille. Depuis, tous les Oblats restaient à Longueuil, et le Père Telmon, rentré de France, n'avait pu rendre à Belœil qu'une visite précipitée.

Privée de Jésus dans l'Eucharistie, Eulalie veut l'embrasser plus étroitement sur la Croix. Elle se dédommage en multipliant ses mortifications corporelles. Mais le directeur, avec raison, s'y oppose bientôt. Elle n'a donc plus, auprès d'elle, pour l'aider à supporter son humiliation, que son amie, M<sup>lle</sup> Dufresne, accusée d'intelligence avec elle et souffrant pareillement.

Les lettres du Père Flavien Durocher encouragent tout le projet, mais il réside trop loin de Belœil pour qu'il soit possible de recourir souvent à lui.

Il reste l'autre frère prêtre, Eusèbe. Il se prépare à devenir religieux lui-même, au noviciat des Oblats où il a été admis en octobre 1842, après huit ans de saint ministère dans le clergé séculier. Inscrit pendant le même temps parmi les fils de M<sup>gr</sup> de Mazonod, il contractera dans ses travaux des infirmités qui lui interdiront les voyages apostoliques, et ses supérieurs lui accorderont alors la dispense qui lui permettra d'utiliser, au service de M<sup>gr</sup> Bourget, le reste de sa vie sacerdotale.

Pendant la phase critique que traverse Eulalie, son frère est donc novice. C'était encore l'époque nécessaire où les prêtres, tout en subissant l'année d'épreuve, pouvaient vaquer, de-ci de-là, à des fonctions d'apostolat. De temps à autre, le Père Eusèbe Durocher était ainsi envoyé du côté de Belœil. Sa sœur le consultait chaque fois.

Il la félicitait d'être appelée à quitter ses biens et sa famille pour suivre Notre-Seigneur, mais — et c'est de ce côté que sa sagesse semblait ne s'inspirer que de la raison humaine — il la détournait de s'aventurer dans une fondation. Nul Canadien vivant n'avait été témoin d'une entreprise de cette sorte. Aucune des fondations qu'allait promouvoir

Mgr Bourget n'avait encore vu le jour. Comment se lancer, la première, si faible, et tellement dépourvue de moyens? N'était-ce pas témérité, « folie », comme disait le curé de Belœil? Et le Père novice concluait :

— Si tu veux absolument te faire religieuse, entre dans une congrégation toute formée, chez les Sœurs Grises par exemple, au lieu de songer à en fonder une. Les Sœurs Grises s'adonnent à toutes les œuvres où tu puisses souhaiter d'être employée. Elles enseignent dans leurs écoles aussi bien qu'elles soignent dans leurs hôpitaux, leurs hospices, leurs asiles. Oui, sois plutôt Sœur Grise, Sœur Grise institutrice.

Ce conseil, Eusèbe le formula avec une telle énergie, à l'instant aigu où Eulalie luttait contre tous, que la pauvre enfant, tirée du reste dans le même sens par son humilité, « se posa la question redoutable que se posent au dernier moment les fondateurs ou les sauveurs : Ne se trompait-elle pas?... Ne se faisait-elle pas illusion? Et la nuit s'étendit dans son intelligencé, le doute envahit son cœur. Elle en éprouva un déchirement inexprimable, une angoisse auprès de laquelle les perplexités de jadis n'étaient plus rien. »

Eusèbe en profita pour négocier l'admission de sa sœur chez les Sœurs Grises. Elles acceptèrent avec joie.

Si les Sœurs Grises s'étaient adjoint une telle recrue, Eulalie eût, d'autre part, trouvé, dans cette Congrégation (fondée en 1737 par la Vénérable Mère d'Youville avec le concours des Messieurs de Saint-Sulpice, développée aujourd'hui en six branches de semblable prospérité, et comptant près de cinq mille épouses du Christ dans plus de trois cents établissements), une nourriture de sainteté et de zèle des plus complètes. Nous avons le droit d'en témoigner, ayant été appelé nous-même à suivre ces admirables « pionnières » à travers leur histoire, et particulièrement dans la poussée dramatique de certaines d'entre elles, depuis Montréal jusqu'aux marches du Pôle nord. L'on ne trouverait même, dans le livre que nous en avons laissé — *Femmes héroïques* —, qu'un

faible aperçu des souffrances de toutes sortes, vécues par elles au cours de leurs voyages sur les rapides et dans les neiges, parmi les grossières tribus d'Indiens et d'Esquimaux, et qu'une pâle idée des admirables fruits de conversion et d'amour de Dieu qu'elles ont fait mûrir d'une extrémité à l'autre de cette terre de désolation.

Ce fut justement l'année, et probablement le mois même où la question d'entrer chez les filles de Mère d'Youville se débattait entre Eusèbe et Eulalie, que l'auréole de cet apostolat nouveau et hardi commençait à se former autour des Sœurs Grises.

Le 13 septembre 1843, en effet, M<sup>sr</sup> Provencher, premier missionnaire et premier évêque du Nord-Ouest, qui sollicitait partout, et à qui l'on avait dit enfin : « Allez chez les Sœurs Grises; elles ne refusent jamais rien », se présentait à la maison-mère, conduit par M<sup>sr</sup> Bourget. Toutes les religieuses s'offrirent à le suivre. Quatre d'entre elles allaient partir de Montréal, en canot d'écorce, pour l'immensité.

L'enthousiasme et l'admiration qui, partout, acclamaient le sacrifice des Sœurs Grises, ne contribuèrent-ils pas à éclipser la lumière qui avait jusque-là guidé notre Eulalie ?

Elle suppliait le ciel de faire luire à nouveau devant elle sa sainte volonté.

La nuit se déchira soudain et l'étoile reparut au-dessus de Bethléem pour ne plus disparaître.

Eulalie s'était décidée à consulter une dernière fois Eusèbe, mais uniquement sous le regard de Dieu, au confessionnal où le prêtre n'est plus ni un homme ni un frère, mais le ministre toujours assisté, parfois inspiré, de Dieu. A sa pénitente surprise, étonnée, interdite de joie, le confesseur déclara sans détour :

— Ma sœur, vous pouvez vous sauver chez les Sœurs Grises, mais vous n'y ferez pas la moitié du bien que vous ferez à Longueuil. Toutefois, si vous vous décidez pour Longueuil, attendez-vous à toutes sortes d'épreuves.

En même temps, Dieu apaisait l'esprit du curé de Belœil et le cœur du vieux père. Tous, désormais, quoique en pleurant, commençaient à se résigner.

Eulalie Durocher était libre.

Le 16 octobre, elle se rendit à Longueuil afin d'assister à la profession du Père Eusèbe Durocher. Elle y trouva ensemble M<sup>gr</sup> Bourget et le Père Telmon. « Tous deux la confirmèrent dans sa résolution et lui dirent d'entreprendre sans retard la fondation. Il fut arrêté qu'elle reviendrait le plus tôt possible pour commencer son noviciat, qu'elle aurait pour compagnes M<sup>lle</sup> Dufresne et une autre demoiselle qui demandait à les suivre, M<sup>lle</sup> Henriette Céré, institutrice de l'endroit. En attendant, toutes trois se prépareraient au jour désiré par une neuvaine de prières. »

De retour à Belœil, Eulalie écrivit à M<sup>lle</sup> Dufresne, momentanément absente, cette première charte de sa grande maternité mystique :

« Belœil, le 18 octobre 1843.

« Jésus, Marie, Joseph et St<sup>e</sup> Thérèse. Vivez dans le Cœur sacré de Jésus !

« Ma chère sœur,

« J'ai fait un heureux voyage. Bénissons-en la divine Providence qui prend un soin particulier de nous. La cérémonie a été bien belle. Le bon Père Durocher est religieux, et, je l'espère, fervent religieux. Il faut, ma sœur, se disposer à marcher sur ses traces. Notre divin Maître nous veut à sa suite, chargées d'une belle et longue croix. J'espère que le courage ne nous manquera pas. Notre Père spirituel n'a pas changé à notre égard ; il est bon et prudent plus que jamais. Les affaires sont avancées, il nous faudra laisser notre cher Belœil au plus vite.

« J'ai vu Monseigneur assez longuement : il veut l'établissement de Longueuil, ainsi que le Supérieur général des Oblats

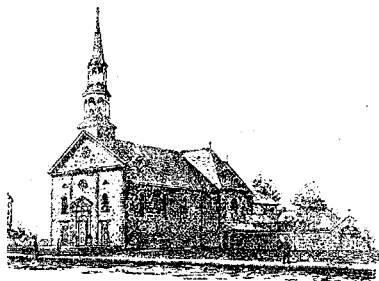
(M<sup>sr</sup> de Mazenod), de manière qu'il faut, de toute nécessité, que tu sois ici demain. Dans le cas où tu ne pourrais absolument pas venir, commence une neuvaine à Marie Immaculée. Tu réciteras six dizaines de chapelet, le *Souvenez-vous*, les bras en croix, une petite prière à saint Joseph, un *Pater* et un *Ave* en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Mais, je t'en prie, fais tous tes efforts pour revenir demain, sans te fâcher ni t'inquiéter si c'est impossible. Sois soumise... Parle le moins que tu pourras des raisons qui pressent ton retour. Tu les écriras plus tard.

« Adieu, ma chère, à demain. Je suis avec toi dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

« Mélanie-Eulalie DUROCHER. »

Le 28 octobre 1843, Eulalie Durocher, Mélodie Dufresne et Henriette Céré, entraient, à Longueuil, au Bethléem de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie du Canada.

La Fondatrice commençait sa trente-troisième année.



## CHAPITRE XIII

### LONGUEUIL — BETHLÉEM

*Au bord du Saint-Laurent. — M<sup>lle</sup> Céré. — M. Brassard et le Père Allard. — La maison du Bethléem. — Le postulat. — Règle provisoire. — Épreuves. — A la chapelle. — Le noviciat. — Humiliations de la Sœur Marie-Rose. — La Règle de Marseille. — « Sœur Bienvenue ». — La « berceuse » de la Vierge. — Sœurs de chœur et Sœurs coadjutrices. — Le recrutement. — M<sup>lles</sup> Salomé Martin, Hedwidge Davignon Aglaé Gadbois. — Chez les Frères des Écoles Chrétiennes. — Ferveur des novices et des élèves. — La première profession. — La supérieure.*

La ville de Longueuil commande, sur la rive droite du Saint-Laurent, cette « terre la plus belle qu'il soit possible de voir entre montagnes, labourable, unie et plaine » qu'en 1535 Jacques Cartier admirait, du Mont-Royal, par delà le grand fleuve.

Fondée en 1657, quinze ans après Montréal, Longueuil constitua l'une des principales Seigneuries qui produisirent les cellules-mères du Canada. Elle hérita son nom normand de Charles Le Moyne, sieur de Longueuil, célèbre par ses fils, entre autres d'Iberville, surnommé le « Brave des braves », et Bienville, le fondateur de la Nouvelle-Orléans.

Le pont gigantesque qui depuis 1930 rattache Montréal à Longueuil, écrasant en chemin « l'île pittoresque » de Sainte-Hélène, n'était pas projeté aux années de Mère Marie-Rose. La grande croix plantée par la Société nationale de Saint-Jean-Baptiste et qui s'illumine toutes les nuits sur la cime du Mont-Royal, ne jetait point ses feux. Notre Métropole du Canada, au million d'âmes et « aux cent clochers »,

n'étalait rien de sa féerie moderne. Aucun de nos paquebots solennels, rutilants de couleurs et de lumières, ne labourait les flots. La grandiose liberté du Saint-Laurent, dérougi du sang iroquois et du sang français, régnait encore, et son vaste miroir ne reflétait aux regards de Longueuil que les tons et les ors dans lesquels les crépuscules canadiens se plaisent à ensevelir la longue montagne de la rive gauche. Seuls, se croisaient au large des canots indiens, gracieux et fragiles, des radeaux où chantaient les bûcherons, des voiliers aux ailes blanches. Un bateau traversier, l'été, des traîneaux à patins, l'hiver, franchissaient la lieue, mouvante et solide tour à tour, qui sépare Montréal de Longueuil.

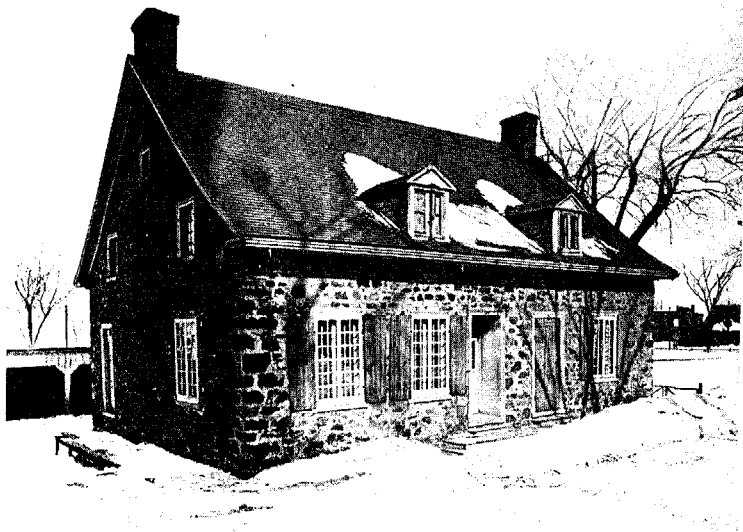
\*  
\* \*

La maison de Longueuil où naquit, en 1843, la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et qui subsiste encore, prit, dit-on, ses fondations et ses murs aux décombres de l'ancien Fort de défense, dont elle occupe l'emplacement. Elle s'inscrit dans l'angle droit formé par la grande route riveraine et le chemin de Chambly. Des édifices lui coupent maintenant l'abord du Saint-Laurent; mais son jardin descendait autrefois sans obstacle jusqu'au fleuve, et les sœurs trouvaient de ce côté, avec la solitude recueillie, « l'eau courante » et « les belles vues » que sainte Thérèse estimait si favorables à la limpidité et à la dilatation des âmes.

Cette maison, propriété de la Fabrique de Longueuil, servait d'école pour le village depuis 1840, sous la direction de M<sup>lle</sup> Henriette Céré, institutrice libre.

Henriette Céré, née à Longueuil le 20 août 1804 — descendante des Céré de la Colombière, de Bretagne —, n'avait jamais rêvé que d'apostolat. Elle eût même suivi les Sœurs

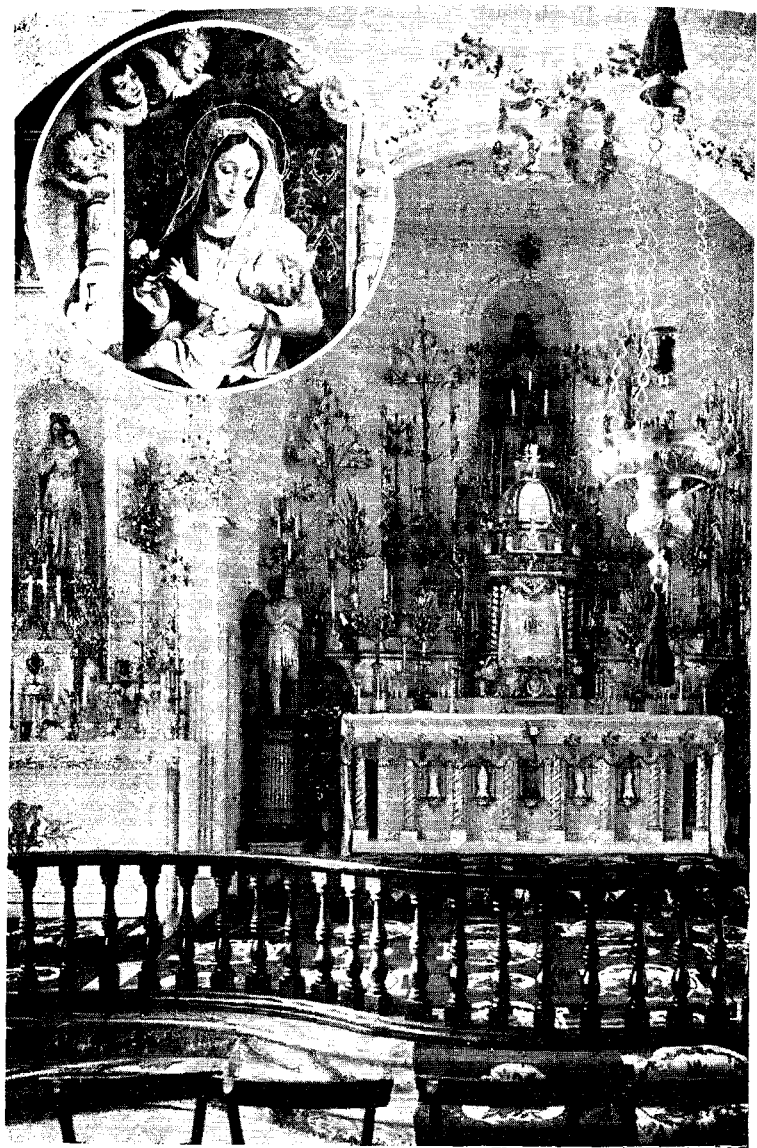
A Longueuil autrefois



MAISON DE LA FONDATION (1843) — LE « BETHLÉM ».



LA DEUXIÈME MAISON-MÈRE — LE « NAZARETH »,  
à l'époque de la mort de la Fondatrice.



LA CHAPELLE DE LONGUEUIL, avec sa parure du Jubilé d'or, le 8 décembre 1894.  
L'autel en fut sculpté par le Père Telmon. C'est à la courbe concave de la balustrade, à gauche, que Mère Marie-Rose aimait à venir prier (p. 254).  
Dans le médaillon : *La Vierge à la Rose* (p. 280).

Grises décidées à partir pour le Nord-Ouest, si son père ne l'en eût empêchée. Tout en cherchant sa voie, elle se consacrait depuis longtemps à l'instruction des pauvres.

Un jour de 1842, le Père Honorat, supérieur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, lui demanda « si elle songeait à se marier ».

— Oh! non, répliqua-t-elle. Si je l'avais voulu, je le serais maintenant.

— Eh bien! voulez-vous vous faire religieuse et commencer une communauté?

— Je n'en suis pas capable, mon Père.

— Vous l'êtes, ma fille. Dieu vous aidera et les Oblats aussi.

— En ce cas, je le veux bien, acquiesça simplement l'institutrice.

Elle sentit sa vocation fixée, et elle se prépara à collaborer à la fondation que lui expliqua le missionnaire.

Le 28 octobre 1843, elle recevait, dans sa maison d'école, M<sup>lles</sup> Durocher et Dufresne.

L'Œuvre commença, dès ce moment, sous les auspices de deux prêtres envers lesquels la vénération et la reconnaissance de nos religieuses seront éternelles : M. l'abbé Moïse Brassard, curé de Longueuil, et le R. P. François Allard, O. M. I.

Une brève éclipse de la sollicitude de M. Brassard à l'égard des religieuses, que nous apprendrons plus loin, ne saurait entacher la sincérité généreuse de son grand cœur. Non seulement ce pasteur avisé et dévoué décida-t-il la Fabrique de Longueuil à céder aux fondatrices le refuge de leur Bethléem et par là rendit-il possible la fondation elle-même, mais ses largesses permirent à la Communauté d'atteindre son âge viable.

De même qu'elle avait reçu du Père Telmon la parole décisive de sa vocation, la Fondatrice de la Congrégation des

Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie allait recevoir toute sa formation définitive, celle de ses filles par conséquent, du « parfait religieux » et du « prêtre savant » que fut le Père Allard.

Nous avons rapporté les termes par lesquels M<sup>sr</sup> de Mazenod faisait valoir le sacrifice qu'il imposait aux œuvres de France en donnant à M<sup>sr</sup> Bourget, pour ses nouvelles religieuses, ce professeur, ce missionnaire. Le 15 décembre 1843, l'Évêque de Montréal pouvait déjà répondre à l'Évêque de Marseille : « Quel précieux cadeau vous nous avez fait, dans l'excellent Père Allard ! C'est un saint, et je crois qu'il va nous sanctifier tous comme lui. Je bénis le Seigneur de vous avoir inspiré la pensée de nous le céder. »

Le Père Allard ne quitta son poste de Longueuil qu'au bout de six ans, peu de semaines avant la mort de la Mère Marie-Rose, pour aller seconder M<sup>sr</sup> Guigues, évêque de Bytown (Ottawa), qui était son supérieur provincial. Il fut, pour l'année scolaire 1849-1850, le supérieur du collège de Bytown (future Université d'Ottawa). Après quoi, il reçut l'ordre de se rendre dans l'immense territoire des Cafres, Zoulous et Basutos, comme évêque de Samarie *in partibus* et vicaire apostolique de Natal. Sacré le 13 juillet 1851, à Marseille, par M<sup>sr</sup> de Mazenod, il aborda l'extrémité du continent Noir au début de 1852. Il y pénétra par d'effroyables voies douloureuses. Au prix de vingt-deux ans de labeur, il engendra l'Église sud-africaine, que devaient évangéliser à leur tour, à partir de 1931, celles qu'il avait formées à Longueuil.

Relevé de cette mission africaine en 1874, M<sup>sr</sup> Allard se retira au scolasticat des Oblats, à Rome, avec les titres d'Archevêque de Taron et de Consultant de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Pendant une quinzaine d'années, il y devint « l'intermédiaire influent » de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie auprès du Saint-Siège — charge que les procureurs généraux des

Oblats de Marie Immaculée ont continué à remplir après lui, et qui est aujourd'hui aux mains du T. R. P. Auguste Estève.

Les jeunes Oblats — vieilliss maintenant — qui connurent à Rome M<sup>sr</sup> Allard, comprennent pourquoi les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie manifestent, avec une telle ferveur, parmi les vertus qui leur furent léguées par Mère Marie-Rose et par lui, celle de la piété eucharistique. Octogénaire, « épuisé de ses longs travaux, rapetissé, brisé, presque plié en deux par les infirmités, ne pesant qu'une plume, à la merci du moindre vent de la rue », il allait à pied, chaque jour de l'année, faire son Heure-Sainte dans celle des églises de Rome qui célébrait l'office des Quarante-Heures. Il fallut plus d'une fois l'arracher de son prie-Dieu, à la chapelle du scolasticat. C'est à ce poste eucharistique qu'il succomba le 26 septembre 1889. (Il était né le 27 novembre 1806, à La Roche du diocèse de Gap). Levé à 4 heures et demie, son dernier jour comme les autres, et bien que n'ayant plus qu'un souffle, il avait encore observé tous les détails de la Règle avec la ponctualité d'un novice. Il fut subitement frappé, à genoux, au pied du Tabernacle, pendant son adoration de 6 heures du soir.

Le Père Allard, âgé de trente-sept ans, apportait aux Sœurs de Longueuil son expérience des belles-lettres et des sciences naturelles, qu'il avait enseignées avant même de s'engager dans la carrière ecclésiastique, une somme de connaissances philosophiques et théologiques profondes, une grande habileté pédagogique, et même un art musical remarquable. Il apportait surtout une âme religieuse et sacerdotale sans nuage, un zèle sans limite.

Austère, rigide pour lui-même et pour les autres, méticuleux à l'extrême, il ne laissait s'échapper aucune imperfection. Il était de l'école des Pères du désert, de ceux qui posent et cimentent les fondations ascétiques impérissables, et

ses élèves en spiritualité devenaient capables de tous les sacrifices, de tous les dévouements.

Au lendemain de son départ, les *Chroniques* de nos religieuses énuméreront dans de longues pages les « bienfaits » en toutes choses qu'il leur aura « prodigués ». Elles préciseront :

Ni les froids rigoureux, ni les tempêtes de neige ne l'empêchaient d'arriver à l'heure marquée des exercices. Pendant près de six ans, il nous donna des leçons de grammaire, d'histoire, de géographie, de littérature, d'arithmétique, de géométrie, de chant. La veille des fêtes, il exerçait ensemble le chœur des religieuses et celui des élèves...

C'est surtout comme *Maitre des novices* qu'il a rendu à notre Communauté les plus éminents services. Il ne laissait rien passer, il relevait les moindres fautes, il poussait l'exactitude jusqu'à une ligne, jusqu'à un coup de cloche, et en même temps il aimait à rire; il riait d'un bon mot, d'une réponse naïve, et sa gaieté nous charmait d'autant plus qu'elle contrastait avec son air sévère et sa rigidité habituelle. Qu'il nous suffise de dire qu'il fut pour notre Congrégation naissante une véritable providence, en veillant sur son berceau avec une sollicitude de mère, en soutenant ses premiers pas dans la vie religieuse, en la formant aux exercices spirituels et à l'instruction des jeunes filles, en lui communiquant enfin cet esprit d'obéissance, de pauvreté et d'humilité qui la rendra forte dans les épreuves... Il nous est impossible de noter tout ce qu'il a fait, mais les sœurs seront des annales vivantes qui, en transmettant à celles qui leur succéderont les méthodes qu'il leur a données et les connaissances acquises à son école, rediront, d'âge en âge, l'habileté, la patience, le dévouement de ce Maître que nous regrettons...

Et trente ans plus tard, une supérieure générale, la Mère Marie-Stanislas, s'écriera encore :

Ah ! le Père Allard ! que nous l'aimions malgré sa sévérité ! Avec quelle scrupuleuse attention nous recueillions chacune de ses paroles ! Il était vigilant, énergique, il exigeait beaucoup de nous, mais l'on sentait qu'il avait à cœur la gloire de Dieu et nos intérêts les plus chers... Sans lui que serions-nous devenues ? Pour nous former à l'enseignement et aux vertus religieuses, il n'épargna ni

son temps, ni ses forces, ni les conseils, ni les encouragements... Il fut l'âme de notre Congrégation.

Le Père Allard, qui était aussi le Maître des novices des Oblats, habitait, par delà l'église paroissiale de Longueuil, la maison des missionnaires. Il avait à traverser en diagonale la grande rue — l'espace d'une centaine de pas — pour se rendre au couvent des religieuses.

Il se réjouit d'abord du mode de leur installation parce qu'il la trouvait en rapport avec l'étroitesse et le dénuement de Bethléem.

Dans cette maison aux « massives murailles, grande à peine pour abriter confortablement une famille de peu d'enfants », il s'agissait, dès le premier jour, de loger, tout en sauvegardant l'espace d'un oratoire, treize jeunes filles pensionnaires, déjà réunies, et trois postulantes religieuses, — quatre même, car la sœur de M<sup>lle</sup> Henriette Céré, Émilie, s'était, au dernier moment, adjointe aux fondatrices.

Le sous-sol, ou mieux la cave, où l'on descendait en soulevant une trappe, et qu'éclairaient à peine un soupirail et un petit vitrage, devint cuisine et réfectoire. Le rez-de-chaussée, partagé en deux parties égales par un mur de façade, offrait, à gauche de l'unique entrée, une chambre qui fut réservée aux élèves des demoiselles Céré, et à droite deux pièces dont la plus voisine de la porte serait l'oratoire et l'autre la classe de M<sup>lle</sup> Durocher. Un escalier accolé au mur mitoyen et pris sur la classe des demoiselles Céré, menait à quatre mansardes. Trois de celles-ci serviraient de dortoir aux pensionnaires et la quatrième aux maîtresses. Du mobilier, il n'y avait même pas tout l'indispensable, tant à cause du manque de place que de la pénurie des moyens.

*L'attente de la naissance des nouvelles religieuses, le postulat, allait durer quatre mois, en ce Bethléem, à commencer du 1<sup>er</sup> novembre 1843.*

Une retraite de trois jours, prêchée par le Père Allard, y

préluda. Le 28 octobre, les externes avaient été mises en congé et les quatre postulantes étaient entrées dans le silence des saints exercices. Deux instructions par jour visaient à les initier « au genre de vie qu'elles voulaient embrasser et à les établir surtout dans une confiance inébranlable en Dieu ». Le 31 au soir, le Père Honorat vint résumer les enseignements du Père Allard et recueillir le consentement formel des aspirantes à l'immolation totale. Tenant à la main sa croix de missionnaire et levant les yeux au ciel, il présenta à Dieu ces « prémices » d'une nouvelle Congrégation.

Puis, il annonça qu'elles entreraient le lendemain au postulat, vestibule du noviciat, et que le Père Allard, leur chapelain, serait leur Maître des postulantes en attendant d'être leur Maître des novices.

Il y eut grande joie au Paradis, en cette fête de la Toussaint 1843, parce que, de la rive canadienne, une légion innombrable de vierges saintes commençait à s'acheminer vers les Demeures divines.

Le 1<sup>er</sup> novembre fut aussi le jour de la première attribution de la charge où chacune devait trouver sa voie de sanctification. M<sup>lle</sup> Henriette Céré enseignerait les élèves plus avancées, M<sup>lle</sup> Durocher les moyennes et M<sup>lle</sup> Émilie Céré les petites. M<sup>lle</sup> Dufresne serait l'intendante des travaux manuels, la Marthe du couvent; une servante l'assisterait à la cuisine jusqu'à l'arrivée des sœurs coadjutrices.

Une Règle provisoire, tracée par le Père Allard, distribuait ainsi la journée depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir :

Prière, méditation, récitation des petites Heures, sainte Messe. Déjeuner à sept heures, suivi des ménages de la maison. Classe de huit heures à onze heures et quart. Examen particulier, dîner, récréation. A une heure, lecture spirituelle d'une demi-heure, puis étude pour les élèves et psalmodie des Vêpres et des Complies par les maîtresses. Classe de deux à quatre heures. Ensuite conférence d'une heure par le Père Allard sur les matières d'enseignement, et

nouvelle méditation d'une demi-heure. Le souper, la récréation, une heure et demie d'étude encore, et neuf heures sonnaient, temps de réciter la prière du soir et de préparer l'oraison du lendemain. Les visites au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge se feraient en particulier aux moments où l'on pourrait se rendre libre. Les dimanches et jours de congé, les heures de classe se remplaceraient par les conférences spirituelles du Père Allard et par des exercices spéciaux de formation qu'il présiderait encore.

Seize heures de travail et de pratiques quotidiennes, dans l'étroit réduit que nous savons, quel laminoir d'endurance, de patience, de support mutuel, d'amour de Dieu et du prochain !

La pauvreté, qui est l'or des commencements pour toutes les œuvres de Dieu, fut le premier stimulant de cette activité. L'argent apporté par les pensionnaires suffisait à peine à les entretenir, et l'allocation réglée sur le nombre des externes ne pourvoyait même pas aux frais de l'école. Les maîtresses rognaient à chaque repas sur la quantité et la qualité de leur propre nourriture.

De plus graves épreuves allaient bientôt parachever cet « âge d'or » dont vivent si longtemps ensuite les congrégations religieuses.

Ce fut d'abord la maladie. Une fièvre typhoïde mit aux portes de la mort M<sup>lle</sup> Émilie Céré. Ses compagnes se relayèrent à son chevet, jour et nuit. Lorsque le Père Allard lui eut administré l'Extrême-Onction, elle sembla revivre, mais sa faiblesse resta si grande qu'elle dut, deux mois après, abandonner la chère communauté. La responsabilité de sa classe retomba sur les autres.

Pendant ce temps, le cri « de la chair et du sang » jetait un dernier appel ; éperdu, au cœur de M<sup>lle</sup> Durocher. Appelée en novembre à Belœil par les affaires de sa famille, elle vit à ses pieds son vieux père désolé, la suppliant plus que jamais. Il lui montrait son frère, l'abbé Théophile Durocher,

curé de Belœil, souffrant d'un mal aggravé et n'attendant que les soins de sa sœur pour retrouver la force de remplir encore ses devoirs de pasteur. La paroisse de Belœil, qui avait pleuré le départ de son « Ange » visible, unissait ses instances à celles du vieillard et du prêtre. Elle lui proposait une maison vaste et meublée pour sa fondation. Elle lui promettait le secours d'une population qui la connaissait, qui l'aimait, la voulait. Mais Eulalie avait engagé sa foi à Longueuil. « Le cœur endolori, son paisible visage empreint de la touchante expression que laissent des larmes récemment versées », elle retourna à son nouveau foyer. Ses compagnes la reçurent « comme une sœur que l'on revoit après une longue séparation ».

Tandis que Belœil s'offrait comme un Béthanie, Longueuil accueillait les fondatrices avec ces rumeurs de sarcasme qui, depuis Notre-Seigneur, ont reçu tant d'apôtres marqués de son signe divin. Les critiques et les injures s'élevaient de toutes parts contre l'entreprise nouvelle. Le thème en est de tous les temps : « Utopistes, folles, illuminées, hystériques, bonnes à enfermer!... » Ces malveillants propos dureront plusieurs mois, et lorsque l'écho en parviendra au presbytère de Belœil et que le père et le frère d'Eulalie s'en alarmèrent, celle-ci leur répondra :

« Notre petite communauté va toujours son train, quoiqu'on en dise beaucoup de choses. »

Une épreuve infiniment plus sensible au cœur de nos postulantes, datait du premier jour. C'était la privation de la présence réelle de Celui qu'elles aimaient par-dessus tout.

Elles n'hésitaient pas, afin d'assister au saint sacrifice, à affronter la bise qui souffle du fleuve pendant l'hiver, ni à escalader les bancs de neige entassés par les nuits de tempête entre leur demeure et l'église du village. Mais leur peine se renouvelait lorsqu'elles quittaient pour le reste du jour le Maître bien-aimé. Comment inviter, cependant, Notre-

Seigneur à résider dans le pauvre oratoire de catacombes dont quelques chaises, une table, un crucifix, une statue de la Sainte Vierge, formaient toute l'ornementation ! Elles diront, il est vrai, de ce premier sanctuaire lorsqu'il faudra l'abandonner : « C'est là que nous priions, c'est là que nous pleurions quelquefois et que nous espérions toujours. C'est là que le Père Allard nous a prêché notre retraite et que chaque soir il nous donnait notre sujet d'oraison. C'est là que nous récitaions le chapelet et l'office de la Sainte Vierge, là que nous nous rassemblions pour la lecture spirituelle... » ; mais le vide, le grand vide que Jésus-Hostie peut seul combler, subsistait toujours.

A la fin de décembre, M<sup>sr</sup> Bourget put répondre en partie à la prière de ses filles et leur accorder la faveur « d'avoir la messe chaque jour, le dimanche excepté ». M. Brassard, assisté du Père Honorat, vint bénir l'oratoire.

— Quelle joie ! Notre chapelain, notre messe, notre chapelle ! s'écrient les postulantes.

Mais la sainte convoitise n'est point satisfaite. Après la messe, la présence de l'Hôte divin s'évanouissait. « Il n'y a plus alors, dit gracieusement la *Chronique*, que le cœur des sœurs pour tabernacle ».

Elles ne seront exaucées pleinement qu'au bout de cinq mois.

Craignant de trop demander à la fois, Eulalie écrit à M. le curé de Belœil : « Je compte sur votre bonté, mon cher frère, pour différentes dépenses que nécessite l'état de notre chapelle où l'on dit la messe tous les jours. Si je n'avais peur de vous lasser, je vous prierais de nous procurer des canons pour l'autel et un pupitre pour le missel. »

Puis elle osa parler du tabernacle. A force d'économie, on put le commander ; M<sup>lle</sup> Dufresne lui confectionna une parure de fleurs et de guirlandes ; et, le 31 mai 1844, M<sup>sr</sup> Bourget permit d'y installer le divin Captif. La *Chronique* chante cette fête :

« Comme nous avons été heureuses ce matin quand, à

l'issue de la messe, nous avons vu que notre tabernacle ne restait pas désert! Nous nous réjouissons de ce qu'il est là, ce Jésus pour qui nous avons tout abandonné. Ah! qu'il nous paie largement de retour! Nos oraisons seront plus ferventes en sa présence; notre demeure devenue la sienne sera une maison de bénédiction. Que rendrons-nous au Seigneur pour tous les biens dont il nous comble! »

Celles qui s'exprimaient ainsi avaient terminé leur postulat. Elles étaient novices depuis trois mois.

\*  
\* \*

Le noviciat avait été inauguré le 28 février 1844, au terme d'une retraite prêchée pendant huit jours par le Père Allard, et remplie des méditations et des mortifications les plus ferventes. Le récit émouvant nous en fut conservé.

Ce 28 février, à la fin de l'oraison, sur les six heures du matin, M<sup>gr</sup> Bourget fit son entrée dans l'école, accompagné du R. P. Honorat, le Supérieur de la Communauté, du Père Allard, le Maître des novices, et de M. le curé de Belœil. Après avoir examiné en particulier chacune des postulantes et s'être assuré par lui-même qu'elles réunissaient les conditions de rigueur, il se revêtit des ornements pontificaux. La cérémonie commença par la sainte messe. Jamais la pauvre chapelle n'avait vu tant de pompe, et jamais elle n'avait débordé de tant d'allégresse.

Les treize pensionnaires étaient présentes. Rangées dans le fond de la chapelle, elles ne savaient sur qui reposer leur sympathique curiosité. Leurs regards allaient incessamment du vénérable évêque et de ses assistants à leurs trois maîtresses qu'elles entrevoyaient dans la pièce voisine, plongées dans le recueillement et attendant le moment de se présenter.

Au graduel, le Maître des novices vient chercher les postulantes. Il entonne :

*Vierges prudentes, préparez vos lampes, voici l'Époux, avancez à sa rencontre.*

Et M<sup>lle</sup> Durocher, M<sup>lle</sup> Dufresne, M<sup>lle</sup> Céré, s'avancant, le cierge à la main, pénètrent dans la chapelle. Elles s'arrêtent aux pieds du célébrant, tourné vers elles. Le bon évêque avait trop de tendresse

pour ces premières-nées de la nouvelle Congrégation pour ne pas leur adresser les paroles qui seraient la lumière de tout l'avenir.

« Mes chères filles, je bénis Dieu de toute l'effusion de mon cœur, de ce qu'il daigne nous réunir pour une œuvre aussi précieuse qu'agréable à sa divine Majesté, puisqu'il s'agit de vos fiançailles avec son Fils éternel.

« Cette chapelle, que l'on peut appeler une autre étable de Bethléem, vous sera toujours chère, car, semblable au berceau de la plus tendre enfance du Sauveur, elle est le berceau de votre enfance religieuse. Notre-Seigneur, la pierre angulaire de l'Église, vous y choisit pour être, à votre tour, les pierres angulaires de l'édifice qu'il veut élever à sa gloire.

« Je vous le dis, mes chères filles, c'est un bien grand privilège que ce choix du divin Maître pour une œuvre de cette importance. Aussi, quelle correspondance à la grâce, quelle fidélité de votre part ne demande-t-il pas ? Vous l'avez compris, cette vocation sublime, cette sorte d'apostolat, n'exige rien moins de vous qu'une mort complète à la nature et une vie qui vienne tout entière de Notre-Seigneur. Vous aurez à la communiquer, cette vie, à celles qui viendront se joindre à vous ; par conséquent, vous avez à employer tous les moyens en votre pouvoir pour vous en pénétrer et en devenir des sources fécondes. Pour cela, il vous faut étudier la manière de faire de Notre-Seigneur pendant qu'il était dans le monde et y conformer la vôtre, vivifiant chacun de vos actes du même esprit qui animait les siens. Par cette union avec Jésus-Christ, vous vivrez de la grâce qui est la vie de l'âme. L'âme unie à son divin Modèle est capable des plus grandes choses. Rien ne lui résiste. Elle triomphe des attaques les plus rudes, elle endure les souffrances et la mort même, pour l'amour de Celui qui a donné sa vie pour elle.

« Jésus doit donc être l'objet de tous vos désirs, de toutes vos affections. L'étudier, le connaître, l'aimer, au point de dire avec l'apôtre : *Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Lui qui vit en moi* ; le faire connaître et le faire aimer d'un amour sincère, telle doit être votre constante occupation. A son école, vous apprendrez l'excellence de la charité qui est le signe auquel il veut que l'on reconnaisse ses disciples. C'est à ce signe que l'on reconnaîtra que vous êtes vraiment les filles des Saints Noms de Jésus et de Marie.

« Une communauté est un cénacle où l'Esprit-Saint se donne à l'âme fidèle, et, je vous le répète, en vous confiant la mission d'établir une semblable communauté, Dieu vous appelle à un apostolat. Il ne faut donc plus que la femme ordinaire apparaisse en vous,

mais la religieuse, afin que vous soyez des vases d'élection qui portent au loin la gloire des Saints Noms de Jésus et de Marie.

« Revêtez maintenant les livrées de Celle que votre piété filiale a choisie pour Mère et qui sera la titulaire et la gardienne de votre Institut naissant. Puis, courage et persévérance ! Vous avez les armes en mains : immolez le vieil homme, votre plus redoutable ennemi ; agissez pour Dieu, ne cherchez que Dieu dans toutes vos actions, n'ayez en vue que sa gloire et son bon plaisir ; allez, par cette voie, à la céleste Jérusalem, où, accompagnées des Vierges que vous aurez conquises à l'Époux, vous chanterez, autour de lui, le cantique qui ravit les élus ! »

Les trois postulantes, enflammées par ces paroles du saint Évêque, s'agenouillent à ses pieds pour répondre aux questions qu'il va formuler.

— Êtes-vous entrées librement et sans contrainte dans cette maison, et, après votre temps d'épreuve, êtes-vous dans l'intention de vous y consacrer à Dieu pour toute votre vie ?

— Oui, Monseigneur, nous sommes entrées ici librement et sans contrainte, et notre désir est de nous consacrer à Dieu pour toujours.

— Vous sentez-vous assez de détachement pour les vanités du siècle, et assez d'amour pour les humiliations de Jésus-Christ et de sa Sainte Mère, pour demander à être revêtues de ce saint habit ?

— Oui, Monseigneur.

Le pontife chante alors l'antienne : *Venez, ma fille, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur.*

Et les postulantes de répondre : *Recevez-moi, Seigneur, suivant votre parole ; que je vive et que je ne sois pas confondue dans mon attente !*

Le célébrant entonne le *Veni Creator*. Il procède ensuite à la bénédiction des sombres vêtements déposés devant lui, il les encense comme des habits désormais sacrés, et les leur remet successivement. Elles sortent pour les revêtir, et, pendant qu'elles échangent le costume du siècle contre ce costume nouveau, le chœur chante l'hymne de l'office des Vierges : *Jésus, couronne des Vierges, vous qui avez été conçu par une mère qui seule est restée vierge en vous enfantant, recevez nos vœux dans votre clémence.*

Elles reviennent dans leur longue robe noire, s'agenouillent encore devant l'Évêque et l'entendent leur adresser cette dernière question :

— Persistez-vous toujours dans la même volonté et dans les mêmes sentiments que vous avez manifestés ?

— Oui, Monseigneur, par la miséricorde de Jésus-Christ, notre Sauveur, nous persistons dans ces mêmes sentiments, et nous avons bien la volonté de ne servir jamais que Lui.

Le prélat bénit le voile de mousseline blanche comme il a béni la robe, et le présentant à chacune des novices :

— Recevez, dit-il, ce voile sacré par lequel on reconnaîtra que vous avez méprisé le monde, et que vous êtes soumise humblement, véritablement et de tout votre cœur au Seigneur Jésus qui vous préservera de tout mal et vous conduira à la vie éternelle.

Elles se relèvent, reculent d'un pas et chantent la fière déclaration de sainte Agnès : *Il a imprimé sa marque sur mon visage, afin que je n'admette plus d'autre amour que le sien.*

La messe se poursuit. A la communion, les trois novices s'approchent de nouveau, et le Dieu de l'Eucharistie, ce Jésus dans la main de qui elles viennent de mettre leur main, scelle dans leurs cœurs les divines fiançailles.

Il reste une dernière cérémonie à accomplir : changer les noms afin de compléter la séparation d'avec le monde et la famille. Les jeunes novices s'agenouillent, et l'Évêque prononce :

— Désormais, vous ne serez plus appelée M<sup>lle</sup> Eulalie Durocher, mais Sœur Marie-Rose.

— Désormais, vous ne serez plus appelée M<sup>lle</sup> Mélodie Dufresne, mais Sœur Marie-Agnès.

— Désormais, vous ne serez plus appelée M<sup>lle</sup> Henriette Céré, mais Sœur Marie-Madeleine.

— *Deo gratias!* répondent-elles.

Et le chœur de chanter le Psaume : *Toutes les nations, louez le Seigneur.*

La Fondatrice se réjouit du nom que venait de lui décerner le Ciel par la bouche de l'Évêque, et qui la distinguerait jusque dans les splendeurs éternelles. Elle s'attache tout de suite à reproduire en elle les vertus de sa nouvelle Patronne et à justifier par son amour de Dieu le symbolisme des roses.

Elle écrit à sa sœur, religieuse dans la Congrégation de Notre-Dame : « Je m'appelle Marie-Rose : puissé-je être une rose d'agréable odeur à Jésus-Christ ! »

Sœur Marie-Rose s'implanta tout de suite dans la serre chaude de son noviciat, elle en aspira toute la vie fécondante.

Le noviciat, « serre chaude de fécondité », est aussi l'atelier d'émondage et de redressage où le jardinier porte ses coups décisifs. Des efforts du Maître et du disciple, doit résulter la perfection religieuse.

La sainte émulation qui visait à atteindre le plus haut degré de ressemblance avec Notre-Seigneur, avait animé nos postulantes, elle s'empara plus étroitement des novices.

Quels furent en chacune le mérite et le fruit ? Il n'appartient qu'à Dieu de le discerner. L'on peut reconnaître cependant que les meilleures occasions de pénétrer dans le domaine par excellence de toutes les vertus, celui de l'humilité, furent réservées à Sœur Marie-Rose par le maître-jardinier. Le Père Allard sut pourvoir à l'humiliation, aliment douloureux de l'humilité. Il savait le rôle auquel M<sup>gr</sup> Bourget destinait la Fondatrice ; et, d'accord avec lui, il munit d'épines la rose que Dieu voulait si « agréable » ; il accumula, dans sa corolle, l'essence cachée des parfums qu'au bout du noviciat elle allait répandre, jusqu'à la fin des temps, sur toute sa roseraie.

Sœur Marie-Rose devait d'abord apprendre, dans l'obéissance et la pratique des « bas emplois », l'art de commander. C'est pourquoi la dernière charge lui fut attribuée. Le peu d'autorité dont on puisse investir une novice fut confié à Sœur Agnès, qui devait présider également à la lingerie, à la sacristie, aux ouvrages divers. Venait, en seconde place, Sœur Madeleine comme maîtresse du pensionnat et surveillante générale des élèves. Sœur Marie-Rose, enfin, eut à garder la porte et à veiller sur l'ensemble de la maison.

Demander toutes ses permissions aux autres Sœurs et se dérober par là à toute responsabilité lui était plutôt un plaisir, pourvoir à l'ordonnance des choses convenait à sa nature équilibrée; mais « garder la porte », c'est-à-dire interrompre, au coup d'appel, sa lecture, sa méditation, sa prière; montrer une inaltérable humeur; ne pas oublier « que les personnes du dehors sont portées à juger d'une communauté par la personne qui les reçoit », cette existence de va-et-vient continu contrariait l'isolement et le recueillement qu'elle recherchait. Elle y trouvait mille occasions à des manquements qu'elle redoutait. Sans prendre garde que sa maîtrise sur elle-même se développait de ce chef, que son tact s'affinait, que sa charité envers le prochain s'élargissait, elle redoublait d'attention pour rester toujours en la présence de Dieu et se convaincre qu'elle était vraiment la dernière de la maison.

Les grandes averses de l'humiliation tombaient surtout des lèvres du Père Allard, à l'exercice de la coulpe et pendant ses conférences quotidiennes.

Chaque jour donc, à 4 heures, les maîtresses redevenaient élèves, sur les bancs que venaient de quitter leurs enfants. Elles écoutaient la leçon drue et variée de leur Maître et Directeur. « Convaincu qu'il fallait placer une base à toute épreuve dans les fondements du nouvel Institut », le Père Allard saisissait à bras-le-corps, dans ce champ clos des réunions spirituelles, tous les défauts qu'apercevait, que soupçonnait son œil. « La vieille nature eût succombé tout entière sous ses coups si, comme le dit saint François de Sales, elle ne devait mourir qu'un quart d'heure après nous. »

Ne pouvant surprendre les jeunes sœurs dans la recherche de leurs aises, le Maître des novices les attaqua dans leur amour-propre. Voilà comment Sœur Marie-Rose, qu'il s'agissait d'établir le plus profondément dans l'humilité, devint

la cible principale de ses remontrances. Il lui ordonnait de se mettre à genoux devant les autres et, dans cette position, il la froissait, il la rabaissait, il la criblait d'amers reproches. Sèche, mordante, saccadée, sa voix résonnait « dans un silence de mort ». Dardant ses flèches et les replongeant dans chaque plaie, il poursuivait le « moi » de la novice dans les retraites les plus cachées de son âme. Les compagnes pleuraient de peine et de pitié au sortir de ces orages, bien qu'elles fussent averties de la haute sainteté du Père Allard et de ses intentions. Sœur Marie-Rose, elle, se relevait sans s'excuser ni se plaindre, calme et courageuse toujours, mais abîmée dans la conviction de son indignité. « Elle se disait, note M<sup>sr</sup> Bourget, que sa vertu dans le monde n'avait été qu'une illusion complète ». Elle se reprochait, comme un acte d'orgueil impardonnable, « d'avoir aspiré quelquefois à des grâces extraordinaires ». Elle se pénétra tellement de sa misère qu'elle crut « qu'il ne lui serait pas permis de faire profession. Elle aurait voulu, du moins, être admise parmi les Sœurs coadjutrices, et elle le demanda. »

Combien les religieuses, filles de Mère Marie-Rose, et dont aucune, sans doute, ne subira un aussi sévère noviciat, ne remercieront-elles pas le Père Allard d'avoir porté à tant de vertu leur mère et leur modèle ! La Fondatrice, courbée dans une soumission parfaite au Maître des novices, atteignit cette profondeur de l'humilité où « l'infini en bassesse et l'infini en grandeur se rencontrent et s'embrassent », où l'âme, « en touchant la vérité de son propre néant touche Dieu lui-même, auteur de tous les dons ».

\*  
\* \*

Sous l'animation de tels enseignements et dans le cadre austère de la pauvreté, du travail, de tous les sacrifices, la Règle, qui est la charpente des congrégations religieuses, s'établissait pour l'avenir.

La « Règle provisoire » du Père Allard dura près de dix mois. Il l'avait rédigée en conformité avec celle qu'observaient les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Marseille et qu'il connaissait bien. Rien d'essentiel ne fut donc changé, et le capital des mérites amassés par l'observance de la première Règle continua à s'accumuler par les mêmes moyens, lorsque la Règle de Marseille arriva à Longueuil.

Elle fut apportée, dans l'octave de l'Assomption, le 18 août 1844, par le Père Garin, O. M. I., sous ce titre : *Règles et Constitutions de la Congrégation des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie*.

Nous en avons raconté l'origine merveilleuse, céleste.

S'il était permis maintenant de révéler à d'autres qu'aux jeunes filles admises au postulat, le détail de ses articles, nous écrivions d'édifiantes pages. Nous l'avons lu et médité, ce petit volume qui resta l'unique exemplaire imprimé jusqu'à 1854, que chaque sœur copia pour elle-même, que Mère Marie-Rose baisa sur son lit de mort, et que garde le reliquaire de la maison généralice d'Outremont. Nous l'avons comparé à l'édition dernière, mise simplement en accord avec les directives de Rome et les *normes* du Droit canon. C'est le clair chemin du ciel.

\*  
\* \*

En même temps que les Constitutions, le Père Garin avait apporté de Marseille une figurine, habillée à la manière des religieuses françaises, pour servir de modèle au costume des religieuses canadiennes. Ce saint Habit, révélé d'abord, comme la Règle, par la Sainte Vierge et que nous avons décrit déjà, les Sœurs du Canada l'avaient de leur mieux reproduit, à leur vêtue. Elles le corrigèrent tout à fait, à leur profession, et l'accommodèrent seulement à la rigueur du climat.

« Elle était vraiment charmante, la statuette, dit le récit, avec sa robe noire, sa pèlerine de chanoinesse, son col de fine toile qui entourait le cou d'une mince corolle blanche, son bandeau qui recouvrait le front au-dessus des yeux, et cette gaze d'une blancheur de neige des Alpes qui encadrait sa figure de madone, ce voile noir qui s'étendait sur le tout et retombait jusqu'au-dessous de la taille en replis gracieux, enfin, sur la poitrine, ce beau crucifix incliné vers le cœur, comme celui des Oblats, et retenu autour du cou par un simple cordon. La petite famille lui fit fête. Après l'avoir contemplée et admirée, elle la salua de la plus belle appellation qu'elle put trouver, elle la nomma *Sœur Bienvenue*. »

*Sœur Bienvenue* réside, elle aussi, à la « Salle des souvenirs » de la maison-mère. Le temps n'a fané ni son visage ni son vêtement. En récompense des efforts de leur noviciat, les jeunes professes ont le droit de lui porter un baiser, au matin de leur oblation.

L'on peut voir, au même pieux musée que *Sœur Bienvenue*, une autre relique des premiers temps qui eut son intéressante histoire : un fauteuil à bascule en bois de frêne, à la peinture noire et dont il n'y a d'usé — usé par les mains appuyées des fondatrices et de leurs filles — que l'extrémité des bras. Ces fauteuils à bascule, appelés *chaises berçantes* ou *berceuses* au Canada — trop peu connus en Europe et que se procurent les plus pauvres maisons de l'Amérique —, délassent les membres et rythment agréablement les conversations. Les religieuses de Longueuil ne possédaient que l'unique *berceuse* dont nous parlons, et celle-ci revenait par convenance à la supérieure. Mais de supérieure, il ne pouvait se trouver avant la première profession dans l'Institut.

La question se régla de plus haut. Il fut décidé que la bienheureuse « chaise » serait réservée à la Sainte Vierge.

Pourquoi? Comment? La *Chronique* de janvier 1844 va nous le conter :

Le monde, à cette époque de l'année — le mois de janvier — est à ses plaisirs et à ses festins. Nous, nous continuons de faire la classe à nos enfants, d'étudier et de pénétrer chaque jour davantage, dans la prière, la méditation et les conférences du Père Allard, les secrets de la vie spirituelle. Notre vie de silence, de travail et de renoncements lui paraîtrait triste, au monde, mais, en vérité, nous n'avons rien à lui envier. Notre joie est d'une douceur inconnue. S'il en doute, qu'il vienne voir l'épanouissement de nos figures, aux heures de récréation. Qu'elles sont aimables, nos récréations! Nous nous surprenons à admirer la gaieté expansive qui nous y anime.

Un de nos amusements favoris est de bercer, à tour de rôle, une chaise qui occupe la place d'honneur dans notre salle et que nous appelons la *Chaise de la Sainte Vierge*. Personne ne s'y asseoit. C'est la chaise de notre Supérieure, car il faut dire que, n'ayant pas jusqu'ici de supérieure, nous avons élu Marie à l'unanimité pour remplir cette charge. Et nous sommes convaincues que la Vierge si bonne et si maternelle est au milieu de nous, qu'elle préside à nos récréations, à nos études, à nos classes, à nos repas, et que sa vigilance s'étend même sur notre sommeil. Quand nous voulons obtenir quelque faveur, par exemple une postulante, nous berçons la Chaise en grande cérémonie. Il s'agirait d'une Reine que nous n'y apporterions pas plus de gravité.

A cette « gravité » naïve, la « Reine » du Ciel répondait en « Supérieure » maternelle. Elle protégeait ses filles en développant en elles l'amour candide des vertus religieuses. Elle envoyait aussi les « postulantes » réclamées. Dès Bethléem de Longueuil, elle dirigea vers leur Communauté cette affluence de « vocations » dont le nombre et la qualité émerveilleront, en peu d'années, l'Église du Nouveau-Monde.

\*  
\* \*

La Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, comme beaucoup d'autres, a ouvert ses portes à deux classes de religieuses : les *Sœurs de cœur* et les *Sœurs coadjutrices*.

Liées au même degré par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, elles forment une seule et même famille, et il n'y a pour les distinguer au regard qu'une légère différence dans le tissu de la coiffe, les dimensions de la croix, la coupe du voile et de la pèlerine. Les Constitutions, qui ne requièrent des Sœurs coadjutrices aucun brevet d'étude, leur attribuent plutôt le travail manuel — celui qui occupa Jésus, Marie et Joseph, aux longues années de la Vie cachée. Aux Sœurs de chœur est dévolu le rôle de psalmodier l'office quotidien de la Sainte Vierge, d'enseigner comme Jésus en sa Vie publique, et d'administrer les affaires de la communauté.

Le recrutement des Sœurs de chœur et des Sœurs coadjutrices alla toujours de pair, sous la vigilance de Marie, la divine Supérieure.

Le 15 novembre 1843, la première postulante de chœur était admise : M<sup>lle</sup> Salomé Martin, de Saint-Hyacinthe, qui devait illustrer dans sa congrégation le nom de Mère Thérèse de Jésus.

Canadienne par son père (tué aux « Troubles de 1837 »), Écossaise par sa mère, M<sup>lle</sup> Martin, âgée de 21 ans, pouvait envisager une belle carrière d'institutrice et de chef. Grande, robuste, mathématicienne, munie des langues française et anglaise, douée du sens aigu des affaires, « possédant à un haut degré l'esprit d'entreprise, l'audace et l'intrépidité », elle sera chargée de la première fondation essaimée de Longueuil, celle de Belœil, et elle y réussira tellement bien que M<sup>gr</sup> Bourget conseillera à Mère Marie-Rose, défaillante, de lui remettre le souci matériel de sa communauté. L'Évêque, en 1857, nommera Mère Thérèse de Jésus troisième supérieure générale. Elle lancera alors, coup sur coup, sa communauté aux extrémités du continent. Elle fonde en Orégon, elle fonde en Floride. Elle n'a « pas un sou » à donner aux sœurs qu'elle envoie, n'importe! elle

les prend par les épaules : « Allez, allez, dit-elle, le bon Dieu y suppléera. » Insuffisance du nombre, distances, misères de voyage et de campement, privation de tout, rien ne compte pour elle. Elle descend aux chantiers avec les hommes, elle manie la pelle, roule les pierres, elle remue toutes les puissances du ciel et de la terre. N'irait-elle pas, dans son élan d'apostolat et dans son aveugle confiance en la Providence, jusqu'à risquer des projets qu'elle ne prendra pas garde de mettre en accord avec les vues de l'autorité diocésaine et qui menaceront de faire sombrer sa propre Famille, de la scinder à tout le moins ! Mgr Bourget, alarmé, la déposera en 1867, mais il la laissera au Conseil de sa remplaçante, qu'elle ne cessera de harceler afin que l'on marche toujours plus loin. L'obéissance de la communauté, mise à l'épreuve par tant d'impétuosité, ne fléchit jamais, et sa récompense en fut l'admirable expansion des œuvres missionnaires d'aujourd'hui. L'impérieuse Mère Thérèse de Jésus mourut, le 13 août 1890, dans les sentiments d'une humilité durement rachetée.

Cette humilité avait été infusée au cœur de la postulante de Longueuil, par la Fondatrice. M<sup>lle</sup> Martin avait exercé à la même école, dès les premiers jours, son esprit de mortification. Quelques pommes de terre cuites à l'eau et mangées à genoux, un morceau de pain pour la semaine, son très rare dessert envoyé aux pauvres, tel était son régime. Ses pénitences corporelles l'ensanglantaient souvent. Son ardeur pour l'oraison se montrait insatiable. C'est pourquoi, sans doute, on lui donna, le jour de sa vêtue, en mai 1844, le nom de Thérèse de Jésus.

En mars 1844, quatre mois après M<sup>lle</sup> Salomé Martin, entraît au postulat de Longueuil la future deuxième supérieure générale, celle qui allait, au témoignage de tous, réaliser la plus parfaite ressemblance avec Mère Marie-Rose, devenir « l'âme de son âme », recueillir son testament,

et la continuer sous le nom de Mère Véronique du Crucifix. C'était M<sup>lle</sup> Hedwige Davignon.

L'histoire de sa vocation, comme une idylle pastorale, se noua, au crépuscule du 6 octobre 1841, à la cime du mont Saint-Hilaire, au bord d'un lac mystérieux, entre les mains de M<sup>lles</sup> Durocher et Dufresne.

Nous connaissons, depuis notre chapitre sixième, cette montagne de Saint-Hilaire et Belœil. Du Lac aux ondes claires et insondables, lac « suspendu sur vingt sommets hardis », Louis Fréchette a chanté :

Quel mystère se cache en tes flots engourdis ?  
 Ta vague a-t-elle éteint quelque cratère antique ?  
 Ou bien Dieu mit-il là ton urne poétique  
 Pour servir de miroir aux saints du Paradis ?

Le « sommet » du Mont Saint-Hilaire, surplombant de 1200 pieds le Richelieu, avait ravi M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson, le planteur de croix.

M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson, évêque de Nancy, qui devait instituer l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, partageait l'âme apostolique de M<sup>gr</sup> de Mazenod et prêchait, à la manière de son ami, des missions et retraites à travers la France. Exilé par la Révolution de 1830, il parcourut plusieurs continents. Présenté enfin par M<sup>gr</sup> de Mazenod à M<sup>gr</sup> Bourget, il évangélisa un grand nombre de villes et villages aux diocèses de Montréal et de Québec.

Il érigeait presque partout chemins de croix et calvaires. Ces monuments convenaient à la nation qu'il aimait à saluer en ces termes :

— O Canadiens-Français, peuple au cœur d'or et aux clochers d'argent !

Au moment de regagner l'Europe, M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson chercha le site le plus beau d'où l'on ferait dominer sur le Nouveau-Monde le signe du Sauveur. Il s'arrêta devant le Mont « isolé dans sa grandeur ». Il décida d'échelonner sur

ses pentes son dernier chemin de croix et de dresser sur ses hauteurs sa dernière « croix de mission ».

Semblable à une tour, l'arbre de cette croix, bâti sur le modèle de la colonne Vendôme de Paris, mesurait trente mètres de hauteur et deux mètres et demi de largeur. Le socle formait, à lui seul, une chapelle avec sa sacristie. Un escalier intérieur conduisait au sommet. Les bras, au dedans desquels l'on pouvait se promener comme dans une galerie, s'étendaient à cinq mètres de chaque côté. Recouvert de métal blanc, poli et luisant, l'emblème de notre Rédemption brillait à vingt lieues à la ronde.

« Ce sera pour votre pays, disait l'Évêque-missionnaire, le premier monument national de Jésus-Christ. Ce sera la plus grande et la plus belle croix du monde. Ce sera aussi le premier objet qui se présentera au regard de ceux qui viendront au Canada par la frontière des États-Unis! »

La cérémonie se déroula l'après-midi du 6 octobre 1841. Le Canada en a gardé le souvenir.

Trente mille personnes forment un croissant au lac « suspendu » d'où part le chemin de croix.

De la rive opposée, une barque festonnée s'avance. Quatre évêques y apparaissent, debout et bénissant. Les rames des nautoniers la tiennent arrêtée au large, tandis que M<sup>gr</sup> de Forbin-Janson jette aux montagnes son dernier sermon. Il achève sur ce cri :

— Au Ciel, par la Croix!

L'embarcation s'amarre, et les évêques, bénissant une à une les quatorze stations, remorquent à leur suite, parmi les chants sacrés, la foule enthousiaste. Du haut du calvaire, l'Évêque-missionnaire prononce son adieu au jeune peuple et le confie à Notre-Dame des Sept-Douleurs, Mère de toutes grâces.

La foule redescend avec le jour mourant. Mais trois jeunes personnes se sont attardées au pied de la croix et prient ensemble dans le silence. Deux étaient les amies du

presbytère de Belœil, Eulalie Durocher et Mélodie Dufresne. Plus que tout autre, elles avaient travaillé à la préparation de cette fête. La troisième, qu'elles saluèrent, en se relevant, était Hedwidge Davignon. Elles descendirent lentement, se tenant par la main, comme les saintes femmes revenant du Golgotha. Au bord du lac rempli d'étoiles, elles récitèrent leur prière du soir et promirent de se revoir.

Elles tinrent parole. M<sup>lle</sup> Davignon, qui habitait Saint-Mathias, à trois lieues de Belœil, se rendait aussi souvent qu'il lui était possible chez M<sup>lle</sup> Durocher. Elle assista à la dernière retraite qu'Eulalie procura aux Enfants de Marie. Mise au courant des projets de la Fondatrice, elle désira s'adjoindre à elle pour Longueuil. Mais sa famille s'y opposa jusqu'au jour de l'Annonciation où la très Sainte Vierge, que suppliait la jeune fille, changea les cœurs.

La biographie d'Hedwidge Davignon, *Mère Véronique du Crucifix*, a paru en 1930. Ses vingt-trois années de vie séculière et ses soixante années de vie religieuse s'y trouvent retracées parmi les récits édifiants d'un millier de pages. Rien ne saurait mieux que cette lecture former une jeune aspirante à l'esprit que Mère Marie-Rose communiqua à Mère Véronique du Crucifix et que celle-ci transmet à tant de générations de religieuses. La Fondatrice agonisante lui avait dit, avec le discernement des saints et avec la tendresse de Jésus parlant à Marie :

— Vous serez la mère de mes filles, vous les consolerez, vous les édifierez, vous les aimerez... Je vous charge de fixer la pratique de nos saintes Constitutions en rédigeant le *Coutumier*, sous la direction de notre vénéré Évêque et Père.

L'on ne connut Mère Véronique du Crucifix que « mortifiée, pieuse, douce, sensible, d'une charité admirable envers tout le monde, d'une maternelle affection envers les enfants et d'une vigilance infatigable à conduire ses sœurs à Dieu par l'amour et par la fidélité aux petites choses ». C'est

elle qui, après Mère Marie-Rose, souffrit le plus des contradictions et des épreuves subies par sa communauté. Lorsque, au bout de huit ans de généralat, elle sera déposée par son évêque pour faire place à une activité qui s'annonçait plus expansive — celle de la Mère Thérèse de Jésus —, elle acceptera le second rang, abdiquera ses propres vues, s'inclinera toujours. Envoyée, comme plénipotentiaire, aux missions de l'Orégon, elle les affermira et développera avec la même ardeur que si elle les avait voulues elle-même. Rappelée à Montréal où de hautes charges l'occuperont jusqu'à la fin, Mère Véronique restera le lien vivant entre les colonies lointaines et la maison-mère, et les plus nombreuses et les plus attachantes de ses lettres iront aux sœurs missionnaires.

Ce fut le 27 mars 1844 que M<sup>lle</sup> Hedwidge Davignon vint commencer, près de Mère Marie-Rose, l'apprentissage de cet apostolat.

Au mois de mai suivant, une Enfant de Marie de Belœil, cousine de la Fondatrice, M<sup>lle</sup> Aglaé Vandandaigue dit Gadbois, était admise à Longueuil.

M<sup>lle</sup> Gadbois — qui devint Sœur Marie-Ursule — appartenait à une famille de vingt-six enfants. Lorsque tous les survivants du foyer se furent donnés à Dieu, les parents transformèrent leur maison en un refuge pour les vieillards et les infirmes, et l'offrirent aux Sœurs de la Providence. C'est l'Asile Saint-Victor de Belœil d'aujourd'hui.

M<sup>lle</sup> Aglaé Gadbois apportait, avec ses vingt ans, l'une de ces natures vives et indépendantes, d'une franchise de bolide, qui causent le charme, et parfois les heurts, des communautés où elles gravitent. La réforme de son exubérance ne s'achèvera qu'avec sa vie, mais ses supérieures pourront le plus souvent en appeler à son cœur généreux. Sœur Marie-Ursule aura été, pendant quarante-huit ans, l'exemple de la lutte contre soi, sinon toujours de la victoire.

D'autres vocations regardaient vers Longueuil ; mais comme Bethléem débordait, il leur fallait attendre l'espace de Nazareth.

De ce petit nombre des commencements, les Supérieurs ecclésiastiques résolurent de faire le levain parfait de la masse à venir, non seulement par la culture intense des vertus, mais par l'initiation aussi complète que possible aux méthodes de l'enseignement et de l'éducation.

L'ère des tâtonnements, où chaque maîtresse n'aurait pu se fier qu'à ses propres inspirations, ne dura donc pas à Longueuil. La Congrégation entière fut entraînée bientôt dans la voie unique et droite où l'ont escortée, depuis, tant de succès.

Le Père Allard, dont les premières conférences pédagogiques ne prétendaient qu'à délimiter le champ d'action, proposa à M<sup>gr</sup> Bourget de donner à l'Institut les meilleurs maîtres présents au Canada. Ces maîtres étaient les Frères des Écoles Chrétiennes. Ils étaient venus de France, en octobre 1837, à l'appel des Sulpiciens de Montréal, avec l'approbation de M<sup>gr</sup> Lartigue. Ces éducateurs qui forment actuellement, de par le Monde, une jeunesse de 500 000 élèves, réalisaient déjà, parmi les enfants du Canada, le but de saint Jean-Baptiste de La Salle, décrit par l'historien Armand Ravelet :

Il a fondé la science de l'enseignement pédagogique élémentaire. Il en a découvert les pratiques et formulé les règles. Il s'est fait le législateur de ce peuple mutin qui a toutes les passions de l'homme et moins de raison. Il a mêlé dans de justes proportions la piété et la science, la sagesse et la force, les récompenses et les punitions, et il a dressé une constitution si parfaite, qu'elle dure depuis bientôt deux cents ans, presque sans avoir été modifiée. Le premier, il a écrit pour les enfants qui ne savent rien...

« Les enfants qui ne savent rien », n'était-ce pas justement le lot que s'était assigné avant tout Sœur Marie-Rose ? Elle voulait former l'âme des filles du peuple, à la manière de l'abbé de La Salle.

— Les enfants des riches pourront toujours s'instruire dans les grands pensionnats, disait-elle. Occupons-nous des pauvres.

M<sup>gr</sup> Bourget et le Père Allard désignèrent, pour aller recevoir ces leçons pendant deux mois, les Sœurs Véronique du Crucifix et Thérèse de Jésus. Elles ne reviendraient à Longueuil que le dimanche et passeraient le reste de la semaine à Montréal, entre la maison-mère des Sœurs de la Providence de la rue Sainte-Catherine, où elles logeraient, et la toute voisine Institution Saint-Jacques des Frères des Écoles Chrétiennes.

Elles arrivèrent dans une voiture soigneusement fermée par un rideau qu'avait préparé la Sœur Marie-Rose, et sans avoir rien vu du monde.

Elles suivirent toutes les classes, surtout celle du cher Frère Facile, le directeur, étudiant sur le vif « les procédés multiples et bien concertés, les questionnaires, les résumés, les épreuves, les examens, cette discipline en un mot qui excelle à donner le pli, à développer les facultés de l'enfant et à fixer les résultats de l'instruction ». Elles coordonnaient et résumaient, chaque soir, ce qu'elles avaient appris, et se disposaient à en rendre compte, le dimanche, au Père Allard et aux maîtresses restées à Longueuil.

Ces notes et observations, ajoutées à celles que les Sœurs Véronique et Thérèse recueillirent d'un autre bref séjour à l'école des Frères, au début de 1845, composèrent l'ensemble des règles et des usages suivis dans la Congrégation. Parlant plus tard de ce « trésor de science pédagogique » puisé à Montréal, les *Chroniques* des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie aimeront à redire :

Les très chers Frères de l'école Saint-Jacques ont acquis un droit inoubliable à notre reconnaissance, par les immenses services qu'ils ont rendus à notre société naissante... Le Frère Facile nous a été particulièrement dévoué. Il se plaisait à communiquer à nos chères novices les nombreuses observations qu'il avait été à même de faire

dans le cours de sa longue carrière. Nos sœurs étaient si à l'aise avec lui qu'elles se permettaient de lui adresser force questions, auxquelles il répondait toujours avec autant de sagesse que de bienveillance.

La reconnaissance des religieuses allait aussi à leurs dignes hôtes :

Nous conservons un souvenir qui durera aussi longtemps que nous de la généreuse et cordiale hospitalité des bonnes Sœurs de la Providence. Le nom de leur Fondatrice et supérieure, la vénérable Mère Gamelin, vivra éternellement dans nos cœurs.

Les Sœurs de la Providence s'édifièrent, pour leur part, de la ferveur autant que de l'application des deux novices.

C'est que le Père Allard avait muni d'un sévère règlement, « en les replongeant dans le siècle », ces bonnes filles dont la robe noire et le voile blanc attestaient qu'elles venaient d'en sortir et qu'elles n'y voulaient plus rentrer. Montréal était si loin alors, et son tumulte si effarant, que leurs cœurs s'en étaient troublés. Le règlement avait paré à tout. Il disait :

Ne recevoir aucune visite, quand même ce serait des parents.

N'avoir aucune conversation dans l'intérieur de la maison-mère de la Providence, à moins d'y être autorisées par la supérieure.

S'il y a permission de causer à l'heure des repas, parler bas et le moins possible.

Être d'une discrétion absolue.

Garder le silence en se rendant chez les Frères, ne parler à personne dans la rue.

Être toujours ensemble, aimer à être avertie par sa compagne.

Dans la cellule, en mettant en commun les observations de la journée, parler à voix basse, et jamais après la prière.

Ne pas oublier que l'on est en terre étrangère dans le monde, en pays ennemi.

Je vous donne, disait en terminant le prudent Père, je vous donne la Sainte Vierge pour maîtresse et pour protectrice. Vous serez pleines de confiance en Dieu, au nom et pour l'amour de qui vous quittez votre couvent, et vous devez espérer qu'en vous conformant à ces règles, vous reviendrez plus fermes que jamais dans vos résolutions.

« Elles auraient reçu les Tables de la Loi sur le Sinäï, qu'elles n'eussent pas été moins impressionnées ni moins résolues à les observer, envers et contre tout. »

A quel point y furent-elles fidèles? Deux traits que nous ne pouvons nous retenir de transcrire en feront juger :

Une récréation où nos Sœurs se promenaient dans le jardin de la Providence avec la Mère Gamelin, celle-ci leur offrit des framboises. Elles les acceptèrent poliment, mais n'osèrent pas les mettre à la bouche, la Règle défendant de manger entre les repas. Elles les retinrent adroitement entre leurs mains tout le temps de la promenade. Rentrées dans leur cellule, elles eurent une délibération qui ne fit qu'augmenter leur perplexité. Si la Règle défendait de prendre quelque chose entre les repas, le règlement, que le Père Allard leur avait remis à la chapelle, contenait une clause qui donnait à penser. « A moins, disait la clause, d'y être autorisées par la Supérieure de la maison. »

Cette autorisation, ne l'avaient-elles pas, puisque c'était la Supérieure elle-même qui avait donné les framboises? Oui, mais la clause ne portait pas sur cet objet, elle portait sur les conversations à avoir dans l'intérieur du couvent. Et elles étaient là, se regardant, les mains pleines de framboises. En fin de compte, ne pouvant résoudre la question, elles prirent le parti le plus sûr. Elles ouvrirent la fenêtre et se débarrassèrent des fruits compromettants.

Un autre jour, elles croisent en chemin M. l'abbé Prince, chanoine de la cathédrale et déjà désigné pour l'épiscopat. Il les arrête pour leur demander de leurs nouvelles. Elles ne balancent pas :

— Excusez-nous, Monsieur, nous n'avons pas la permission de causer.

Relisant ces souvenirs lointains, nous pensons que cette primitive candeur ne s'est en rien ternie, avec le temps.

Rentrées de leur exil — ainsi qu'elles appelaient plaisamment leurs deux mois « en terre étrangère... en pays ennemi » —, les Sœurs Véronique et Thérèse n'eurent qu'à se laisser reprendre par l'engrenage du noviciat.

\*  
\* \*

Il allait à grands pas, ce noviciat — *sicut gigas ad currendam viam*. Si bien que le Père Allard lui-même, attentif à traquer l'imperfection, s'en trouvait comme déconcerté et s'avouait parfois satisfait.

M<sup>gr</sup> Bourget, de son côté, rendait à la Communauté de bienfaisantes visites. Il constatait que ses recommandations étaient observées à la lettre. Pour récompenser ses novices et les encourager davantage, il venait parfois, dans la pauvre chapelle, psalmodier avec elles le Saint Office. Il apparaissait même au sein de la récréation, et c'était surtout pour les former à l'esprit d'une charité universelle. Il leur révélait dans ce but la marche de l'Église au Canada. En avril, il leur raconte la cérémonie du départ des premières Sœurs Grises pour le Nord-Ouest : elles étaient venues se consacrer au Cœur de Marie, dans sa cathédrale, et il les avait bénies aux pieds de la divine Mère. En juin, il annonce que les Sœurs du Bon-Pasteur ont débarqué à Montréal, il décrit leur costume, leur œuvre, leurs origines, les bienfaits qu'elles procureront au pays. Ainsi pour toutes les fondations auxquelles il présidera. En mars, il avait apporté la nouvelle de la profession des sept premières novices de la Providence et de l'érection canonique de leur Congrégation, auquel sujet, les novices de Longueuil s'étaient aussitôt écriées : « Nous nous réjouissons du bonheur des chères Sœurs de la Providence et nous espérons le même privilège pour notre petite Communauté. » Plus tard, elles applaudirent de même à l'établissement des Sœurs de Sainte-Anne —, et à celui des Sœurs de Miséricorde, dont il a été dit que la première supérieure, Sœur Sainte-Chantal (M<sup>me</sup> Galipeau), ancienne amie d'Eulalie à Belœil, devait à celle-ci d'avoir connu sa vocation. Et la même joie accueillera M<sup>gr</sup> Bourget ramenant, de son voyage de 1847 à Rome, les Clercs de

Saint-Viateur et les Religieux et Religieuses de Sainte-Croix.

Abeilles de la même grande ruche de l'Église, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie apprenaient ainsi à connaître toutes les âmes religieuses, à les admirer, à s'unir à elles dans le commerce d'une surnaturelle émulation et d'une sainte affection, pour dégager le miel de la même charité aimable et dévouée.

\*  
\* \*

Les élèves de Longueuil se fortifiaient rapidement par cette nourriture, et l'on n'aurait pu dire si c'était en science ou en piété qu'elles progressaient davantage.

Heureuse la génération des femmes canadiennes, qui baigna dans cet « âge d'or » !

Nous avons récemment connu, à Montréal, l'une des dernières survivantes de l'école de Longueuil, M<sup>me</sup> D<sup>r</sup> Rottot, et nous ne saurions oublier son geste et son accent en nous répétant :

— Oui, Mère Marie-Rose était une sainte et les autres sœurs lui ressemblaient. Comme elles nous enseignaient à aimer le Bon Dieu, et comme il était facile d'apprendre dans leurs classes !

\*  
\* \*

Au bout de dix mois d'un pareil noviciat, M<sup>gr</sup> Bourget jugea que ses Filles avaient atteint l'âge adulte dans la grâce, qu'il était temps de les admettre à la profession religieuse et de conférer à leur Société l'existence canonique.

Il fut décidé que la cérémonie s'accomplirait en la fête de l'Immaculée-Conception, à l'église, au cours de la messe paroissiale.

Il se leva, ce 8 décembre 1844, dans une splendeur digne de la blanche Reine du ciel et de la terre. Le soleil ruisait dans l'azur et pailletait l'hermine de neige dont s'était,

la veille même, couvert le sol. De tous les côtés : des quais du Saint-Laurent, libre encore de ses glaces ; par les rues éblouissantes, par les sentiers poudrés, des files de chrétiens s'acheminaient à la solennité.

L'église débordait quand M<sup>r</sup> Bourget, escorté de MM. les abbés Brassard et Théophile Durocher et des Pères Guigues, Allard, Aubert, entra en grande pompe.

A genoux au bord du sanctuaire, la tête couverte du voile blanc, les trois novices semblaient anéanties dans leur prière. Elles avaient confié leurs cierges symboliques à trois jeunes filles — futures religieuses — qui se tenaient près d'elles. Sœur Thérèse de Jésus, à droite, et Sœur Véronique du Crucifix, à gauche, représentaient la Supérieure générale et la Maîtresse des novices que la Règle veut présentes aux côtés de celles qui vont s'immoler. Suivaient les élèves, habillées de blanc. Les yeux de l'assistance allaient et venaient de ce cortège de pureté à l'autel que l'on n'avait jamais vu si magnifiquement paré.

L'Évêque commença le saint sacrifice.

A l'Évangile, M. Brassard lut, du haut de la chaire, le mandement qui établissait la Congrégation des *Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie*. Cette charte de vie éternelle, dont on trouvera le texte dans nos pages supplémentaires, consacrait finalement en ces termes la jeune Famille :

... Nous la bénissons au nom du Seigneur, afin qu'elle remplisse toujours sa sublime mission avec ferveur et succès. Nous la plaçons d'une manière spéciale sous la protection de l'auguste Mère de Dieu, conjurant cette Vierge pure et sans tache d'avoir pour agréable l'offrande que nous lui en faisons, en ce jour où l'Église honore son Immaculée Conception.

Puissent les Saints Noms de Jésus et de Marie être honorés, bénis et glorifiés dans tout le diocèse, par le zèle des Religieuses du nouvel Institut à en répandre la dévotion. Que les enfants, instruites à leur école, acquièrent, avec une éducation soignée, l'amour de ces Noms si doux. Daigne le Seigneur seconder la bonne volonté

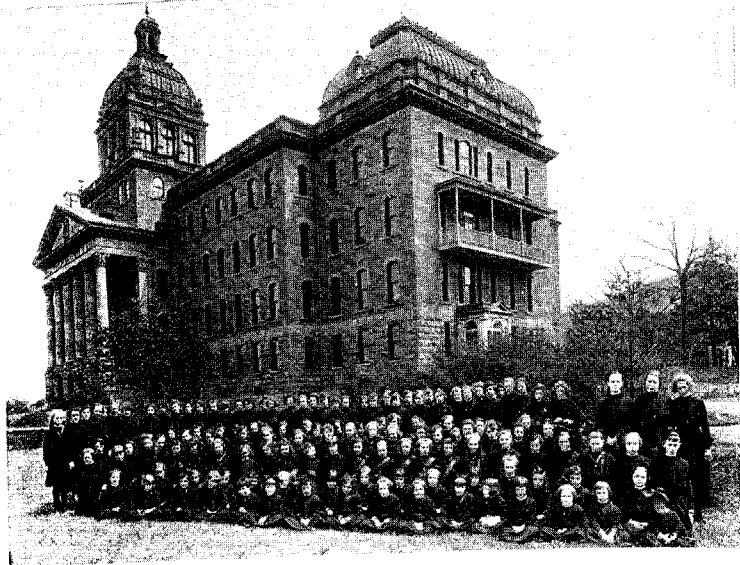
## A Longueuil aujourd'hui



LE COUVENT. Par delà le Saint-Laurent, Montréal.



« Au petit cimetière, enclos dans le jardin, et où reposent près de deux cents religieuses... » (p. 221).



PENSIONNAT DU SAINT-NOM DE MARIE, à Outremont-Montréal.



MAISON PROVINCIALE de la Californie.

des fondatrices, en multipliant les vocations pour leur Famille. Que la religion ait à se réjouir de la naissance d'une Congrégation destinée à venir en aide à celles qui depuis longtemps se dévouent à l'œuvre de l'éducation.

Que toutes et chacune des paroisses de notre diocèse aient un jour le bonheur de posséder une maison de quelqu'une de ces pieuses familles : nous félicitons, en particulier, la paroisse de Longueuil des avantages que lui assure l'Institut qui prend aujourd'hui naissance dans son sein.

Un sermon du Père Guigues suivit cette lecture. Il exalta le rôle de l'institutrice congréganiste « qui aide si efficacement les familles et le clergé à remplir le grand devoir de l'éducation » et loua « la sublimité de cette femme dont la vie ne peut être qu'une immolation continuelle ».

Après cette allocution, le Père Allard, revêtu de la chape, s'approcha de l'Évêque, assis au milieu de l'autel comme pour les ordinations sacerdotales.

— Monseigneur, dit-il, la Sainte Église Catholique notre mère demande que vous daigniez bénir ces vierges que j'ai l'honneur de vous présenter, et les unir par une alliance spirituelle à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Très-Haut.

L'assistance attentive retient sa respiration, lorsque le Pontife demande :

— Savez-vous si elles en sont dignes ?

— Autant qu'il est permis à la faiblesse humaine de s'en assurer, répond le Père Allard, je crois et j'atteste qu'elles en sont dignes.

Le Pontife regardant alors les fidèles de plus en plus touchés, prononce :

« Avec le secours du Seigneur notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, nous choisissons les vierges ici présentes pour les bénir, les consacrer et les unir par une alliance spirituelle à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Très-Haut. »

Puis, s'adressant aux trois novices, il chante de sa belle voix grave :

— *Venite. Venez.*

Et elles de répondre, en chantant aussi :

— *Voici que nous venons.*

En même temps elles se lèvent, et, le cierge à la main, elles s'avancent dans le sanctuaire, pour s'agenouiller encore.

— *Venez*, reprend le célébrant sur un ton plus haut.

— *Voici que nous venons de tout notre cœur*, répondent-elles sur les mêmes notes.

Quelques pas les rapprochent davantage, et les voici de nouveau à genoux.

Une troisième fois et d'une voix plus élevée encore, le Pontife les appelle :

— *Venez, mes filles, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur.*

Marchant jusqu'aux degrés de l'autel, elles chantent de même :

— *Voici que nous venons de tout notre cœur, nous avons ta crainte et nous cherchons à voir ta face : Seigneur, ne nous confonds pas, mais agis avec nous selon ta mansuétude et l'immensité de ta miséricorde.*

S'agenouillant à ce dernier mot, elles s'inclinent profondément et chantent toujours :

— *Reçois-moi, Seigneur, selon ta parole, afin qu'il n'y ait plus d'iniquité qui domine en moi !*

Un interrogatoire suprême se fait à cet instant :

— *Persistez-vous, dit l'Évêque, dans la résolution de vous consacrer à Dieu dans la Congrégation des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie ?*

— *Oui, Monseigneur, c'est là tout notre désir.*

— *Consentez-vous à observer les Règles que le susdit Institut vous impose ?*

— *Oui, Monseigneur, nous nous y soumettons avec joie, et nous espérons, avec la grâce de Dieu, y être fidèles.*

— *Vous sentez-vous assez de zèle pour vous dévouer à l'éducation chrétienne des jeunes filles ?*

— *Oui, Monseigneur, aidées de la grâce de Dieu et sous la protection de sa Sainte Mère, nous voulons y consacrer tous les instants de notre vie.*

Le Pontife à genoux entonne le *Veni Creator*.

L'hymne à l'Esprit-Saint achevée, il bénit les voiles noirs qui vont remplacer les voiles blancs, signifiant ainsi que les novices sont bien mortes à ce monde et que leur adieu à la terre doit être sans retour.

Imposant les voiles, il répète à chacune :

— *Recevez le voile sacré qui vous fera reconnaître pour avoir mis le monde sous vos pieds et vous être donnée vraiment, humblement, de toute l'énergie de votre cœur et à perpétuité, pour épouse*

au Christ Jésus, lequel vous défende de tout mal et vous conduise à la vie éternelle.

Toujours à genoux, les trois religieuses chantent :

— *Il a posé sa marque sur mon visage, afin que je n'aie plus d'autre amour que le sien.*

A la suite d'une dernière oraison, elles se lèvent pour chanter avec un accent qui attendrit les témoins jusqu'aux larmes :

— *Voici que je vois ce que j'ai tant désiré, que je tiens ce que j'ai espéré, que je suis unie dans le ciel à Celui que, placée sur la terre, j'ai aimé de tout mon amour.*

Une inclination profonde termine cette première partie de la cérémonie, et les nouvelles consacrées regagnent l'entrée du sanctuaire.

La messe pontificale se poursuit. Au moment de la communion, Sœur Marie-Rose, Sœur Marie-Agnès, Sœur Marie-Madeleine s'agenouillent à la Table sainte. Le Pontife tient la divine Hostie devant elles. Alors, l'une après l'autre, elles prononcent leurs vœux :

Au nom de la Très Sainte Trinité, en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, de toute la cour céleste, et de mes sœurs ici présentes, moi, Sœur Marie... je promets à Dieu tout-puissant, et à vous, mon Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, M<sup>sr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal, qui tenez la place de Dieu, et à vos successeurs légitimes, pauvreté, chasteté et obéissance dans la Congrégation des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, conformément à l'esprit de notre Institut. Ainsi Dieu me soit en aide.

Sitôt que chacune achève sa formule, le célébrant dépose sur ses lèvres Jésus-Hostie, l'Époux divin à qui elle vient de se donner. Les trois formules écrites sont placées sur l'autel. Après le dernier Évangile, les professes retournent s'agenouiller encore près de cet autel. Le Pontife bénit, asperge et encense les croix qu'elles vont recevoir. Les distribuant, il leur dit :

— Recevez ce crucifix, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Qu'il vous rappelle la passion, la croix et la mort du Christ; qu'il

soit la défense de votre âme et de votre corps et la rançon de vos péchés, afin que, votre carrière achevée, avec l'aide de la divine bonté, vous puissiez arriver à la céleste récompense.

Leur présentant enfin le livre des Règles et des Constitutions, les mêmes qu'avait rédigées le Père Tempier et sanctionnées M<sup>gr</sup> de Mazenod :

— Recevez ce livre, dit-il, gardez soigneusement ses prescriptions, et qu'il soit votre propitiation pour la vie éternelle.

Le chant du *Te Deum* termina la fête de la première immolation totale accomplie dans la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

\*  
\* \*

Dans l'après-midi de ce 8 décembre, M<sup>gr</sup> Bourget compléta son œuvre d'établissement, par la distribution des dignités et des charges. Pénétrant dans la chapelle du couvent avec le Supérieur des Oblats de Marie Immaculée, il revêtit ses insignes épiscopaux et convoqua à ses pieds les trois nouvelles religieuses. Comme elles étaient trop peu nombreuses pour procéder elles-mêmes à des élections régulières, il allait y pourvoir de sa pleine autorité.

Il nomma Sœur Marie-Rose supérieure, maîtresse des novices et dépositaire (économe générale), Sœur Marie-Madeleine, assistante et maîtresse du pensionnat, Sœur Marie-Agnès, maîtresse des ouvrages.

Appelant ensuite les novices et les postulantes, il leur présenta les trois dignitaires et leur enjoignit de les vénérer et de leur obéir en toutes choses.

En gage de l'union qui naissait à l'instant entre les supérieures et leurs sujets et qui n'était que la consécration de l'union fraternelle observée jusque-là, toutes ces vierges, épouses ou fiancées du même Jésus, tombèrent, en sa présence, dans les bras l'une de l'autre et se donnèrent le baiser de paix.

L'une d'elles, cependant, ne pouvait, parmi l'allégresse générale, comprimer ses sanglots, c'était la Mère Marie-

Rose. Son affliction était causée par ce qui mettait le plus de joie au cœur de ses compagnes : sa nomination aux charges les plus élevées. Des charges, elle en attendait, certes, mais les plus basses, les plus effacées, les moins grevées de responsabilités devant Dieu. Et voici qu'on la transportait tout à coup, elle, la pauvre portière du couvent, au poste de supérieure générale et de maîtresse des novices. Atterrée par son effroi, encore que soutenue par son vœu d'obéissance, elle ne comprenait plus, elle se désolait du malheur qui allait en survenir, croyait-elle, pour sa communauté. Les saints seulement se trouvent à même de comprendre les abîmes qui s'ouvrent parfois dans l'âme des autres saints. Mère Marie-Rose y sombrait en ce moment.

Lorsque son esprit de foi et la sympathie de ses compagnes l'eurent rétablie dans l'état de calme abandon à Dieu où elle s'était habituée et que ses larmes furent séchées, M<sup>r</sup> Bourget fit venir les élèves à la chapelle afin de leur présenter, sous le regard de Dieu, leur première supérieure et celles qui partageraient sa sollicitude maternelle.

Le bonheur de tout ce monde était à son comble.

La consécration à Marie Immaculée et la bénédiction du Très Saint-Sacrement scellèrent enfin cette immortelle journée.

\*  
\* \*

C'est le 8 décembre 1841 qu'Eulalie Durocher avait rencontré le Père Telmon et s'était confiée à lui. C'est le 8 décembre 1844 qu'elle voyait naître sa Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. C'est chaque 8 décembre, qu'à partir de 1847, toutes les Filles de Mère Marie-Rose, éparées dans l'Univers, se rassembleront aux pieds des autels de Jésus et de Marie, pour renouveler les engagements de leur profession religieuse.

L'enfantement de Bethléem s'était donc saintement achevé. Les années de Nazareth pouvaient commencer.

## CHAPITRE XIV

### LONGUEUIL — NAZARETH

*La maison du Nazareth. — Le « statut légal » et saint Joseph. — Mère Marie-Rose et ses responsabilités. — Noblesse des charges. — M<sup>or</sup> Bourget encore. — La lettre de Marseille. — Les Pères Allard et Guigues. — La sainte émulation. — Sacrifices et gaieté. — La profession perpétuelle. — Institutrices et éducatrices. — A propos des « réfugiés » d'Irlande. — La troupe d'élite. — Religieuses qui en proviennent (quelques esquisses). — La plante-mère, enracinée en terre et au ciel, étend sa ramure. — Les premières « missions ». — Vers le Calvaire.*

La phase de Bethléem ne s'était pas déroulée tout entière sous l'humble toit que nous avons décrit. Elle s'était poursuivie, depuis le 4 août 1844, à quelques pas de là, de l'autre côté du *Chemin du Roi*, et face au Saint-Laurent toujours. L'affluence des élèves avait provoqué cette migration. La Fabrique de Longueuil, dont la bienveillance devait s'altérer bientôt, mettait par forme de bail, à la disposition des Sœurs enseignantes, une vieille maison nouvellement réparée, d'environ vingt-trois mètres de long sur onze de large, et s'engageait « à payer aux dites maîtresses toutes les améliorations qu'elles jugeraient nécessaires pour faire de la dite maison une école et un pensionnat ».

Les religieuses quittèrent avec tristesse leur première demeure :

Toute petite et toute pauvre qu'elle était, nous l'aimions comme des enfants aiment le lieu qui les a vus naître, consignent-elles. Notre chapelle principalement nous était chère, et ce matin,

quand le prêtre y consumma la dernière hostie, nous ressentîmes comme un choc intérieur... La lampe éteinte, le tabernacle ouvert donnaient à notre ancien oratoire un aspect lugubre. Nous n'y parlions qu'à voix basse, comme on parle dans la chambre d'un mort. Au moment de nous éloigner, nous nous y sommes réunies une dernière fois. Nous avons remercié Dieu des grâces qu'il nous avait accordées ; puis, baisant le pavé où nous nous étions agenouillées si souvent, nous avons prié Notre-Seigneur de faire que ce lieu, consacré par sa présence, ne fût jamais profané.

Le dimanche, 4 août, après la grand'messe, la communauté se rendit en cortège vers le nouveau domicile. Sœur Marie-Rose, en tête, portait la croix, disposée à réaliser jusqu'au bout la sentence de sainte Sophie Barat, fondatrice et première supérieure comme elle : « Une supérieure est le porte-croix de sa communauté ».

Pensionnaires, postulantes et novices venaient après. M<sup>re</sup> Bourget, le clergé et les fidèles fermaient la procession. Les Sœurs escortèrent de salle en salle l'Évêque bénissant : elles priaient, elles demandaient à Dieu « de ne pas permettre que ces murs fussent témoins d'une seule faute grave de leur part ».

\*  
\* \*

Elle était loin de présenter l'aspect imposant d'aujourd'hui, cette maison-mère de 1844 où Sœur Marie-Rose allait voir sa congrégation atteindre l'âge fort et acquérir assez de vigueur pour se diffuser au delà, cette retraite où la Fondatrice elle-même devait achever sa couronne et commencer le sommeil de la tombe. Elle fut modifiée, agrandie, en 1846 d'abord, en 1852 ensuite, et le visiteur peut y retracer les diverses étapes que l'économie et l'abnégation des religieuses permirent de franchir. On parvint à y sauvegarder deux pièces avec leur caractère du commencement : la cellule de Mère Marie-Rose et la salle du chapitre, ainsi que le petit corridor qui les sépare.

La salle du chapitre, où l'on peut accomplir un fructueux pèlerinage, respire encore toute l'austère piété de la fonda-

tion, avec ses quelques chaises françaises, le fauteuil du Père Allard, la table au tapis élimé, le premier crucifix à la tête penchée, et, sous un globe de verre, la blanche statuette de l'Immaculée portant Jésus, que la Sœur Marie-Agnès plaça au milieu d'une verdure délicate, parant ses pieds d'une mystique grenadille aux pétales tachetés de sang.

Un crucifix avec les insignes de la Passion, les images de la Sainte Vierge, de sainte Rose de Lima et de saint François-Xavier expirant, un bas pupitre, deux chaises, un lit, remplissent, en face, la cellule de Mère Marie-Rose.

\*  
\* \*

Établie dans son statut canonique, installée d'autre part dans un édifice durable, la Communauté se mit en devoir de solliciter la reconnaissance légale de son existence, sa personnalité civile, ce que l'on appelle, au Canada, l'Incorporation. Elle plaça, pour obtenir ce titre de vie, toute sa confiance en saint Joseph.

Le gouvernement se prononça, en 1845, pendant le mois consacré au céleste Patriarche. Il convient de retenir ce qu'en écrivit M. Louis Lacoste, député de Chambly.

Prié par ces nouvelles Sœurs de présenter leur « bill d'Incorporation », au Parlement, je me fis un plaisir d'accepter ce travail. Je me mis à l'œuvre contre le gré de mes amis qui me traitaient de fou, parce que j'encourageais une société qui, selon les apparences, ne subsisterait pas longtemps, celles qui la composaient n'étant que des exaltées qui ne possédaient aucuns fonds pour se soutenir. Malgré tout, je persistai à présenter le « bill » qui passa sans difficulté le 17 mars, à ma satisfaction et au grand étonnement de ceux qui étaient contre la fondation de l'Institut.

Sur quoi les *Chroniques* de la Congrégation s'écrient :

Nous avons fêté saint Joseph avec des cœurs remplis de reconnaissance. Après une année et demie d'existence, nous voilà établies d'une manière stable, tant au temporel qu'au spirituel. N'est-ce pas que la Providence s'occupe spécialement de nous ?

L'intervention du saint Pourvoyeur se continua d'une manière touchante dans les affaires temporelles de la Communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie. Mère Marie-Rose le nommera premier économiste de la Congrégation (titre qui lui sera renouvelé par chacune des supérieures générales); et chaque fois qu'une détresse sera menaçante, le bon Saint reviendra, les mains pleines, pour sauver sa maison.

\*  
\* \*

Au lendemain du 8 décembre 1844, solennité de sa profession religieuse, Mère Marie-Rose exprimait ainsi à son frère, le Père Flavien Durocher, O. M. I., l'état de son âme :

Permettez que je vous distraie un peu de vos occupations pour vous faire part de mon bonheur, je veux dire de ma profession religieuse. C'est le jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge que cette bonne et tendre Mère a bien voulu mettre un terme à mes longs désirs. Je ne vous parlerai pas de la cérémonie, ce n'est pas, je pense, ce qui vous intéresserait le plus. Dieu a été infiniment bon et plein de miséricorde pour moi, je ne crains pas de vous le dire parce que vous connaissez mon indignité... Ah! aidez-moi, cher frère, à me rendre, je ne dis pas digne, mais moins indigne du bonheur dont je suis en possession; je ne puis y penser sans me sentir animée du désir de travailler avec plus d'ardeur à ma sanctification. La responsabilité qui pèse sur moi est grande, je le sens tous les jours de plus en plus... Priez Marie, notre tendre Mère, qu'elle m'obtienne surtout d'être bonne religieuse, afin que je puisse suivre le chemin que Dieu m'a tracé et y conduire celles dont je suis chargée...

Supérieure générale, Mère Marie-Rose, loin d'apercevoir l'honneur qui lui revenait, ne considérait donc vraiment que le fardeau de sa « responsabilité ». Maîtresse des novices, elle sentait le poids s'aggraver encore, en méditant l'article des Constitutions :

Il est facile de se faire une idée de l'importance de cette charge, quand on considère que le bien de la Congrégation, sa perfection

et son avancement en tout genre, dépendent presque entièrement de la manière dont les novices auront été formées, puisque l'esprit qu'elles auront puisé dans le noviciat deviendra à la longue l'esprit de la Congrégation.

Il faut que la maîtresse des novices soit très intérieure, d'une vigilance infatigable, parfaitement instruite des Règles, expérimentée dans les voies de Dieu, douée du discernement des esprits pour juger des vocations véritables sans se laisser éblouir par des qualités apparentes, pleine de cette douceur insinuante qui gagne les cœurs et la confiance, et assez ferme pour maintenir la vigueur de la discipline...

Mère Marie-Rose distribua les emplois secondaires de la communauté. Elle déclara ensuite :

— Ces charges sont minimales et quelques-unes sont basses, mais il n'y a rien de petit au service de Dieu, et dans la vie religieuse les derniers emplois doivent être les plus estimés parce qu'ils contribuent à rendre humble.

Recherchant elle-même les « bas emplois », si favorables à l'humilité, elle s'ingéniait, en l'absence des sœurs, à exécuter « les besognes les plus viles » de la maison. Une sœur coadjutrice survenait-elle et voulait-elle lui arracher le balai ou la serviette, elle refusait doucement de s'en dessaisir.

« Je reconnaissais notre Mère de loin, à son attitude au travail ou à son tablier brun avec des barres jaunes, écrivait un élève de ce temps, devenue religieuse. Je la voyais souvent balayer le perron qui était fort grand ; alors, je m'offrais pour le faire à sa place, mais elle me remerciait toujours amicalement. »

Plus gravement, M<sup>sr</sup> Bourget rapporte :

« On la voyait vaquer aux plus bas emplois avec un plaisir indicible, laver les torchons et la vaisselle, balayer la cuisine et les classes, essuyer les taches d'encre. Elle se levait avant les autres et allait visiter les malades à l'infirmerie... Là, elle lavait les sœurs, elle les peignait, elle leur rendait tous les services imaginables. »

Afin de s'abreuver davantage d'humiliations, Mère Marie-

Rose continua à suivre, avec les postulantes et les novices, les conférences du Père Allard, tout en priant le religieux de ne pas l'épargner plus que les autres. Abondamment exaucée, elle savourait le fiel de chaque reproche, elle en extrayait « le suc bienfaisant », elle achevait d'y « noyer son amour-propre ».

\*  
\* \*

M<sup>gr</sup> Bourget aussi continuait à soutenir les jeunes professes. Il venait souvent prêcher à chacune la grandeur de son état et l'importance de ses fonctions. A toutes, il répétait son plus ardent conseil :

— L'union fera votre force. Qu'elle soit l'âme de votre petite communauté. Ce que je vous souhaite par-dessus tout, c'est de pratiquer avec une perfection croissante la belle vertu de charité.

Pour l'oraison, il leur indiqua de suivre la méthode de saint Ignace, chère à M<sup>gr</sup> de Mazenod, et leur en expliqua la marche féconde.

Il n'est sans doute pas un article de règle, un mot des pratiques spéciales, un alinéa du système pédagogique que le bon évêque — qui « ne se bornait pas à fonder mais qui suivait de près ses fondations » — ne leur vînt expliquer. Elles rediront un jour, au souvenir de M<sup>gr</sup> Bourget :

Sentinelle vigilante, il avait l'œil à tout, à notre Coutumier qu'il a tracé lui-même, à notre Cérémonial dont il a jeté les bases, à notre manière de réciter l'Office et de faire le catéchisme. Il nous questionnait, nous demandait de donner une leçon en sa présence, et nous permettait de l'interroger à notre tour. Il travaillait de tout son cœur d'apôtre à faire de nous de ferventes et saintes religieuses. Dans ses exhortations, il revenait constamment sur la dévotion aux saints et vénérables Noms de Jésus et de Marie, sur l'observation de la Règle, sur l'amour que nous devons avoir les unes pour les autres. Il a toujours été pour notre petite famille un protecteur et un père. Il l'entourait de la plus tendre sollicitude, la fortifiant dans ses épreuves et la tenant par la main dans ses difficultés, parfois bien pénibles. Nous lui devons une reconnaissance éternelle !

M<sup>sr</sup> Bourget ne fut jamais peut-être plus acclamé au couvent de Longueuil, qu'à son retour de Rome, en 1847. Les sœurs avaient appris en quelle vénération le tenaient les cardinaux et quelle était la parole du Pape à son sujet :

— C'est un saint évêque. J'aime sa modestie et sa simplicité. J'ai pour lui la plus grande estime. Dieu le bénira, car il est plein de piété et de zèle.

Ce qu'un témoin, M<sup>sr</sup> Brunelli, s'adressant à M. Pinsonneault, Prêtre de Saint-Sulpice, à Montréal, avait ainsi confirmé :

— Je puis vous assurer, sans compliment, que peu d'évêques sont, comme le vôtre, en faveur auprès du Saint-Père. Le Pape l'estime singulièrement, il n'en parle qu'avec effusion. C'est plus que de l'estime, c'est de l'affection, c'est de l'amour.

M<sup>sr</sup> Bourget rapportait de ce voyage la magnanime réponse suivante de la Mère Saint-Augustin, supérieure générale des Sœurs de Marseille, à qui il avait remis un message de la Mère Marie-Rose lui faisant part de l'établissement définitif des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Canada.

A la Révérende Mère Marie-Rose, Supérieure de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Ma très honorée Mère et mes chères Sœurs,

Que Jésus, notre divin Époux, soit avec vous toutes par son esprit et par sa grâce, à présent et à jamais !

Je n'ai pu me défendre d'une émotion de tendresse en lisant votre bonne lettre qui me faisait verser des larmes, à la pensée qu'elle avait été écrite par de nouvelles religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie. Oui, mes bien chères Sœurs, je ne saurais vous dire quoi que ce soit avant de vous avoir félicitées de votre bonheur d'appartenir à Jésus-Christ, sous l'invocation de ces Noms si doux et si dignes de notre amour. Que vous êtes heureuses

d'avoir mis votre confiance dans ces saints Noms ! Oh ! soyez de vraies filles de Jésus et de Marie par l'esprit de simplicité, d'obéissance, d'humilité, de zèle pour les faire connaître et aimer, par l'amour de Jésus crucifié ; alors, je crois pouvoir vous assurer que vous recevrez bien au delà de ce que vous espérez de ces glorieux Noms.

Je vous dirai, mes chères Sœurs, que nos très dignes Supérieurs ont eu la bonté de nous tenir au courant de ce qui vous concerne. Nous avons appris vos commencements et vos progrès avec le plus vif intérêt, et dès que nous avons su que vous existiez sous la direction de nos saintes Règles, nous n'avons pas cessé de prier le Seigneur de vous remplir de son Esprit et de vous donner l'amour des vertus religieuses que nous sommes si heureuses de pratiquer.

C'est là ce que nous avons fait pour vous jusqu'à présent. Aujourd'hui vous nous manifestez le désir de vous associer à tous nos biens spirituels ; oh ! c'est de toute notre âme que nous adhérons à ce vœu de vos cœurs. Oui, mes très chères Sœurs, nous voulons et entendons que vous et toutes celles qui dépendront de votre communauté nous soient unies en la charité de Notre-Seigneur, et que vous participiez à tout ce que nous pouvons faire et souffrir pour la gloire de notre divin Époux et l'honneur de sa sainte Mère. Nous vous promettons de vous regarder toujours comme nos sœurs, de vous nommer ainsi devant le bon Dieu, et de vous serrer tous les jours dans les bras de notre charité sur le Cœur de Jésus, comme nous avons coutume de le faire pour toutes nos très chères filles. Et de plus, nous désirons qu'il plaise à Dieu de vous donner part à toutes les grâces qui pleuvent continuellement sur notre famille, et nous espérons qu'il en sera ainsi, puisqu'il n'a pas dépendu de vous que vous ne fussiez effectivement nos filles.

Vous voyez que nous avons pour vous une tendresse de mère plutôt qu'une affection de sœur. Payez-nous de retour, aimez-nous en Jésus, et faites-nous part de tous vos biens spirituels ; que par l'union de la divine charité, nos âmes soient aussi rapprochées que nos corps se trouvent éloignés par la distance des lieux.

Sachez que toutes les fois que vous nous écrirez, vous nous causerez un sensible plaisir.

Toutes celles de nos chères Sœurs à qui j'ai fait part de votre lettre, particulièrement mon assistante et mes autres officières, s'unissent à moi pour vous embrasser affectueusement dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

\*  
\* \*

La barque avait donc fini de vaciller, elle suivait le vaisseau insubmersible de l'Église.

Sous la haute direction de l'Évêque-capitaine, les Oblats de Marie Immaculée, ses premiers nautoniers, pouvaient la maintenir dans le sillage de vie sans interroger davantage les signes du ciel. Leur activité redoubla.

Nous connaissons le rôle du Père Allard. La maîtresse des novices le pria de poursuivre sa tâche de formateur parmi ses filles. Au pensionnat comme au postulat, au noviciat comme au cénacle des professes, l'infatigable Père prodigua ses instructions, ses leçons en toutes sciences et en tout art. Le chant sacré lui-même gagna, sous sa touche, l'onction et la majesté que la tradition a entretenues jusqu'à nos jours.

Le Père Allard compléta le cycle de son effort lorsque, à la demande de Mère Marie-Rose, il organisa « un cours complet sur le Décalogue ». Toutes se pressèrent, la Supérieure au premier rang, à ces classes de théologie morale. Le professeur revisait les notes prises, corrigeait les rédactions et redressait les consciences.

Le 18 juillet 1845, un autre Oblat entra officiellement en scène, le Père Guigues. M<sup>gr</sup> Bourget le nommait « Supérieur religieux », et son lieutenant auprès de la Communauté :

— Je vous consacrerai de grand cœur les moments dont je pourrai disposer, au retour de mes missions, promit-il aux religieuses.

Il prêcha plusieurs retraites dont le souvenir s'est transmis de génération en génération, retraites mensuelles et retraites annuelles. Celles-ci, prélevées, à partir de 1845, sur l'unique mois de vacances, duraient dix jours et aboutissaient au 15 août, pour se couronner par la cérémonie des vêtements et des professions religieuses. Une retraite de trente

jours devait être instituée, en 1859, par M<sup>sr</sup> Bourget, au bénéfice de celles qui allaient prononcer leurs vœux perpétuels.

De leur nacelle tranquille, les religieuses suivaient, d'autre part, le mouvement apostolique des Oblats de Marie Immaculée, comme par exemple, le 24 juin 1845, le départ, en canot d'écorce, du Père Aubert et du jeune diacre Alexandre Taché, pour la Rivière-Rouge du Nord-Ouest — avant-garde de ces légions qui devaient envahir les immensités comprises entre Winnipeg et le Pôle, entre le Labrador et l'océan Pacifique, et que nous rencontrons aujourd'hui jusqu'au 73<sup>e</sup> degré de latitude nord. Les sœurs se faisaient raconter aussi les travaux des « chantiers » dans les bois, les missions innombrables prêchées en pays de race blanche et les conversions opérées partout. Leurs prières s'élançaient dans toutes ces directions. Puis leurs regards revenaient des missionnaires au spectacle de l'Église de Montréal dont elles faisaient partie. Elles se réjouissaient de ses progrès rapides ; elles assistaient, le 25 juillet 1845, dans un ravissement qu'expriment leurs *Chroniques*, à la consécration simultanée de M<sup>sr</sup> François-Norbert Blanchet, premier vicaire apostolique de l'Orégon, et de M<sup>sr</sup> Prince, coadjuteur de Montréal, par M<sup>sr</sup> Bourget, en présence de quatre autres évêques.

\*  
\* \*

La sainte émulation des religieuses correspondait à cette diffusion de l'Évangile. Elles voulaient croître aussi rapidement elles-mêmes en grâce et en vertus.

Cette ferveur se traduisait particulièrement, à cette époque de progrès dans l'Église canadienne, par une renonciation aux conditions de confort les plus légitimes, celles du repos des nuits et celles des repas.

Laissant toute la place aux élèves qui remplirent bientôt la « grande maison », elles n'avaient plus pour leur usage aucune chambre, aucune cellule, ni même de dortoir. Chaque soir, une fois les pensionnaires endormies sur « les doux

matelas », dans les draps blancs, les sœurs descendaient, des combles, leur paillasse, leur traversin, leur couvre-pieds, et s'installaient sur les planchers des classes. Le matin, longtemps avant le réveil général, elles remontaient de même les pauvres litières dans les cachettes du galetas. Et ce va-et-vient dura, ignoré de tout le monde, jusqu'en 1851. Des années aussi, l'on dut procéder à genoux aux soins de la toilette. Il n'y avait que des terrines en guise de cuvettes, et celles-ci, faute de meubles, étaient posées directement sur le plancher.

Les repas se prenaient aussi peu confortablement. Aux élèves multipliées, les religieuses n'avaient pas tardé à laisser, avec tables et chaises, le réduit où elles mangeaient d'abord; et le corridor adjacent, mesurant « cinq pieds et demi » de large, devint le réfectoire. Un rideau de coton bleu fermait la vue des deux côtés. Mère Agnès y apporta quatre tonneaux vides sur lesquels elle jeta autant de planches, que l'on remit toujours au lendemain de faire raboter, et entre lesquelles « tombaient facilement couteaux et fourchettes ». De ces planches aux parois des murs, il restait juste la place de se tenir debout, « à la façon des Hébreux partant pour la Terre promise », observait-on. La seule chaise libre de la maison pouvait cependant être installée au bout des tonneaux. Le Père Allard obligea la Supérieure à s'y asseoir.

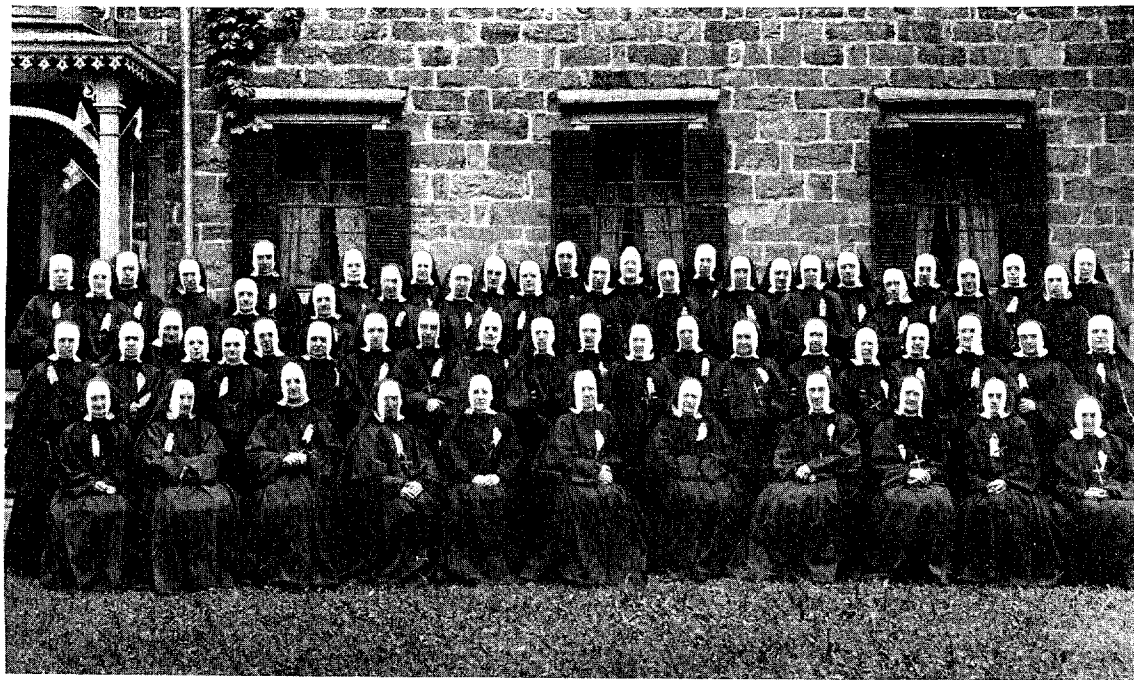
Le temps des repas était d'ailleurs très bref. Il ne paraissait, sous la forme d'un ou de deux plats, que le strict nécessaire, c'est-à-dire « ce qui était rigoureusement requis pour ne pas mourir de faim ». Un midi, les convives, fatiguées d'une longue matinée de travail, arrivent devant la table. Quelques pommes de terre seulement fument sur les planches. Mère Marie-Rose récite le bénédicité avec la piété ordinaire, puis elle dit :

— Mes sœurs, je n'ai pas de pain à vous donner aujourd'hui.



LE NOVICIAT DE 1931-1932, dans le jardin de la maison-mère d'Outremont-Montréal.

A Beauharnois, en 1920, à l'occasion du centenaire de la paroisse.



Presque toutes ces religieuses sont des « anciennes » du pensionnat de Beauharnois.  
Les insignes du « souvenir » leur ont été distribués.

« L'événement se reproduisit souvent, notent les *Chroniques*, mais nous nous soumettions de bon cœur à ce régime : le régime du bénévolat sur des pommes de terre sans pain. »

Oui, « de bon cœur ». Voilà de quoi l'on ne saurait douter. La gaieté du noviciat, cette gaieté qui habite les cœurs purs et dénote la santé de l'âme, avait subsisté. Elle animait les récréations. Sainte Thérèse n'aimait pas les rares saints dont le visage ne se détendait guère, et elle se réclamait du plus grand nombre dont l'humeur fut joyeuse. Elle ne voulait dans ses carmels que de la sérénité et inspirait à ses filles l'horreur des faux dévots « qui prennent un air renfrogné, n'osent plus parler ni respirer, de peur que leur dévotion ne s'en aille ». Elle voulait qu'aux récréations « on s'occupât à réjouir les autres et que l'on se gardât d'enfourer son esprit, ce dont personne n'a trop ».

Longueuil eût ravi sainte Thérèse. « Il n'y avait pas de figures tristes parmi nous, assure la *Chronique*. Si quelquefois, sans nous en douter, l'ombre d'un nuage s'étendait sur notre front, notre Mère Marie-Rose nous fixait et nous regardait d'une si singulière façon que l'ombre disparaissait aussitôt... La première en tout, elle savait aussi nous procurer d'agréables délasséments. Notre existence s'écoulait heureuse sous son regard maternel... »

\*  
\* \*

Devant ces persévérants efforts à servir Dieu et à entretenir la charité fraternelle, l'implacable et juste Père Allard en vint à reconnaître encore une fois « qu'il y avait de la simplicité et de la bonne volonté ». Aussi informa-t-il Mgr Bourget que les premières professes, la Fondatrice et ses deux compagnes, les Sœurs Marie-Agnès et Marie-Madeleine, ainsi que les Sœurs Véronique du Crucifix et

Thérèse de Jésus qui les avaient suivies de près, étaient dignes de contracter leurs noces perpétuelles.

Leurs vœux, indéfectibles dans leur cœur, mais temporaires encore en rigueur canonique, allaient donc être agréés et sanctionnés pour toujours par l'Église.

Le 15 août 1846, les cinq religieuses s'avancèrent au-devant de l'Époux. M<sup>gr</sup> Prince, au nom de M<sup>gr</sup> Bourget, présida la fête. Le cérémonial de la première profession se répéta jusqu'à la communion. Devant l'Hostie tenue par l'Évêque, chacune prononça sa formule en la scellant du mot d'éternité; et à chacune Jésus se donna en signe d'acceptation irrévocable.

En terminant le saint sacrifice, le Pontife appela les nouvelles consacrées à recevoir leur anneau symbolique, qu'il bénit d'abord par cette prière :

Bénissez, Seigneur, cet anneau que nous bénissons en votre nom, afin que celle qui le portera, vous gardant une fidélité inviolable, persévère dans votre paix et dans votre volonté, et vive à jamais dans votre amour.

Passant au doigt de chacune le jonc d'alliance indissoluble, l'officiant prononça :

— Je vous unis à Jésus-Christ, le Fils du Père tout-puissant. Qu'il vous préserve de toute atteinte! Recevez donc l'anneau de votre foi, le cachet du Saint-Esprit; vous êtes l'épouse de Dieu, et si vous le servez fidèlement, vous serez couronnée pour les siècles des siècles!

Il était en or, cet anneau des épousailles, et portait gravées les initiales de Jésus et de Marie. A ce J. M. s'ajoutera, en 1854, à la suite d'une protection insigne, le monogramme de saint Joseph, le gardien de Jésus et de Marie et de leurs servantes fidèles.

Ainsi s'acheva, en l'Assomption 1846, l'holocauste commencé en l'Immaculée-Conception de 1844. Tout lien avec la terre était rompu. Toute convoitise des choses tempo-

relles était consumée. Il ne restait que des épouses de Notre-Seigneur, des cœurs embaumés d'amour céleste, des lèvres à jamais fleuries des Noms de Jésus et de Marie.

\*  
\* \*

Ces lèvres consacrées, ces cœurs définitivement fermés au monde et ouverts sur le ciel, s'étaient de plus en plus saintement rapprochés des âmes dont Notre-Seigneur a dit : « Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre eux c'est à moi que vous l'aurez fait », aux âmes enfantines que les institutrices devaient embellir, élever et sauver.

Chaque rentrée de septembre en grossissait le flot. Des treize pensionnaires du commencement, nous voici à quatre-vingts en 1845, à quatre-vingt-neuf en 1847, sans parler des enfants de Longueuil même, qui venaient assister aux classes deux fois le jour. En 1848, malgré la rapidité des agrandissements, l'on devra refuser un grand nombre de jeunes filles.

Dans ces esprits, les maîtresses versaient la science.

Parcourant, de l'Atlantique au Pacifique, les institutions actuelles des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, nous avons trouvé pleinement développées — sauf en l'article du « colifichet et du petit métier », comme disait M<sup>me</sup> de Maintenon, et qui fut toujours banni — toutes les branches du savoir accessibles à la jeune fille, tant dans l'ordre purement intellectuel, littéraire, philosophique, artistique, que dans l'ordre manuel et pratique; et nous avons reconnu avec intérêt dans ce programme d'instruction complète, celui-là même qu'avaient tracé Mère Marie-Rose et ses compagnes.

A la fin de février 1845, la Fondatrice ayant invité le public à venir juger lui-même, les *Mélanges Religieux* s'en exprimèrent ainsi :

Beaucoup de nos lecteurs se sont sans doute demandé quelle est cette Communauté dont le nom commence à paraître dans les journaux.

Un petit examen du mois nous ayant fourni l'occasion de visiter ce nouvel établissement, nous avons été étonnés qu'une institution si avancée, et destinée, par son immense utilité, à faire époque dans notre pays, eût fait encore si peu de bruit et fût si peu connue...

La méthode d'enseignement est à peu près celle des Frères des Écoles Chrétiennes, ce qui suffit pour la recommander et en assurer la réussite. Aussi avons-nous été agréablement surpris du progrès des élèves. Il n'y a pas six mois que le nouveau pensionnat est ouvert, et il compte déjà trente-cinq pensionnaires et de plus nombreuses externes. Plusieurs ont répondu avec facilité sur la première partie des grammaires française et anglaise, sur l'arithmétique jusqu'aux fractions décimales; sur l'histoire sainte, etc. On y enseigne aussi le dessin, la broderie, la musique. Mais ce qui nous a paru le plus avantageux, c'est qu'on y joint surtout l'utile à l'agréable. La tenue du ménage, la couture, le tricot, la manière de faire le beurre, le fromage, etc., sont enseignés aux élèves. On ne saurait trop apprécier un enseignement si pratique. Nous espérons que le prix en sera senti dans nos campagnes.

Ce succès, dont la gloire fut attribuée à Dieu, encouragea tout le couvent à organiser une séance de fin d'année, à l'occasion de la première distribution des prix. Dialogues et morceaux choisis furent préparés sous la direction du Père Léonard, O. M. I., décorateur du théâtre et maître fameux en éloquence, sans que la répétition des matières d'examen s'en trouvât négligée. Une salle d'exposition s'était, de plus, garnie des ouvrages exécutés au cours du trimestre, et mis en vente au profit de la chapelle.

Longueuil et Montréal se portèrent à cette fête. Les *Mélanges Religieux* renchérèrent sur leurs premières louanges.

Les amis de l'éducation doivent être satisfaits. Les examens publics qui ont eu lieu cette semaine à Longueuil n'ont pu manquer d'être pour eux une véritable jouissance. Nous avouons que, pour notre part, nous en avons ressenti une grande fierté... Nous croyons qu'il serait difficile de dire maintenant que les Canadiens n'ont ni goût ni aptitude pour les sciences...

Nous avons eu l'avantage d'assister à la plus grande partie des deux séances d'examen public. Nous devons dire de suite que l'avancement dans la communauté des Sœurs de Longueuil a dépassé de beaucoup notre attente. Nous avons été témoin de la

justesse et de la précision des réponses sur l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la géographie, l'arithmétique, la grammaire, l'orthographe et l'analyse des parties du discours. On eût dit une maison qui comptait plusieurs années d'existence. La langue anglaise est aussi le sujet d'une étude particulière. On y enseigne encore la musique, le dessin, la broderie, et jusqu'aux travaux domestiques...

Et les *Mélanges Religieux* de signaler ensuite :

On peut bien s'imaginer qu'on a soin d'y former le cœur comme l'esprit, que c'est toujours la religion qui préside à cette éducation et qui en est le condiment habituel et nécessaire.

\*  
\* \*

Ces derniers mots du journal montréalais sont le meilleur hommage qui se puisse rendre aux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, car ils les placent parmi les grandes *éducatrices* dont se glorifie le Canada.

L'éducation chrétienne, celle qui forme « à penser, à juger, à agir avec constance et esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ », était le but final de la fondation de Longueuil.

Stimuler l'imagination, développer la mémoire, orner l'intelligence, ne devaient conduire qu'à discipliner la volonté, assainir le cœur, tremper le caractère et donner à l'élève l'habitude des actes surnaturels.

Se trouvait-il, parmi les mères de famille de l'époque, des femmes aux vues intéressées et dont la mondaine ambition était de préparer leurs filles à des mariages de fortune, fût-ce avec des hommes sans scrupule, nous ne le croyons pas, tant une atmosphère de foi enveloppa toujours les foyers canadiens. Ces mères, en tous cas, n'eussent rencontré dans les établissements nés de Longueuil que des pépinières de vie profondément chrétienne, des laboratoires organisés où les connaissances humaines aboutissaient à la connaissance de Dieu, et où tout l'entraînement de l'esprit

et du corps lui-même devait produire la pleine santé surnaturelle de toute la personne.

La méthode instituée par la Mère Marie-Rose tenait compte avant tout des tendances de la nature déçue que l'éducation doit précisément redresser dans leur pente et placer dans la ligne du devoir. Elle avait constaté, avec saint Jean, que « le monde tout entier n'était que concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie », et jamais sa foi ni son bon sens n'eussent sacrifié à l'utopie de l'école laïque neutre qui a tué tant de jeunes âmes. Avec quelle âpreté aussi n'eût-elle pas réprimé — et ne réprima-t-elle pas — la moindre infiltration de ce naturalisme pédagogique que dénonçait naguère Sa Sainteté Pie XI, « système, dit-il, qui exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle dans la formation de la jeunesse, méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature », et qui, « laissant l'enfant à sa propre initiative, l'abandonne au désordre de ses tendances ».

Pour combattre les « tendances perverses » sans décourager l'enfant, pour lui rendre agréable l'apprentissage de l'obéissance aux lois de Dieu, pour le rompre enfin à la pratique de tous ses devoirs d'état, la Fondatrice mettait en œuvre le *suavement, patiemment, fortement, chrétiennement*, qui doit être la devise de l'éducation parfaite.

La *suavité* attire. S'il ne parvient à s'attacher le cœur de son disciple, l'éducateur travaille en vain. « Notre ennemi, c'est notre maître », rediront, aussi amèrement qu'injustement, ceux que l'on n'aura dominés que par la crainte. La Fondatrice avait, dès le début, donné à ses compagnes le conseil pressant de conquérir les cœurs : « Nous ne devons pas être simplement des institutrices, nous

devons être des gardiennes et des mères. » Les punitions étaient bannies de son code, du moins sous l'aspect odieux qu'elles revêtent en elles-mêmes, et l'élève, forcée à se plier à la discipline, n'avait, pour accomplir le « devoir supplémentaire », qu'à céder à une pression maternelle. Mère Marie-Rose n'eut d'ailleurs qu'à laisser s'ouvrir son cœur, d'où s'écoulait la suavité, cette forme tendre de la bonté, irrésistible pour l'enfant.

Je la vis pour la première fois, deux mois après sa profession, lorsque je fus placée au couvent, rappelait dans sa vieillesse une religieuse, Sœur Marie de la Conception. Elle avait pour nous, petites filles de huit à neuf ans, des attentions de mère. Elle nous préparait des collations, et elle venait nous chercher. Une fois, elle nous donna des confitures aux oranges qui nous firent grand plaisir.

La chapelle était alors dans les mansardes et ne se trouvait séparée du dortoir que par un passage. Un jour, après la messe, elle me vit triste à la porte et m'en demanda la cause. Je lui répondis que je n'avais personne pour me peigner. Elle me dit d'attendre un peu. En effet, elle revint bientôt, me peigna et roula mes cheveux sur ses doigts. Toute la journée je fus fière d'avoir eu les cheveux si bien arrangés par notre Révérende Mère. Cet acte de bonté se grava dans mon cœur, et souvent, dans la vie, il m'a portée à être bonne pour de pauvres petites qui étaient dans la peine.

Tenant la place des parents, à titre d'éducatrice, Mère Marie-Rose élargissait aussi le cœur des enfants en y cultivant l'amour filial. Elle écrivait au père de l'une d'elles, au moment où celle-ci se disposait à entrer dans la vie religieuse :

Je crois lire dans le cœur de votre fille qu'elle désirerait vous voir afin de vous témoigner toute l'affection qu'elle éprouve pour son bien-aimé père, affection que sa position nouvelle n'a pas altérée. Nous espérons que les distances, qui ne peuvent séparer les esprits, ne diminueront en rien sa tendresse pour vous, et c'est dans ces sentiments que nous aimons à l'entretenir, bien persuadées qu'ils sont tout à fait dans l'ordre.

La bonté de la Fondatrice lui inspirait également mille « industries » pour chasser la monotonie qui engendre l'ennui,

et pour entretenir parmi les enfants la gaieté que nous avons vu rayonner chez les religieuses.

— Soyez gaies, leur répétait-elle, la tristesse est le huitième péché capital.

Rien ne la réjouissait comme le franc rire de toute la maisonnée. L'on jugera des divertissement qu'elle devait provoquer chez les pensionnaires, par ce petit trait, tout ingénu, que les notes de son couvent nous ont appris. C'était une après-midi de Pâques, terme des longues pénitences pratiquées en ce temps-là. Mère Marie-Rose avait reçu un pain de sucre d'érable nouveau. Elle le divisa et chargea une jeune novice, Sœur Marie-Joseph, d'en distribuer les morceaux. La Sœur qui marchait avec un « sautillerment des plus drôles », accentua exprès ce mouvement, dans la fierté de son rôle. La Supérieure saisit l'occasion et s'écria, en offrant son propre morceau :

— Il sera à celle d'entre vous qui imitera le mieux Sœur Marie-Joseph.

Là-dessus, « voilà les postulantes, les novices, les professes qui partent du pied droit, qui partent du pied gauche, qui s'avancent à petits sauts redoublés, voilà les garnitures de bonnets, les voiles blancs, les voiles noirs, qui s'agitent, qui ondulent, qui montent, qui s'abaissent, voilà un rire inextinguible. »

La *patience* — qui est la pièce maîtresse dans « l'art de gouverner les âmes et de former l'adolescence aux bonnes mœurs », art que saint Jean Chrysostome proclame « plus grand que celui de toute peinture et de toute sculpture » — égala, en Mère Marie-Rose, la suavité de l'éducatrice.

Patiente, elle attendait d'avoir découvert jusque dans leurs racines qualités et défauts. Puis elle s'ingéniait, non pas à assujettir à l'uniformité impitoyable de systèmes préconçus la tendre jeunesse, mais à l'engager dans autant de moules divers qu'il se trouvait d'âmes à corriger, à redres-

ser, à perfectionner. Plus encore, loin d'étouffer le naturel, d'enlever à l'élève sa physionomie propre et de briser son élan personnel vers le bien, elle développait patiemment en chacune la diversité des attraits et des aptitudes d'où résulte la parfaite harmonie. Elle s'appliquait à en appeler à la raison de l'enfant, à lui faire comprendre, aussi bien que les leçons de la classe, les défauts et les ressources de son tempérament; elle semblait la laisser se conduire elle-même, dans sa vocation particulière.

Mais si Mère Marie-Rose savait, comme le patient jardinier, s'incliner sur chaque tige pour la tailler, l'émonder, l'étayer, l'enter, selon la faiblesse ou la vigueur de sa nature, elle maintenait *fortement* l'ensemble de sa pépinière dans les droites allées d'une règle dominante. Sa vigilance n'y faillit jamais. La Règle — règle des religieuses ou règle des élèves — était à ses yeux l'Arche Sainte à laquelle il eût été sacrilège de toucher. Elle apercevait toutes les infractions qu'on eût tenté d'y porter et elle n'avait de repos qu'elle n'ait vu la délinquante désavouer sa faute et rentrer — pardonnée toujours — dans le chemin. Elle prescrivait aux maîtresses de ne jamais céder à l'enfant en matière de devoir et de ne jamais lui donner non plus le spectacle d'une faiblesse, même apparente, comme le serait, par exemple, celle de pleurer devant elle.

Ainsi maintenues, toutes les lois de la communauté fonctionnaient sans achoppement, comme un rouage parfait.

La cloche appelait-elle à la prière, à la classe ou ailleurs, a rapporté l'une des pensionnaires, vite nous nous y rendions; étions-nous à écrire, nous laissions une lettre à demi-formée; étions-nous à coudre, l'aiguille s'arrêtait instantanément, n'achevait pas un point commencé. J'aime toujours à me rappeler comme notre Mère nous faisait observer la Règle. Elle n'était pas sévère, mais sa fermeté ne faiblissait pas.

Suavité, patience, force, ces outils de la formation de l'enfant prenaient leur trempe dans les eaux de la vie chrétienne. « Si vous voulez gagner vos inférieurs à Dieu, disait Fénelon, dans ses *Conseils à un Supérieur*, faites-vous aimer et faites sentir que vous aimez Dieu. »

Pour sentir que ses maîtresses aimaient Dieu, il suffisait à l'élève de les regarder à l'œuvre; toute leur vie l'affirmait et devenait une prédication continuelle. Aussi les paroles de l'institutrice qui en appelait aux vues de la foi pour l'accomplissement du devoir journalier, étaient-elles facilement comprises.

Quant aux exercices mêmes de piété, Mère Marie-Rose n'en imposait que le moins possible. Elle préférait indiquer au bon vouloir de libres pratiques dont on n'aspirerait pas à s'affranchir en quittant l'école. Elle rédigea divers articles dans cet esprit, comme : « Faculté accordée aux plus grandes pensionnaires, de faire la méditation du matin pendant le lever des petites. La retraite du mois pour celles qui le désireront... »

Les jeunes filles se rangèrent presque toutes à ces invitations et l'on vit progresser rapidement en elles l'esprit chrétien.

Lorsque, à la rentrée de 1846, l'on institua la retraite annuelle des élèves — retraite qui ne cessa jamais de se prêcher depuis lors dans tous les pensionnats des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie —, pensionnaires et externes de Longueuil se réunirent dans « un recueillement, une attention, un empressement à profiter de cette grâce » qui ravirent le Père Guigues, prédicateur de ces jours. « Aussi, disent les *Chroniques*, espérons-nous les voir reprendre leurs études et leurs occupations avec une intention plus pure de plaire à Dieu. »

Au sortir de ces exercices, il était plus facile encore à Mère Marie-Rose de maintenir le regard des étudiantes fixé sur le ciel. Elle faisait converger vers cette fin toutes les occasions, même la récréation des grands congés.

Au retour d'un pique-nique aux bois multicolores de

l'automne canadien, petites et grandes courent à elle, lui montrant leurs couronnes feuillues aux nuances infinies, lui racontant les chansons des oiseaux, les sauteries joyeuses de toute la journée, le festin aux « crêpes de sarrasin » sur le gazon roussi. Elle les félicite. Puis elle demande :

— La Sainte Vierge et le bon Dieu, mes enfants, ont-ils eu leur part ?

— Oh ! oui, ma Mère, réplique toute la volière, nous avons chanté des cantiques, et avant de quitter le bois, nous avons récité le chapelet et la prière du soir.

De même que les Sœurs parvenaient le plus souvent à corriger sans sévir, à force de fixer la raison des enfants sur la beauté surnaturelle du devoir accompli et sur l'horreur de la désobéissance à Dieu, elles entretenaient par de pieux appâts leur émulation au travail.

Chaque mois, après la lecture publique des notes que commentait le Père Allard, l'on mettait aux enchères images, médailles, croix, chapelets. Ces objets s'achetaient à coups de bons points. L'ambition s'échauffait, l'encan montait passionnément, et maint article n'était adjugé qu'au prix d'une fortune. En sortant de la mêlée, chacune se promettait de soutenir son triomphe ou de prendre sa revanche à la criée prochaine.

Lorsque les onze mois d'études étaient révolus, chaque élève allait recevoir de la Supérieure, pour le mois des vacances, une image où celle-ci avait elle-même inscrit une maxime tirée de *l'Imitation* ou de la *Vie des Saints*. Cette pensée accompagnait les pensionnaires et contribuait à les préserver des dangers du monde.

La piété, qui est la respiration de la charité envers Dieu, Mère Marie-Rose la développait en même temps dans les jeunes âmes en l'appliquant à la charité envers le prochain, envers les malheureux surtout. Elle mettait à profit tous les moyens.

Qui ne se souvient, dans la Congrégation, de « l'érable du pauvre » ?

Un jour, raconte une ancienne, elle vint nous donner à chacune une assiette pleine de ce sirop d'érable assez consistant pour qu'on puisse l'étirer en beaux filets d'or et qu'à cause de cela nous appelions de la *tire*. Ce fut une grande réjouissance parmi les élèves du petit pensionnat. Deux heures après, elle vient de nouveau, mais cette fois avec une assiette vide. Grand silence et grand étonnement de notre part. Elle nous demande si nous avons pensé aux pauvres et nous dit qu'elle vient chercher leur part. Une seule qui, par hasard sans doute, en avait encore un peu, le mit sur l'assiette. La leçon fut bonne.

Une leçon de charité? La Fondatrice fut servie par les événements pour en illustrer une, mémorable et tragique dans son déroulement. Les Irlandais étaient venus chercher refuge au Canada, en 1847, et la compassion des Canadiens avait été unanime devant leur détresse.

L'Irlande, expose l'*Aurore*, journal du temps, agonisait dans la famine, et ses enfants ne vivaient plus que d'herbages ou de plantes marines arrachées aux flots. Ceux qui ne mouraient pas s'entassaient par centaines sur des vaisseaux et partaient pour des rivages plus hospitaliers. Depuis la dispersion des Juifs peut-être, on n'avait pas vu d'exode plus lamentable. Il venait d'en débarquer à Québec et à Montréal qui faisaient peur à voir. Hâves, grelottant de fièvre, leurs sordides vêtements en lambeaux, ils se traînaient à peine. Ils devaient s'arrêter dans des îles du fleuve ou sous des tentes, par mesure de précaution. Couchés sur de misérables grabats, le jour le soleil les brûlait, et la nuit le froid les empêchait de dormir.

Ici, une mère sans force regarde mourir son mari, ses enfants; là, des enfants assistent aux derniers moments de leurs parents. On frissonne à la pensée des souffrances qui ont réduit ces malheureux à un tel degré de misère... Jamais la population de Montréal n'a contemplé un pareil spectacle... On ne peut concevoir l'horreur de cette situation.

Sur toutes les grèves couvertes de ces affamés, on vit se précipiter le clergé canadien et les religieuses hospitalières.

Rien ne fut mesuré, ni l'argent, ni les vivres, ni les remèdes. Lorsque le typhus et le choléra, apportés par les émigrants, se déclarèrent, le zèle des sauveurs se multiplia davantage. Évêques, prêtres séculiers et réguliers, Sœurs Grises, Sœurs de la Providence, Sœurs de l'Hôtel-Dieu allaient et venaient, jour et nuit, sur cette arène de désolation. Beaucoup y contractèrent le typhus, comme Mgr Bourget, Mgr Prince, plusieurs prêtres, des Oblats et presque toutes les religieuses, dont un grand nombre succombèrent. Mais le fléau fut enrayé et, grâce à tant de sacrifices, les tristes restes de la colonie irlandaise purent reverdir et s'étendre en la catholique population qui partage aujourd'hui le drapeau du Dominion.

Écartées par les autorités ecclésiastiques du théâtre même de ces horreurs, les communautés purement enseignantes n'eurent le droit que de compatir à la misère et d'envoyer du secours. Mère Marie-Rose obtint néanmoins de se rendre parmi les pestiférés de la Pointe Saint-Charles afin d'y recueillir des orphelines. Deux religieuses allèrent parcourir les abris — les *sheds* — de la souffrance et de la mort. Elles choisirent, parmi les plus misérables, trois sœurs orphelines, de quinze, treize et neuf ans, et les amenèrent à Longueuil. « Un cri de pitié accueillit ces pauvres filles, rapportent les *Chroniques*. Des haillons pendaient le long de leur corps amaigri, où la vermine fourmillait comme chez elle. Deux heures après, elles étaient comme métamorphosées et faisaient partie de la famille. »

Deux de ces enfants devaient être admises plus tard au rang des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

\*  
\* \*

Tout en entraînant la masse des élèves dans les voies communes de l'ordre surnaturel, Mère Marie-Rose n'oubliait pas que la marche ascendante d'une communauté dépend, pour une grande part, de la troupe d'élite. Cette troupe, elle

la forma elle-même, dès qu'elle eut discerné parmi les meilleures celles qu'elle pourrait enrôler sous la bannière de la Vierge Immaculée.

Présidente des Enfants de Marie à Belœil, elle n'avait qu'à se souvenir de ses méthodes et de leur succès. Elle sollicita de M<sup>gr</sup> Bourget la fondation d'une congrégation des Enfants de Marie dans son pensionnat de Longueuil. Elle promettait d'en faire l'école de tous les sacrifices.

Le 8 novembre 1845, l'acte de cette fondation fut ainsi rédigé :

Je soussigné, Eugène-Bruno Guigues, O. M. I., supérieur de la Communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, en vertu des pouvoirs qui m'ont été accordés par M<sup>gr</sup> l'évêque de Montréal, ai érigé canoniquement la Congrégation de l'Immaculée-Conception pour les jeunes demoiselles du pensionnat qui se rendront dignes d'y être admises. Elles participeront aux grâces et indulgences concédées par Sa Sainteté Grégoire XVI à la date du 31 mai 1844.

Telle fut l'origine de cette congrégation, bientôt centenaire, des Enfants de Marie, qui a donné au Canada et à la République américaine des légions de jeunes filles des plus distinguées et des plus ferventes.

\*  
\* \*

La congrégation des Enfants de Marie de Longueuil, à l'exemple de son aînée de Belœil, vit sortir de ses rangs des âmes assez généreuses pour suivre la Fondatrice jusqu'aux limites du don de soi, dans la vie religieuse.

Elles s'efforçaient de mériter que la supérieure leur ouvre les portes du noviciat. Le recrutement des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie n'a cessé depuis lors de s'alimenter à ces réserves privilégiées de leurs pensionnats et de leurs écoles.

Aux postulantes, venues du dehors, et nombreuses aussi, Mère Marie-Rose imposait, sans égard pour leur âge ni leur

degré d'instruction, d'attendre, sur les bancs des pensionnaires, des mois assez longs pour leur permettre d'abattre tout enthousiasme illusoire et de regarder de près celles qu'elles souhaitaient d'appeler leurs sœurs en Jésus et Marie. Soucieuse avant tout de la pureté d'intention et de l'abnégation raisonnée, la Fondatrice n'attirait, ne pressait personne.

Que des jeunes filles libres, chéries de leur famille, favorisées souvent par la fortune, en butte aux séductions du siècle, abandonnent ainsi le monde à la vue d'une existence austère; que leur esprit clairvoyant, enclin à découvrir les travers d'autrui, estime de la sorte des religieuses dont le caractère se laisse pénétrer; et qu'au bout d'une longue observation directe, ces élèves, ces postulantes, n'aspirent qu'à revêtir la noire et blanche livrée de leurs maîtresses, à vivre de leur vie, se peut-il plus éloquent témoignage que la fondation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie soit venue vraiment de Dieu et qu'elle ait répondu toujours à sa destination?

Si profitable qu'il soit pour les religieuses d'un institut de revoir dans la figure de leurs premières devancières les traits de leur fondatrice, et si intéressantes que puissent être pour le lecteur des biographies variées, les pages d'un ouvrage comme le nôtre sont condamnées à des limites trop étroites pour que nous puissions suivre une à une toutes les collaboratrices de Mère Marie-Rose. Nous n'ajouterons donc à nos tableaux précédents que quelques esquisses. Toutes seront aussi dignes les unes que les autres d'être présentées comme l'image diversifiée de la vénérable Mère.

\*  
\* \*

Voici d'abord deux futures supérieures générales : les Mères Marie-Stanislas (Virginie Duhamel) et Marie-Jean-Baptiste (Joséphine Lagassé).

Virginie Duhamel, petite de taille, frêle, destinée cependant

à vivre 83 ans, dont 65 dans la profession religieuse, venait de Belœil. Elle y avait entendu un concert religieux quotidien que dirigeait sa mère. Celle-ci réunissait les enfants d'alentour et leur faisait chanter le catéchisme sur des airs populaires. Si bien que M. Duhamel se décida à lui dire, le jour de leur jubilé d'or :

— Allons, ma femme, j'espère que tu vas congédier tous ces enfants : il y a cinquante ans que nous sommes mariés, et je crois que nous n'avons pas encore eu le loisir de causer ensemble.

A dix ans — âge très jeune, alors, pour cette grande action — Virginie se trouva si bien instruite du catéchisme de sa mère qu'elle fut admise à la première communion. Elle écrivit sur son image : « Moi, Virginie Duhamel, je me consacre à Jésus et à Marie. »

En 1844, elle passe de l'école de son village au pensionnat de Longueuil, elle y devient la présidente des Enfants de Marie, et, le 29 janvier 1846, âgée de seize ans, elle commence son noviciat. Mère Marie-Rose ne tarde pas à dire d'elle à ses conseillères :

— Voyez donc l'aimable simplicité de cette petite sœur. Elle est prête à tout. Elle a l'ingénuité d'une enfant.

Chargée plus tard de la discipline du pensionnat, elle s'inspira des conseils de la Fondatrice. « Elle avertissait, recommandait l'élève en faute à son ange gardien, priait pour elle et attendait dans la douceur et la patience ».

— Grâce à ce procédé, expliquait-elle aux plus jeunes maîtresses, je n'ai jamais puni et j'ai toujours corrigé.

Quatrième supérieure générale, la Mère Marie-Stanislas eut à employer cette méthode de surnaturelle longanimité où elle s'était exercée.

L'entrepreneuse et irréprensible Mère Thérèse de Jésus, en dispersant jusqu'aux lointains rivages les œuvres vives du jeune Institut, avait servi les desseins de Dieu sans doute, mais la charpente de l'édifice s'en était trouvée comme

disloquée. La Règle même n'était-elle pas compromise? Les évêques et les prêtres, déconcertés, n'allaient-ils pas retirer leur main bénissante?

La Mère Stanislas souffrit en silence, elle s'immola pour la Communauté, elle gagna les cœurs par l'ascendant de ses vertus. Elle guérit les blessures, rétablit l'exacte observance, développa l'amour de la vie cachée et de l'union à Dieu, se concilia peu à peu les Ordinaires et le clergé. Par son humilité, sa patience, son abnégation, elle conjura le naufrage et remit l'OEuvre de Mère Marie-Rose dans la grande voie dont elle ne devait plus dévier.

\*  
\* \*

La Fondatrice eut le temps de former aussi la future sixième supérieure générale, Joséphine Lagassé, qui passa du pensionnat de Longueuil au noviciat, le 19 mars 1849, et reçut le nom de Marie-Jean-Baptiste. Cette novice de 17 ans entreprenait, pour la continuer 54 années, une vie religieuse des plus fécondes. Elle avait révélé déjà ses aptitudes au commandement, au poste de présidente des Enfants de Marie. C'était un caractère viril, un cœur vibrant pour l'honneur de sa Congrégation, et, en même temps qu'une imagination d'artiste, un esprit vaste, à longue vue, libéral, habile à utiliser les talents d'autrui et à se faire agréer des personnes redoutables. En 1886, on la rappellera de la lointaine Californie, où dix-huit années de son labeur auront créé une solide « province », pour l'élire supérieure générale. La Mère Jean-Baptiste installée à Hochelaga, entrevoit l'avenir, et à l'encontre d'incroyables difficultés, acquiert, à quatre milles vers l'ouest, par delà Montréal, sur un flanc boisé du Mont-Royal, le terrain qui domine aujourd'hui la cité d'Outremont et contre lequel vient de se placer l'Université de Montréal. La supérieure générale y voulait un pensionnat ainsi que l'édifice de la maison-mère. Elle verra surgir le pensionnat en 1905; la maison-mère suivra en 1925.

Son mandat expiré, la Mère Jean-Baptiste porta en Orégon le reste de ses forces et de son dévouement. Revenue à Montréal à l'occasion d'un Chapitre, elle s'y trouva mortellement atteinte. Comme on l'en prévenait, elle répondit simplement :

— J'ai fourni ma carrière. Le Bon Dieu veut ma vie, je la lui donne bien volontiers.

Personne, nous a-t-on dit, n'a travaillé avec plus de fruit que la Mère Jean-Baptiste à fortifier l'édifice de Mère Marie-Rose, en y développant l'esprit de famille. Elle en fut partout l'apôtre, au nom de la Fondatrice qui le lui avait inspiré. Elle écrivit un jour de Californie :

« Pendant que je dirigeais les postulantes au noviciat, je remarquais toujours avec une nouvelle satisfaction que rien ne les encourageait plus puissamment dans la pratique de la vertu, que le récit des bienheureux exemples que notre Mère nous a laissés comme un précieux héritage. »

\*  
\* \*

Dans la pléiade des autres Sœurs de chœur qu'illumina l'esprit de Mère Marie-Rose, distinguons encore quelques âmes qui luisent au ciel de la fondation. Toutes apportaient la tendre fraîcheur de leur jeunesse : quatorze, seize, dix-sept, dix-huit ans, était leur âge. La plupart devaient dépasser, sous le voile, leur soixante-dix ans.

Celle-ci, pourtant, Sœur Marie-Claire, s'envolera à l'aube de sa vingt-septième année, à l'issue d'une coûteuse victoire.

Sœur Marie-Claire, Hortense Dufresne, était la sœur, plus jeune de dix-sept ans, de Mélodie Dufresne, la première compagne d'Eulalie Durocher. Mais autant son aînée avait été grave, austère, autant la petite Hortense était prime-sautière, enjouée, espiègle. L'on s'en aperçut au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe, où elle débuta. Ayant, d'une seule lecture, appris ses leçons et, d'un

seul jet, composé ses devoirs à la perfection, il lui restait le temps de combiner des tours. La Sœur réglementaire sonnait en vain, parfois, le coup de cinq heures, et, certains jours, l'horloge ne parvenait plus à atteindre une heure après midi. C'était Hortense qui, afin de prolonger le sommeil du matin ou la récréation des compagnes, avait enveloppé d'étoupe le battant de la cloche ou arrêté l'horloge. En classe, pendant que les plus lentes anonnaient les récitations, elle attrapait des mouches, les enfilait et les lâchait « en escadron » vers la maîtresse. Un jour de fête, la Supérieure attend la visite d'autres sœurs de Montréal : au menu, figure un plat de volaille que la réfectorière installe à la place d'honneur et coiffe d'une coque d'étain pour en retenir le fumet et la chaleur. Au moment solennel, la Mère Supérieure, non sans un sourire entendu, soulève le couvercle... Qu'apparaît-il? « Un morceau de bœuf racorni, avec son immanquable morceau de lard salé, et flanqué de carottes et de navets »!

— Mais, s'exclame la pauvre Supérieure, rouge de honte, j'avais commandé des poulets!

La cuisinière accourt et regarde, plus stupéfaite encore. Elle a pourtant... Soudain l'explication jaillit dans son esprit :

— Hortense, Hortense! s'écrie-t-elle, c'est un tour d'Hortense! La *tannante* fille! Elle a changé le plat des pensionnaires avec le vôtre, ma Mère!

Gourmandée, tancée, Hortense confessait tout ce qu'on voulait, admettait le châtement, promettait de mieux faire, et recommençait à la première occasion, quitte à se repentir encore. Avec cela, — et qui n'aura reconnu qu'il en est ainsi pour la nature vive, transparente, de beaucoup d'espiègles? — avec cela, une piété rayonnante, une pureté de cristal, un dévouement sans limite.

Lorsque Hortense vint du pensionnat de Saint-Hyacinthe à celui de Longueuil, pour achever ses études, en « s'amusant » encore, sa grande aînée, Sœur Agnès, tenta de la corriger par une sévère intransigeance. Mais la jeune fille se

cabrait aussitôt et retombait, découragée. Mère Marie-Rose la comprit autrement. Elle lui fit entendre que l'âge était venu d'être sérieuse, et lui inspira confiance en son amendement possible. Elle sut gonfler d'un souffle propice cette voile qui ne demandait qu'à être lancée au large du joyeux sacrifice et du don absolu de soi.

Le 15 août 1845, Hortense commençait son postulat. Ce n'était pas dans cette première période de la vie religieuse — postulat et noviciat — où la joie d'être tout à Dieu n'est troublée par aucune attaque du monde, ni assombrie par aucun souci, et où l'on rit d'un rien, que l'on pouvait demander à l'oiseau du grand air de ne plus chanter. « Au milieu des réunions les plus imposantes, fut-il rapporté, ou des exercices les plus sérieux, soudain on l'entendait s'esclaffer. Son rire se communiquait à ses compagnes, et c'était parmi les voiles blancs un effondrement de toute gravité. Sœur Véronique levait les bras au ciel, Sœur Agnès roulait des yeux irrités, et Sœur Thérèse de Jésus souriait d'un air compatissant. L'explosion passée, la malheureuse Hortense courait se précipiter aux pieds de Mère Marie-Rose, confuse, repentante, et demandant une pénitence à la hauteur de sa folie. »

Hortense sera devenue Sœur Marie-Claire, depuis plusieurs années, et même ouvrière principale de la fondation de Saint-Lin, que Mère Marie-Rose lui mandera encore :

— Votre avancement dans la vertu m'intéresse toujours beaucoup... Je conçois facilement que vous ayez des sacrifices à faire, mais il n'est que temps de s'y mettre, si nous ne voulons pas arriver aux portes de l'éternité, les mains vides.

Les mains de Sœur Marie-Claire furent bientôt trouvées pleines de mérites et de triomphes, et, le 6 octobre 1854, au cinquième anniversaire de la mort de la Fondatrice, elle alla rejoindre celle qui l'avait comprise et transformée.

\*  
\*  
\*

Le 8 novembre 1846 amène à la vie religieuse M<sup>lle</sup> Onésime Lemieux, « caractère gai, aimant, enthousiaste », qui deviendra Sœur Marie-Ignace. Appartenant à une famille au nom des plus honorables, et qui n'a point fini encore de briller, au Canada et en Europe, par les paroles et les actes de grands chrétiens, M<sup>lle</sup> Lemieux passait de l'importante école des Dames du Sacré-Cœur à celle, bien petite alors, de Longueuil. Elle nous apprend de quelle manière :

Ayant un vague désir d'entrer en religion et ne sachant où aller, je résolus de visiter toutes les communautés de Montréal, mais auparavant, et pour plaire à une amie, j'allai d'abord à Longueuil, chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. J'avais à peine franchi le seuil de la porte que j'apercevais la Supérieure. Je fus frappée de son air de dignité. Je n'ai jamais pu m'expliquer ce que je ressentis, mais cette pensée me traversa l'esprit : Avec elle, tu seras près de Dieu ! C'était vif, net, rapide comme un éclair. Elle m'accueillit avec son sourire de bienheureuse, et me fit visiter la maison. Tout me parut laid, pauvre, ennuyeux, l'habit même des sœurs me déplaisait, mais ma première pensée ne me laissait pas. Qu'importe, me disais-je, je vivrai avec une sainte Supérieure. Je demandai mon entrée ; elle m'ouvrit ses bras en disant : « Venez le plus tôt possible... Cependant, comme vous ne nous connaissez pas, et que nous ne vous connaissons pas non plus, venez passer un mois au pensionnat. »

La mère de la jeune postulante éprouvait quelques craintes. Elle consulta M<sup>gr</sup> Bourget.

— Madame, répondit l'Évêque, si votre fille désire aller là, laissez-la faire. Cette nouvelle communauté réussira et deviendra une belle Congrégation.

Septuagénaire, et au terme d'une vie d'enseignement et d'administration des mieux remplie, la Sœur Marie-Ignace confessera qu'elle n'aura cessé un seul instant de réfléchir aux enseignements de la Fondatrice et d'y trouver sa lumière et sa force. Elle avait particulièrement tiré profit

de ce conseil : « Pour votre sujet de méditation, vous considérez que votre pauvre cœur est tellement rempli de misères, qu'il y aurait de quoi en charger cent charrettes, et que votre orgueil est si grand, que Notre-Seigneur a peine à trouver la place pour y mettre un pied. Cependant ce bon Sauveur ne vous rebute pas; au contraire, il vous presse, il vous sollicite de ne vivre que pour lui comme vous le lui avez promis... J'espère que vous allez voler dans le chemin de la perfection... »

La Sœur Marie-Ignace devint si profondément vertueuse à l'école de Mère Marie-Rose, qu'elle vit sa propre mère, Madame Lemieux, femme de haute éducation, venir à elle pour s'instruire davantage.

— Lorsque tu étais jeune, je t'apprenais ce que je savais de Dieu; maintenant, apprends-moi ce que tu en sais.

Madame Lemieux conduira plus tard au noviciat de Longueuil la plus jeune de ses filles, Marie, qui recevra le nom de Sœur Marie des Anges, et suivra l'angélique voie de son aînée.

\*  
\* \*

En 1847, nous voyons frapper à la porte bénie deux autres pensionnaires, deux autres sœurs par le sang, Catherine et Mary O'Neill. Catherine sera appelée Marie-François d'Assise, et l'autre, Marie-Marguerite. Celle-ci ne comptait que quatorze ans lorsque ses études s'achevèrent et qu'elle se présenta à Mère Marie-Rose, se prévalant de l'assentiment du Père Allard, son directeur.

— Vous êtes bien jeune, répondit la Fondatrice, en regardant d'un œil scrutateur la toilette un peu voyante de l'aspirante.

— Oh! mais j'ôterai tout cela, répliqua vivement Mary. Ne me refusez pas, ma Mère.

Sœur Marie-Marguerite deviendra l'une des principales maîtresses de classe de l'Institut, elle sera l'une des douze

fondatrices des missions de l'Orégon où, pendant près de 40 ans, elle occupera successivement tous les postes. Elle mourra à 71 ans, supérieure de la province de New-York, après avoir représenté et diffusé, de l'Ouest à l'Est du continent, la charité délicate et la tendresse dévouée de la Fondatrice.

\*  
\* \*

Mère Marie-Rose prit plaisir, dirait-on, à imprimer sa marque intime dans le cœur d'une orpheline, de condition distinguée, qu'elle trouva à l'école de M<sup>lle</sup> Céré et qu'elle admit aussitôt dans sa maison : Élise Daignault. On lui raconta que cette enfant, née à Longueuil, et privée, à cinq ans, de son père et de sa mère, avait appris déjà les leçons de la douleur et des combats. Elle avait même presque vaincu le caractère très irascible de son enfance. Mère Marie-Rose adopta Élise comme sa fille et lui enseigna les secrets du sacrifice et de l'union à Dieu. Pressentant son avenir, elle la conduisit, un jour, à l'autel de Marie pour la consacrer à la divine Mère. Puis elle l'embrassa en disant :

— Ma chère enfant, si vous voulez être heureuse ici, sachez prendre toujours la dernière place.

A seize ans, charmante de toutes façons, Élise Daignault tendit sa chevelure aux ciseaux rituels, prit le voile blanc et s'appela Sœur Marie-Angèle.

— Donnons-lui un nom d'ange, car elle en a toutes les vertus, avait déclaré, au Conseil, la Fondatrice.

Les vingt-six ans de vie religieuse de la Sœur Marie-Angèle répondirent à l'espérance de sa première supérieure. Bientôt promue aux charges les plus difficiles, elle deviendra « le principal appui moral » de la Mère Marie-Stanislas, elle sera l'Ange consolateur et lumineux que celle-ci consultera toujours pour conduire, dans la nuit la plus périlleuse qu'ait jamais traversée la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie, la barque de l'Institut.

Enfin, tandis que Sœur Marie-Angèle reposera au milieu des fleurs printanières et des lis apportés par les élèves en larmes, la Supérieure générale pourra écrire à M<sup>sr</sup> Bourget :

« Il était facile de reconnaître en elle une digne fille de notre vénérée Fondatrice. Elle s'appliquait à marcher constamment sur ses traces. Douée de nobles qualités, elle unissait à la science la simplicité, l'humilité. Elle avait un respect souverain et une profonde soumission envers ses supérieurs. Dans les jours de grandes épreuves pour notre Communauté, elle se fit pour ainsi dire *victime*. Que d'heures elle a passées devant le Saint-Sacrement ! Que de mortifications elle s'imposa pour retenir la main de Dieu qui semblait vouloir s'appesantir sur nous.. ! »

\*  
\* \*

L'une des silhouettes les plus marquantes qui se soit élevée aux côtés de Mère Marie-Rose et qui domine l'histoire déjà avancée de la Congrégation, est bien celle de la châtelaine de Saint-Hilaire, sur le Richelieu, Hermine de Rouville, en religion Sœur Marie-Scholastique.

Huitième enfant du seigneur Hertel de Rouville et de Charlotte de Labroquerie, cousine germaine de M<sup>sr</sup> Taché, O. M. I., et filleule du colonel de Salaberry, le vainqueur de Châteauguay, Hermine de Rouville portera à la hauteur de sa triple noblesse ses manières humbles, son amour des petits et des pauvres, sa sollicitude à établir sa famille religieuse.

Sa fragile santé s'était remise, grâce à la pratique de la pêche, de la chasse et de l'équitation qu'avait conseillée le médecin, et son âme apostolique avait su tirer parti de ces exercices. Poisson et gibier allaient, en effet, à la table des indigents, cheval et landau s'offraient premièrement aux œuvres de piété. Lorsque les Oblats de Marie Immaculée arrivèrent à Saint-Hilaire, l'Hermine de douze ans reven-

diqua tout de suite l'honneur d'être leur phaéton. Son petit frère occupait avec elle le siège du cocher. Elle aimait à dire au missionnaire qu'elle ramenait chez lui :

— Mon pourboire maintenant, mon Père ! Un « Je vous salue Marie », s'il vous plaît, pour que je sois bonne fille.

Nous la voyons, avec Eulalie Durocher, préparer, pour le 8 décembre 1841, l'église de Saint-Hilaire, où le Père Telmon va inaugurer son ministère au Canada. La vénération pour le sacerdoce, le zèle de la maison de Dieu, lui inspireront chaque jour de plus vigilantes attentions.

A dix-sept ans, Hermine de Rouville venait au pensionnat de Longueuil « compléter son français, son anglais, sa musique », appris d'une gouvernante. Dès l'année suivante, le Père Allard reconnaissait sa vocation et, le 15 août 1847, sans même retourner à Saint-Hilaire, elle commençait le *postulat*.

Madame de Rouville, sa mère, assista seule au sacrifice. Elle pria, à cette occasion, la Fondatrice de l'agréer comme bienfaitrice de la Communauté. Elle ne demanda, en retour, que la permission de venir, de temps à autre, s'édifier auprès des religieuses. A l'une de ses visites, elle proposa au couvent un curieux nouveau pensionnaire :

— Dick, le cheval préféré d'Hermine, un alezan aux crins dorés, s'ennuie au manoir depuis que sa dame s'en est allée, dit-elle. L'accepteriez-vous ici ?

Mère Marie-Rose se souvint sans doute de César, sa noble monture de Saint-Antoine. Elle consentit. L'alezan fut amené. « A peine aperçoit-il son écuyère, en son costume de postulante, assez semblable à celui d'une amazone, qu'il se met à caracoler de joie. Sur un signe de Mère Marie-Rose, la jeune fille monte prestement en selle et galope dans les allées du jardin ». Dick ne cessera plus d'être « de la maison ». « Mais Dick était fier, poursuit la *Chronique*. Il ne souffrait pas qu'on lui imposât des charges, ni le tombereau. Il n'acceptait que la voiture légère. Il servit

ainsi la communauté, où il mourut après avoir fourni une longue carrière. »

Les vues de Mère Marie-Rose n'étaient bornées en rien. Elle admettait toutes choses utiles et raisonnables. Aussi, en souvenir des attentions de la Fondatrice envers les bons coursiers du « chemin de Saint-Antoine » et « de la maison de Longueuil », les Sœurs, à leur départ, en 1931, pour le Basutoland — ce « pays du cheval » d'où le chemin de fer est encore banni et où chacun, chacune, comme le cosaque des steppes, vit sur sa monture —, seront-elles déterminées à perpétuer, dans leurs enclos africains, les noms de Dick et de César.

La postulante, Hermine de Rouville, progressait diligemment dans la pratique des vertus de son état. Devenue Sœur Marie-Scholastique, elle donnera à ses compagnes le spectacle d'une humilité, d'une charité toujours croissantes, et rien n'apparaîtra jamais de ses titres de famille ni de sa fortune. Elle avait inscrit dans son cœur jusqu'au dernier iota des conseils de Mère Marie-Rose afin d'y conformer sa vie.

Son œuvre extérieure principale fut la construction du grand couvent d'Hochelaga, où la maison-mère s'installa en octobre 1860.

Elle dota ce couvent, où elle exerça vingt-huit ans la charge de supérieure locale, d'une bibliothèque, d'un musée scientifique et de belles plantations.

\*  
\* \*

Seize mois avant la mort de la Fondatrice, le 6 juin 1848, abordaient au pensionnat de Longueuil deux jeunes filles de langue anglaise, futures religieuses l'une et l'autre, avant-garde de la nation des États-Unis : Johanna Roche et Margaret Gallivan. Johanna Roche brillait par des qualités supérieures qu'imprégna l'esprit de Mère Marie-Rose. Destinée à fournir cinquante et une années de vie religieuse et à remplir de hautes fonctions, comme celle de provinciale de Californie,

Johanna Roche — Sœur Marie-Élisabeth — écrivira, vers ses soixante-dix ans :

Ayant bientôt perdu ma mère, j'avais été élevée par une tante, rigide calviniste. Le prêtre qui ne venait que quatre fois l'an desservir Chicopee, ma petite ville, me dirigea vers Longueuil où j'arrivai, à l'âge de quatorze ans.

Je n'avais jamais vu de religieuses et n'avais aucune idée du costume religieux, sauf du voile noir qui était le cauchemar des protestants parmi lesquels j'avais toujours vécu. Tout ce que je savais des couvents se bornait à des histoires fabuleuses que certain livre avait fait circuler aux États-Unis. Les religieuses de Longueuil elles-mêmes me semblaient comme revêtues d'un linceul, surtout lorsqu'elles allaient, deux à deux, du réfectoire à la chapelle en récitant le *Miserere*. Cependant je me sentais attirée par leur bienveillance et je lisais la sainteté sur leurs figures comme sur une page ouverte. Particulièrement frappée de la dignité et de la sainteté de celle qui marchait toujours au dernier rang, je demandai quel était son nom. « C'est notre Mère Marie-Rose », me dit-on. C'était toujours un beau moment pour moi que celui où je pouvais regarder cette pieuse Mère revenant de la Sainte Table : elle semblait perdue en Dieu... Lorsque, le 25 décembre 1848, je fis ma première communion, elle m'embrassa tendrement et me fit un souhait que je n'ai jamais oublié : « Mon enfant, dit-elle, que toutes vos communions soient aussi ferventes que celle d'aujourd'hui ! »

La vénérée Fondatrice nous apprenait à recueillir comme des pierres précieuses les enseignements des Pères Oblats, ces religieux qui donnèrent à notre Institut son étonnante vitalité. Ils nous prêchaient surtout les vertus de la Très Sainte Vierge et avec un tel enthousiasme que la dévotion à Marie entourait nos actions, du matin au soir, comme d'un fil d'or...

\*  
\*  
\*

Suivant à peu près l'ordre de leur apparition à Longueuil, il faudrait voir naître encore autour de Mère Marie-Rose d'aussi dignes religieuses, portant pareillement des noms très honorables de l'époque, comme les Sœurs Marie-André (Flavie Sainte-Marie); Marie-François de Sales (Julie Piette); Marie-Élisabeth (Hortense Benoît); Marie-Louis (Octavie

Letourneux), qui, adulée par la société, disait, à dix-huit ans : « Se faire religieuse, quelle idée ! » et qu'un regard d'Eulalie Durocher avait détachée du monde ; Marie-Cécile (Julie Dufresne) ; Marie de la Croix (Catherine Chabot), « qui se fit étendre, les bras en croix, pour mourir » ; Marie-Patrick (Mary Hogan), fille du professeur d'anglais des Sœurs Grises d'Ottawa, laquelle, pour éluder le refus paternel, s'enfuit vers Montréal ; Marie-Eulalie (Hénédine Pinet) ; Marie de la Visitation (Claire Lussier) ; Marie des Sept-Douleurs (Cordélie Bruneau) ; Marie-André (Basilisse Benoît) ; Marie du Sacré-Cœur (Clotilde Dupuis) ; Marie-Rose (Elmire Bruneau), qui héritera la première du nom, toujours conservé, de la Fondatrice.

\*  
\* \*

L'occasion viendra plus loin de citer d'autres religieuses « de chœur ». En attendant, il convient de remarquer aussi les violettes, non moins odorantes, qu'abrita avec autant d'amour la Rose Mère : nous voulons dire les Sœurs coadjutrices, ces indispensables « auxiliaires des Sœurs enseignantes dans la bonne tenue de leurs couvents et fondées par là à partager leurs mérites dans la grande œuvre de l'éducation ». Ainsi les Sœurs Marie-Philomène (Marguerite Reed) ; Marie-Félicienne (Marie Fortier) ; Marie-Anne (Delphine Clément) ; Marie-Françoise (Françoise Dubreuil), la jardinière qui, en pourvoyant à la table, fleurissait aussi les autels et disait : « Le parfum de la fleur, c'est l'haleine d'un ange » ; Marie-Isidore (Rosalie Malette) ; Marie-Julienne (Esther Pilon) ; Marie-Eusèbe (Sophie Boucher) ; Marie-Philippe (Élisabeth Dulong) ; Marie de la Nativité (Marie-Phébé Châles), et les Sœurs Marie-Anastasie et Marie-Marthe, qui sont le plus souvent proposées en modèle.

Sœur Marie-Anastasie (Éléonore Provost) proclamait tout devoir à Mère Marie-Rose, depuis qu'elle avait été congréganiste de la Sainte Vierge, sous sa direction, à Belœil. Elle fut

la première Sœur coadjutrice de l'Institut, et jusqu'à ses soixante-douze ans elle personnifia l'esprit de la Fondatrice. Elle aimait à dire qu'elle n'avait habituellement vu celle-ci que dans l'attitude de la prière, et elle l'imitait. Sa soumission, son humilité, sa charité, apparurent sans alliage. Jamais un mot capable de blesser ne tomba de sa bouche. La couture et la confection des fleurs partageaient tout le temps que lui laissait l'accomplissement des exercices religieux. Que de saints habits elle tailla, rapiéça, ravauda ! Son art d'apprêter les fleurs artificielles, appris de Mère Agnès et du Frère Basile, O. M. I., jadis fleuriste en France, servit à décorer de nombreux sanctuaires d'alentour, aidant ainsi la Communauté à solder une partie de ses dettes.

La Sœur Marie-Marthe (Flavie Pelletier), morte presque octogénaire, ne fit que mettre en pratique, au long de ses années, les enseignements de Mère Marie-Rose, reçus pendant onze mois seulement. Elle se répétait sans cesse la parole de M<sup>sr</sup> Bourget, témoin de sa désolation, au décès de la Fondatrice :

— Ma bonne Sœur, vous ne retrouverez jamais celle que vous avez perdue.

Elle était restée vivement impressionnée aussi de la réponse de Mère Marie-Rose à qui elle avait annoncé, un matin, qu'il n'y avait plus de pain pour le déjeuner :

— Allez en demander à Notre-Seigneur.

La postulante avait obéi, et sa prière durait encore que le boulanger s'était inopinément présenté.

Il n'est d'emplois accessibles à la condition des Sœurs coadjutrices que Sœur Marie-Marthe n'ait exercés pour le service de toutes, vivantes et défuntés.

Au petit cimetière, enclos dans le jardin de Longueuil, et où reposent maintenant près de deux cents religieuses, l'on foule encore un vaste suaire d'immortelle, verdure recouvrant toutes les tombes et percé de croix aux blanches épitaphes. Sœur Marie-Marthe en fut l'ouvrière. Elle y sertit

des fleurs que vient réveiller chaque printemps. Elle acclimata les roses aux teintes les plus chaudes, les lis les plus immaculés, sur le tertre de la première Mère générale.

De récompense à ses travaux, elle ne souhaita jamais que celle de passer ses moments libres du dimanche devant le Saint-Sacrement, « en réparation et en adoration, ainsi que le faisait, observait-elle, notre Mère Marie-Rose ».

\*  
\* \*

Pour éclairer et vivifier cette admirable troupe, les assistantes de la première heure, Mère Agnès (Mélodie Dufresne) et Mère Madeleine (Henriette Céré), continuaient à apporter à l'humble et forte lumière de la Fondatrice le concours de leurs vertus distinctives.

Mère Agnès représentait la rigueur, et même l'inflexibilité, sur les directives de la Règle. La médiocrité dans le service de Dieu et des âmes lui était intolérable. Intendante des intérêts matériels, elle entraînait non moins âprement les jeunes sœurs à veiller sur le dépôt sacré.

Mère Madeleine, institutrice de race, restait éprise de l'enseignement intégral. Mais elle plaçait au faite de toute doctrine et à la base de toute éducation le catéchisme et l'Évangile.

Elle n'omit jamais de méditer dans la prière et le recueillement les moindres leçons sur les choses saintes. Une compagne, étonnée, lui dit un jour :

— Quoi, ma Mère, à votre âge, vous préparez encore votre catéchisme !

— Ma Sœur, répliqua-t-elle, on doit toujours se préparer pour parler du bon Dieu.

Une autre Sœur venait, en sa présence, de remplacer dans la lecture de l'Évangile un mot qui ne lui plaisait pas. Mère Madeleine l'arrête, et avec un visage sévère :

— Ma Sœur, ne vous permettez jamais le moindre changement dans le récit du saint Évangile.

\*  
\* \*

Deux années de son Nazareth n'étaient pas écoulées que, sous l'action d'une telle ferveur, la Communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie sentit croître en elle la force des adultes. La plante-mère déborda son enclos et étendit ses racines et ses branches à de plus vastes champs.

La première migration fut pour le ciel. Deux racines s'implantèrent de la sorte dans le royaume de Dieu : une religieuse et une aspirante.

La religieuse, Sœur Marie-André (Flavie Sainte-Marie) mourait, le 3 juillet 1846, à vingt et un ans, dans la pureté de son baptême et de sa profession récente. Mère Marie-Rose, qui l'assistait avec le Père Allard, « la voyant se débattre sous les ardeurs de la fièvre qui la dévorait, l'engagea à demeurer immobile comme le Sauveur sur la croix. La Sœur Marie-André, obéissante et mortifiée jusqu'à la mort, croisa aussitôt les mains et ne remua plus jusqu'au dernier soupir ».

La postulante, savante et sainte maîtresse de classe, qu'un malheur de famille avait fait éconduire de plusieurs communautés, et que Mère Marie-Rose avait acceptée enfin, comme « donnée à sa Congrégation », M<sup>lle</sup> Paule Paré, s'était liée depuis longtemps par les vœux secrets de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ces vœux, elle fut admise à les prononcer comme les religieuses, sur son lit de mort, en présence du Père Allard et de la communauté. Mère Marie-Rose la remit à Dieu en septembre 1846, dans sa vingt-troisième année.

\*  
\* \*

Enracinée sur la terre, enracinée au ciel, la Congrégation pouvait donc désormais étendre en tous sens sa vie religieuse et apostolique.

Il fut décidé que toute fondation nouvelle serait appelée *mission*, et que s'éloigner de la maison-mère signifierait *aller en mission*. Ce titre de *missionnaire* soulevait la sainte ambition de chacune.

La première *mission* s'ouvrit à Belœil, le 3 novembre 1846, sous la direction de Sœur Thérèse de Jésus, avec l'assistance des Sœurs Marie-Ursule et Marie-Anne.

« Je vous les recommande, écrivait Mère Marie-Rose à son frère, curé de Belœil. Elles sont novices et ont besoin d'encouragements, car elles sentent leur incapacité. »

La paroisse de Belœil offrait une maison en pierre à deux étages, et M. le Curé donnait « cent louis pour commencer ».

M. Brassard et les Pères Guigues et Allard assistèrent à l'ouverture que présida le vicaire apostolique de l'Orégon, Mgr Blanchet. L'Evêque missionnaire réclamera bientôt et entraînera jusqu'aux rivages du Pacifique les religieuses qu'il avait vues un instant à l'œuvre, au bord du Richelieu.

Persuadée que « bien commencer est une question de vie ou de mort pour l'avenir », Mère Marie-Rose multiplia sa sollicitude. Elle écrivit aux sœurs « missionnaires » pour leur rappeler les devoirs de leur état; elle leur envoya la Sœur Véronique du Crucifix; elle-même les visita par deux fois au prix de grandes fatigues.

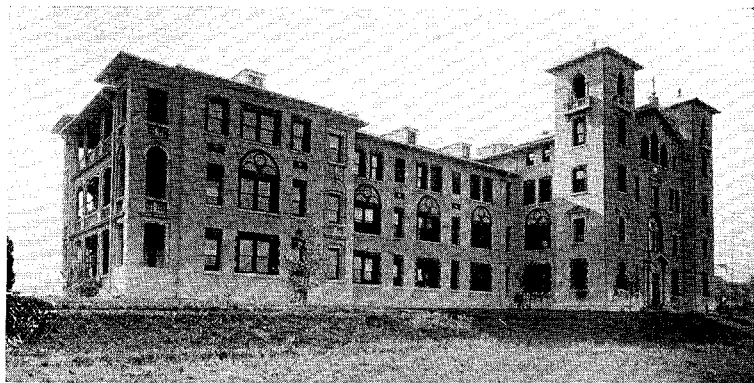
Deux ans après Belœil, coup sur coup, les 15 et 20 septembre 1848, s'ouvraient les pensionnats-*missions* de Saint-Timothée au sud-ouest de Longueuil sur la même rive du Saint-Laurent, et de Saint-Lin au nord, par delà le fleuve, sur la rivière Achigan. C'était, dans l'une et l'autre direction, à de longues heures de voiture.

Les nouvelles escouades de « missionnaires » partirent avec la même émotion et le même élan que la première, après avoir recueilli, comme un legs sacré, les recommandations suprêmes de la Supérieure.



COUVENT DE MARIE IMMACULÉE  
à Key West (Floride) (p. 323).

Un vieux pensionnaire de Key West.



MAISON PROVINCIALE de l'Orégon et École normale.



DANS LES MONTAGNES DE LA CALIFORNIE.



A LA RÉCOLTE DU SÈCRE D'ÉRABLE, dont Eulalie Durocher était friande (p. 32).



SUR LE LAC MILLETTE, dans les Laurentides.

\*  
\* \*

Les fondations de 1848 nous conduisent au seuil de la dernière année de Mère Marie-Rose et marquent déjà presque le terme de l'essentielle croissance de Nazareth.

L'édifice de Longueuil s'est augmenté de ses ailes, l'autel de sa grande chapelle vient d'être consacré. Les élèves accourent de toutes parts. Les novices de chœur et coadjutrices s'enrôlent en nombre. La ferveur chrétienne et religieuse anime la maison entière de Jésus et de Marie. Tout l'esprit de la Fondatrice s'y est déversé. Cette maison-mère est bien la cellule vitale et le modèle définitif de toutes les fondations, de toutes les *missions* futures.

\*  
\* \*

Mais cette marche en avant s'est accomplie « sur les pas de Jésus ». L'on avait dit du Maître avec étonnement : « N'est-ce pas là le fils du charpentier ? » parce que l'humble artisan n'avait trouvé à Bethléem qu'une étable pour abriter Marie et recevoir Jésus, et qu'avec Jésus et Marie il n'avait vécu, à Nazareth, que dans le silence, l'abnégation, la pauvreté. Comme toutes les œuvres divines, comme l'Église universelle, la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie était née et avait grandi à la manière du Fils du Charpentier.

Du silence, de l'abnégation, de la pauvreté de leur Bethléem et de leur Nazareth, nous avons rappelé les heures, les années. Nous avons vu les épouses de Notre-Seigneur supporter avec amour cette abjection laborieuse qui, en union avec Marie et Joseph, formait Jésus en elles.

Il leur restait, pour achever de se conformer au divin Modèle et pour acheter la gloire où elles devaient entrer avec Lui devant Dieu et devant les hommes, à endurer à sa suite les souffrances de la voie du Calvaire.

La Fondatrice prit pour elle la grande part de pleurer, de saigner et de mourir avec Jésus.

Et comme Jésus avait par avance concentré toute sa Passion dans la nuit du Jeudi-Saint, lorsqu'il livra son cœur à l'inquiétude infinie, lorsqu'il but le calice de l'humiliation, de l'abandon, du délaissement, de l'ingratitude des siens, lorsqu'il acquiesça à la flagellation, au crucifiement et à la mort, de même Mère Marie-Rose accepta la nuit de son Gethsémani.



## CHAPITRE XV

### LONGUEUIL — GETHSÉMANI

*L'attitude nouvelle de M. Brassard. — « L'Homme ennemi ». — Reproches formulés. — Réplique de la Fondatrice. — L'épreuve de la faim. — Jusqu'à la dernière obole. — L'ingratitude de la foule, ses exactions, ses calomnies. — Endurance de Mère Marie-Rose. — La solitude. — Le départ des Oblats de Marie Immaculée. — L'abandon du ciel. — Le Fiat suprême.*

L'agonie que ce chapitre doit raconter dura pour Mère Marie-Rose plus de deux années. Son âme resta « sous le pressoir » jusqu'à ses dernières heures, tandis que la maladie exténuait son corps. Ainsi lui fut-il donné d'embrasser dans sa plénitude la « belle et longue croix », qu'elle avait souhaitée à l'aurore de sa vie religieuse.

Le calice d'agonie que Jésus lui demandait de boire, fut d'abord préparé à la Fondatrice par des mains sacerdotales, toujours vénérables à ses yeux, et par l'ingratitude du peuple dont elle avait adopté les enfants.

On lit dans l'histoire des saints que des hommes, marqués du caractère le plus auguste, ne recherchant que le bien, ont dressé tout à coup des haies d'épines déchirantes, à l'encontre des œuvres qu'ils avaient eux-mêmes voulues et qu'ils ne cessaient de bénir encore. C'est le fait de l'homme « ondoyant et divers ». Dieu ne permet-il pas cette épreuve, meurtrière entre toutes, pour manifester sa puissance, à Lui seul, et faire apparaître l'humilité, la longanimité, la charité de la faible créature, instrument de sa force ? La pittoresque

*Vie de Mère Javouhey, l'apôtre des Noirs et la fondatrice des Sœurs de Cluny, écrite sous le titre Un Grand « Homme » par M. Georges Goyau, rapporte cette réflexion de la Mère à ses filles, missionnaires à l'Île Bourbon : « Si j'osais m'offrir en exemple, je vous dirais : Voyez ce que Dieu a fait pour moi, ce qu'il fait chaque jour pour cette congrégation malgré les persécutions suscitées de toutes parts par ceux mêmes qui devraient la protéger. » La robuste Mère avait tiré les mêmes profits des traitements d'un haut dignitaire d'Autun qui avait « multiplié pour elle les occasions de souffrance et de sainteté ».*

Il advint que semblables « occasions » furent « suscitées » à Mère Marie-Rose par celui qui, avec M<sup>sr</sup> Bourget et les Oblats de Marie Immaculée, s'était le plus attaché à l'Institut des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie : M. l'abbé Moïse Brassard, curé de Longueuil.

Il ne pouvait se rencontrer plus digne prêtre que M. Brassard, et ce sont bien ses traits, ainsi que sa bienfaisance envers la Congrégation dont nous parlons, que nous reconnaissons dans ces lignes de l'*Histoire de Longueuil* par Jodoin et Vincent (p. 412) :

Le Révérend Messire Brassard était le type du Canadien français ; il avait cette bonté, cette douceur, cet esprit fin, cette force d'âme et de caractère, toutes ces grandes qualités physiques et morales que nous ont données nos ancêtres...

Ce vénérable prêtre consacra spécialement son énergie et ses talents à l'œuvre de l'instruction. La fondation du couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie suffirait à immortaliser sa mémoire.

Par son habileté et son tact il sut guider avec succès les pieuses filles qui se dévouent à cette œuvre qui aujourd'hui étend ses ramifications dans toute l'Amérique du Nord...

Ce fut, à la vérité, M. Brassard qui exhorta le Père Telmon à lui trouver des institutrices religieuses pour son école, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame n'ayant pu, faute de sujets, se rendre à sa prière.

Ce fut lui qui détermina la Fabrique de Longueuil à octroyer aux Sœurs l'usage de leur première maison — celle du « Bethléem ».

Après la migration dans la seconde demeure, maison du « Nazareth », la Fabrique prétendit, sous peine de reprendre son domaine, régenter l'école et les religieuses. M<sup>gr</sup> Bourget invita celles-ci à se réfugier près de lui à Montréal. M. Brassard, alarmé, intervint encore, et, le 13 mars 1845, il apportait aux Sœurs un acte de donation, leur cédant « la propriété qui faisait suite à celle de la Fabrique et qui se composait d'une maison et d'une certaine étendue de terrain. Il n'y mettait que deux conditions : la première, qu'à sa mort la Communauté se chargerait de sa domestique, et la seconde, que si, à cette date, il n'avait pas achevé de payer la propriété, les Sœurs prendraient ses lieu et place. »

L'acte « passé devant les notaires publics » ne fut pas signé par M. Brassard. Le donateur pourra donc penser peut-être n'avoir point lésé toute justice, s'il vient à ignorer cet acte un jour.

Rassuré par ce geste généreux, M<sup>gr</sup> Bourget consentit à laisser les Sœurs à Longueuil, et le 4 mars 1846, la Fabrique, entraînée par l'exemple de M. Brassard, abdiqua ses exigences et abandonna sans condition aux pieuses institutrices les propriétés qu'elles occupaient alors.

M. Brassard renouvelait en toute occasion ses générosités. Il participait en Mécène à toutes les entreprises. Les peines et les joies de son cher couvent étaient ses peines et ses joies.

On ne le vit jamais rayonner de plus de satisfaction qu'à l'examen public de janvier 1847, où le Docteur Meilleur, « surintendant de l'Instruction », et M<sup>gr</sup> Gaulin, évêque de Kingston, vinrent présider. L'assemblée des parents et des amis n'eurent qu'à applaudir, du matin jusqu'au soir, aux réponses des élèves « en toutes les matières ». Les examinateurs distingués rendirent hommage à la méthode, qu'ils

trouvèrent parfaite, des sœurs enseignantes. M. Brassard y fut tout autant acclamé. La *Revue Canadienne*, relatant la séance finale et solennelle, organisée « pour récompenser les élèves de leur travail, les parents de leurs sacrifices, et pour témoigner au grand jour de la valeur de cette maison surgie comme par miracle », contait :

« Un galant homme, voyant déposer devant M. Brassard les couronnes qu'il devait décerner aux élèves, lui dit :

« — Il en manque une.

« Et comme la modestie du prêtre l'empêchait de comprendre :

« — C'est la vôtre, Monsieur le Curé. »

Les mois suivants virent se répandre parmi les sœurs, les prêtres, les évêques, victimes de leur dévouement, le typhus apporté au Canada par les « réfugiés de l'Irlande », et l'examen de juillet 1847 au couvent de Longueuil dut se tenir comme à huis clos. Les commissaires d'écoles, les Oblats et M. le Curé s'y trouvèrent presque seuls avec les parents du voisinage. M. Brassard assumait la conduite des épreuves, mais ne put moins faire que de « décontenancer », l'une après l'autre, les jeunes étudiantes. Les examinateurs de métier savent combien il est aisé, au moyen de questions insidieuses, de « couler » tel élève, si intelligent soit-il et si studieux qu'il ait été. M. Brassard n'enregistra que trois ou quatre victoires, tellement chaque classe avait fait honneur au programme. Bien que les commissaires eussent manifesté leur contentement sur l'ensemble des études, et que M<sup>re</sup> Bourget, à peine convalescent, fût venu, le lendemain, répéter ses éloges du début de l'année, l'échec partiel provoqué par M. Brassard suffisait à déclancher, à l'extérieur, la campagne de blâme que l'on semblait vouloir lancer contre le système d'enseignement et d'éducation en vigueur au pensionnat.

L'on vit encore M. le Curé au couvent le 4 octobre, à l'occasion de la fête de son Patron. Compliment de reconnaissance, jolis cadeaux, caresses enfantines l'enveloppèrent

comme autrefois. Son bon cœur s'attendrit, mais sa détermination l'emporta. Ce devait être sa dernière visite pour longtemps.

Le 22 décembre, il répondait par écrit à Mère Marie-Rose qui s'était présentée chez lui pour le prier de présider le salut de Noël au couvent :

Votre démarche d'hier me fait croire que vous n'avez pas bien compris ce que je vous ai écrit il y a quelques semaines. Je vous ai demandé de vous abstenir de venir chez moi et vous ai dit que je n'irais plus chez vous jusqu'à l'arrangement de vos affaires avec Monseigneur et les Pères Oblats. Or, cet arrangement, pour moi n'est autre que celui-ci, que je ne mettrai plus les pieds chez vous et ne m'occuperai de vos affaires que lorsque les Pères Oblats français se seront retirés de votre maison. En attendant, il m'est impossible de m'occuper de vous et vous devez me considérer comme mort pour votre maison. Aussitôt qu'ils se seront retirés, si jamais ils se retirent, vous me trouverez comme par le passé ; ma bourse, ma maison, ma personne, tout sera à votre service. Vous devez regarder comme inutile votre démarche d'hier. Ne m'attendez point pour votre salut le jour de Noël et ne comptez point sur le blé de mon hangar, et de grâce ne me forcez plus à vous faire de semblables refus bien pénibles à mon cœur.

Cette franche lettre, qu'ennoblit son dernier mot, nous révèle contre qui M. Brassard s'en allait en bataille. Ce n'est pas au couvent qu'il en voulait, mais aux Oblats. Il n'attaquerait la formation des religieuses et de leurs élèves que pour ce qu'elle devait à ces missionnaires. Il ne refusait son assistance aux Sœurs qu'afin de les amener à demander elles-mêmes l'éloignement de leurs initiateurs à la vie religieuse et enseignante. Bref, c'était des Oblats que venait tout le mal.

L'on ne pouvait heurter fibre plus sensible du cœur de Mère Marie-Rose. Elle se souvenait du Père Telmon, elle savait tout ce dont elle était redevable aux ministères du Père Allard et du Père Guigues. Ses larmes commencèrent à couler dans le secret de sa cellule et du sanctuaire, pour ne plus se tarir ici-bas.

Persuadée d'abord que son indignité attirait cette épreuve sur sa maison, elle supplia M<sup>gr</sup> Bourget de la relever de sa charge, de la replacer au dernier rang où l'on peut « travailler, prier, expier » sans dommage pour les autres. L'Évêque répondit : « Tant que la supériorité sera entourée d'épines et de croix, ne demandez pas votre démission. Si jamais elle devenait douce pour vous, alors il vous serait permis de désirer de la transmettre à d'autres. » Le prélat rassurait d'autre part la communauté et l'engageait « à ne rien changer de ses méthodes ni de ses relations ». M<sup>gr</sup> Prince écrivait de son côté : « Vous avez raison, mes sœurs, d'estimer qu'après Dieu, c'est à M<sup>gr</sup> l'Évêque de Montréal et aux Pères Oblats que vous devez vos progrès dans la vertu et dans la science. M. Brassard fut aussi votre grand bienfaiteur, mais il subit une influence néfaste. »

Sur ces entrefaites, le Père Guigues fut nommé évêque de Bytown (Ottawa) et M<sup>gr</sup> Bourget désigna pour le remplacer, comme supérieur ecclésiastique de la communauté, le Père Allard déjà si compromis dans l'estime des accusateurs.

L'humeur de M. Brassard s'exaspéra.

Mais d'où venait au bon prêtre ce revirement étrange? quelle était « l'influence néfaste » dont parlait M<sup>gr</sup> Prince?

Nous tenons de toute la tradition du temps les faits que nous allons brièvement énoncer.

Un homme était là, dont la chute allait bientôt désoler l'Église et que M<sup>gr</sup> Bourget devait dénoncer, quelques années plus tard, comme « n'étant plus catholique, ayant publiquement renoncé à la foi de ses pères pour embrasser le protestantisme ». Cet homme, épave du diocèse de Québec, venait d'être congédié du noviciat des Oblats, où il avait été admis à la prière de M. Brassard. Le curé de Longueuil qui avait pourvu à toute son éducation classique et théologique, lui continua ses bienfaits, le recueillit en son presbytère et lui confia même des fonctions de vicaire. Le vicaire parvint à donner au couvent une ou deux

instructions qui tendaient à détourner ses auditrices des voies de l'obéissance et de la mortification. Mère Marie-Rose, guidée par le pressentiment des âmes pures, refusa de l'admettre davantage dans la bergerie.

Abusant du « bon cœur » de son protecteur et de l'ingénuité de la population, le futur apostat se donna alors comme le persécuté des Oblats et se mit à répandre contre eux et contre les œuvres dirigées par eux, des allégations rancunières. Audacieux autant que persuasif, il lui fut particulièrement aisé de mettre en travail ce que l'on a appelé « l'esprit malveillant et médisant des petites villes ».

Il ne circula bientôt autour du couvent que rumeurs, soupçons et bruits de guerre.

Les Oblats accueillirent la tempête avec le calme de l'arbre qui tient depuis longtemps au sol de l'Église. Vis-à-vis de M. le Curé, ils observèrent la courtoisie et le silence. De l'Évêque, ils attendirent les décisions. Quant au jeune rameau que l'on menaçait de briser à leur ombre, ils l'entourèrent d'une vigilance redoublée.

La sérénité de Mère Marie-Rose, la modération de ses paroles, la manifestation de son respect et de sa reconnaissance envers celui qui, de bonne foi, lui causait tant de souffrance, ne se démentirent jamais. A l'exemple de M<sup>gr</sup> Bourget qui patientait et s'efforçait d'adoucir les plaies de part et d'autre, elle subissait l'inévitable. Le saint Évêque avait dit aux religieuses : « Puisque M. le Curé déclare que toutes les invitations répétées de la supérieure à venir au couvent, où tout lui fait mal, le blessent, finissez-en donc... Attendez que la Providence vous ménage quelque circonstance pour vous expliquer avec lui. D'ici là, souffrez et excitez-vous à la confiance en Dieu de qui seul viendra votre secours au jour marqué dans ses décrets. »

Ce jour ne devait luire pour Mère Marie-Rose que dans son éternité, car M. Brassard, absent de son poste depuis deux mois lorsqu'elle mourut, n'avait pas achevé de reprendre

son sourire bienveillant à l'égard de la communauté de Longueuil.

Cependant la main qui frappait trouva toujours la Fondatrice si déferente à l'endroit du pasteur et si dévouée à la cause paroissiale, que cette même main lui traça ces mots, le 17 janvier 1848 : « Je suis bien sensible aux bontés et aux politesses que vous me témoignez... Vous êtes maintenant étrangère ainsi que votre Communauté à ce qui me fatigue dans ce moment... Je suis vraiment à plaindre, surtout par vous qui ne pouvez pas comprendre parfaitement ce qui me réduit à cet état. Mais, dans ma misère, j'éprouve une grande consolation en pensant que, tous les jours, de votre maison, de ferventes prières monteront au ciel pour moi. »

Mère Marie-Rose tenta néanmoins d'apprendre avec précision ce que l'on reprochait à son œuvre. Elle obtint à la fin qu'on lui dît en substance : « Votre grammaire est défectueuse et votre arithmétique trop élevée... Les règlements de votre pensionnat sont despotiques et repoussent les paroissiens... ceux-ci sont offensés de votre défiance... votre modestie mal entendue vous rend grossières envers tout le monde... Les idées religieuses et sauvages que vous nourrissez depuis que vous avez quitté le monde et qui sont bien bonnes en elles-mêmes, sont certainement incompatibles avec votre genre d'occupations... Puis, ce crucifix que vous portez presque à la manière des Oblats... Ne vaudrait-il pas mieux une croix d'argent suspendue à votre cou? Ce serait moins singulier... Et cette génuflexion que vous faites, comme des hommes, devant le Tabernacle, au lieu de la simple inclination qui convient à votre condition... Vous êtes des religieuses par trop sévères et ridicules... On sait d'où viennent ces aberrations. Tenez-en responsable avant tout votre chapelain (le Père Allard) dont le curé de Longueuil « admire tous les jours la sainteté sans en admirer les œuvres... » Il vous égare... « C'était bon pour des religieuses d'être formées par un religieux, mais sa mission devrait être

finie depuis longtemps... » Enfin, ayez « des prêtres qui comprennent le pays et sachent s'y adapter... »

Sur quoi, la Fondatrice écrivait à M<sup>sr</sup> Bourget, le 12 janvier 1848 :

C'est surtout dans ce moment pénible, Monseigneur, que nous apprécions le bonheur d'être dirigées par des religieux. Nous ne saurions trop vous remercier de cette faveur. Puisse-t-elle nous être toujours continuée. Que les biens temporels nous manquent, il me semble que je le supporterais volontiers ; mais quand on semble nous dire que nous sommes trop religieuses et que l'on s'efforce, par des moyens détournés, de nous priver des personnes qui n'ont su que nous faire du bien, cela me peine et me désole...

En même temps, M. Brassard représentait plus obstinément que jamais à M<sup>sr</sup> Bourget qu'il n'y avait de salut pour l'Institution que dans l'éloignement de ses premiers maîtres et même de tous autres qui pussent leur ressembler. C'était son *Carthago delenda*. Une lettre du 3 avril 1848 porte cet ultimatum auquel, nous en sommes certain, nul membre de l'admirable clergé canadien d'aujourd'hui ne souscrirait, et que M. Brassard n'eût jamais proféré sans doute en des heures calmes et lucides : « Quant à marcher avec les Pères Oblats ou d'autres religieux, je crois la chose impossible. Des prêtres réguliers et séculiers ne peuvent avoir les mêmes vues... »

Il apparaissait aussi de plus en plus clairement que, sitôt les religieux proscrits, il entendait procurer à son « protégé » la charge de chapelain des Sœurs et des pensionnaires.

\*  
\* \*

Comme le fait de retirer son concours aux œuvres et aux fêtes du couvent ne semblait pas avoir raison des Oblats ni des religieuses, M. Brassard se décida à recourir à une épreuve qu'il croyait plus sensible et plus efficace.

Nous n'avons pas encore signalé que M<sup>sr</sup> Bourget, en préposant les Oblats à la conduite spirituelle des sœurs et des

élèves, avait confié « la direction du temporel de la maison » à M. Brassard. Bien que l'Évêque n'eût mis cette disposition en forme de règlement écrit que le 5 janvier 1848, les religieuses avaient consulté leur curé pour tout achat et toute vente, comme pour toute transformation de la propriété, et le curé les avait toujours trouvées dociles à ses avis. Son administration des biens de la Congrégation s'était d'ailleurs montrée sage, irréprochable. Mais, depuis la rupture, il déclinait l'office de sa charge en ces questions, et les sœurs qu'il refusait même d'entendre, en furent réduites à obtenir de M<sup>sr</sup> Bourget l'autorisation de gérer elles-mêmes « les affaires courantes ». M. Brassard connaissait donc, par le passé, la gêne financière où se débattait la Supérieure avec son Conseil. Pourquoi, afin de les amener à ses vues, n'appuierait-il pas sur ce levier, quitte à le relâcher au besoin ?

Cette pensée le détermina peut-être à entreprendre — et il devait y réussir jusqu'à la dernière obole — de se faire rembourser, avec les intérêts, toute la valeur de la propriété dont il fut question plus haut et que les religieuses croyaient avoir reçue en pure donation.

Le 12 janvier 1848 Mère Marie-Rose écrivait dans son carnet intime : « M. Brassard nous a notifié qu'il reprenait la terre qu'il nous avait donnée l'année précédente et que nous lui payerions la rente de la dite terre. Nous avons représenté à M. le Curé que nous ne pensions pas avoir à lui payer cela en raison des dépenses que nous avons faites sur cette terre. »

Tous les objets provenant du presbytère furent pareillement réclamés, y compris un piano jugé nécessaire aux exercices de musique.

Le 16 mai 1848, M. le Curé requiert par une lettre de nouveaux remboursements. M<sup>sr</sup> Bourget, cette fois, conseille de protester. Ce que fait Mère Marie-Rose. M. Brassard la menace alors des tribunaux civils. La somme sera payée, déclare enfin la Fondatrice, mais elle avertit : « Ce n'est

pas la crainte des tribunaux civils, mais bien la crainte de déplaire à un bienfaiteur qui nous fait agir. »

Les sœurs recourent à des travaux surrogatoires, à toutes sortes de métiers : boulangerie, confection de cierges, d'hosties, d'ornements, afin de « solder les terribles paiements ».

Mais toutes précautions seront prises désormais. Mère Marie-Rose va jusqu'à écrire à son frère, curé de Belœil, qui cependant continue à la secourir et qui léguera plus tard aux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie tout son avoir :

Il nous reste à payer à M. Brassard la somme de 1248 louis, ce que nous ferons par versements annuels avec les intérêts. Comme vous voyez, les pauvres sœurs auront besoin du secours de la divine Providence pour ne point faire banqueroute...

Je veux vous communiquer la pensée qui m'est venue en réglant nos comptes avec Messire Brassard. Il nous était très dévoué ; ce qui était à lui était à nous ; nous comptions sur sa protection, il nous la promettait ; mais... tout change en ce monde. Si, à présent, M. le curé de Belœil venait à en faire autant ! Ne soyez pas fâché, mon cher frère, de ma réflexion. Si vous pensez qu'il serait bon de tenir compte de ce que vous donnez et de ce que vous prêtez, j'en serais plus satisfaite. Si cette proposition vous semble odieuse, ne vous en prenez qu'à moi, car elle ne vient que de moi ; et je pense, en cela, ne me conduire que par un motif de prudence, car j'ai l'intime conviction que vous nous continuerez votre protection...

A force de privations, d'économies, d'industries, la dette inopinée s'atténua. Une intervention de Saint Joseph, le « céleste Économe » à qui recouraient les prières, acheva de l'éteindre. Ce fut le 19 mars 1849, sous la forme de 500 louis que M. Hertel de Rouville apportait à sa fille, Hermine, qui faisait, ce jour-là, sa profession religieuse.

En février 1850, quatre mois après la mort de la Fondatrice, M<sup>sr</sup> Bourget nomma M. Brassard supérieur ecclésiastique de la Communauté. Son Iago, « l'homme ennemi », étant occupé en d'autres vignes, n'enserrait plus le cœur du

bon prêtre. Le dévoué pasteur s'épanouit à nouveau et reconquit toute l'affection reconnaissante des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Un hommage à la mémoire de Mère Marie-Rose revenait constamment dans ses propos. Il le redisait à la quatrième supérieure générale : « J'ai eu d'autant plus de respect pour votre Mère fondatrice que je l'ai fait souffrir en lui créant des difficultés qui lui ont été bien sensibles ; mais elle a tout supporté avec calme, me témoignant le plus grand respect dans ces circonstances si pénibles. C'était une sainte. »

Ses griefs contre les religieux de Longueuil s'étaient dissipés aussi, faut-il penser, car il avait écrit à M<sup>sr</sup> Bourget, dès le 25 juillet 1849, au moment de partir pour plusieurs mois de repos : « Les Oblats sont pleins de bonne volonté et m'ont bien aidé depuis quelques jours. »

Nommé, en 1857, à la cure de Saint-Roch de l'Achigan, il y fit bâtir un couvent pour le septième établissement des Sœurs de Longueuil.

En 1874, comme la paroisse de Saint-Roch et le canton de Brassard qu'il avait colonisé et dont il fut l'éponyme, célébraient le cinquantième anniversaire de sa prêtrise, Longueuil envoya les Mères Madeleine et Véronique offrir « au vénérable jubilaire les hommages reconnaissants de la Congrégation ». « Quel bon père pour nos sœurs de Saint-Roch ! rapportèrent les déléguées. Elles ont maintes fois bénéficié de ses conseils, de ses dons, de sa sollicitude dans les choses temporelles et spirituelles. »

C'est à Longueuil, enfin, que M. Brassard se retirera pour les années de sa vieillesse, et lorsque, en 1877, à l'âge de 77 ans, il rendra à Dieu son âme toute sanctifiée, la paroisse de Longueuil exaucera son dernier désir, en déposant ses restes dans le cimetière des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, près de la tombe de Mère Marie-Rose.

\*  
\* \*

Notre-Seigneur, à Gethsémani, souffrit de l'éloignement des apôtres, mais rien ne meurtrit son cœur autant que l'ingratitude de ceux qu'il était venu sauver. La Fondatrice but, avec le divin Maître, cette amertume, tandis qu'éclairaient l'une après l'autre les dernières fibres de son cœur.

Les prêteurs d'argent s'alarmèrent les premiers. Comme pris de panique, ils exigeaient ensemble qu'on leur remît aussitôt, et avec « les gros intérêts », ce qu'ils avaient avancé pour l'achat d'une propriété voisine, pour la construction d'une aile et pour les améliorations du pensionnat où se trouvaient leurs enfants.

La calomnie s'exhalait du reste de la foule. Chaque jour en apportait de plus graves. Il n'est fables ou accusations qui ne furent inventées.

A la rentrée de septembre 1847, le nombre des pensionnaires en fut diminué d'un tiers. « De faux rapports, notait Mgr Bourget, circulèrent dans le monde contre la Communauté et faillirent lui faire perdre tout crédit et ruiner aussi le pensionnat qui était l'unique ressource de sa subsistance. »

L'année suivante, le couvent ne se trouverait-il pas vidé? Et les langues de se déchaîner de plus belle. L'on enfermait les élèves récalcitrantes dans des geôles, assurait-on, et la torture leur était appliquée. On les rationnait à table. L'infirmerie regorgeait d'élèves. Des maladies mystérieuses, moyenâgeuses, comme « la danse de Saint-Guy, le mal des Ardents, la lèpre pour le moins », sévissaient aux oubliettes. Une petite fille, tenue en pénitence dans un corridor sans feu, y était morte gelée...

Des notables de la paroisse vinrent enfin s'enquérir, en la compagnie d'un médecin et d'un commissaire, et après avoir vu, élevèrent la voix dans les journaux contre la méchanceté des langues.

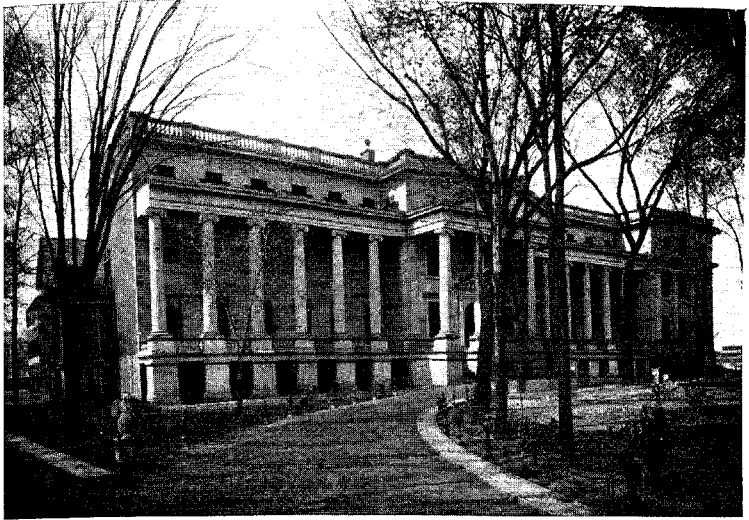
« La justice, proclamèrent-ils dans *La Minerve*, nous fait un devoir de déclarer ces bruits, faux et mensongers, de nier la conduite prêtée à ces Dames et de proclamer au contraire qu'elles remplissent leur tâche de manière à mériter l'éloge de tous ceux qui ont l'avantage de les connaître... »

Quant aux bruits qui circulent sur le couvent de Longueuil, répond Mère Marie-Rose à son frère de Belœil, inquiet, vous avez bien raison de les qualifier de fausses rumeurs et de calomnies, et je suis bien aise de vous en détromper. Il n'y a aucune pensionnaire de la paroisse de Longueuil qui soit sortie de notre maison. Mais il faut avouer que certaines personnes poussent bien loin cette manie d'inventer et de parler. Un seul trait suffira pour vous en convaincre. L'on disait, il n'y a pas bien longtemps, que nos enfants étaient atteints d'une certaine maladie; on vit aussitôt arriver plusieurs personnes de Montréal qui, craignant pour leurs demoiselles, venaient reconnaître ce qui en était. Quelle ne fut pas leur surprise d'apprendre de leurs propres enfants que, sur 77 pensionnaires, il n'y en avait pas une seule à l'infirmerie...

Au reste, n'en soyez pas étonné, c'est le propre des œuvres bénies de Dieu d'être contredites. Notre communauté l'a été dès son principe, et elle l'est encore en ce moment... Quelle espérance pour l'avenir! Je suis frappée d'une parole de saint Vincent de Paul : « Notre Congrégation, disait-il, ne souffre rien, tout lui réussit ; ce grand calme me donne de l'inquiétude, car le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le servent et de châtier ceux qu'il aime. » L'Apôtre saint Paul a dit aussi : « Ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ doivent s'attendre à la persécution. »

\*  
\*  
\*

Mère Marie-Rose verra toutefois se briser, sinon s'apaiser tout à fait, la lame de fond de la calomnie, à l'examen public du 27 juillet 1848. Seuls, M. Brassard et son aide manquèrent à la fête. Les visages rayonnaient de santé, toutes les réponses brillèrent par leur discipline et leur clarté. Les drames qu'avait montés le Père Léonard, *Les deux Savoyardes* et *La Croix Rouge*, achevèrent d'assurer à l'œuvre l'approbation de la foule. La visite satisfaite de



TROISIÈME MAISON-MÈRE, à Hochelaga-Montréal.



MAISON PROVINCIALE du Manitoba.



UN GROUPE DE 1895.



DES « FINISSANTES », en 1922.

Lord Elgin, gouverneur général du Canada, au mois de septembre suivant, affermit le renom du pensionnat.

Mais il était écrit que le cœur de la Fondatrice ne devait battre que pour se déchirer. Elle va, tandis que le calme renaît au dehors, assister à l'éloignement de ceux qui ont imprimé à sa Famille religieuse son rythme vital.

Trois jours après le triomphe de l'examen, le 30 juillet 1848, le Père Guigues, consacré évêque, est enlevé à Longueuil. Mère Marie-Rose le félicite, félicite l'Église de Bytown qu'il épouse, et écrit au prélat :

« Cet événement nous prive de votre direction, il est vrai; mais votre esprit vivra parmi nous dans la personne des Pères à qui, par vos soins, nous demeurons confiées. »

Le 8 novembre 1848, l'exode reprend. Les Pères Bernard et Léonard quittent Longueuil afin de se donner au « Faubourg de Québec », à Montréal. Le Père Baudrand les y rejoint bientôt comme supérieur.

Montréal avait vu les Oblats à l'œuvre en 1844, lors d'une grande mission qu'ils prêchèrent simultanément à Notre-Dame de Bonsecours et à la cathédrale — mission clôturée par plus de cinq mille communions — et les avait revus en 1847 à tous les chevets, lors de la détresse irlandaise et du typhus. Montréal voulait posséder ces missionnaires. M<sup>gr</sup> Bourget les plaça dans le centre le plus populeux, en ce quartier du « Faubourg de Québec », considéré alors comme le rond-point des vices et où les catholiques, privés d'église, « négligeaient presque complètement les pratiques religieuses ». Un large hangar, en poutres et en planches à peine équarries, où l'on jouait aux boules, devint, à partir du 8 décembre 1848, chapelle provisoire. Les Pères Léonard et Bernard y donnèrent une mission ininterrompue de plusieurs mois. Les derniers taudis reçurent la visite des prédicateurs et se rendirent à la grâce de Dieu. Une église irréprochablement gothique, qui reste encore l'une des plus belles de la Ville

« aux cent clochers » par ses formes, ses verrières, son ornement, et dont les orgues et le carillon chantent les notes les plus sonores, commença à s'élever, sous le vocable de Saint-Pierre, en février 1851. Elle fut bénite le 26 juin 1853. En 1931 elle a été refaite, « à l'épreuve du feu », de par l'initiative du R. P. Eugène Guérin, O. M. I., son curé. Il ne sera révélé qu'au dernier jour ce qu'il en aura coûté en hommes, en argent, en privations, en travail, en zèle dans toute entreprise, pour convertir, amender, sanctifier le peuple du *Vieux Québec*, pour l'enrôler dans des associations paroissiales modèles, pour le doter de ses diverses chapelles, de ses écoles, de ses couvents, de son organisation complète. La paroisse Saint-Pierre, toujours nombreuse mais de plus en plus tassée dans les limites où l'ont réduite les naissances d'autres paroisses, conserve le privilège de desservir l'une des populations les moins fortunées de la métropole et procure à ses pasteurs la joie de réaliser en tous sens leur devise de « missionnaires des pauvres ». La Maison Saint-Pierre, adjacente à l'église, abrite depuis 67 ans l'administration provinciale des Oblats. Elle fut aussi la retraite principale d'où s'élancèrent leurs prédicateurs sur le Canada et la République voisine. Prêtres séculiers, et religieux de tous ordres, trouvent d'autre part, à Saint-Pierre de Montréal, la cordialité familiale. Ce fut la fraternelle hospitalité de Saint-Pierre — l'on nous permettra d'en exprimer ici le souvenir reconnaissant — qui charma les longues saisons occupées à mettre au jour le présent ouvrage.

Mère Marie-Rose pria beaucoup — ses notes intimes en témoignent — pour le succès de l'évangélisation du « Faubourg de Québec », dont elle entrevoyait l'avenir. Mais elle comptait en même temps les vides que l'on ne comblait pas, à la résidence de Longueuil. Montréal, Bytown, les retraites paroissiales, les missions indiennes, enlevaient les jeunes

profès à mesure qu'ils se formaient, et ne rendaient personne. En juin 1850, quelques mois après la mort de la Fondatrice, les derniers missionnaires de Longueuil devaient se fondre avec ceux de Montréal et de Bytown, et le noviciat se poser à la « Réserve » iroquoise de Caughnawaga, en attendant de passer à Saint-Pierre et de s'établir à Lachine (Ville La Salle) où il réside encore.

Si Mère Marie-Rose ne fut à aucun moment privée du voisinage de ces religieux et par conséquent des lumières et de l'appui qu'elle en avait toujours attendus, elle ne put recourir habituellement à leur ministère durant les cinquante derniers jours de sa vie, parce qu'ils avaient cessé d'être les directeurs de son œuvre.

Ce fut le 15 août 1849 que les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie perdirent celui qu'elles ne cessèrent plus d'appeler « l'âme de leur Congrégation », celui à qui, au-dessus de tous, elles reconnaissaient « devoir leurs biens spirituels et leur éducation religieuse et professorale » : le Père Allard. La direction spirituelle du couvent fut confiée, à partir de ce jour-là, à l'excellent curé de Saint-Lin, M. l'abbé Chabot.

Rassemblant en un souvenir commun les ouvriers du passé, les *Chroniques* de l'Institut s'exprimaient ainsi :

Dieu nous a demandé un bien grand sacrifice en éloignant de nous les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, dont la protection et l'assistance nous semblaient indispensables. Ils nous étaient si dévoués, à nous et à nos chères élèves ! Non seulement ils cultivaient les âmes, mais ils redressaient les caractères avec fermeté et suavité. Ils dirigeaient les études, contribuaient à préparer les examens, encourageaient les bonnes œuvres, rendaient les fêtes plus solennelles... Au retour de leurs campagnes, les missionnaires nous édifiaient par leurs récits et, tout en prenant quelque repos, à leur maison de Longueuil, ils ne se laissaient pas de nous donner des instructions, de catéchiser nos élèves. Enfin, depuis la fondation de notre Institut, les Oblats font leurs intérêts des nôtres. Ils nous desservent gratuitement. Daigne le Seigneur se faire lui-même

leur récompense ! Quant à nous, nous voudrions inscrire en traits indélébiles, dans nos Annales, les noms des Pères Telmon, Honorat, Guigues, Allard, ainsi que ceux du R. P. Tempier, l'auteur de notre Règle, et de M<sup>sr</sup> de Mazenod qui a confié à ses fils religieux le soin de fonder notre communauté et de l'établir sur des bases solides. Un des trésors les plus précieux que nous lèguent les Pères Oblats, c'est la dévotion à Marie. Ils l'ont cultivée avec un soin jaloux dans nos âmes. Aussi prions-nous la Sainte Vierge de fortifier nos courages en ces jours pénibles...

Les mêmes sentiments semblaient parler, le 29 novembre suivant, dans une lettre qu'adressait M<sup>gr</sup> Bourget à M<sup>gr</sup> Guigues :

Veillez me rappeler au souvenir du bon Père Allard (le Père Allard s'était rendu de Longueuil à Bytown pour s'initier près de M<sup>sr</sup> Guigues, nous l'avons mentionné, à la charge de l'épiscopat que M<sup>sr</sup> de Mazenod lui ferait imposer bientôt pour les missions d'Afrique du Sud), et lui recommander son couvent de Longueuil. J'ai le plaisir de lui apprendre qu'il règne entre les Pères de Longueuil et M. l'abbé Chabot un parfait accord qui contribuera grandement au succès de l'œuvre qu'il a fondée au milieu des angoisses et des tribulations. Puisse-t-il, à Bytown, jouir d'un repos qui le dédommagera de tout ce qu'il a souffert ici...

Ainsi se vidait peu à peu aux lèvres de Mère Marie-Rose la coupe de son agonie.

\* \* \*

Mais cet abandon des hommes, en était-ce bien le fond ? Pas encore. La lie d'ineffable tristesse, cette portion du calice que Notre-Seigneur réserve aux plus privilégiés de ses intimes, aux âmes qu'il prédestine à lui ressembler le plus totalement ici-bas et au ciel, la suprême souffrance de se sentir comme abandonné de Dieu, manquait encore à l'âme de la religieuse. Il fallait qu'elle jetât à son tour la plainte du divin Maître à Gethsémani : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! » et celle du Calvaire, écho de la première : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ! »

Oui, exténuée de mortifications volontaires et de souffrances dans son corps mortel, harcelée dans son âme par ceux qui voulaient l'argent de son temple, lacérée de calomnies, laissée seule au départ de ceux qui la consolait, elle se croit enfin rejetée de Dieu comme un instrument indigne, exclue même du ciel où elle aspire pourtant « à aller aimer Jésus et Marie éternellement ». Et plus elle répète ses actes de résignation, plus elle se courbe dans la poussière, plus aussi la tentation du doute, du désespoir même, la ressaisit, l'étreint jusqu'à l'anéantir.

L'anéantissement, non pas celui qu'affirment de vaines paroles, et qui ne serait qu'une trompeuse complaisance en soi, mais l'anéantissement qui ne laisse plus rien apercevoir de sa personne aux yeux de l'homme, l'anéantissement surnaturel, ce vide complet, fait du renoncement et dans lequel seulement descend la plénitude de Dieu, la sainte Fondatrice l'atteignit enfin; elle en creusa la profondeur, l'abîme, par son *Fiat voluntas tua — Que votre volonté soit faite, mon Dieu, et non plus la mienne!*

L'ange radieux de la mort pouvait apparaître. Jésus pouvait transplanter au ciel sa Rose, sa Rose d'amour épanouie.



## CHAPITRE XVI

### LA FLORAISON

*Comme sainte Rose de Lima. — Épanouissement de la charité envers Dieu en Mère Marie-Rose. — L'oraison où elle trouve les divins modèles. — Quelle vie eucharistique Jésus engendre dans l'âme de sa Servante. — L'imitation de Marie. — Avec saint Joseph. — La charité envers le prochain. — Dont les religieuses et les élèves sont l'objet spécial. — Comment Mère Marie-Rose entend le sacrifice qui conditionne ici-bas la charité. — Son ardeur à se renoncer et à porter sa croix. — Sa doctrine. — La force et le bon sens de la Fondatrice. — Fut-elle gratifiée de phénomènes mystiques extraordinaires et de « charismes » ? — Dans la « Voie » de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — La Vierge à la Rose.*

« Je m'appelle Marie-Rose : puissé-je être une rose d'agréable odeur à Jésus-Christ! » s'était écriée la Fondatrice au jour de sa vêtue.

L'Amérique du Sud honore sur les autels, depuis deux siècles et demi, sa Rose de Sainte-Marie, la Vierge de Lima. L'Amérique du Nord admire aujourd'hui, d'un océan à l'autre, sa Marie-Rose du Canada, espérant l'acclamer bientôt, avec l'Église, bienheureuse et sainte.

Cinquante mille élèves à la fois apprennent ce nom béni, dans les écoles des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

— Qui est la Fondatrice de la Congrégation de vos maîtresses? avons-nous brusquement demandé aux plus petites négresses de l'Extrême-Floride, en visitant leurs classes.

— Mère Marie-Rose, répondit une seule voix.

Et tous les yeux brillèrent d'une même flamme d'amour et de fierté.

M<sup>gr</sup> Bourget et le Père Allard, remarquant sa précoce ressemblance avec la Religieuse péruvienne du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, n'hésitèrent pas à appeler Eulalie Durocher Sœur *Marie-Rose*. C'était, en effet, à Lima et à Longueuil, l'efflorescence de la même Rose de charité, défendue par les mêmes épines du sacrifice.

La floraison s'achève maintenant devant nous.

Il est d'usage de s'arrêter, l'espace d'un chapitre, au point culminant d'une sainte *Vie*, pour contempler l'ensemble des vertus mises, uné à une, en lumière par la suite des événements. C'est pourquoi notre récit, qui s'est principalement attaché à l'histoire d'une âme et n'a visé, à travers les faits, qu'à montrer l'opération croissante de la grâce du Maître et la correspondance de plus en plus fidèle de l'humble servante, voudrait contempler un moment le spectacle de l'épanouissement total.

\*  
\* \*

La sainteté est indivise. Elle est l'étoffe des vertus intellectuelles et morales, tissée sous l'influence des dons du Saint-Esprit, avec le double fil de la grâce divine et de la volonté libre, vêtement sans couture ni reprises, *desuper contexta per totum*, comme la robe de Jésus, et que décore la variété des vertus elles-mêmes, *depicta in varietate*.

Certains ouvriers la confectionnent péniblement, cette robe glorieuse; ainsi tels convertis, tels pénitents ou tels caractères affaiblis. Ils s'attardent dans la voie des commençants, nommée purgative par la théologie ascétique et mystique, cheminent encore longtemps dans l'illuminative, celle des « progressants », et n'atteignent qu'en fin de combat la voie unitive des parfaits.

Plus le chrétien est favorisé d'En-Haut et généreux en même temps, plus rapidement il accomplit cet ouvrage. On voit des saints rompre violemment leurs attaches terrestres de par l'élan où ils vont se jeter dans les bras de Dieu. C'est là réaliser dès l'abord, et comme par un chemin raccourci, la perfection du sacrifice et acclimater tout de suite dans son âme la charité, la charité qui est Dieu même, la charité qui est la vie, l'éclat, le gage méritoire, le couronnement, la « forme » de toutes les vertus, la charité qui constitue la perfection chrétienne et commence la vie éternelle.

Mère Marie-Rose pratiqua cette charité dès son enfance. Aimant Dieu de tout son cœur et brûlant les étapes des voies spirituelles, elle entreprit sans délai d'immoler tout ce qui tendait à contrarier son union à Dieu. De ces hauteurs de la charité et du sacrifice où elle se trouva bientôt, descendit l'énergie des autres vertus par lesquelles elle s'entraînait chaque jour à plus d'amour, à plus d'immolation.

Comme sainte Catherine de Sienne, elle fit de son âme la cellule intérieure de l'habitation divine. Elle s'y livrait non pas à l'amour intéressé qui considère plutôt la bonté de Dieu envers nous, mais à l'amour pur qui ne veut de bien et de gloire qu'à Dieu, infiniment bon et aimable en lui-même.

« Il suffit de repasser sa vie, atteste Mgr Bourget, et d'entendre les exhortations qu'elle adressait aux sœurs, pour se rendre compte de l'ardent amour qui la consumait pour Dieu. Il y règne une telle onction qu'il est facile de juger qu'elles procédaient d'un cœur tout embrasé du feu divin. »

C'est dans l'oraison premièrement qu'elle entretenait et avivait cet amour. Son attitude, la fixité de ses traits indiquèrent plus d'une fois que, comme sainte Rose de Lima, comme sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, elle était passée de

bonne heure de la méditation discursive et affective à l'unitive, à cette contemplation qui est la vue simple et affectueuse des choses divines. « Rien que de la voir me portait à la dévotion », disait une sœur coadjutrice. Plus l'aridité, la sécheresse, l'apparence même de l'abandon de Dieu et la menace d'en être rejetée — épreuves de tant de saints — enténébraient son âme, plus elle priait, méditait, excitait sa foi et son espérance jusqu'à ce que son amour de Dieu eût dissipé les ombres.

A quel degré de l'oraison fut-elle portée? Reçut-elle la faveur de l'union extatique, et, de ces fiançailles mystiques, s'éleva-t-elle, comme sainte Thérèse d'Avila, comme la Mère Saint-Augustin de Jésus, au mariage spirituel de l'union transformante? Elle en a emporté avec elle le secret. Rien de ses écrits ni de ses confidences n'est venu nous l'apprendre. Nous savons seulement que l'Épouse de Jésus-Christ s'appliqua de toutes ses facultés à l'oraison qui est la condition de la sainteté et suffit à la rendre éminente. Nous savons aussi qu'elle estimait l'oraison au point de ne jamais tolérer qu'une de ses religieuses en fût privée. Elle voulait qu'on en prît toujours le temps et qu'on en trouvât partout l'atmosphère.

L'atmosphère de l'oraison, c'était le silence. Elle recommandait le silence continuel en vue de l'oraison continuelle. *In silentio et quiete proficit anima devota.*

Nous l'avons vue gaie, enjouée, en récréation et, à l'exemple de saint François de Sales, condamnant la tristesse, comme le mal des « tristes saints ». Mais encore que la récréation, à titre d'exercice de règle, fût elle-même une élévation vers Dieu, sitôt que l'heure sonnait, elle n'admettait plus un mot, plus un sourire de légèreté. C'était le domaine proprement dit de l'oraison où l'âme devait revenir, tandis que le corps vaquait aux ouvrages matériels et l'esprit aux devoirs de l'enseignement. Aux yeux de la

Fondatrice, toute infraction au silence régulier était alors une atteinte à l'esprit d'oraison et, par conséquent, un attentat à l'amour de Dieu. Une religieuse venait-elle la saisir de quelque nouvelle affaire, la consulter, solliciter sa direction, elle répondait maternellement. Puis, soudain :

— Ma Sœur, c'est assez, car nous manquerions au silence.

— Ma Sœur, vous faites l'office du diable, dit-elle à une ancienne qui semblait favoriser le relâchement sur le silence.

« Un jour, raconta la Mère Marie-Stanislas, quatrième supérieure générale, notre Mère Fondatrice m'ayant surprise à parler dans un corridor avec une autre sœur, nous fit mettre à genoux sur le seuil de sa porte. Comme nous devons retourner immédiatement auprès de nos élèves, nous la priâmes de vouloir bien changer notre pénitence.

« — Que veniez-vous faire ici? dit-elle.

« — Nous venions vous demander la permission de conduire nos enfants au bois, si le temps est beau.

« — Eh bien! vos enfants feront pénitence pour vous. Elles n'iront pas au bois. »

\*  
\* \* \*

L'oraison qui conduit à l'amour de Dieu et réclame la solitude et le silence, présenta longuement à Mère Marie-Rose Jésus, Dieu d'amour, modèle infini, avec Marie, la toute aimante, la copie parfaite — Modèle et Copie sur lesquels se régleront jusqu'à la fin des temps la science et l'art de la charité.

La fervente religieuse découvrait sans cesse des leçons d'amour dans la Vie du divin Maître, depuis le mystère de l'Incarnation jusqu'à celui de l'Ascension. Cause méritoire et vitale de toute sanctification, centre de la vie chrétienne, Jésus attirait à Lui sa servante, et celle-ci ne priait, n'agis-

sait plus que par Lui, avec Lui, en Lui. Elle formait Jésus en elle, et il fut strictement vrai qu'elle ne vivait plus, mais que Jésus vivait en elle.

Comment exprimer en particulier l'ardeur de Mère Marie-Rose à se plonger dans la source profonde et jaillissante que symbolise et réalise le Cœur de Jésus ! La dévotion au Sacré-Cœur n'avait jusqu'alors coulé dans l'Église que par nappes tranquilles et formé que des oasis. Avant que Montmartre, Paray-le-Monial et la Consécration du genre humain au divin Cœur par Léon XIII ne concourent à la propager en flots puissants sur tout l'Univers, Mère Marie-Rose avait contribué, par son apostolat, à en irriguer le Canada. La fête incomparable de communions et d'adoration, qui marque chaque premier vendredi du mois dans les couvents, les pensionnats et les écoles de son Institut, découle de son influence. Elle prêchait le Sacré-Cœur à ses religieuses et à leurs élèves, faisant converger leurs prières et sacrifices vers les solennités des premiers vendredis. Entendons-la saluer la confrérie du Sacré-Cœur instituée, à sa demande, par M<sup>gr</sup> Bourget dans la maison-mère de Longueuil, le 4 décembre 1847 : « Je suis heureuse enfin de voir la Communauté consacrée à honorer ce divin Cœur ! Où peut-on se trouver mieux que dans le Cœur de Jésus ? » Portons une sainte envie, a dit saint Bonaventure, à la lance qui nous a ouvert cette retraite sacrée. Si une fois nous pouvons y entrer, n'en sortons plus... Oui, Jésus a voulu fixer son Cœur parmi nous pour nous presser davantage de nous donner à Lui. Il nous veut continuellement dans cette sainte retraite où toutes nous pouvons puiser, quelque part que nous soyons. »

La bonne Mère écrivait encore à ses filles absentes : « Je vous donne rendez-vous dans le Sacré-Cœur, car on nous fait voir qu'il se plaît à répandre ses grâces sur notre Communauté et qu'elles sont sans nombre. »

\*  
\* \*

Jésus, avec les trésors de son Cœur, s'offrait à son épouse dans l'Eucharistie. Nous avons vu l'Hostie consacrée et immolée servir de pôle magnétique à toute la Vie que nous retraçons.

Le zèle de l'enfant, de la jeune fille, de la religieuse à parer les résidences eucharistiques fut tel, que les filles de cette Fondatrice croient la voir occupée toujours à embellir la demeure de Jésus et l'entendre répéter : « Encore plus, encore plus ! Pour Notre-Seigneur rien d'assez riche, rien d'assez beau ! »

« Je veux que mon peuple prie sur de la beauté », dira Pie X.

Nous avons rencontré, dans nos courses apostoliques, à travers l'étendue entière du Canada et des États-Unis, de nombreux couvents des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Les proportions des édifices en étaient diverses, mais toutes les chapelles, jusqu'aux plus réduites et aux plus pauvres, y reluisaient de splendeur. En quittant plusieurs de ces lieux où nous n'avions pu réprimer un mouvement d'admiration, la même question nous était posée :

— Croyez-vous, mon Père, que Mère Marie-Rose en serait contente ?

A la maison-mère actuelle d'Outremont — masse à la sobre et harmonieuse grandeur, dont l'agencement habile sauvegarde l'austérité cellulaire et commune de centaines de religieuses réunies, autant que le confort de l'étranger que l'on accueille —, toutes les avenues aboutissent à l'immense chapelle. Le monument en entier semble n'être là que pour servir d'enceinte royale à la demeure divine. Le marbre, l'or, les couleurs y assortissent leur magnificence. Trente-huit colonnes de « scagliola » surgissent d'une pente doucement déclive et soutiennent une voûte en caissons, digne des basiliques romaines. Au-dessus des chapiteaux, s'étaient les

quinze mystères du Rosaire et les illustrations des vingt-huit dimanches après la Pentecôte, inspirées du Missel-Vespéral de Dom Gaspar Lefebvre. Une religieuse, élève de Florence, en a composé les scènes. Marie préside sur la nef gauche et saint Joseph sur la droite. L'autel du sanctuaire, d'où Jésus vient s'unir chaque jour à ses épouses, rayonne, à travers l'abside découpée, jusqu'à la couche des valétudinaires qu'il entourent. Lorsque le soleil agite le cristal, ou que les lumières du soir, au foyer dissimulé, inondent le vaisseau, et qu'en même temps descendent les mélodies du grand orgue, la prière s'échappe des cœurs, comme aspirée par le Ciel. C'est là que se forment à la douceur de prier et à la majesté des offices divins, les générations de postulantes et de novices, là que viennent tour à tour se fortifier pour de nouveaux combats les religieuses missionnaires, là que les « anciennes » apprennent à jouir de la vie éternelle. Chapelle où tout répond à ce que déclarait déjà Mgr Bourget en 1876 : « La Communauté, fidèle à l'héritage précieux qu'elle a reçu, prouve par ses chants graves, ses cérémonies régulières et ses belles parures, que sa Fondatrice a eu en partage le zèle de la maison de Dieu. »

L'une des dernières joies de Mère Marie-Rose a été d'inaugurer, le 15 août 1849, le tabernacle de Longueuil. Le Père Telmon, à qui le couvent devait déjà son maître-autel, l'avait sculpté et doré en artiste. Défaillante, la Fondatrice avait voulu parer encore le sanctuaire pour la solennité. Ses doigts avaient enlacé le retable d'une longue guirlande de ces petites roses doubles et mignonnes — *rosa canadensis* — qui fleurissent aux buissons canadiens, dès la Fête-Dieu, roses dont les fins pétales s'empourprent graduellement jusqu'au cœur de la fleur et distillent le parfum le plus exquis des roses — image de l'âme aimante et pure que respirait Jésus.

Les visites de Mère Marie-Rose au Saint-Sacrement sont restées, parmi ses filles, en touchante mémoire. Elle venait près de Lui le jour, elle y revenait la nuit.

L'on montre à la chapelle de Longueuil, à mi-distance entre l'autel de Marie et l'autel de la Présence réelle, l'endroit de la table de communion où elle aimait à s'agenouiller seule. Une courbe concave de la balustrade — malheureusement rectifiée depuis — retenait la priante dans l'axe du tabernacle.

Elle restait là, rapporte la Sœur Marie-Ignace, à genoux, le corps droit, la tête un peu inclinée en avant, les mains jointes. Il me semble la voir encore, lorsque j'entre dans la chapelle de Longueuil. Et quand je vais me mettre à cette même place où, si souvent, je l'ai regardée, adorant si profondément Notre-Seigneur, je reçois toujours de nouvelles lumières et une augmentation de l'amour de Dieu, là plutôt qu'ailleurs.

La grande visite de la semaine était l'Heure-Sainte du jeudi au vendredi, que la Fondatrice avait instituée pour les religieuses et pour l'élite des élèves. Les bras en croix, immobile, elle y semblait perdue en Dieu.

Visites, Heure-Sainte, prières, pensées, œuvres des jours et des nuits, tout cela était réparti comme préparation et action de grâces, en vue de la messe et de la sainte communion.

Mère Marie-Rose regardait comme sa plus dure souffrance celle de ne pouvoir participer pleinement à la messe quotidienne en y recevant chaque fois la communion sacramentelle, la coutume de l'époque ne le permettant pas. Mais elle se « dédommageait, comme elle le disait, par la communion spirituelle », et toute sa journée gravitait quand même autour du saint sacrifice.

Dès qu'elle était devenue le ciboire de l'Hostie, l'action transformatrice de l'Eucharistie apparaissait comme empreinte sur ses traits. Sœurs et élèves se sentaient meilleures à la

voir revenir de la Table Sainte. « Toutes avaient les yeux sur elle à ce moment, tant sa modestie et son recueillement étaient grands et toute sa figure illuminée », rapporta la deuxième supérieure générale, Mère Véronique du Crucifix. « Un vieux frère Oblat de Marie (le Frère coadjuteur Basile), ajoute-t-elle, saint religieux, qui servait souvent la messe et avait une dévotion spéciale à la Sainte Vierge, nous a assuré que lorsque la Mère Marie-Rose s'approchait de la Table Sainte, il voyait une auréole au-dessus de sa tête. »

\*  
\* \*

La plupart des lettres signées de Mère Marie-Rose se ferment sur ces mots : « Je vous laisse dans les divins Cœurs de Jésus et de Marie ». Ou bien : « Je vous suis à jamais unie en Jésus et Marie »... « Que Jésus et Marie soient avec vous ».

Servante et apôtre de l'Eucharistie, du Sacré-Cœur, elle le fut aussi de la divine Mère de Jésus et des hommes. C'est par le cœur de la Co-Rédemptrice immaculée, de la Dispensatrice des grâces, de la Médiatrice toute-puissante qu'elle atteignit le Cœur de Jésus. C'est par ses mains maternelles qu'elle faisait tomber sur sa communauté toutes bénédictions. En formant Jésus, elle formait Marie en elle-même et en ses filles.

Elle appréciait, avec sa Congrégation, le privilège d'avoir été établie par des prêtres spécialement voués à Marie Immaculée et qui lui avaient apporté, avec la ferveur puisée au cœur d'un saint Fondateur, une Règle pénétrée de piété mariale.

En vertu de cette Règle, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie psalmodient chaque jour l'office de la Sainte Vierge, qui est la réplique du bréviaire des prêtres, et elles accomplissent de nombreuses autres pratiques, aux pieds de la divine Mère.

On se rappelle comment la Sainte Vierge — la Vierge à la « berceuse » — fut nommée première Supérieure de la Communauté. Ce titre lui est demeuré.

A la divine Supérieure, la Fondatrice ne manqua jamais de consacrer ses postulantes, ses novices, ses professes, ses missionnaires, aux solennités de leurs divers engagements. Venait-on lui conter un chagrin, une déception : « Allons confier cela à la Sainte Vierge », concluait-elle, et elle conduisait son enfant, pour la consoler, à l'autel de la Vierge.

— Combien de fois, lorsque j'étais inquiète, rappelle une contemporaine, finissait-elle par me dire, après avoir répondu de son mieux : « Allez à la chapelle, et demandez à la Sainte Vierge qu'elle vous aide. Priez-la de parler pour vous à son divin Fils. »

Ses exhortations brûlantes à la congrégation des Enfants de Marie de Longueuil, n'ont pas fini d'exercer leur prestige : elles commentaient le sens profond des dévotions à Marie, du chapelet surtout.

Son modeste chapelet, à elle, qu'elle égrenait sans cesse, en allant et venant, s'était usé presque jusqu'à la chaînette.

— Avez-vous un bon chapelet? demandait-elle à celles qui entreprenaient une nouvelle tâche... Montrez-le-moi... Ma Sœur, aimez-le, votre chapelet, dites-le bien; enseignez-le à vos élèves et récitez-le avec elles, tous les jours.

Lorsque, aux temps libres, elle rangeait son chapelet, c'était afin de tailler et coudre des scapulaires pour les pauvres. Ayant fait, la veille de sa mort, ses recommandations dernières à la Mère Véronique, son assistante, elle ne lui exprima plus qu'une prière :

— Je vous demande de me remplacer pour la confection des scapulaires et de les distribuer gratuitement en l'honneur de Marie.

Mère Marie-Rose chantait Marie, comme elle la priaît et comme elle travaillait pour elle, réservant à la Reine des

miséricordes les notes les plus tendres de son agréable voix. Son cantique favori était :

Je mets ma confiance,  
Vierge, en votre secours...

Le filial abandon avec lequel elle s'était livrée à Marie pour aller à Jésus, apparut tout entier dans un acte de consécration personnelle à la Sainte Vierge, qu'elle rédigea à l'occasion de son dernier mois de Marie. Elle le commença à la fin d'avril, pour le terminer avec le mois de mai.

« Cette formule de consécration que l'on pourrait intituler *Guirlande du mois de Marie*, écrit M<sup>sr</sup> Bourget, est un admirable composé de toutes les fleurs cueillies à l'occasion de ce beau mois. Il ne se fanera jamais, ce bouquet; il ne cessera jamais de répandre son odeur suave dans toutes les communautés des Saints Noms de Jésus et de Marie, du levant au couchant. »

Nous le présenterons aussi comme le bouquet de notre humble ouvrage.

29 avril 1849. — Très Sainte Vierge Marie Immaculée, conçue sans aucune tache du péché, très Sainte Mère de Dieu, Souveraine du ciel et de la terre, et particulièrement de cette Communauté qui vous est toute consacrée, et plus particulièrement encore Souveraine Maîtresse de votre pauvre esclave, sœur Marie-Rose, permettez-moi de vous faire part de mes sentiments, en ce jour de retraite du 29 avril 1849 où je me dispose à commencer ce beau mois de mai qui vous est tout consacré et que je veux employer de tout mon pouvoir à vous bénir, à vous aimer et surtout à imiter vos vertus, et, par mes exemples encore plus que par mes paroles, à vous faire bénir, aimer et servir par toute cette Communauté, dont votre Divin Fils a voulu que je fusse la supérieure très-indigne.

Je viens donc, ô mon aimable Souveraine et compatissante Maîtresse, reconnaître, humblement prosternée à vos pieds, mon incapacité, mon orgueil, ma légèreté, mon inconstance, ma négligence, ma paresse, mais surtout ce qui me fait gémir le plus à vos pieds : l'attache à moi-même qui me rend si peu généreuse à votre service et à celui de votre Divin Fils.

Il y a quinze ans, par une donation que je vous fis, à vos pieds,

dans l'une de vos chapelles, je me donnai à vous sans aucune réserve, en vous déclarant la Souveraine Maîtresse de toutes les puissances de mon âme et de mon corps, de toutes mes pensées, paroles, actions, désirs, affections, ne voulant aimer que votre Divin Fils et vous, ô bonne Souveraine ! Je vous demandai alors pour première grâce de me préserver de tout péché mortel et de me détacher de l'affection au péché véniel. La seconde grâce était d'être religieuse, mais bonne et fervente religieuse. Voilà cinq ans, Vierge Sainte, Mère de Dieu, que je suis dans cette maison bénie et sanctifiée par la présence de votre Divin Fils, et qu'ai-je fait ? Vous m'avez tirée de l'enfer où je m'étais enfoncée par mes péchés, vous m'avez fait connaître combien il était doux de servir Dieu et de fuir le monde. Vous m'avez fait connaître le danger de vivre dans le monde, même en pratiquant la vertu... Vous m'avez conduite ici afin que je vous serve... et que fais-je?... Vous savez les sacrifices que j'ai accomplis, et voilà que depuis cinq ans je vous demande le dépouillement de moi-même sans pouvoir l'obtenir. Ce n'est pas la puissance qui vous manque, Vierge Sainte, ni le désir de me voir toute à Dieu et à votre service. C'est donc ma faute. Je suis forcée de l'avouer quoiqu'il m'en coûte. Eh bien, ma bonne et tendre Mère, je travaillerai jusqu'à la fin de ma vie pour l'obtenir, ce dépouillement de tout moi-même, persuadée que je ne vous plairai, ainsi qu'à votre Divin Fils, qu'en autant que je ferai des sacrifices dans ce but ; mais, vous le savez, je ne puis les faire que si vous m'en obtenez la grâce.

Laissez-moi aussi, Très Sainte Mère de Dieu, vous prier de me faire connaître les personnes que j'ai à conduire, donnez-moi l'esprit que vous voulez qu'elles pratiquent, donnez à tous vos enfants la connaissance du véritable amour, en particulier à votre très-indigne fille et servante...

A la clôture du mois de Marie, elle achève :

Permettez-moi, ma Souveraine Maîtresse, de me prosterner à vos pieds, pour solliciter, en ce dernier jour du mois de mai, votre sainte bénédiction et protection, pour toutes celles qui composent cette communauté, spécialement pour votre plus indigne servante, sœur Marie-Rose. Je vous prie en ce moment, connaissant plus que jamais mon indignité et mon incapacité pour la conduite de cette maison, de daigner en être la première Supérieure et Directrice ; je vous promets de ne me conduire que par votre esprit et votre inspiration. Vous voyez l'état de faiblesse et de maladie où

je me trouve, je suis incapable de remplir mon devoir. Je suis cependant bien convaincue que Dieu ne le permet ainsi que pour me faire expier les fautes sans nombre que j'ai commises. Je l'en bénis et remercie par vous, ô Vierge Sainte. Chargez-vous donc de cette maison jusqu'à ce qu'il plaise à votre Divin Fils d'en mettre une autre à ma place qui soit plus capable que moi de la diriger. Comme je pense que je n'ai que bien peu de temps à vivre, obtenez-moi une patience à toute épreuve, une pureté sans borne, une obéissance sans réplique et aussi parfaite qu'elle puisse l'être dans une aussi misérable créature que moi. Que l'esprit de pauvreté me dirige et me fasse apprécier tout ce qui tient à cette vertu.

Enfin, ma bonne Mère, mettez dans mon cœur le feu sacré de l'amour dont le vôtre fut embrasé pour Jésus et pour nous. Je vous demande la même faveur pour toutes mes sœurs. Daignez agréer la prière d'une pauvre affligée. Protégez ma dernière heure. Je crois à tout ce que croit la Sainte Église catholique, je crois à votre Immaculée Conception. J'espère en Dieu, je l'aime de tout mon cœur, et vous aussi, ma bonne Mère.

Votre très-indigne esclave,

SŒUR MARIE-ROSE.

Longueuil, 31 mai 1849.

\*  
\* \*

Étudiant et reproduisant « Jésus vivant en Marie », la Fondatrice Le copiait aussi en saint Joseph. Elle apprenait du chef de la Sainte Famille les vertus les plus cachées. Elle attendait, d'autre part, de l'intercession du Père nourricier, les succès temporels qui serviraient le mieux au progrès de son Institut.

Et saint Joseph souriait à ses confiantes filles. Il exauça leur prière aux jours de détresse où avait failli s'anéantir leur œuvre naissante, montrant ainsi combien leurs efforts de sainteté étaient agréables à Dieu.

La Fondatrice écrivait à M<sup>gr</sup> Bourget, le 19 mars 1849 (époque du litige aigu avec M. Brassard) :

Le premier de ce mois nous avons, pour la seconde fois, nommé saint Joseph premier Économe de la communauté. Nous lui avons

confié tout ce que possède la maison et remis entre les mains la somme de six francs afin qu'il nous en obtienne six mille. Ce bon Saint a surpassé notre attente et voilà que nous avons pu payer 311 louis de nos dettes y compris les 209 que nous devions pour cette année à M. le Curé... Avec ces avantages temporels, il y en a d'autres. M. le Curé nous a reçues d'une manière gracieuse, il nous a donné de bienveillants avis et surtout il a bien voulu assister à notre belle fête de saint Joseph.

Cette fête, Monseigneur, a été pour nous consolante au delà de ce que je puis dire. C'est de tout cœur que nous nous sommes consacrées aujourd'hui à ce grand Saint.

\*  
\* \*

A la suite de la Sainte Famille, les Anges, les Saints canonisés, spécialement saint François-Xavier, le missionnaire, sainte Rose de Lima, la chère patronne, sainte Thérèse, la « Mère des spirituels », occupaient aussi les prières de Mère Marie-Rose et contribuaient à la donner plus entièrement à Dieu.

Elle recourait en outre avec foi et confiance à toute pratique approuvée par l'Église. Mais elle s'arrêtait là. Elle ne fit point de cas des dévotions superstitieuses, à quoi plusieurs femmes et certains hommes sont particulièrement sujets.

\*  
\* \*

Dieu, objet infini de la charité, déborde de lui-même pour se répandre dans ses créatures raisonnables, et c'est pourquoi le même précepte nous astreint à l'amour de Dieu et à l'amour du prochain. Léser le prochain, c'est blesser Dieu; aimer le prochain « parce que Dieu est en lui, ou du moins pour que Dieu soit en lui », c'est parachever l'acte de charité.

Mère Marie-Rose pratiqua dans toute son étendue le commandement divin.

Elle imprégnait avant tout de charité son respect et sa soumission envers les représentants attitrés de Dieu : le

pape, les évêques, les prêtres. Nous en avons rapporté plus haut maints exemples et témoignages.

Sœur de trois prêtres, intendante de l'un d'eux au presbytère de Belcœil, elle était depuis longtemps accoutumée à manifester une affectueuse vénération au sacerdoce. A Longueuil, elle fit de sa communauté la *chose des évêques*. Les Oblats lui en étaient l'exemple, eux dont M<sup>gr</sup> de Mazenod avait écrit à M<sup>gr</sup> Bourget, le 30 mai 1843 : « *Ils sont essentiellement vos hommes*, en vertu de leur institut ».

Jamais, ont attesté toutes les survivantes, la Fondatrice ne perdit de vue le caractère sacré des ministres de Dieu, jamais elle ne proféra une critique, même contre ceux qui l'avaient fait souffrir. « Je me rappelle, dit la Mère Véro-nique, qu'un jour, en récréation, une réflexion échappa à l'une de nous :

« — Ma Sœur, répliqua sur-le-champ notre vénérée Mère, vous ne devez pas vous établir juge dans cette affaire. Allez à la chapelle demander pardon à Notre-Seigneur. »

La charité fraternelle de Mère Marie-Rose, vaste comme le monde, s'intéressait à tous les membres du Christ. Elle leur voulait le bonheur d'appartenir par la grâce à son Royaume universel. Plus Notre-Seigneur était aimé des hommes, plus elle se réjouissait ; plus il était offensé, et plus elle s'attristait. Nous savons aussi comment elle avait rempli, depuis son enfance, le rôle du bon Samaritain en présence des affligés, des pauvres, des malades.

Son œuvre de charité par excellence fut de contribuer à conduire à Dieu d'innombrables âmes de son pays et de l'étranger, par la fondation et par la formation de sa communauté de sœurs enseignantes.

Elle choisit d'abord sévèrement les ouvrières de la gloire de Dieu et du salut du prochain, sans égard pour les complaisances humaines, convaincue, avec sainte Thérèse, qu'« une âme parfaite vaut mieux qu'une multitude d'âmes vulgaires »

et qu' « un petit nombre de religieuses distinguées par l'esprit l'emportent sur un grand nombre de médiocres ».

Une âme manifestement appelée à une vie de ferveur se présente-t-elle, la Fondatrice oublie qu'elle se trouve peut-être, d'autre part, dénuée des biens de la terre; et les supérieures de l'Institut, héritières de son esprit, sauront dire à de jeunes aspirantes, dépourvues de dot, mais riches en piété : « Dieu n'achète pas ses épouses à prix d'argent. »

Une fois ses filles admises sous le voile, Mère Marie-Rose réclamait d'elles l'effort continu. « Toutes ses paroles tendaient à leur faire connaître et aimer Dieu. Elle voulait leur perfection par tous les moyens ».

Elle s'attaquait à tous les défauts que sa perspicacité ne tardait pas à découvrir. « C'est de nos défauts que viennent toutes nos peines », aimait-elle à répéter. Son arme principale était la compassion, compassion intelligente que rien ne déroutait, qui commandait la confiance et l'abandon. « Ne craignez rien, écrivait-elle parfois : vos infractions ne m'étonnent pas, et votre franchise à les avouer vous aidera à vous corriger. » Croyait-elle avoir, par une remarque, causé quelque peine, elle s'inclinait avec l'accent de toute sa bonté : « Pardonnez-moi, ma Sœur, pour l'amour de Jésus. »

Mais c'était toujours vers Dieu qu'elle redressait les chemins. Comme une Sœur, vivement grondée, lui disait : « Ce que vous me reprochez est vrai, ma Mère, mais je sais que vous m'aimez », elle répliquait : « Mon affection ne vous rendra pas meilleure, ma chère Sœur; corrigez-vous afin que Dieu vous aime. »

Les lettres intimes de la Fondatrice, ses directives, ses conseils transmis par la tradition, trésor de famille que Rome connaît aujourd'hui et qu'elle appréciera bientôt, demeurent, pour les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, le code limpide et complet de la sanctification.

La charité de Mère Marie-Rose embrassait de la même affection maternelle son pensionnat de Longueuil et, avec lui, toutes les écoles qui devaient naître à l'ombre de son Oeuvre. L'éducatrice qu'elle était et que nous avons dépeinte revenait sans cesse, comme saint Jean, sur le précepte de la charité. « Elle nous parlait toujours de l'amour de Dieu et du prochain », ont redit toutes les élèves de son temps. Elle étouffait comme le feu la moindre étincelle de médisance, de jalousie. Elle avivait la reconnaissance envers Dieu et les hommes, pour leurs bienfaits, — sentiment délicat des âmes bien nées, pierre de touche des cœurs généreux, présage de l'avenir moral de l'enfant.

Son dévouement aux membres souffrants de ses communautés, sœurs et élèves, ne connut point de répit. Sa première visite était pour ses chères malades et la dernière encore. Leur vie était-elle gravement menacée, elle ne quittait plus leur chevet, et rien, pour les soulager, ne lui semblait coûter trop cher. C'était à l'exemple de Mgr de Mazenod, qui eût mis en vente son dernier calice pour apaiser une souffrance.

La préoccupation de pourvoir au bien de toutes, la poursuivit jusqu'à sa dernière heure. « Avez-vous de quoi les nourrir? » demanda-t-elle à la dépositaire (économe générale) qu'elle fit appeler.

\*  
\* \*

L'amour de Dieu, en Lui-même et dans le prochain, ne se pratique ici-bas qu'au prix du sacrifice. Le sacrifice est l'avvers de la charité. Toute fibre du cœur doit, pour adhérer à Dieu, se déprenre de l'égoïsme où la fixa et où l'attire toujours la corruption originelle. Implacable duel du vieil homme et de l'homme nouveau. Combat incessant contre la triple concupiscence de la chair, des yeux et de l'esprit, signalée par l'Apôtre, et contre les vices capitaux qui en sont les tentacules.

Du succès dans ce duel, dans ce combat, Notre-Seigneur a révélé la condition première pour le chrétien : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même...* A l'âme religieuse, il a découvert, par les conseils évangéliques, le secret d'extirper jusqu'aux racines de la triple concupiscence et des péchés capitaux. Se renoncer soi, c'est pour le religieux garder ses engagements de pauvreté, de chasteté, d'obéissance.

De nombreuses pages nous ont appris comment Mère Marie-Rose, simple chrétienne, pratiqua d'avance les vertus dont le religieux se fait une loi. N'avait-elle pas, du reste, prononcé, à Belœil, ses trois vœux privés? Religieuse, elle accomplira jusqu'aux limites de ses forces, les mêmes vœux, acceptés par l'Église.

Elle fut pauvre, si pauvre qu'elle parvint à n'user, durant toute sa vie religieuse, que d'une seule robe, et que les Sœurs, désirant conserver cette relique, durent en confectionner une autre pour ensevelir leur Mère. Sa cellule, que nous avons décrite, était si exigüe qu'elle ne trouva point la place d'y mourir : l'espace et l'air y eussent manqué à l'indispensable garde-malade.

Mère Marie-Rose expliquait souvent à ses filles le dénûment de la Crèche, et son bonheur était de les voir plus joyeuses les jours où la nourriture faisait défaut. L'une d'elles l'oubliait-elle un moment, la leçon de pauvreté lui était bientôt rappelée. La Sœur fleuriste ayant laissé choir un vase fort endommagé déjà, disait, en riant :

— Oh! il n'y a pas grand mal : il ne valait plus rien.

— Ma Sœur, répliqua la Fondatrice, vous ne savez donc pas ce qu'est la pauvreté! En religion, tout est grand au regard de Dieu.

Avec les biens du monde, Mère Marie-Rose en avait fui les jouissances. La fraîche sensibilité de sa nature virginale s'effarouchait de l'apparence même du mal. Elle comprenait

que tous les plaisirs des sens se provoquent les uns les autres et que ceux qu'on imagine les plus innocents peuvent conduire aux plus coupables. Il n'y eut à la séduire, dès son enfance, que la pureté dont le saint Curé d'Ars, son contemporain, disait : « Elle est semblable à une belle rose et les trois Personnes divines descendent du ciel pour en respirer le parfum ». « La pureté de son âme se reflétait sur son visage », écrivait le Père Telmon.

Connaissant la faiblesse de la chair et la fragilité du vase où éclôt le lis angélique, elle asservit son corps, disciplina les sentiments naturels les plus légitimes, évita les réunions du monde, s'imposa contre toutes occasions des précautions austères, ne recevant même pas, sans être accompagnée, les visites de ses frères prêtres ni de son vénérable père. Elle se confia par-dessus tout à la Reine des Vierges et lui demanda, dans son acte de consécration, « une pureté sans borne ».

« Cultivez dans le cœur de vos enfants, disait-elle à ses collaboratrices, les belles vertus de pureté et de modestie qui doivent être l'apanage des jeunes filles chrétiennes... Aidez-les à acquérir et à développer ces vertus... Combattez les amitiés particulières qui sont la *peste* des communautés. Ne laissez pas seules celles dont vous avez le soin : les anges gardiens ne nous quittent jamais, ils sont les modèles des religieuses chargées des enfants. »

Elle revenait fréquemment sur les dangers de la vanité et ne reculait pas, en cette matière, devant les mortifiantes leçons de choses. Un jour de parler, elle aperçoit une postulante qui a disposé ses cheveux en accroche-cœur, selon la mode du temps. D'un magistral coup de ciseaux, elle lui dégarnit l'une des tempes. La victime, plus désolée encore de sa vanité, soudainement entrevue, que de l'humiliation qu'elle a de paraître en cet état, pleure, se repent, tombe aux pieds de sa Maîtresse des novices :

— Ma chère Mère, je fais le sacrifice de tous mes che-

veux, de bon cœur; mais, je vous en prie, donnez-moi le saint Habit!

Être pauvre, être chaste, ne constituent pas l'abdication totale de soi. N'a-t-on pas dit des religieuses de Port-Royal : « Pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons »? Le « moi » ne s'anéantit et ne laisse la place entière à l'amour de Dieu que par le sacrifice d'obéissance, par la soumission surnaturelle, universelle, intégrale, à la volonté des supérieurs, en tant qu'ils représentent Dieu, — obéissance que saint Thomas appelle « la plus parfaite des vertus morales après la religion, parce que plus que les autres elle nous unit à Dieu, en ce sens qu'elle nous détache de notre volonté propre qui est le plus grand obstacle à l'union divine ».

Mère Marie-Rose se fit obéissante, de cette manière, jusqu'à la mort. Son caractère vif et rétif se plia aux premières leçons de sa mère. En religion, elle rechercha les occasions d'obéir. Sa charge de supérieure ne fut, dans sa pensée, qu'un acte d'obéissance à son Évêque. S'ingéniant à se placer alors sous la domination des sœurs préposées aux moindres emplois, elle les obligeait à lui donner des ordres. Quant à la Règle, chaque article en est sacré à ses yeux. Elle vole au son de la cloche. Clouée sur son lit, elle remplit encore toutes les observances de la journée.

— Allons, dit-elle à ses infirmières, à mesure que sonnent les exercices, faisons notre oraison, notre examen, notre lecture spirituelle, notre visite au Saint-Sacrement...

Ses allocutions prennent tous les accents de l'éloquence lorsqu'il s'agit de recommander l'obéissance. Ses lettres reviennent sans cesse sur des expressions comme celles-ci :

« Que l'obéissance, mes Sœurs, soit votre règle. Elle conduit droit. On est toujours en sûreté quand on obéit. Si celle qui commande se trompe, c'est son affaire : notre soumission n'y perd rien... Obéir toujours, c'est ne jamais

se tromper. Quel bonheur de pouvoir connaître sûrement la volonté de Dieu par notre Règle et par la voix de nos supérieurs ! Quel avantage sur les gens du monde qui cherchent toujours leur voie ! Obéir, c'est mériter continuellement, c'est tout faire compter pour le Ciel. C'est se trouver sur le navire qui, même pendant notre sommeil, nous approche du port. Priez Jésus-Enfant de vous donner cette vertu dont il est un si parfait modèle. Aimez à le contempler ce Dieu-Enfant : il nous prêche admirablement, tout petit qu'il est... »

La Fondatrice, tout en se penchant sur la misère humaine de chacune et en évitant de faire de la vie religieuse une toise de Procuste qui nivelât inflexiblement petites et grandes, faibles et fortes, novices et professes, n'admit jamais d'infraction à un seul article de la Règle. Elle voulait qu'une permission régularise chaque exception. La Sœur Marie-Ursule avait fabriqué un joli brancard qui devait servir à transporter un pain bénit, à la grand'messe. Fièrre de son ouvrage, elle s'en fut le montrer à la Supérieure.

— Ma Sœur, qui vous a permis de faire cela ?

— Personne...

L'objet fut aussitôt brisé et jeté au feu, et la Sœur, assez coutumière de tels manquements, se mit sérieusement à la Règle dès ce jour-là.

\*  
\* \*

L'obéissance de Mère Marie-Rose se nourrissait de son humilité et, en incessante progression, son humilité se nourrissait de son obéissance.

Reconnaître que tout bien lui venait de Dieu — *quid habes quod non accepisti?* — et ne rechercher pour elle-même que l'effacement et le mépris des autres ; se complaire au dernier rang ; ne s'estimer, hors l'assistance de la grâce, que capable de pécher et de mériter l'enfer ; se considérer, dans l'accomplissement du devoir, comme l'indigne instru-

ment de Dieu et ne tendre qu'à accomplir sa sainte volonté, soit en commandant, soit en se soumettant, tels furent — ce livre l'aura démontré — les sentiments de la Servante de Dieu.

Elle creusa en elle cette assise de solidité qu'est l'humilité et que nécessite, pour durer et s'agrandir, l'édifice général des vertus. Elle la creusa si profondément, que l'édifice de son Institut lui-même y trouva ses bases et l'impulsion de son accroissement. Si l'Église glorifie un jour la Fondatrice des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, elle louera premièrement sans doute son humilité, elle la rangera parmi les saints dont les œuvres furent les plus grandes parce qu'ils furent les plus doux et humbles de cœur.

Un très simple mot de Mère Marie-Rose à Mgr Bourget, au lendemain de la retraite de 1848, nous exprime quelles furent sa défiance de soi et sa confiance en Dieu :

« J'espère, avec la grâce de Dieu, travailler avec plus d'ardeur à ma sanctification ainsi qu'à l'avancement de celles que Dieu m'a confiées... Ma principale résolution est de n'agir en tout qu'après avoir reconnu mon incapacité et demandé l'Esprit de Dieu. »

Elle s'exerçait à l'humilité en toutes circonstances et jusqu'à rendre à la communauté « les services les plus bas ». A une Sœur coadjutrice qui la blâme respectueusement d'empiéter sur ses droits, elle répond :

— Laissez-moi faire. Je sais bien que vous en êtes capable, mais ne faut-il pas que j'acquière et pratique l'humilité ?

Elle rechercha les humiliations dont sa fierté naturelle l'eût détournée. L'amertume ne manqua pas à ce breuvage, on s'en souvient. Mère Marie-Rose en devint comme insatiable. Ce billet, écrit de sa main, fut trouvé dans son livre de messe, après sa mort :

« J'accepte avec plaisir, ô mon Dieu, les humiliations qu'il vous plaira de m'envoyer : accordez-moi la grâce d'en faire ma joie et mes délices... Je m'examinerai tous les jours sur la manière dont j'aurai accepté les humiliations. »

Ses lettres ne se fatiguent pas de revenir sur ce sujet :

Considérez Jésus naissant et subissant les humiliations qui répugnent tant au maudit amour-propre, toujours si vivant en nous. Allons à la Crèche pour nous en guérir, pour confondre notre orgueil et notre lâcheté. Allons apprendre à nous soumettre et à reconnaître ce que nous sommes. Un Dieu naît environné d'animaux, et nous, nous avons peine à supporter des sœurs qui nous aiment et qui s'efforcent de faire notre bonheur ; nous osons nous croire quelque chose en nous préférant aux autres. Ah ! sot orgueil, je te déteste et je te fuis. La dernière de toutes, je veux m'estimer heureuse d'être considérée comme telle. Voilà les sentiments que nous devons graver au fond de notre cœur et qui feront notre consolation...

... Vous regrettez vos manquements, dites-vous. Estimez-vous heureuse, en ce cas, car c'est beaucoup que vous les aperceviez et que vous en ayez du regret... Humiliez-vous de vous voir si attachée à votre volonté, laquelle ne peut que mal vous conduire... Être humble, c'est justement voir ses défauts, les désavouer et travailler avec force à se corriger...

Ne nous a-t-on pas dit dans les instructions sur la vie religieuse que toutes nos peines viennent de nos défauts ? D'après ce principe, vous devez vous humilier dans la mesure de vos peines... Rappelez-vous que Dieu aime à régner dans les cœurs simples et droits...

\* \* \*

Dieu régnait « dans le cœur simple et droit » de Mère Marie-Rose, non seulement parce qu'elle s'était renoncée — *abneget semetipsum* —, mais parce qu'elle s'était attachée à la croix — *tollat crucem suam* —, et qu'ainsi s'était consommé le sacrifice de sa charité.

La croix du chrétien est d'abord celle des souffrances qu'il éprouve en sa personne, puis celle de Jésus qu'il embrasse.

L'auteur de la récente Vie de sainte Thérèse d'Avila, Louis Bertrand, commente de la sorte la parole de Pascal, *a maladie est l'état naturel du chrétien* : « Essentiellement le chrétien est un inadapté, dans son âme et dans son corps. La vraie vie chrétienne est la négation de celle du monde.

Pas plus que l'âme, le corps, même naturellement bien portant, ne doit s'adapter et s'accommoder aux exigences ni aux agréments de la vie d'en bas. Le corps d'un saint est un organisme très particulier, façonné et affiné en vue de fins mystérieuses... »

Avant même que sa raison lui permît d'entreprendre la guerre à son corps, Mère Marie-Rose était malade. Elle n'eut garde de remédier d'elle-même à cet état où elle trouvait le moyen de sa libération spirituelle. Comme sainte Thérèse, elle offrit à Dieu le sacrifice de ses aises et de sa santé, et rechercha « l'ineffable trésor de son amour caché dans la souffrance ».

Elle s'étendait dans le même temps sur la croix de son divin Maître.

*Les disciples du Christ*, dit l'Apôtre, *crucifient leur chair avec ses concupiscences et ses vices* — concupiscences et vices capitaux qui constituent le vieil homme. La mortification impitoyable, les austérités sanglantes que notre chapitre septième a racontées, se multiplièrent avec les années de la Fondatrice. Ces chaînes de fer acéré, ces disciplines aux pointes métalliques, ce dur cilice, elle s'en flagella et se les infligea jusqu'au bout. Une ambition d'apostolat sublime l'excitait au surplus à se meurtrir ainsi : compléter pour sa part la Passion du Sauveur et travailler par là à la rédemption des âmes.

« Je vous recommande de lire *tous les jours* deux versets du douzième chapitre du deuxième livre de *l'Imitation*, disait-elle et écrivait-elle souvent. Méditez bien le sens qu'ils renferment... »

Ce chapitre qui traite *De la sainte voie de la Croix* et qui sanctifia tant de grandes âmes, Mère Marie-Rose s'en appropriait toute la moelle, et elle en mit en pratique tout le conseil.

Son autre livre quotidien d'entraînement et de consolation était le *Chemin de la Croix*.

« Un jour, rapporte la Sœur Marie-Ignace, je la vis entrer à la chapelle; sa figure annonçait la douleur. N'étant pas habituée à la voir ainsi, car elle était toujours souriante, j'en fus saisie, et je me cachai pour la suivre des yeux. Elle fit les stations du Chemin de la Croix avec une telle ferveur qu'elle provoqua en moi l'amour de cet exercice. Le Chemin de Croix fini, sa figure, redevenue souriante, me sembla illuminée... »

Pendant les trances de son Gethsémani, Mère Marie-Rose écrivait au Père Telmon :

« Si, en quittant le monde, j'avais embrassé la vie religieuse pour mener une vie douce et aisée, ma déception serait grande, mais vous savez, mon Père, que tel n'était pas mon but... »

« Je trouve en religion ce que je m'attendais d'y trouver, explique-t-elle une autre fois. En effet, à quoi peut s'attendre celle qui a mérité l'enfer et qui désire le ciel, et qui même l'espère? La croix! Hélas! mon Dieu, quelque pesante qu'elle paraisse, elle est encore trop légère pour moi. »

Elle avait demandé à Notre-Seigneur, pour cadeau de ses noces religieuses, « une belle et longue croix ». Lorsqu'elle s'y trouva attachée, lorsqu'elle habita au Calvaire, « séjour permanent des amis de Jésus », elle put écrire à ses filles :

« Vous avez embrassé la croix de notre Divin Sauveur : ne la traînez pas, portez-la avec courage; voyez la sainte volonté de Dieu en tout. Notre-Seigneur a promis le ciel à ceux qui se font violence.

« Plus vous souffrirez avec patience, calme et résignation, plus Dieu vous aimera et bénira. N'oubliez pas que vous vous êtes faites religieuses pour souffrir... Oui, souffrir tout, supporter tout sans rien dire, et ne faire souffrir personne, voilà ce que Dieu demande de nous... Courage donc! Allons au ciel par la Croix! »

Ne sommes-nous pas fondés à reconnaître maintenant que Mère Marie-Rose, unie à Dieu dans l'étroit embrassement de la Croix, a parcouru vraiment tous les stades de la sainteté?

Vertus de foi, d'espérance et de charité, de prudence, de justice, de force et de tempérance; dons de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science, de piété et de crainte de Dieu : toutes les semences de la vie surnaturelle n'ont-elles pas fructifié dans son âme?

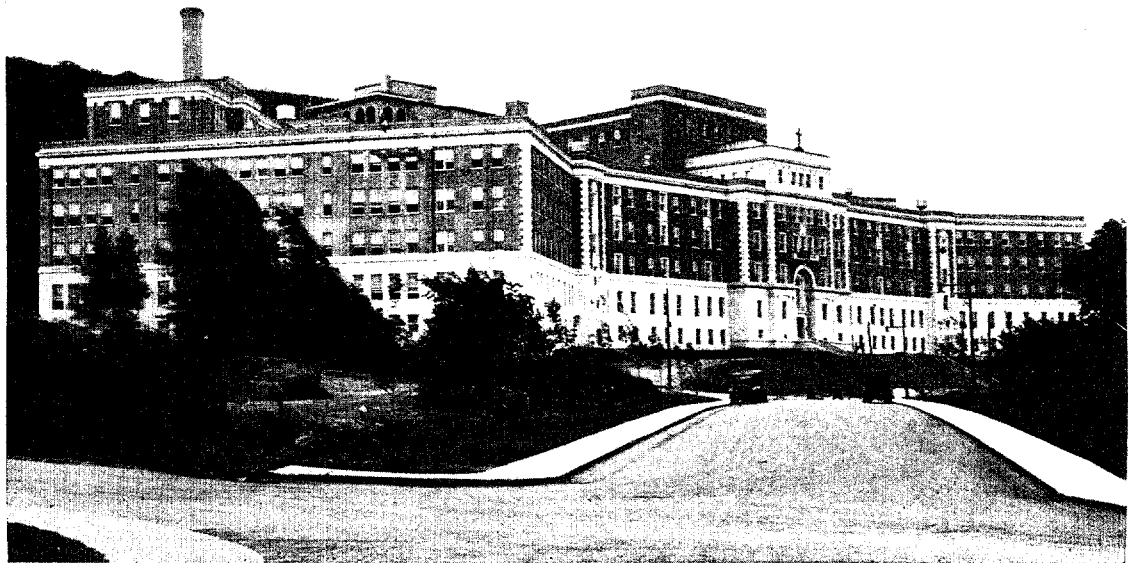
\*  
\* \*

Deux prérogatives nous ont semblé caractériser la droiture de volonté et d'esprit de notre Fondatrice et présider au développement de ses vertus : la *force* et le *bon sens*.

Nous n'avions surpris dans l'enfant qu'une faiblesse, non d'irrésolution mais d'entêtement, faiblesse bientôt guérie par la fidélité aux premières grâces. La vertu de force trempa la volonté de cette impressionnable et timide fille de la campagne et lui communiqua les qualités infrangibles d'initiative et d'endurance qu'allait requérir le rôle d'une fondatrice. La crainte d'infirmités continuelles qui la tourmentent, de difficultés sans cesse ramenées sous ses pas, ne ralentit jamais son effort. La témérité n'entre pour aucune part dans son audace à quitter un foyer de tendresse pour aller, dans l'inconnu du monde, au sein d'une époque troublée d'embûches politiques et sociales, jeter les bases austères d'une famille spirituelle. Sa débile santé lui a fermé la porte de plusieurs couvents où elle a frappé : elle attend. De grossières domestiques la rudoient dans sa propre maison : elle répond par des bienfaits. Un obscur presbytère réclame les plus belles années de sa vie : elle les donne. On tente, pour réduire la vocation qui la presse, d'énerver sa piété filiale : elle se souvient que le divin Maître a dit : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » L'heure venue de sa fondation, on lui offre un asile de misère, on lui dispute le



A VALLEYFIELD, PENSIONNAT ET ÉCOLE NORMALE, lors de la visite de S. Em. le Cardinal SINCERO, en 1928 (p. 297).



LA MAISON-MÈRE ACTUELLE D'OUTREMONT-MONTRÉAL.

coin de sol qu'on lui avait cédé; on la traite de folle, d'illuminée, de tortionnaire même; on lui retire les prêtres qui l'ont formée, sanctifiée; toutes les puissances ennemies et plusieurs autres se jettent sur son œuvre: elle reçoit ces coups, ces blessures, elle les « ressent à en mourir », avoue-t-elle, mais sa décision et son courage ne fléchissent pas. Gardant pour elle-même l'affliction de son lent martyre, elle défend sa Congrégation menacée. Le regard fixé sur son devoir, l'oreille attentive à la seule voix de Dieu, elle tourne l'obstacle quand il se peut, elle le brise s'il le faut, « elle déconcerte, atteste le Père Allard, les conseils et les mesures qu'elle voit contraires au bien de sa communauté ». Sa force la rend alors magnanime: rien ne lui paraît trop beau pour la gloire de Dieu ni trop bon pour le prochain. Donnant tout de sa pauvreté, elle transmet à son Institut la munificence qui le portera aux réalisations les plus grandes de l'apostolat.

La douce fermeté de ses conseils et de ses reproches façonne en même temps la virilité chrétienne de ses filles:

« Vous n'êtes plus une enfant... Ce n'est plus le temps de pleurer, mais d'agir... Songez au divin Maître à qui vous vous êtes consacrée... Il ne demande pas de vous le succès, mais l'effort... Défiez-vous de vous-même autant que vous le pouvez, mais confiez-vous en Dieu, abandonnez-vous à Lui sans réserve et vous pourrez dire: *Je suis capable de tout en Celui qui me fortifie...* Ne craignez que le péché, pas les autres obstacles, sources de mérites, qui ne vous manqueront jamais: forte de la protection de Dieu et du secours de sa Très Sainte Mère, vous avancerez quand même... Ne vous découragez pas et revenez me voir quand vous serez abattue... Le découragement vient du démon comme la désobéissance... Je demande pour vous à Notre-Seigneur la force de boire une petite partie du calice d'amertume dont il a été lui-même abreuvé... Allons, soyez gaie, portez le joug du Seigneur avec joie et amour... »

Au reste, la calme énergie qui émanait de sa personne

prêchait d'elle-même la patience et la constance, « car, dit M<sup>re</sup> Bourget, son âme demeurait en paix au milieu de toutes les agitations. Les affaires multipliées qui l'assiégeaient et les plus dures épreuves que lui ménageait la Providence ne lui faisaient point perdre cette aimable sérénité qui était peinte sur son visage. Elle était tellement maîtresse de tous les mouvements de son cœur, et exerçait sur son intérieur un tel empire, que sa figure ne changeait même pas de couleur quand on lui disait les choses les plus capables de la troubler. »

Cette droite et forte volonté de Mère Marie-Rose recevait son impulsion d'un esprit juste que régissait le *bon sens*.

Le bon sens, appréciation exacte des possibilités, organe de la pénétration et du tact, rouage d'équilibre que ne trouble aucune exaltation malade, aucune imagination désordonnée, est le partage des vrais mystiques, gens pratiques et d'action ; il est la qualité éminente des chefs. L'âme d'Eulalie Durocher en était si nettement douée que son directeur dans le monde, M. l'abbé Odelin, curé de Saint-Hilaire, déclarait, avant même qu'il fût question d'une association religieuse : « Je ne connais pas de jugement plus droit et plus sain, ni de personne plus capable de conduire les autres à la perfection. »

La jeune fille appartenait, par ses ancêtres, les colons de France, à l'époque classique, humaine, de l'ordre et de la mesure. Elle partageait largement cet héritage que, depuis le faite de leurs universités jusqu'au fond des campagnes, les Canadiens français n'abandonnèrent jamais. Le bon sens gouverna ses études. Il détermina la concision et la clarté de ses écrits. Sa phrase, dédaignant l'effet, ne s'attache qu'à la pensée, au raisonnement, à la vérité pure.

Du côté surnaturel, Mère Marie-Rose ne s'égare pas davantage dans la fantaisie, la puérilité, la mièvrerie, la singularité. Le Père Allard « ne se rappelle pas l'avoir

jamais vue donner dans des idées de travers, en spiritualité. » C'est pourquoi les directions qu'elle a établies restent immuables.

La prudence, gardienne, modératrice et directrice de toutes les vertus — *auriga virtutum* —, perfectionna ce sens de droiture; le don de conseil en affina l'intuition; la sagesse et l'intelligence y sauvegardèrent la science des saints.

Tout le gouvernement de la Fondatrice en récolta le fruit. Le Père Allard admirait « les réponses et les décisions sages et prudentes qu'elle apportait dans les affaires les plus difficiles ». Sainte Catherine de Sienne accordant des Puissances opposées et sainte Jeanne d'Arc répliquant à ses juges, se seraient complu en leur petite sœur du Canada.

C'est avant tout dans « l'affaire d'inculquer à ses filles une vie d'amour plus que de crainte », et de les conduire dans les voies claires et sûres, qu'opéra le bon sens surnaturalisé de Mère Marie-Rose. Elle sut allier la fermeté avec la bonté, ne pas multiplier les prescriptions et les avis, tenir compte des aptitudes et du tempérament de chacune, rendre justice aux dernières des siennes et observer, quand il fallait juger, cette loi que nul chef digne de son état ne devrait enfreindre : ne jamais condamner personne sans l'avoir entendu.

Si la Fondatrice n'éprouva point elle-même l'affolement d'un mal qui agite certains affaiblis, le scrupule, elle comprenait les scrupuleuses, « ces navires sans gouvernail ni boussole », et son bon sens encore les guidait doucement vers les eaux calmes. Quant à la concentration mélancolique de la fausse mystique, elle l'abominait. Elle s'opposait pareillement, tout en se crucifiant elle-même, aux macérations exagérées dont elle devinait les réactions redoutables. Elle répétait alors avec sainte Thérèse que « Dieu préfère l'ardeur de la charité à celle de la pénitence ». En un mot, dit M<sup>gr</sup> Bourget, « elle savait, pour toutes et chacune, rendre doux et aimable le joug du Seigneur ».

\*  
\* \*

La vie de plusieurs saints fut remuée de *phénomènes mystiques extraordinaires*, d'ordre intellectuel ou d'ordre psychologique, — « faveurs » dont tous les grands mystiques enseignent « qu'il ne faut ni les désirer ni les demander parce qu'elles ne sont pas des moyens nécessaires pour arriver à l'union divine et qu'elles seraient même parfois, à cause de nos tendances mauvaises, des obstacles à cette union ».

De tels *phénomènes*, la vie de Mère Marie-Rose en fut-elle saisie à son tour ?

Elle avait été « tentée dans le monde, avoua-t-elle, d'aspirer à des grâces extraordinaires ». Elle le regrettait. Son directeur de noviciat, le positif Père Allard, l'eut bientôt fixée, en effet, dans le chemin commun, ordinaire, où son bon sens l'aurait, d'ailleurs, promptement ramenée ; et elle ne chercha plus qu'à se mépriser et à aimer Dieu dans la simplicité de son cœur. Elle se défia même, comme religieuse, de ces privilèges dont le démon simule l'apparence en trop de crédules victimes.

Serait-il téméraire d'admettre cependant qu'à défaut de révélations privées, Mère Marie-Rose ait reçu l'une ou l'autre de ces *grâces gratuitement accordées*, grâces transitoires et ayant surtout en vue le bien du prochain, que saint Paul appelle *charismes* — *charismata* ?

Elle semblait parfois lire au fond des âmes. Son premier coup d'œil jugea souvent une élève, une postulante, et l'avenir confirma ses vues. Les masques du zèle et de la piété ne lui en imposaient pas. Elle écarta, bien avant qu'il se fût déclaré apostat, le sycophante dont nous avons parlé. N'était-ce pas l'action du *discernement des esprits* ?

Certaines sentences que nous rapporte son histoire ne tiennent-elle pas, d'autre part, du *don de prophétie* ?

Se trouvant encore au presbytère de Belœil, elle admit pour l'aider à décorer les autels une gracieuse fillette de dix ans, Léocadie Bernard. Un jour que l'enfant lui arriva « parée et pomponnée », Eulalie Durocher lui passa la main sur la tête, en disant :

— Ma petite, plus tard vous couperez ces cheveux.

— Oh ! non, Mademoiselle, maman ne voudra pas.

— C'est Notre-Seigneur qui le voudra, alors. Vous serez religieuse.

— Moi, non ! Jamais je ne quitterai papa.

A dix-huit ans, Léocadie Bernard entra à Longueuil ou elle reçut bientôt le nom de Sœur Marie-Euphrasie. Comme les avances d'un jeune homme la poursuivaient encore au noviciat, elle lui « décocha » une lettre qui le « dégrisa net ». Elle fut toute à Jésus et à Marie. L'une de ses allocutions à ses élèves a survécu dans les traditions :

— Mes enfants, aimez bien la Sainte Vierge. Mais, prenez garde, petites malheureuses, de l'aimer plus que moi, car alors je vous en voudrais !

Le 7 juin 1849, après la cérémonie de leur première communion, six petites pensionnaires vont recevoir la bénédiction de Mère Marie-Rose que la maladie retient à la chambre. Elle leur prêche d'aimer toujours Jésus comme ce jour-là et de lui être fidèles jusqu'au dernier soupir. Puis, les regardant dans les yeux, elle dit à l'une, Marie Lassiseraie :

— Vous serez religieuse dans une communauté de charité.

Et à une autre, âgée de neuf ans, Thaïs Lacoste :

— Pour vous, vous serez des nôtres, tout de bon des nôtres : cela est écrit dans le ciel, et bien selon la volonté de Dieu. Ainsi, dès maintenant, vous nous appartenez.

La première se fit Sœur Grise.

La seconde allait être, à dix-neuf ans, Sœur M. Thaïs de Saint-Joseph. Maîtresse des novices, supérieure provinciale, assistante générale, elle devint l'une des plus douces

lumières de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Au mois d'août 1848, la Sœur Marie-Élisabeth (Hortense Benoît), professe à vœux temporaires, visitant à l'infirmerie la vénérée Mère atteinte déjà de son mal mortel, ne put contenir ses larmes. La Fondatrice devina sa pensée filiale et lui dit :

— Ma Sœur, Dieu n'a besoin de personne. Il fera son œuvre sans nous.

Faisant allusion au chateau (morceau de pain béni que l'on remettait pendant la grand'messe à la famille qui devait offrir tout le pain du dimanche suivant), elle ajouta :

— Mais je vous passe le chateau. Oui, vous mourrez la première après moi, et de la même maladie.

— Ma Mère, repartit la jeune et toute vive religieuse, vous survivrai-je longtemps ?

— Un an, ma Sœur. Je vous laisse notre anneau. Vous le porterez après ma mort.

De point en point, la prédiction se vérifia.

Plusieurs ont attribué en outre à Mère Marie-Rose vivante, comme une *puissance de miracle*. Faut-il en voir la manifestation dans cette circonstance ?

Avec l'aide d'une jeune fille, la Fondatrice disposait quelques livres en vue de la distribution des prix, quand la Sœur économe se présenta.

— Ma Mère, c'est la blanchisseuse des pensionnaires qui veut être payée. Voilà deux fois qu'elle revient et je n'ai toujours pas un sou. Elle demande au moins deux piastres afin de pouvoir donner à manger à ses petits enfants.

— Ma Sœur, répond la Fondatrice, je n'ai pas d'argent. Allez à la chapelle et priez la Sainte Vierge de vous en envoyer.

Bientôt après et sans savoir pourquoi, la jeune fille, qui continuait de ranger les prix, ouvrit un livre tout neuf

« sortant de la librairie et dont les feuillets étaient encore collés ». Un billet de deux piastres en jaillit.

Sans témoigner la moindre surprise et comme si elle était accoutumée à ces interventions, la Supérieure dit en souriant :

— Allez chercher à la chapelle la Sœur économe et dites-lui de donner cet argent à la pauvre femme.

\*  
\* \*

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à qui nous avons pensé en étudiant notre sujet, n'eut guère d'extases ni de visions. Elle fut moins favorisée peut-être que Mère Marie-Rose des « charismes » que saint Paul et saint Thomas mettent bien au-dessous de la charité et de la grâce sanctifiante, et cependant quel ne fut pas le degré d'ascension de la simple Carmélite!

Appliquées toutes deux à leurs devoirs d'état, engagées dans le même abandon total à Dieu, les deux jeunes épouses du Christ nous ont paru se couvoyer dans le chemin rapide du ciel, dans la même « Petite Voie » d'enfance spirituelle qui est « la simplicité, la simplicité unie à l'amour, à l'amour générateur de sacrifices ».

L'Église s'est prononcée sur la sainteté de Thérèse de Lisieux. Que décidera-t-elle de Marie-Rose du Canada, l'humble religieuse qui, par surcroît, fut une Mère?

« Dans le petit nombre de ceux qui parviennent à la très haute perfection — à la possession de Dieu par l'union d'amour —, dit saint Jean de la Croix, se trouvent surtout les âmes dont la vertu et l'esprit doivent se propager dans la succession de leurs enfants spirituels. Dieu donne aux chefs de famille des richesses et des grandeurs en rapport avec les destinées providentielles de leur postérité selon la grâce. »

A en juger par la ferveur et l'accroissement de sa famille religieuse et apostolique, la Fondatrice ne fut-elle pas très riche devant Dieu?

\*  
\* \*

La maison-mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie vénère une Madone florentine qu'elle appelle *la Vierge à la Rose*.

Occupant un trône de reine, Marie présente au divin Enfant qu'elle retient sur ses genoux une rose épanouie. Jésus ravi tend les bras vers la rose, tandis que son regard semble interroger la douce Vierge : « N'est-elle pas digne de notre Ciel? » Et un vol d'anges s'apprête à saluer d'un hosanna de gloire la fleur royale que Jésus va saisir.

La piété des religieuses veut reconnaître en cette Rose de Jésus et de Marie la Mère bien-aimée qui en porta le nom.

Il est temps qu'un dernier élan d'amour, offrande souveraine du sacrifice, l'arrache à la terre et consomme sa floraison divine.



## CHAPITRE XVII

### LA CONSOMMATION

*La maladie fatale de Mère Marie-Rose. — Sa résignation. — La croix de l'inaction. — Aggravation de tristesses morales. — A Notre-Dame de Bonsecours. — En la fête de sainte Rose de Lima. — Les derniers sacrements. — Le portrait de la Fondatrice. — « Souffrir, ô mon Dieu, et faire votre volonté. » — Le Sauveur radieux. — L'agonie. — Le glas du 6 octobre 1849. — Devant la dépouille vénérée. — Les funérailles.*  
✠ — « *Erit sepulcrum ejus gloriosum* ».

Mère Marie-Rose mourut à l'âge de trente-huit ans, le 6 octobre 1849, jour anniversaire de sa naissance.

La vie de son corps n'avait été qu'une souffrance continue avec de rares et courtes rémissions.

Son habitude de « pâtir » et son énergie lui dictaient des réponses semblables à celles-ci, lorsque sa famille ou ses filles absentes s'alarmaient :

« 3 avril 1848. Mon cher frère, j'ai été un peu surprise que l'on vous ait informé que j'étais malade. Il est vrai que cela m'arrive si souvent qu'on a peine à croire le contraire. Cependant ce sont de faux bruits, je suis seulement un peu fatiguée. Les tribulations auxquelles Dieu a bien voulu nous soumettre me donnent de la force... »

« Dites à sœur Marie-Apollonie qu'elle ne prenne point de peine au sujet de ma santé, je n'ai été qu'indisposée. Qu'elle s'inquiète plutôt de la santé de mon âme. Au reste, je suis sur la terre pour souffrir, c'est là mon partage, je dois en être contente et je le suis en effet. »

Bien qu'une maladie de foie, dont rien ne nous précise le caractère, l'eût tourmentée pendant ses quatorze dernières années, ce fut plutôt un mal de poitrine qui l'emporta, après l'avoir longuement minée, le même probablement dont devait succomber Thérèse de l'Enfant-Jésus. Des rougeurs marquaient les pommettes, une toux sèche déchirait la poitrine, la respiration devenait courte et pénible, des sueurs baignaient les nuits sans sommeil.

Elle eut à subir de la science de l'époque cinquante-cinq saignées, dont plusieurs fois elle manqua mourir. N'avait-on pas saigné de même Thérèse d'Avila, « tout en la déclarant incurable » ? Après la saignée, les médecins prescrivaient du moins à Mère Marie-Rose des « potions fortifiantes et calmantes » ; mais sa charité, le plus souvent, faisait échouer leur efficacité. Elle les portait aux sœurs ou aux élèves qu'elle entendait tousser aussi, ou qu'elle voyait s'affaiblir, ne se réservant que les médicaments dont l'amertume convenait à sa mortification. « Elle les avalait lentement, dit M<sup>gr</sup> Bourget, afin d'en mieux goûter le fiel avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. » A la fin pourtant, la pure et simple soumission à la Sœur coadjutrice qui la veillait prit le dessus : de même qu'elle n'acceptait rien sans une permission expresse, ne fût-ce qu'une « gorgée d'eau », elle ne refusait plus aucun remède. « Si vous croyez que cela est bon », disait-elle seulement.

Une longue marche qu'elle s'imposa, par esprit de pauvreté, vers le milieu de mai 1849, lui porta le coup mortel.

Ce fut lors de sa visite canonique à la communauté de Belœil. Deux milles séparaient la gare du couvent. Une voiture eût trop coûté, pensa-t-elle, quand toutes les ressources de sa maison ne pouvaient suffire à payer les sommes qu'on s'acharnait à lui réclamer. Et elle s'engagea vaillamment à pied sur la route qui longe le Richelieu. Elle arriva suffoquée, exténuée. Sa force d'âme maîtrisa pourtant encore

cette fatigue, et le bref compte rendu que nous avons retrouvé ne signale que l'activité de la Fondatrice :

Nous soupirions après cet heureux moment de la revoir. Oh ! comme elle se montra maternelle dans cette courte visite ! Elle s'informa de notre santé, de la nourriture que nous recevions, de tout. Mais en même temps elle examina soigneusement si nous observions la Règle et nous avertit de nos manquements. Elle se fit rendre compte de la manière dont on enseignait le catéchisme et dont on dirigeait les congrégations des Enfants de Marie et de l'Enfant-Jésus. Toutes ses paroles tendaient à nous faire aimer le bon Dieu et honorer notre sainte vocation. Elle voulait notre perfection à tout prix. Elle insista tant sur le silence que nous n'osions même plus ouvrir la bouche quand il était nécessaire de parler. Elle semblait avoir faim et soif de notre sainteté. Son bonheur se lisait sur sa figure lorsque nous paraissions faire quelque progrès. Aucune de nous n'aurait voulu lui déplaire. Toutes, nous la considérions bien au-dessus de nous ; nous avions le sentiment qu'elle était une sainte. Elle nous embrassa affectueusement et gaiement au moment du départ.

De retour à Longueuil, Mère Marie-Rose n'alla plus qu'en chancelant. Au mois d'août, elle tomba tout à fait.

M<sup>gr</sup> Bourget entendit le cri de douleur de la communauté et, le 11 août, il allégea le fardeau de la Fondatrice, dans l'espoir de la conserver plus longtemps. La Mère Thérèse de Jésus devait pourvoir aux tâches les plus pénibles.

Au bout de quelques jours, une illusion de vigueur revint à la malade. Elle écrivit aussitôt à son Évêque :

Je croirais manquer à mon devoir si je ne vous faisais connaître l'état de ma santé... Je me trouve en pleine convalescence. La toux cependant me tourmente encore, mais j'espère qu'en prenant des forces je la supporterai. Permettez-moi, Monseigneur, de solliciter à vos pieds un emploi, afin que je soulage, si vous le jugez à propos, nos pauvres sœurs qui sont surchargées. Je sens bien que je ne mérite pas cette grâce, mais il me semble que Dieu ne m'a pas faite pour que je vive sans croix et dans une aussi grande tranquillité. Je ne désire que ce que, par votre entremise, il daignera me confier.

C'était la croix de l'inaction corporelle définitive que le divin Maître « daignait confier » à sa servante. Une

aggravation de la toux et de la faiblesse le lui montra bientôt. Il ne lui sera plus possible que de souffrir sans répit et de prier. Sa cellule va être son oratoire et son calvaire.

Elle se trouve justement au plus noir de sa nuit d'inquiétude, dans ce « tunnel sombre où il faut avoir voyagé pour en comprendre l'obscurité », comme le dira sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. C'est aussi le moment où son directeur, le Père Allard, lui est enlevé. Qui la comprendra maintenant? Elle a beau en appeler à son esprit de foi : il est dur de refaire à un autre, que l'on n'a pu choisir, toute l'histoire de son âme. Il lui faut assister en même temps à l'exécution massive des réformes souhaitées du dehors. Elle entend rouler autour d'elle jusqu'aux vieux meubles dont la disposition « rappelait trop » le passé.

Si, du moins, parmi tant de tristesse, elle pouvait recevoir Jésus, le Consolateur! Mais les usages de cette époque, plus proche du jansénisme que de Pie X, n'autorisent que deux communions par semaine; puis, elle craint de déranger par trop le prêtre en lui demandant d'apporter de bonne heure, même les deux jours permis, la visite du Bien-Aimé.

Elle ne mentionne à Mgr Bourget que cette peine, sans lui cacher cependant le fruit qu'elle en retire :

« La privation du Sacrement adorable de la Sainte Eucharistie m'est bien sensible; mais je la souffre avec calme et résignation. Cet aimable Maître semble me dédommager par plus d'union avec Lui et sa divine Mère. »

La divine Mère! Que de vœux et de prières n'allait-elle pas entendre en ces jours d'angoisse! Combien les religieuses n'allaient-elles pas la supplier de rendre la vie à leur Mère de la terre!

Elles avaient déjà, le 2 juin 1849, allumé une lampe votive et promis qu'elle brûlerait à perpétuité si la guérison était accordée. En souvenir de cet acte de piété filiale, la

lampe continue, de nos jours encore, sa faction ardente à l'autel marial de la maison-mère.

Le 22 août, en l'octave de l'Assomption, les Sœurs, d'accord avec M<sup>gr</sup> Prince, allèrent porter à Notre-Dame de Bonsecours, à Montréal, leur affliction et leur espérance. Notre-Dame de Bonsecours, qui avait tant de fois sauvé la colonie depuis sa fondation, et dont le sanctuaire chargé d'ex-voto séculaires avait retenti de tant de prières, voudrait les exaucer à leur tour. Sa statue qui, dominant la chapelle élevée au bord du Saint-Laurent, « étend les bras sur la grande cité et les eaux profondes qui roulent à ses pieds », semblait les appeler de Longueuil.

A quatre heures et demie du matin, rangées deux par deux, elles entreprennent leur pèlerinage. « En traversant le fleuve, elles psalmodient en chœur l'office de la Sainte Vierge. A mesure qu'elles approchent, la Vierge, éclairée du soleil levant, paraît leur sourire. »

« M<sup>gr</sup> Prince qui les attendait célèbre la messe, et toutes communient. Elles lui remettent ensuite, de la part de Mère Marie-Rose, deux rosiers en fleurs qu'il dépose sur l'autel de Marie. Le parfum qui s'en exhalait devait continuer leurs supplications auprès de l'auguste Vierge qui veut bien s'appeler le *Salut des infirmes* et le *Secours des chrétiens*. »

Marie obtint de Jésus, pour la Fondatrice, que la souffrance achevât d'empourprer et la charité de parfumer la « Rose d'agréable odeur » qu'elle avait été à chaque instant davantage.

Le 30 août, fête de sainte Rose de Lima, et aussi la sienne, Mère Marie-Rose se fit porter de sa cellule à la salle de communauté et passa la récréation de midi avec ses religieuses. « Elle les embrassa l'une après l'autre en leur souriant affectueusement ». Mais « sa faiblesse était si grande, observe la *Relation*, que dans la crainte de la fatiguer, les Sœurs n'osèrent la baiser que sur une joue ».

Comme l'accolade fraternelle se terminait, deux lettres arrivèrent avec leurs vœux de bonne fête, l'une de M<sup>gr</sup> Guigues, l'autre du Père Allard. Ces derniers rayons d'un soleil qui avait animé la vie religieuse du « Bethléem » et du « Nazareth », dissipèrent un moment l'anxiété des cœurs.

Le lendemain de cette fête, la Fondatrice, se sentant plus mal, dit à Sœur Véronique du Crucifix, sa fidèle assistante :

— Ma Sœur, me laisserez-vous mourir sans les sacrements ?

— Demain, ma Mère, demain... répondit Sœur Véronique.

La malade passa toute la nuit à disposer son âme.

Préoccupée aussi de réparer par une humiliation complète les manquements dont elle se croyait coupable envers sa communauté, elle fit écrire, afin de ne rien oublier, les paroles qu'elle voulait prononcer.

M<sup>gr</sup> Bourget, souffrant lui-même, avait délégué son coadjuteur, M<sup>gr</sup> Prince, pour la cérémonie des derniers sacrements.

Le 1<sup>er</sup> septembre, la communauté se dirigea donc, à la suite de M<sup>gr</sup> Prince, vers la pauvre cellule. Plusieurs se pressèrent autour du lit, les autres s'agenouillèrent sur le seuil et dans le corridor. Le prélat administra le saint Viatique.

Avant l'Extrême-Onction, la vénérée Mère, incapable de parler, fit signe à Sœur Véronique de la suppléer. Celle-ci lut cette déclaration :

« Je vous demande pardon, mes Sœurs, d'avoir manqué de douceur et de bonté à votre égard. Je vous demande pardon de vous avoir peignées, en récréation, en vous disant des paroles dures et offensantes. Je vous demande pardon d'avoir manqué de charité en n'ayant pas pour vous un cœur de mère. Je vous demande pardon de mes irrégularités aux exercices de piété. Je vous demande pardon de mon manque de recueillement et d'attention à observer le silence. »

« Les larmes ruisselaient de tous les yeux, ajoute la *Chronique*. Les soupirs, les sanglots étaient tels que la voix tremblante et entrecoupée de la Sœur condamnée à lire cette confession, ne s'entendait que par intervalles. Mais toutes comprenaient que c'était une dernière preuve de l'humilité et de la tendresse de leur Mère. »

Un mieux se produisit après l'Extrême-Onction. Se ralliant à cet espoir, les religieuses redoublèrent leurs prières et leurs sacrifices. Comme on apprenait à la malade que des neuvaines étaient recommencées pour sa guérison :

— Point pour ma guérison, répliqua-t-elle, mais pour l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Et le mal empira de nouveau.

— Notre Mère, demanda alors une Sœur, ne vous coûte-t-il pas de nous quitter?

— Cela me fait de la peine, répondit la Fondatrice, mais il faut aimer le Bon Dieu par-dessus toutes choses.

L'on ne tarda plus alors à l'installer définitivement dans la salle du chapitre, sa cellule étant trop étroite, et devenant aussi trop froide.

C'est là que, le 5 septembre, elle reçut par groupes les élèves qui rentraient de leurs vacances et venaient lui exprimer leur chagrin. Apercevant « les ajustements un peu mondains » de quelques-unes, elle les regarda, sans rien dire, avec des yeux tellement navrés, que les jeunes filles regretèrent leur vanité et résolurent de n'y pas retomber.

\*  
\* \*

L'obéissance allait, les jours suivants, lui demander l'un des sacrifices les plus pénibles de son existence.

La Communauté inconsolable souhaitait de garder du moins l'image de sa première Mère. Un plaidoyer d'affection essaie d'obtenir qu'elle consente à un portrait. Son humilité se soulève, blessée. Elle refuse. Son esprit de pauvreté s'insurge

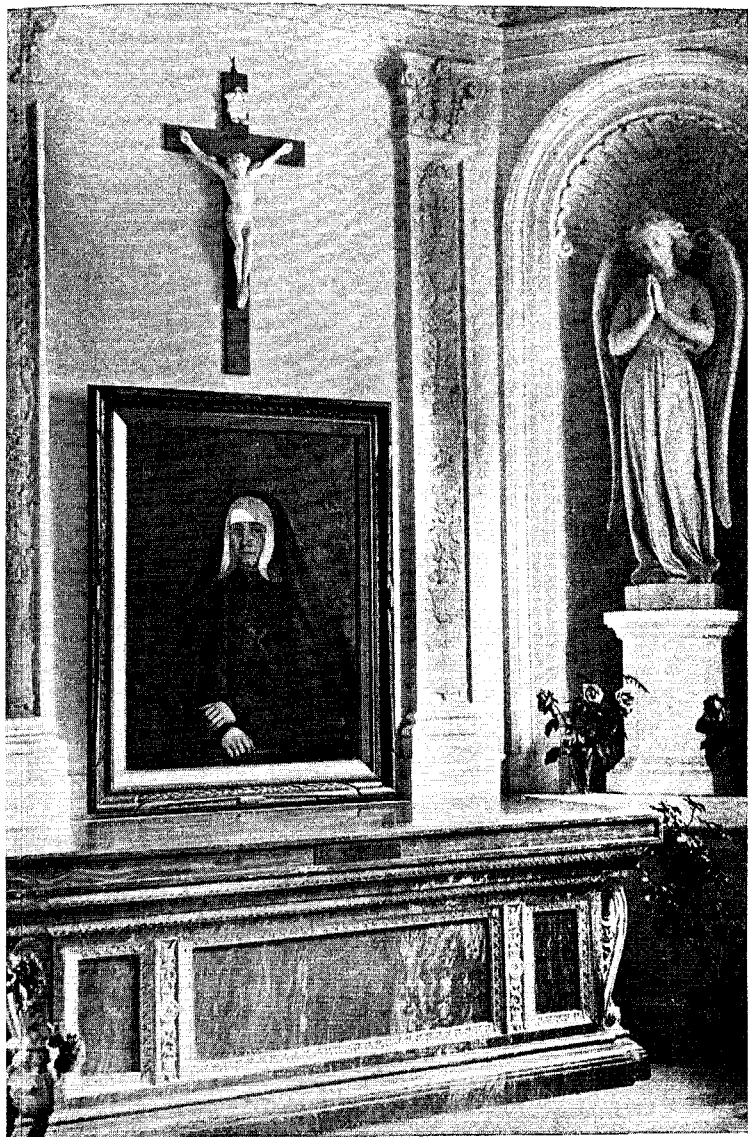
aussi contre cette dépense qu'elle regarde comme « vaine et superflue ». Son frère, le Père Flavien Durocher, O. M. I., intervient. Elle refuse encore. Les conseillères recourent alors « à un moyen qu'elles savent infaillible » : elles vont exposer à Mgr Bourget leur désir de transmettre aux religieuses à venir un reflet de la physionomie de leur Fondatrice. L'Évêque de Montréal entre dans ces vues et envoie à la pauvre malade le commandement formel de se prêter à ce que l'on voudra. Reparlant, vingt-sept ans plus tard, de ce portrait où il avait reconnu « la candeur et l'ingénuité de sa belle âme », Mgr Bourget s'écriait : « Il a été arraché à la modestie de votre Mère par son esprit d'obéissance. Qu'elle veuille bien me pardonner la violence qui lui fut faite alors, puisque j'en ai été l'auteur. »

Mère Marie-Rose se résigna donc. Un peintre distingué de Québec, M. Théophile Hamel, la soumit d'abord à l'ancien procédé de la daguerréotypie. Puis, afin d'aider à faire de l'empreinte un portrait à l'huile, il lui demanda de poser. Poser... Celle que nous connaissons ! Au prix de véritables tortures morales et physiques, heureuse cependant d'obéir ainsi à son Évêque jusqu'à la fin, la mourante posa dans son pauvre fauteuil.

Ce portrait — représentant le buste presque grandeur nature — ne fut achevé qu'après la mort de Mère Marie-Rose. Il fut apporté pendant les funérailles. Les couleurs, dit-on, en sont fidèles et l'aspect ressemblant. La maison-mère le conserve, et ses copies président à la « Salle de communauté » de tous les couvents des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. L'illustration de notre ouvrage en reproduit la photographie.

Au retour du cimetière, en voyant apparaître le tableau, aux pieds de la Sainte Vierge que venait de quitter la dépouille de la Fondatrice, sœurs et élèves n'eurent qu'une exclamation : — C'est elle ! C'est notre Mère ! Elle va parler !

L'un des précédents chapitres a exprimé, d'après les



LE TOMBEAU DE MÈRE MARIE-ROSE,  
à la maison-mère d'Outremont-Montréal (p. 302).

L'Administration générale de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie,  
sous laquelle parut *Rose du Canada*.



RÉV. MÈRE MARIE-OCTAVIE,  
Dépositaire générale.

RÉV. MÈRE MARIE-LUDGER,  
Secrétaire générale.

RÉV. MÈRE MARIE-ÉDITH,  
Assistante générale.

T. H. MÈRE MARIE-ODILON,  
Supérieure générale.

RÉV. MÈRE M. JEAN-GUALBERT,  
Sous-assistante générale.

témoignages du temps, la physionomie de la jeune fille. Le portrait de 1849 confirme dignement la description suivante du premier biographe, informé lui-même par les contemporains de la religieuse :

Sa taille était grande, son teint d'une délicatesse et d'une blancheur d'enfant, ses joues colorées. Elle avait le visage ovale, le front haut et large, le nez droit, la bouche un peu grande, les lèvres vermeilles. Ces lèvres qui se fermaient résolument et le menton nettement dessiné dénotaient la décision et l'énergie. Les yeux étaient bruns, vifs, d'un regard pénétrant. Quand elle voulait lire au fond des âmes ou donner à réfléchir, elle baissait la tête et regardait par-dessus ses lunettes. On sentait alors comme une pointe s'enfoncer dans le cœur et en fouiller les recoins. Elle se tenait droite, son air était imposant, mélangé de dignité et de modestie, ses manières gracieuses, sa démarche grave. Allant et venant, elle ne tenait pas ordinairement les mains dans les manches, elle les joignait, les deux pouces passés dans le cordon de son crucifix. Toute son attitude marquait que son âme se tournait constamment vers le ciel.

La visite du respectable peintre fut pour Mère Marie-Rose le dernier contact avec ce monde. Sitôt qu'elle en fut délivrée, elle se « tourna vers le ciel » uniquement.

\*  
\* \*

Occupée à s'unir de cœur à la communauté, à mesure que sonnaient les divers exercices, elle demandait qu'on l'entre-tienne encore, aux temps libres, des choses surnaturelles. Elle disait à ses gardiennes :

— Parlez-moi donc du Bon Dieu, personne ne m'en parle. Il faut que j'en fasse les frais.

Elle se faisait lire et relire le chapitre « De la conformité à la volonté de Dieu » de la *Perfection chrétienne*.

Entre ses quintes de toux, au milieu de ses étouffements, on l'entendait murmurer :

— Mon Dieu, je ne puis pas dire comme sainte Thérèse : « Ou souffrir ou mourir » ; mais souffrir, ô mon Dieu, et faire votre volonté, voilà ce que je désire !

Son invocation la plus fréquente des derniers jours était :

— Jésus, Marie, Joseph... Doux Jésus, je vous aime...

Jésus, soyez-moi *Jésus*...

Jésus était l'appui d'amour et de confiance auquel elle se retenait dans la nuit spirituelle qui durait encore, comme le naufragé qui va sombrer. Lorsque, de cette obscurité, surgissaient, comme des vagues d'épouvante, des tentations dont nous ne savons pas la nature, elle multipliait, elle criait presque, son « Jésus, je vous aime... Jésus, soyez-moi *Jésus!* »

Jésus lui réapparut, en *Sauveur* radieux, douze jours avant sa mort, le 25 septembre, comme M<sup>sr</sup> Prince lui apportait, avec la bénédiction de M<sup>sr</sup> Bourget malade, la permission de communier désormais chaque jour en viatique.

De ce moment, l'assurance de voir Dieu et de l'aimer éternellement n'allait plus connaître d'éclipse dans l'âme de la Fondatrice.

A la fin du mois, le Père Flavien Durocher vint, tel un bon saint Benoît, entretenir du ciel sa chère sœur et lui dire son adieu. Il retournait à ses missions du Saguenay. La religieuse au cœur missionnaire lui promit, pour la conversion des Indiens, les mérites qu'elle espérait acquérir encore.

Elle rentra ensuite dans ce silence qu'elle affectionnait tant et qu'elle ne devait interrompre que par des mots d'édification à ses compagnes.

Octobre commençait. Une nuit de crise, la Sœur gardienne pensa que c'était la fin, et elle se disposait à éveiller la communauté, lorsque la mourante la rappela de la main.

— Non, parvint-elle à faire entendre malgré les accès de toux qui la brisaient. Non. Ne dérangez pas les sœurs... Le silence... Ne troublez pas le grand silence... Le chapelain seulement...

Le soir du 5 octobre, ses yeux, qui ne quittaient plus le

crucifix et l'image de Marie, se portèrent sur la Sœur Véronique. Elle lui dit, en souriant :

— C'est pourtant vous autres qui me retenez ici par vos prières... Ah ! laissez-moi partir.

« Émue jusqu'aux larmes, raconte Sœur Véronique du Crucifix, j'élevai mon cœur à Dieu pour faire le sacrifice de cette tendre Mère. A peine avais-je prononcé le *fiat* du Calvaire que la Mère chérie entra dans une agonie qui dura plusieurs heures. »

Elle fut douce, cette agonie d'une vie de combat. « Plus de crises, plus de toux suffocante, le calme, un sommeil d'enfant ».

Mère Marie-Rose mourut paisiblement, à l'instant d'une absolution que lui donnait le Père Augustin Gaudet, O. M. I., ainsi qu'une lettre retrouvée de celui-ci nous l'a appris.

C'était au premier quart d'heure du samedi 6 octobre 1849.

La Fondatrice terminait, à ce moment même, sa trente-huitième année, et sa Fondation comptait six ans moins vingt-deux jours.

Fidèles à sa consigne, ses gardiennes ne troublèrent pas le « grand silence » de la nuit. Mais lorsque la cloche du réveil tinta le glas, un sanglot éclata d'une extrémité à l'autre du couvent et du pensionnat.

\*  
\* \*

La salle du chapitre où Mère Marie-Rose avait achevé de souffrir et où elle était maintenant exposée, n'allait plus entendre que des prières coupées de larmes.

Sœurs et élèves s'y pressèrent d'abord.

Elle reposait sur un pauvre lit blanc, en habit religieux, sa croix de profession et son chapelet usé entre les mains, la formule de ses vœux sur la poitrine.

« L'on eût dit, remarque la *Chronique*, qu'elle prolongeait en cet état son sommeil d'enfant de la veille ». Ses traits, si doux au temps de la vie, semblaient puiser au sein de la

mort « une douceur et une bonté nouvelles ». Une expression « de foi satisfaite, de paix conquise à jamais, de joie sans mélange », marquait sa figure virginale, avec « ce calme solennel annonçant que l'âme en a fini de toute peine et de toute agitation ».

L'émotion du dehors correspondit à celle du couvent. A cette lumière inexorable que projette la mort sur la vérité de toute vie, la calomnie, l'animosité, l'hostilité des années précédentes, tombèrent tout à coup. Il ne s'éleva plus qu'une voix pour louer la fondatrice d'un saint Institut et l'éducatrice parfaite de la jeunesse. Un flot de regrets et de sympathie s'écoula tout le jour, avec la foule, devant la couche funèbre. Les mères présentaient leurs petits enfants à la bénédiction de la Servante de Dieu. Chapelets, médailles, objets précieux de toutes sortes, venaient toucher ses pieds, ses mains, son front.

Le lendemain, après la messe, la dépouille fut portée de la salle du chapitre à la chapelle, et mise près de la balustrade où tant de fois l'on avait trouvé la Fondatrice en oraison devant le Saint-Sacrement.

Le Père Telmon, récemment arrivé, fut désigné par M<sup>gr</sup> Bourget pour présider à cette levée du corps. Il avait discerné Mère Marie-Rose à Saint-Hilaire, il l'avait dirigée pendant ses dernières années dans le monde à Belœil, il l'avait pressée de fonder sa Congrégation, il lui en avait montré le plan et la forme, il l'avait soutenue dans les premières épreuves de Longueuil : c'est bien à lui qu'il revenait de conduire une dernière fois au sanctuaire des Saints Noms de Jésus et de Marie celle qui lui devait d'y avoir pénétré un jour.

Le défilé de la paroisse et des alentours continua tout le dimanche. M<sup>gr</sup> Bourget atteste que « plusieurs enfants innocents y respirèrent un parfum comme il s'en exhale parfois du corps des saints ».

Le lundi, 8 octobre, après une messe de *Requiem* célébrée à la chapelle, le service fut chanté à l'église paroissiale. La

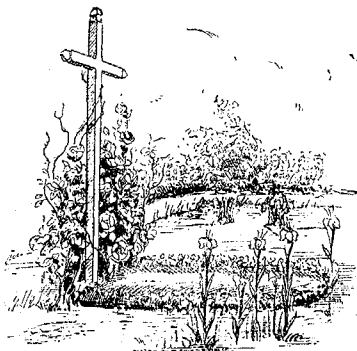
population tout entière et de nombreux prêtres séculiers et Oblats, escortèrent le cercueil jusqu'à l'église. On plaça celui-ci, ouvert, sur un catafalque parsemé de roses, à l'endroit où Mère Marie-Rose, avec les Sœurs Agnès et Madeleine, était devenue l'épouse de Jésus-Christ. Elle ressemblait maintenant à « une reine endormie ».

M<sup>gr</sup> Bourget, malgré sa maladie, officia, comme il l'avait fait le jour de la profession religieuse. Du même accent par lequel il avait loué le sacrifice des premières consacrées, il prêcha l'oraison funèbre, proposant la Fondatrice en modèle magnifique et accessible à tous.

L'assistance reconduisit à la chapelle du couvent les restes bénis.

Un moment encore chacun put considérer « le trésor que la terre allait reprendre », puis Sœur Thérèse de Jésus coupa un morceau du voile, on ferma le cercueil, l'Évêque et les prêtres chantèrent le *Libera*, et « l'on descendit la chère dépouille dans une fosse creusée sous le sanctuaire ».

Et parce que Mère Marie-Rose avait été humble, son *sépulcre allait être glorieux*.



## CHAPITRE XVIII

### VERS LA GLOIRE

*Vœux de l'épiscopat. — La grande voix de l'Église. — Avec le Cardinal Sincero. — Les trois exhumations. — Au tombeau d'Outremont. — Affluence et confiance. — Le plébiscite. — Préservation du feu. — Faveurs de guérison. — Communications directes?*

— Les anges sont-ils aussi saints que notre Mère? demandaient parfois les plus petites du pensionnat de Longueuil, lorsque vivait Mère Marie-Rose.

Convaincu de la sainteté de la Fondatrice, M<sup>gr</sup> Bourget revint au couvent peu de temps après les funérailles, et pendant cinq jours il recueillit, de la bouche et de la plume des quarante-trois sœurs survivantes, les témoignages qu'il se proposait de rédiger lui-même sous la forme d'une biographie. La *Chronique* du 12 octobre 1849 rapporte les paroles finales du prélat :

« J'ai amassé un riche trésor dans les détails que vous m'avez donnés sur la vie de votre bonne Mère. Mon intention, en faisant ce petit ouvrage, a été de la faire vivre dans votre communauté tant qu'elle subsistera... Je vous avoue dans toute la sincérité de mon cœur que *j'ai été tout à fait ému en voyant tant de vertus réunies dans une seule âme...* Je l'ai priée de m'obtenir la même ardeur pour gouverner mon diocèse qu'elle en avait pour vous diriger. Je ne doute pas qu'elle ne soit au ciel et que, quoique morte, elle ne vive au milieu de vous... »

M<sup>sr</sup> Bourget écrivait, l'année suivante, à M. l'abbé Eusèbe Durocher : « Invoquez, entre autres amis de Dieu rendus au ciel, votre vénérable sœur Marie-Rose, que vous avez tant aimée et honorée pendant qu'elle était avec nous sur cette terre de misères... Autant que j'en puis juger, c'était une sainte, et je crois que Dieu lui a donné le pouvoir de nous secourir, en récompense de ses vertus. »

Vingt-cinq ans après (le 28 septembre 1874), le même Évêque répétait encore : « Cette âme si pure et plus belle que la rose, répandait une odeur si suave que le céleste Époux voulut lui dire, au jour de sa mort, comme à sa sainte patronne : *Rose de mon cœur, soyez mon épouse...* Je l'invoque en mon particulier comme une sainte, et j'espère que le Seigneur la glorifiera devant les hommes, en lui faisant décerner par l'Église les honneurs de l'autel. »

Du fond de l'Ouest canadien, M<sup>sr</sup> Taché, O. M. I., dont le noviciat avait commencé à Longueuil, aux jours de Mère Marie-Rose et sous le même Maître des novices, jetait une pareille note d'espérance : « Il n'est pas permis de prévenir les décisions de l'Église, mais il y a tout lieu de croire que votre Mère fondatrice est en possession du royaume que lui ont mérité ses vertus. »

En 1896, un autre pontife, contemporain également de Mère Marie-Rose et dont la cause de béatification est entreprise aussi, M<sup>sr</sup> Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, s'écriait : « Bien des fois je me suis senti ému jusqu'aux larmes en lisant le récit des admirables vertus de cette généreuse servante de Dieu. C'était une âme fortement trempée, qui a résolument marché dans la voie de l'immolation et du sacrifice, et qui a parfaitement correspondu aux desseins de Dieu sur elle. C'est une sainte enfin qui a dû conquérir l'immortalité bienheureuse dès son départ de l'exil... »

La même conviction animait M<sup>sr</sup> Édouard Fabre, remplaçant de M<sup>sr</sup> Bourget sur le siège de Montréal; il plaïda avec tant de constance la cause de l'Institut où s'exerçait

toujours l'esprit de Mère Marie-Rose, qu'en 1886 les Règles et Constitutions reçurent la première approbation du Saint-Siège, ouvrant la voie à l'approbation définitive de 1901.

L'esprit de la Fondatrice, reconnu par M<sup>sr</sup> Fabre, régnait si pleinement dans la lettre et dans l'accomplissement de cette Règle, que le Fondateur d'une autre Congrégation canadienne — les Sœurs de l'Assomption, de Nicolet — n'avait pas trouvé mieux, et qu'il demanda, pour « fixer et orienter la jeune communauté naissante », le code de la Mère Marie-Rose. Cette Congrégation, étendue depuis longtemps jusqu'aux missions du Nord-Ouest, rend aux Constitutions empruntées, l'hommage d'une fidèle observance, et ses religieuses prient avec une particulière ferveur pour la glorification de celle qui les pratiqua d'abord.

En 1917, S. Exc. M<sup>sr</sup> Paul Bruchési, successeur de M<sup>sr</sup> Fabre, venait à son tour souhaiter l'honneur des autels pour la Fondatrice :

« Quand on se rappelle la sainteté de la vie de votre vénérée Mère, peut-on s'empêcher de former le vœu que l'Église un jour nous permette de l'appeler « Vénérable » et « Bienheureuse »? Permettez-moi de vous dire que ce vœu est le mien. Daigne le Seigneur glorifier dès ici-bas sa généreuse servante! »

\*  
\* \*

Puis dix ans passèrent, et la grande voix de l'Église commença à résonner. La Cause de la béatification et de la canonisation était annoncée, du haut de toutes les chaires, au diocèse de Montréal.

S. Exc. M<sup>sr</sup> Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur, en pèlerinage à Rome alors, ne voulant même pas remettre au temps de son retour la promulgation de son décret, chargeait son auxiliaire, S. Exc. M<sup>sr</sup> Alphonse Deschamps, d'avertir prêtres et fidèles que l'heure était venue de promouvoir la gloire de l'humble Fondatrice.

M<sup>gr</sup> Deschamps publia, le 9 novembre 1927, l'ordonnance que reproduisent nos pages documentaires; et le procès diocésain s'institua, procès d'information sur la vie et la sainteté d' « Eulalie Durocher, en religion Mère Marie-Rose ».

Les écrits furent assemblés, les témoins comparurent au cours de soixante-sept sessions, et, en octobre 1929, une documentation officielle de 840 pages in-folio fut portée à Rome.

Elle y rejoignait, à quelques semaines de distance, le procès analogue de M<sup>gr</sup> de Mazenod, l'Évêque fondateur dont l'action lointaine avait si heureusement gouverné la destinée de notre Fondatrice.

Bientôt après, ainsi qu'il venait de le faire pour celui de M<sup>gr</sup> de Mazenod, le Pape dispensait le procès de Mère Marie-Rose des dix années de l'attente imposée par le Droit canon, sous la garde de la Sacrée Congrégation des Rites, et il en permettait l'ouverture en Cour romaine.

Le 27 janvier 1931, S. S. Pie XI conférait à S. Ém. le Cardinal Louis Sincero l'office de Ponent dans la Cause de la Servante de Dieu.

Le Cardinal Sincero avait été nommé, en 1925, le Protecteur des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Il les connaissait surtout depuis un séjour qu'il avait fait parmi leurs institutions de l'Est canadien, du 20 août au 16 septembre 1928. C'était à leur pieuse invitation qu'il avait traversé l'océan. Elles désiraient que le Prélat, tout voisin du Pape, présidât à l'inauguration de la chapelle, à leur nouvelle maison-mère d'Outremont, et resserrât encore plus étroitement par là, s'il était possible, leur attachement au Saint-Siège. Cette dédicace solennelle eut lieu le 21 août, en présence de plus de 1200 religieuses, filles de Mère Marie-Rose. La première cérémonie qui s'accomplit dans la chapelle nouvellement dédiée aux Saints Noms de Jésus et de Marie, consista à enrôler à la fois 199 postulantes, novices

et professes. Ce fut le 23 août, en la fête patronale du Cardinal Sincero. Son Éminence présida, assisté de M<sup>sr</sup> Parisio, son secrétaire, et répandit les bénédictions du Souverain Pontife sur ces « jeunes hosties », comme il le disait, réunies pour l'holocauste.

En plusieurs longues randonnées, occupant chacune la journée entière, le Cardinal parcourut ensuite les établissements situés à Montréal et dans un territoire de seize lieues à la ronde, sans oublier le Bethléem et le Nazareth de Longueuil. En l'une de ces journées, il ne descendit pas moins de vingt-deux fois de voiture pour pénétrer dans autant de diverses ruches enfantines, sur lesquelles voletaient d'innombrables petits drapeaux du Pape. Quinze mille enfants l'avaient acclamé en l'espace de neuf heures.

Le Prince de l'Église, qui se plaisait à féliciter les Sœurs « à cause de l'observance de la discipline religieuse, de la prudente administration émanant de leur gouvernement, et des fruits spirituels produits dans l'instruction et l'éducation des enfants et des jeunes personnes », n'omettait pas de remonter chaque fois à la source de cet esprit, à la Fondatrice :

— Cette éducation solide, chrétienne, sérieuse, donnée à vos élèves, disait-il, c'est l'esprit de Mère Marie-Rose !

Et un jour que M<sup>sr</sup> Gauthier était présent, il ajouta :

— Je laisse à Monseigneur le soin de compléter ce qui est commencé, d'aller au-devant de mes désirs.

Ce qui était « commencé » alors, c'était le procès de béatification devant l'Ordinaire de Montréal.

Le Cardinal en reparla encore lorsqu'il félicita les religieuses du privilège « que ne peuvent revendiquer toutes les congrégations, remarquait-il, de posséder au sein de leur communauté le tombeau de leur fondatrice », et il s'écria :

— J'espère que ce tombeau deviendra un autel sur lequel sera célébré le saint sacrifice de la messe...

Et avant de rembarquer, il voulut écrire sur le feuillet, enluminé à ses armes, qu'on lui présenta :

*Très Saint-Père,*

*Prosterné à vos très saints Pieds, je demande à Votre Sainteté la permission d'appuyer la supplique des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour la béatification de Mère Marie-Rose, leur fondatrice.*

*Luigi Cardinale Sincero, Protettore.*

*Montréal, le 12 septembre 1928.*

Enfin, la T. H. Mère Marie-Odilon, supérieure générale, lui ayant fait parvenir à Rome, avec une reproduction de la *Vierge à la Rose* que nous avons déjà décrite, l'hommage de sa Communauté pour le Souverain Pontife, Son Éminence daigna répondre, le 31 juillet 1930 :

« ... Je n'ai pas manqué de signaler au Saint-Père votre admiration pour son immortelle Encyclique sur l'éducation de la jeunesse. Elle a été en quelque sorte comme une approbation de votre méthode d'éducation.

« ... Quant à la rose que la Sainte Vierge fait admirer à son divin Fils, et vers laquelle le Saint Enfant Jésus tend ses petits bras avec un visible amour, cette rose est bien votre vénérée Fondatrice, Rose de Jésus-Marie ! Et cela nous fait bien espérer pour sa cause... »

Le prudent Cardinal, membre de la S. C. des Rites depuis peu de temps, s'arrêta sur ces mots.

Devenu ensuite Ponent de la cause, il n'aura sans doute point tardé à choisir les théologiens secrets et sévères qui doivent scruter l'œuvre de la Fondatrice et préparer les voies à la sentence de l'Église.

\*  
\* \*

Mais l'Église est une mère qui a coutume de ne dévoiler la gloire éternelle des sanctifiés qu'en réponse au désir de ses enfants. Elle écoute d'abord le concert de leurs acclamations, elle compte leurs prières, elle en mesure l'ardeur, elle recueille les témoignages de leur reconnaissance, et lorsque la terre lui paraît digne de cette grâce, son grand geste infailible montre et immortalise le trône où rayonne le Modèle à imiter, le Saint à invoquer.

Le « concert » acclamant Mère Marie-Rose et suppliant l'Église de la glorifier pour l'édification du monde, commença, nous l'avons dit, avec l'entrée de la Fondatrice dans l'éternité.

Il s'accrut particulièrement aux trois exhumations de son corps.

Les précieux restes furent d'abord repris, en novembre 1853, au sous-sol de la chapelle de Longueuil, pour être transportés au cimetière récemment aménagé dans le jardin du couvent. L'on retrouva les vêtements presque intacts et les ossements. Avec un respect infini, les religieuses refermèrent, tel quel, le cercueil et le placèrent dans un nouveau, après avoir cependant, avec la permission de M<sup>gr</sup> Bourget, coupé, pour le conserver, un morceau de l'étoffe. Pendant les trois jours que dura l'exhumation des autres défuntes, le corps de la Fondatrice reçut l'incessante visite des sœurs et des élèves. « Ce furent comme des jours de retraite, où les enfants mêmes ne parlaient qu'à voix basse ». Tous se sentaient pressés d'invoquer Mère Marie-Rose bien plus que de prier pour elle, et faisaient toucher à sa dépouille des objets de piété. Le corps de la vénérée Mère fut descendu le dernier dans sa fosse du jardin. « Maintenant, dit la *Chronique*, nous aurons un accès plus facile au tombeau de notre Mère bien-aimée. Aussi nous promettons-nous de la visiter plus souvent. Serait-elle sourde à notre voix, celle qui,

dans cette vallée de larmes, était toujours prête à entendre nos intimes communications, à nous encourager, à nous fortifier, à nous aider à marcher vers la Patrie? »

Soixante-quatre ans plus tard, les religieuses, craignant que tout ne se réduisît en cendres, obtinrent qu'une seconde exhumation fût accomplie. Quelle n'allait pas être leur joie de trouver tous les ossements parfaitement conservés! De plus, il fut remarqué, cette fois, qu'une masse compacte subsistait, libre, entre les parois du crâne. Le D<sup>r</sup> Mignault, professeur d'anatomie descriptive à l'Université de Montréal, déclara à cette occasion : « L'ensemble des os sont ceux d'une femme de taille moyenne et aux empreintes musculaires assez fortes. Le crâne est celui d'une personne dont le développement frontal indiquerait une intelligence supérieure. Contrairement à mes observations faites jusqu'ici sur d'autres sujets, une bonne partie du cerveau est conservée... »

Et la *Chronique* d'en conclure : « Quoi qu'il en soit de la nature de cette conservation, elle est pour nous un nouveau motif de remercier Dieu qui veut bien honorer ainsi sa fidèle servante dans ses humbles restes. C'est aussi une raison nouvelle de rendre à notre Mère un filial hommage. »

Ces restes furent enveloppés de soie blanche, réunis dans un coffret en pin rouge de la Colombie et, le 9 octobre 1917, replacés au cimetière, à l'intérieur d'un carré de ciment.

Le fossoyeur, M. Alphonse Patenaude, atteint d'asthme, se trouva soulagé au cours de son travail, et à ses actions de grâces s'unirent celles de la Sœur Marie-Jean du Calvaire, qu'un « épanchement cérébral » avait rendue incapable de tout effort et qui, en aidant à la toilette sacrée des restes de la Fondatrice, avait été guérie.

La dernière exhumation s'opéra le 28 octobre 1925. La T. H. Mère Marie de Bon-Secours, supérieure générale, et ses quatre conseillères, les Mères Marie-Édith, Marie-Odilon,

Marie-Octavie et Marie-Ludger, avaient obtenu de S. Exc. M<sup>sr</sup> Gauthier et des magistrats civils, l'autorisation d'aller prendre au cimetière de Longueuil la dépouille de la Fondatrice, et de la porter dans un tombeau définitif, au sein même de la nouvelle maison-mère qui se bâtissait à Outremont-Montréal.

Les ossements baignaient dans une eau qui avait traversé le ciment et le bois, mais ils étaient encore intacts. Une soie blanche neuve les enveloppa; deux nouveaux coffrets, l'un en pin rouge, l'autre en lames de cuivre, les reçurent, et tout fut enfermé dans le tombeau en « scagliola » d'aujourd'hui. Comme ce tombeau tardait à s'achever, les restes de la Fondatrice séjournèrent un assez long temps à la troisième maison-mère, située au bourg d'Hochelaga, et y attirèrent la bénédiction divine.

Le 8 décembre 1925, quatre-vingt-unième anniversaire de sa profession religieuse, Mère Marie-Rose prit possession de sa dernière demeure. M<sup>sr</sup> Piette, Recteur de l'Université de Montréal et Supérieur ecclésiastique de la Communauté, procéda à la translation, en se conformant au rite mortuaire. Le lendemain, 9, fête de sainte Eulalie, M<sup>sr</sup> Gauthier vint célébrer le saint sacrifice dans la salle du sépulcre, pendant que la communauté, assemblée dans le vaste corridor, chantait les cantiques préférés de la Mère chérie. Personne ne soulèvera plus la pierre tombale, scellée aux armes de l'archevêque, « jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de manifester la sainteté de sa Servante ». Le portrait original de la Fondatrice surmonte le monument; deux anges de pierre, aux mains jointes, veillent debout, l'un à droite, l'autre à gauche du sépulcre.

Comme le procès de non-culte en a fait foi, aucune cérémonie réservée aux bienheureux n'a encore été accomplie en l'honneur de Mère Marie-Rose, si difficile qu'il soit de réprimer l'élan du peuple.

Mais comme l'accès à une tombe ne peut être interdit, il ne s'écoule aucune heure du jour où plusieurs religieuses ne soient trouvées en méditation dans la petite salle silencieuse. Les filles viennent modeler leur cœur sur celui de leur Mère.

Aux jours de parloir, les fidèles s'y succèdent pareillement, et beaucoup entreprennent d'assez longs voyages pour s'entretenir de près avec la Fondatrice. Les uns demandent, les autres remercient. Un registre, inauguré le 25 novembre 1927, est là, sur un guéridon, et au 1<sup>er</sup> août 1931, il s'était couvert de 3934 signatures et de presque autant d'expressions affirmant la confiance. On rencontre, en le feuilletant, tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, à commencer par plusieurs cardinaux, et des représentants de toutes les classes sociales. Certains de ces noms ne figurent pas même encore au livre de Vie du catholicisme.

Cependant d'autres registres se constituent au dehors, suppliques demandant au Souverain Pontife de placer bientôt sur les autels la Religieuse de Longueuil. Quarante-huit cardinaux et évêques s'y sont inscrits, avec des centaines de prêtres et des milliers de fidèles de toutes conditions et de toutes régions. Les membres catholiques de la Chambre Haute du Canada y paraissent à la suite du lieutenant-gouverneur de la province de Québec...

\*  
\* \* \*

Ce plébiscite s'est élevé sans doute au spectacle des vertus de Mère Marie-Rose, mais d'innombrables faveurs attribuées à l'intercession de la Fondatrice en activent la marche — faveurs spirituelles : conversions obtenues, vocations découvertes ou remises en chemin ; faveurs temporelles : succès dans les études, lumières subites éclairant les esprits, et surtout protections merveilleuses, guérisons humainement inexplicables, communications directes même avec la Mère vénérée.

\*  
\* \*

La protection contre le feu semble avoir attiré d'abord l'attention publique. Nous pourrions en accumuler les preuves. La salle de la maison généralice où sont groupés les souvenirs, possède plusieurs portraits de la Fondatrice retrouvés au cœur d'incendies subitement étouffés, et restés intacts, jusqu'en des cadres brûlés ou des rebords calcinés.

Le 19 mars 1913, au village « La Patrie », c'est l'habitation de M. Alexis Bouvret, que les flammes semblent vouloir dévorer de la cave au grenier. Une photographie de Mère Marie-Rose y est jetée. Le feu s'amortit en quelques instants, laissant subsister toute la structure de l'édifice.

A Saint-Stanislas-Kostka, le 7 novembre 1920, neuf maisons flambent ensemble. Celle de M. Ulric Desrosiers, qui possède un portrait de la Fondatrice, reste indemne, au plus fort de cet incendie. Les flammes, gagnant de proche en proche, s'arrêtent devant une autre demeure munie du même talisman.

A Garthby, dans l'après-midi du 28 avril 1922, un feu consume une maison, suit les trottoirs, saisit d'immenses piles de bois débité. Aucun service de pompiers n'est en fonction, la destruction de la bourgade semble inévitable. Mais quelqu'un possède des images de Mère Marie-Rose. On les appose aux maisons menacées ou même déjà enflammées, et le feu s'éteint à mesure que les images sont fixées.

En mars 1922, trois religieuses de Sainte-Anne de Détroit, en voyage, aperçoivent la maisonnette d'un fermier protestant emplie de fumée. Aucun secours ne peut venir, si ce n'est d'En-Haut. Les Sœurs remettent au malheureux un médaillon de Mère Marie-Rose, qu'il jette dans le brasier. Le feu tombe aussitôt, atteste-t-il, « comme si on l'avait recouvert d'un drap ».

Près de Disraëli, au cours de l'été très sec de 1922, des broussailles allumées par les charbons d'une locomotive,

menacent tout l'avoir de M. Damase Henri : quatre mille cordes de bois, fruit de plusieurs années de travail. Un grand vent souffle de ce côté. La catastrophe apparaît imminente, lorsqu'un voisin survient et donne au désespéré une relique de Mère Marie-Rose :

Je saisis la relique entre les mains, raconte celui-ci, et, me prosternant, récite une courte prière... Je traverse vivement entre le feu et mon bois au risque de ma vie, car la distance n'est plus que de cent pieds à différents endroits, et cela sur un parcours de dix arpents. Grâce à Mère Marie-Rose, je ne reçois aucune brûlure. Au contraire, le feu commence à s'abattre aussitôt et en quelques heures se trouve complètement éteint. Je ne crains pas de dire qu'il ne peut pas se faire de miracle plus éclatant que celui-là.

Le 8 décembre 1922, au cours d'un embrasement général de la petite ville d'Astoria, en Orégon, l'hôpital des Sœurs de la Providence et le couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui sont voisins, vont être gagnés à leur tour. L'effort des pompiers paraît inutile. Plusieurs témoins, voyant les religieuses placer devant le foyer des portraits de Mère Marie-Rose, haussent les épaules. On entend l'un d'eux, libre penseur, s'écrier : « Si l'hôpital ne brûle pas, je croirai qu'il y a un Dieu. » A l'instant, une pluie inattendue « tombe à verse », le vent saute et « les flammes se détournent en vagues circulaires ».

La foi d'un commerçant en chaussures de East Angus, M. Alphonse Bilodeau, ne fut pas moins admirablement exaucée, le 24 août 1924, alors que brûlait une grande partie de la ville. Il plaça le portrait de la Fondatrice sur un coin du comptoir en disant : « Sœur Marie-Rose, il faut que vous préserviez cet endroit de tout dommage, car moi j'é dois aider ceux qui combattent l'incendie. » Laisant sa demeure que léchaient déjà les flammes, il va combattre sur un autre terrain. Comme on lui offre de sauver, du moins, ses marchandises, il s'y refuse, en répliquant : « Rien ne brûlera, j'en suis sûr, la Sœur Marie-Rose veille sur tout. » La

maison du modeste artisan s'élevait le lendemain, seule et sans le moindre dommage, parmi les ruines.

Ne peut-on pas comparer cet élan de confiance avec celui d'une jeune fille de Saint-Chrysostome, Marie-Reine Laplante? La consternation de ses parents en présence de leur maison consumée et du hangar aux machines déjà atteint, lui fait peine. Elle se souvient alors qu'elle porte sur elle un médaillon de Mère Marie-Rose. Elle l'arrache et le jette dans le feu, en disant : « Mère Marie-Rose, si vous voulez qu'on ait confiance en vous, faites changer la direction du vent! » Le vent obéit, et le hangar est épargné.

Les faits résumés ici et un grand nombre d'autres, ont été relevés avec toutes leurs circonstances sous de multiples signatures.

Un pays aux nombreuses constructions de bois procure de fréquentes occasions de rendre hommage à Mère Marie-Rose pour des incendies apaisés. Nous n'ajouterons à tous ces faits que l'exemple du 4<sup>or</sup> mai 1930 auquel nous pouvons souscrire comme témoin.

C'était au grand village de Saint-Léonard de Port-Maurice, dans l'île de Montréal. Un couvent-école considérable des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie occupait le centre d'un quadrilatère, formé par une grange au sud, un magasin à l'est, l'église paroissiale à l'ouest et un pâté de maisons au nord. La grange prit feu vers les cinq heures de l'après-midi et se consuma en vingt minutes. Comme le vent soufflait directement vers le couvent et l'enveloppait de flammes, les Sœurs n'eurent que le temps de placer face au brasier des images de leur Fondatrice, et de s'éloigner. En peu de temps, le magasin, l'église et les premières maisons furent anéanties. Mais au milieu des décombres, le couvent resta debout, l'extérieur de quelques croisées se trouvant à peine touché, comme pour marquer que le feu insatiable n'avait pu vraiment être refoulé que par une main mystérieuse. M. l'abbé Émile Lambert, curé de Saint-Léonard,

et toute la paroisse, reconnurent l'intervention tutélaire de la Fondatrice.

\*  
\* \*

Aux pieds de Mère Marie-Rose, viennent se répandre, en notes plus ardentes encore, les prières et les actions de grâces des malades; et les guérisons comptent pour les plus nombreuses parmi les 250 faveurs consignées, en moins de quatre ans, au registre du tombeau. Beaucoup d'autres se sont inscrites ailleurs. Elle va donc paraître bien réduite, la gerbe que nous avons retenue.

Le Docteur Edgar Patenaude, de Howick, témoigne :

Si la science compte à son crédit une foule de merveilles, cependant lorsqu'un certain matin de novembre 1927, j'ai trouvé, à Sainte-Martine, M<sup>me</sup> Reid en pleine voie de guérison après l'avoir laissée la veille dans un état voisin du collapsus, je dois reconnaître que ce fait était au-dessus des forces de la science. Ayant appris depuis les ferventes prières faites à Sœur Marie-Rose et l'imposition de sa relique sur la malade au cours de cette nuit qui promettait d'être fatale, je n'hésite pas à dire que cette guérison doit lui être attribuée pour une très grande part.

Le même médecin certifiera, le 27 novembre 1928, au sujet d'une autre malade, résidant à Howick, et qu'il aura dirigée sur l'hôpital :

M<sup>me</sup> Dupuis, qui souffrait d'une réaction anaphylactique locale (au bras) et très douloureuse, a vu ses souffrances cesser subitement à la suite de l'application d'une relique de Sœur Marie-Rose.

Une dame de Casselman écrit, le 17 février 1920 :

Un soir, mon mari, atteint d'une bronchite chronique qui ne lui laissait aucun répit pendant les hivers, se mit à délirer, dans l'ardeur de sa fièvre. Me prévalant de mon titre d'ancienne élève, j'ai demandé à Mère Marie-Rose de le guérir. A l'instant il ouvrit les yeux et revint à lui. La fièvre et l'oppression avaient disparu. Le lendemain il reprenait son travail. Commerçant en bestiaux, il charge des trains toutes les semaines, ce qui demande une assez bonne santé. Il se porte très bien depuis.

La Sœur Marie-Brigitte de la Croix, à Schenectady (New-York), souffre d'une inflammation intestinale, rebelle aux traitements médicaux et qui l'empêche de se rendre à sa classe. Le soir du 1<sup>er</sup> avril 1928, elle s'applique une parcelle qu'elle vient de recevoir du premier cercueil de la Fondatrice et elle s'endort. Le lendemain, elle reprend sa tâche, en parfaite santé.

Non loin du même couvent de Schenectady, M<sup>me</sup> Élisabeth Sweeney qui s'est blessée au genou il y a quatorze ans, subit depuis ce temps un épanchement purulent que ni les mois d'hôpital ni les interventions chirurgicales n'ont pu diminuer. En octobre 1927, elle place sur le membre infecté une relique de Mère Marie-Rose, et tout mal disparaît.

M. Olivier Archambault, de Montréal, en est à la phase aiguë d'un érysipèle. Ses souffrances sont intolérables. Mais ce qui le décourage, c'est que personne ne lui donne l'espoir de sortir avant plusieurs semaines. Il ne saurait interrompre si longtemps son travail. On s'adresse à Mère Marie-Rose dont on place le portrait sur la tête du malade. Celui-ci s'endort aussitôt. Une demi-heure après, il s'éveille sans douleur, sans œdème, sans fièvre, et reprend sa vie ordinaire.

A Garthby, c'est un rhumatisant qui ne pouvait marcher depuis longtemps qu'à l'aide d'une béquille. A la fin d'une neuvaine à Mère Marie-Rose, la douleur s'évanouit et la béquille peut être abandonnée.

Un ouvrier du fond de l'Alberta, M. James Corbin, déclare :

Edmonton, 20 octobre 1926.

... Je souffrais depuis des années d'un violent mal de dos. Cinq médecins m'avaient traité sans pouvoir me soulager... Occupé, dans la Rivière la Paix, à la construction d'élévateurs, je souffrais tellement que certains soirs j'étais forcé de quitter le travail. Mon frère me dit un jour que je devrais porter tout le temps sur moi un petit portrait de Mère Marie-Rose qu'une religieuse de Winnipeg m'avait donné. J'attachai le portrait à la poche de mon gilet et depuis ce temps je fus guéri. Cette déclaration est sincère et mon frère en est un bon témoin...

Une douleur post-traumatique céda au même remède pour une dame de Kenora. Une clavicule brisée, puis ressoudée, lui causait une torture continuelle. Elle fut instantanément soulagée, une nuit qu'elle épingla à son vêtement un médaillon de Mère Marie-Rose. Un jour cependant où elle entreprenait un petit voyage, la douleur la reprit soudain : « Voyons, ma Sœur, dit-elle à sa protectrice, est-ce que vous ne m'avez pas guérie pour de vrai? Ayez pitié de moi! » et elle regagna péniblement son domicile. Que trouva-t-elle sur le parquet de sa chambre? L'insigne même qu'elle avait laissé tomber sans le savoir. Elle le rattacha à son scapulaire, et la douleur disparut pour toujours.

Mère Marie-Rose, ici-bas, chérissait les enfants. Ne semble-t-elle pas leur continuer, de là-haut, ses prédilections?

Nous avons vu à son tombeau, le 23 mars 1931, une heureuse femme de la campagne, qui venait remercier sa bienfaitrice d'avoir rendu à sa petite Georgette, épileptique, une santé qui, depuis un an, ne se démentait pas. L'enfant mêlait sa reconnaissance à celle de sa mère.

Une autre mère, habitant Outremont, déposait ce billet, le 14 mai 1929 :

Mon petit garçon âgé de trois ans contracta une hernie inguinale qui se développa rapidement. Le médecin, à cause de la faiblesse de l'enfant, recula devant l'opération et prescrivit des bandages. Au bout de trois années de ce traitement, comme la hernie s'obstinait à se développer, j'appliquai une relique de Mère Marie-Rose sur le mal : la hernie se réduisit aussitôt et voilà quatre ans qu'elle n'a plus reparu. Mon petit se porte très bien.

Le Dr Caron, médecin de St-Pascal, écrit le 29 octobre 1924, au sujet d'une petite orpheline qu'il avait traitée sans résultat et qu'une neuvaine à Mère Marie-Rose avait rétablie : « Je certifie, après examen, que la jeune Simone Raymond a été guérie d'une manière miraculeuse d'un mal d'yeux. »

Au pensionnat de Beauharnois, une toux continuelle déchire la jeune Madeleine Meunier. Cataplasmes et médi-

caments ne produisent aucun effet. « Je passe en forme de croix une parcelle de la robe de notre Fondatrice sur la poitrine, rapporte la Sœur Marie-Jeanne de Valois, et fais dire à l'enfant : « Mère Marie-Rose, voulez-vous me guérir, s'il vous plaît ! » Quelques minutes après, Madeleine, qui n'avait plus dormi depuis trois jours, tombe dans un profond sommeil. C'était la guérison. »

Au couvent d'Albany, c'est la petite Jeannette qui agonise d'une méningite tuberculeuse. L'analyse du liquide rachidien, au lieu des quelques éléments morbides par centimètre cube que présentent les cas probablement curables, en révèle des centaines. Le médecin annonce que la mort lui semble inévitable ; mais l'on s'adresse à Mère Marie-Rose et, le 17 mars 1928, Jeannette revient tout à coup à la vie.

A ces divers témoignages trop rapidement énoncés, pourrait s'ajouter celui d'un prêtre-religieux que nous connaissons et dont la gratitude envers Mère Marie-Rose restera indéfectible, tant pour le bienfait d'ordre temporel signalé ici que pour de multiples faveurs spirituelles dues à son intercession. Ce missionnaire souffrait depuis seize ans d'une inflammation de l'oreille moyenne droite et d'une surdité toujours croissante. Il se trouva, subitement et du même coup, délivré de l'une et de l'autre, le 18 septembre 1929. C'était à quelques pas du tombeau de Mère Marie-Rose, et trois jours après que l'une des Supérieures majeures des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie eut fait appliquer à l'oreille malade une relique de la vénérée Mère.

Les guérisons de MM. Leslie Ford et John Stocker, sur lesquelles nous laisserons le lecteur, doivent être moins brièvement exposées.

Le 27 août 1926, tandis qu'une caravane composée de huit Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, voguait de New-York vers le couvent de Key West, en Floride, un médecin, M. Montague, passager du même paquebot, le *Concho*, vint leur dire :

— Je n'appartiens pas à votre religion, mais je sais que vous croyez en la prière. Voici une occasion de prouver son efficacité. Nous avons ce soir sur le bateau un jeune officier mourant. Il délire. Sa fièvre est très élevée, et si elle ne baisse bientôt, il n'atteindra certainement pas l'hôpital naval de Key West où on voudrait le débarquer demain. Ce malade, M. Leslie Ford, qui a subi plusieurs opérations sérieuses à la suite d'un accident, souffre d'une rechute très grave. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui, mais je n'ai rien avec moi et il n'y a pas ici de remède qui permette de soigner convenablement un pareil « cas ».

La garde-malade, M<sup>me</sup> Haase, protestante elle aussi, survenant alors, et paraissant très affectée, confirme ce verdict.

Les Sœurs se consultent un moment et toutes décident de confier ce « cas » désespéré à leur Fondatrice. Une Sœur offre une relique à la garde-malade en lui disant :

— Cet objet est sacré à nos yeux. S'il ne doit pas être profané, je vous demande de l'attacher aux habits du malade. Pendant ce temps, nous allons prier.

M<sup>me</sup> Haase va immédiatement épingler la relique, et, le lendemain matin, les Sœurs apprennent que le jeune officier a repris son poste depuis quatre heures, à la minute réglementaire de la relève.

— Ce sont les prières des religieuses qui ont obtenu cette guérison, répétait le médecin à tout venant.

Quant à l'officier, il se déclara catholique et demanda à conserver la relique de son salut.

A la suite de l'officier, le médecin, la garde-malade, plusieurs personnages du bord, attestèrent par écrit ce qui s'était passé. Nous nous bornerons à transcrire le récit du capitaine :

« Je, C. McIntosh, non catholique, capitaine du steamer *Concho*, confirme la relation faite par M. Leslie Ford, officier de quart sur le dit navire. Ce jeune homme, âgé de vingt-trois ans, pendant son troisième voyage à Key West,

a été guéri, le 29 août 1926, d'une manière soudaine et extraordinaire, d'une maladie qui ne semblait laisser aucun espoir de vie, par l'application d'une relique de la Mère Marie-Rose.

C. McIntosh, Master *Concho*. »

Le 4 janvier 1927, M. Leslie Ford, présenté à la T. H. Mère Marie de Bon-Secours, lui dit que « plus jamais il n'avait ressenti de malaise ».

Deux ans avant ce fait, le 16 octobre 1924, une autre guérison remarquable fut constatée à l'Île Perrot, voisine de Montréal, sur la personne d'un constructeur de yachts, M. John Stocker, qui nous en raconta à nous-même les circonstances.

M. le D<sup>r</sup> Guénette, de Sainte-Anne de Bellevue, son médecin, avait signé l'attestation suivante, que répétèrent en termes équivalents plusieurs de ses confrères venus en consultation :

M. Stocker souffrait de septicémie générale de la jambe droite à la suite d'une plaie faite au pied. Je fus appelé à lui donner mes soins à partir du 7 septembre 1924. Il dut subir trois ouvertures de la jambe laissant des plaies béantes qui déversaient à chaque pansement une quantité de pus très considérable.

Le 14 octobre, comme d'habitude, j'ai fait mon pansement avec le même résultat : pus en abondance.

Le 16, à mon retour, un changement tout à fait inattendu s'était produit. Je n'ai pu m'empêcher de manifester ma surprise en ces termes : « Écoute, John, quelque chose d'extraordinaire s'est passé cette nuit ; un divin miracle s'est produit, tes plaies sont presque tarées et dans huit jours tu n'auras plus besoin de moi. »

Ceci concordait avec la clôture d'une neuvaine faite à Révérende Sœur Marie-Rose.

Maintenant Stocker va très bien et aucune complication n'est survenue.

Sans me prononcer catégoriquement sur la valeur de ce changement subit, je crois à une intervention céleste.

Car la médecine seule ne pouvait pas obtenir un changement si radical en un aussi court délai.

Je sou mets respectueusement ces faits à qui de droit...

Il faut entendre M. Stocker rappeler les souffrances qu'il endura malgré le soulagement que lui procurait la suppuration de trois plaies, « putréfiées » elles-mêmes et atteignant jusqu'aux « os, devenus visibles » : deux plaies « de cinq pouces » de chaque côté du genou, et une troisième « de dix pouces » près de la hanche. Le malade était réduit à un complet épuisement par son anorexie et ses insomnies. Tous le croyaient perdu... Il s'abandonnait lui-même à son sort lorsque, le 6 octobre, il reçut une lettre de sa belle-sœur, la Sœur Marie-Mélanie, religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'engageant à faire une neuvaine à Mère Marie-Rose et à maintenir une relique sur le membre malade. La neuvaine commença le 7.

La nuit du dernier jour de cette neuvaine fut paisible, dit-il. Je me suis réveillé le matin, plein de joie... Je ne souffrais plus et je ne me sentais plus de mal... Jusque-là, il fallait deux personnes pour remuer ma pauvre jambe en vue du pansement, et malgré les précautions que l'on prenait pour l'allonger sur une planche, je souffrais des douleurs intolérables. Ce matin-là, je remuai et étendis moi-même la jambe, sans aucune douleur. Et le médecin eut beau fouiller et presser, les plaies n'étaient plus qu'une belle chair fraîche et se cicatrisaient déjà. C'était fini... Depuis lors, je n'ai plus souffert, j'ai repris le sommeil et l'appétit, je suis un ressuscité, je me sers de la jambe guérie comme de l'autre, sans plus de fatigue. Que puis-je rendre au bon Dieu d'abord, et à Mère Marie-Rose ensuite, pour un si grand bienfait !..

\*  
\* \*

Parmi les faveurs attribuées à Mère Marie-Rose, nous avons relevé enfin des événements où l'Église nous permettra peut-être un jour de voir des communications directes de la Fondatrice avec la terre.

L'une de ces interventions nous est ainsi racontée par la Mère Véronique du Crucifix, deuxième supérieure générale :

Un jour du mois d'août 1857, brisée d'épreuves, j'allai prier sur la tombe de notre Mère et déposer mes peines dans son cœur...

J'entendis soudain une voix très douce m'adresser ces mots : « Préparez-vous au sacrifice, vous serez bientôt déposée. » Comme j'étais seule, je cherchai d'où pouvaient venir ces paroles, et mes yeux s'arrêtèrent sur la tombe de la vénérée Mère. Je crus que la voix partait de là. Quelques jours plus tard, je fus déposée, en effet, buvant à pleine coupe l'humiliation qui a fait tant de bien à mon âme.

Plusieurs crurent revoir la Fondatrice, le huitième mois après sa mort, à l'occasion d'un accident qui faillit coûter la vie aux religieuses et aux élèves de Longueuil.

Le jour de la solennité de la fête du Saint-Sacrement, la Sœur économe voulut offrir à toute la famille un petit régal. La cuisinière, croyant saisir, pour préparer ses gâteaux, la boîte au bicarbonate de soude, mit la main sur une poudre arsenicale insecticide, oubliée là, et en versa le contenu dans la pâte. Bientôt sœurs et élèves ressentirent des spasmes violents, et déjà plusieurs d'entre elles rendaient leurs aliments. Quelques-unes même se tordaient de douleur. La Supérieure, ignorant encore la cause du mal, et par conséquent le remède à prendre, envoya à la chapelle « les plus ferventes des religieuses qui n'étaient pas atteintes » et leur prescrivit de rester là, à prier la Fondatrice, jusqu'au moment où toutes se trouveraient hors de danger. Le médecin, survenu, administra des vomitifs, mais quatre des jeunes filles y semblaient réfractaires. Les voyant à toute extrémité, la Supérieure prit le voile de la Fondatrice et en coupa quatre morceaux qu'elle appliqua sur les poitrines. La relique eut une action instantanée. Le médecin, étonné d'un aussi prompt rétablissement, même chez les premières qu'il avait soulagées, déclara « qu'il aurait pu se trouver autant de mortes que d'empoisonnées ».

Plusieurs élèves rapportèrent, en des termes identiques et sans qu'il leur ait été cependant possible de se concerter d'avance, qu'au cours de la nuit où s'achevèrent les souffrances, elles avaient vu Mère Marie-Rose parcourir le dortoir, tenant un petit récipient à la main et distribuant des

potions aux enfants les plus malades, à mesure qu'elle glissait le long des lits.

La dernière apparition se serait produite, le 6 octobre 1930, devant S. Exc. Mgr Edwin O'Hara, évêque-élu de Great Falls, Montana.

C'était dans la chapelle du collège de jeunes filles que les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie venaient d'inaugurer, à Marylhurst, dans l'État d'Orégon.

Mgr O'Hara — dont le dévouement envers les œuvres de nos religieuses date de loin — a bien voulu écrire, le 24 mars 1931, à la T. H. Mère Marie-Odilon, supérieure générale :

La Mère provinciale de l'Orégon m'avait invité à figurer parmi le personnel enseignant du collège de Marylhurst, lors de son ouverture en octobre 1930. Je venais d'accepter, quand je reçus ma nomination d'évêque de Great Falls. Forcé alors de renoncer à cet honneur, je m'offris du moins à remplir les fonctions de premier chapelain pendant le mois d'octobre, tout en me préparant à mon sacre qui devait avoir lieu le 28. J'arrivai au nouveau collège le 27 septembre et y dis la première messe le lendemain. Chaque matin ensuite, pendant plusieurs semaines, je célébrai au même autel...

Le lundi 6 octobre, je notai ceci sur mon carnet-journal : « A la messe, 7 h. 30, chapelle du collège. Réflexion mouvante (*fleeting reflection*) vue à travers le verre gauche de mes lunettes, reconnue immédiatement pour Mère Marie-Rose, regardant vers le calice, au moment de la communion. Ce n'est que plus tard dans la journée que j'appris que c'était la fête de la naissance et de la mort de la Mère. »

Comme déclaration supplémentaire, je dirai seulement que ce que je pris pour une réflexion dans mes lunettes (*in my eye glass*) se produisit entre la communion de l'hostie et celle du saint calice. Dans la figure de la religieuse (la tête et les épaules étant bien nettes), je reconnus aussitôt et absolument Mère Marie-Rose. Surpris (*startled*), je regardai vers le coin gauche de l'autel, mais je ne vis plus personne. Je supposai que mes lunettes avaient réfléchi une image de Mère Marie-Rose qui se serait trouvée dans la chapelle et continuai ma messe, et je n'y pensai plus jusqu'à l'heure de la matinée où je parlai à la première réunion des jeunes filles du nouveau collège. Comme je leur proposais l'exemple de plusieurs grandes chrétiennes, je mentionnai, au sujet de Mère Marie-Rose,

le fait que je viens de relater. Une Sœur me demanda ensuite si je savais que ce jour était celui de la fête de la Fondatrice. Je répondis que je l'ignorais et que j'avais pris les chants exécutés pendant la messe pour un exercice du mois du Rosaire. Je ne connaissais jusque-là la Fondatrice que pour avoir aperçu son portrait dans les salles de classe. Je n'avais jamais rien lu de sa vie. Je découvris aussi plus tard qu'il n'y avait pas d'image de Mère Marie-Rose à la chapelle.

Je vous autorise à user librement de cette déclaration. Pour moi, je n'ai aucune explication à proposer de l'incident.

Plusieurs religieuses de l'Orégon ajoutèrent, à la suite de leurs conversations avec M<sup>sr</sup> O'Hara, que l'image semblait dominer le petit autel provisoire, du côté de l'Évangile; que la figure était animée (*a living person*) et qu'elle regardait, heureuse, vers l'intérieur du calice, au moment où l'évêque allait le soulever pour se communier. « M<sup>sr</sup> O'Hara, disent-elles encore, qui n'est pas homme d'imagination (*no imaginary and no visionary man*), nous a assuré qu'il n'avait jamais eu de dévotion spéciale à notre Fondatrice, mais qu'il la prierait désormais et la ferait prier... »

\*  
\* \*

Quant à nous, jusqu'au jour solennel où l'image de Mère Marie-Rose resplendira dans la *Gloire du Bernin*, à Saint-Pierre de Rome, nous retiendrons voilés dans une soumission respectueuse et totale envers les décisions de l'Église, oracle de la vérité et de la vie éternelle, tous les faits que nous venons de rapporter.

Il est toutefois un prodige que l'Église — ne l'a-t-elle pas déclaré d'avance? — considère à l'instar d'un miracle et dont elle tient compte pour la béatification des fondateurs : la survivance et l'expansion de leur institut.

Ce brevet de glorification, Mère Marie-Rose l'a admirablement conquis déjà, car son Oeuvre s'est propagée, par ses filles sans cesse multipliées et qui sont le digne prolongement de leur Mère, dans le temps et dans l'espace.

## CHAPITRE XIX

### DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

*De Mère Marie-Rose à la dixième supérieure générale. — Au Canada. — Aux États-Unis. — En Afrique australe. — Le vœu prophétique de la Fondatrice.*

— *Croissez et multipliez-vous*, avait mandé M<sup>re</sup> Bourget, en 1844, aux trois premières novices réunies des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Cinq ans après, à la mort de Mère Marie-Rose, 43 sœurs, dont 23 professes seulement, se répartissaient en 4 maisons et enseignaient 384 enfants.

Au jour de ce livre, 2711 religieuses et 52 260 élèves du Canada, des États-Unis et de l'Afrique australe réalisent, en 194 institutions diverses, à travers 24 diocèses, le souhait du « saint Évêque de Montréal », tandis que 214 novices et 149 postulantes s'apprentent au même labeur apostolique.

De cette croissance, issue du Bethléem misérable de Longueuil, et que ne purent étouffer ni ralentir les épreuves diverses, il reste, pour achever notre histoire, à retracer la grande marche sous l'égide des neuf supérieures générales, dépositaires de l'esprit et du courage de la Fondatrice.

\*  
\* \*

Bien que la Mère Véronique du Crucifix n'eût apparemment agrandi le champ laissé par Mère Marie-Rose que des trois établissements de Saint-Hilaire, de Beauharnois et de

Verchères, lorsque, en 1857, elle passa la direction à la Mère Thérèse de Jésus, elle avait contribué, plus que personne peut-être, à rendre possible l'essor de la Communauté. Elle avait consolidé sur place l'édifice premier, avivé le zèle des ouvrières, accru et organisé les énergies conquérantes, parachevé l'œuvre des précurseurs.

En mai 1851, nous voyons la Mère Véronique commenter aux jeunes religieuses une instruction que vient de leur donner le Père Allard, en route pour l'Afrique. Le 8 août suivant, elle leur présente le Père Telmon, « à qui la Communauté doit, en quelque sorte, son existence », et le Père Tempier, « venu de France pour constater que les sœurs de Longueuil étaient vraiment dignes de celles de Marseille ». Tous deux regagnent la France pour toujours. La supérieure générale se plaît à laisser la fondation « s'imprégner une dernière fois de leur ferveur ». Elle écrit du Père Tempier : « Nous avons apprécié surtout la visite de ce saint religieux, confident le plus intime de M<sup>sr</sup> de Mazenod et auteur de notre Règle, dont il possède par conséquent, mieux que tout autre, la lettre et l'esprit. Non seulement sa parole est onctueuse et pénétrante, mais son extérieur même est une véritable prédication. Il porte sur sa figure le cachet des hommes intérieurs et surnaturels. »

Le 23 juin 1854, la Mère Véronique et toutes les sœurs reçoivent à genoux les premiers exemplaires imprimés de la sainte Règle. C'est M. Brassard, dont la générosité a pourvu aux frais de l'ouvrage, qui préside à cette distribution.

Le 7 octobre de la même année, la supérieure fait adopter par la Congrégation et le Gouvernement civil le blason et le sceau qu'elle s'est appliquée à composer suivant les intentions de Mère Marie-Rose : une croix nue, symbole du détachement, qu'enlace un lis délicat, emblème de la pureté, et dont *Jésus et Marie — Ma force et ma gloire*, forment l'exergue.

Fidèle à la recommandation de M<sup>sr</sup> Guigues : « Gardez et vénérez tout ce qui a servi à la fondation : c'est un moyen

puissant de conserver l'esprit primitif », et dirigée par M<sup>sr</sup> Bourget, la Mère Véronique s'attache à la rédaction du *Coutumier*. Le souvenir de Mère Marie-Rose y fut si entièrement consigné, que les pratiques d'aujourd'hui, jusqu'à « celle de marquer le linge et d'attacher ensemble les bas de la garde-robe », n'ont aucunement varié.

Le *plan des études* est conçu avec la même fidélité. Tout y est prévu, depuis l'enseignement élémentaire jusqu'aux classes supérieures des académies, des collèges et des écoles normales. Les écoles ménagères — tellement améliorées depuis lors et munies d'appareils perfectionnés, que des mères de famille même en viennent suivre certains cours — y sont recommandées. L'on répondait par là aux instances de M<sup>sr</sup> Bourget : « Je vous conjure, au nom du Seigneur, de travailler activement à préparer à la société, des femmes vertueuses, intelligentes et *industrieuses*. De pareilles femmes sont appelées, dans l'Écriture, *femmes fortes*, et le Saint-Esprit en a fait, de son divin pinceau, un admirable portrait... La Sainte Vierge, qui a été la meilleure femme de ménage qui ait existé, et saint Joseph, qui l'a si bien secondée, vous aideront à faire quelque chose de parfait dans ce genre. »

L'on n'oublia pas davantage la prédilection de Mère Marie-Rose pour les enfants pauvres. Le 24 janvier 1850, sous la présidence de M<sup>sr</sup> Bourget et de M<sup>sr</sup> Guigues, la Mère Véronique instituait une séance publique qui devait se répéter chaque année, sous des formes diverses, dans tous les couvents des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie : la *Fête des pauvres*. Les pensionnaires avaient confectionné elles-mêmes des vêtements. On avait versifié une chansonnette. La Mère Véronique rapporte ainsi l'événement :

Pendant une marche solennelle exécutée sur le piano, dix-sept élèves, tenant par la main autant de compagnes, jouant le rôle des petites pauvres auxquelles les effets seraient portés ensuite, s'avancèrent processionnellement devant l'auditoire attendri. Puis, à la

suite d'une douce symphonie, les pauvrettes unirent leurs voix suppliantes pour chanter :

C'est la petite mendiante  
 Qui vous demande un peu de pain.  
 Donnez à la pauvre innocente,  
 Donnez, donnez, car elle a faim.  
 Ne rejetez pas sa prière.  
 Votre cœur vous dira pourquoi. (bis)  
 J'ai six ans, je n'ai plus de mère,  
 J'ai faim, ayez pitié de moi.

N'allez pas croire qu'elle ignore  
 Que dans ce monde il faut souffrir,  
 Mais elle est si petite encore,  
 Ah! ne la laissez pas mourir.  
 Donnez à la pauvre petite,  
 Et pour vous, comme elle priera! (bis)  
 J'ai faim, donnez, donnez vite,  
 Donnez, et Dieu vous le rendra.

On avait disposé, sur trois tables, les statues de l'Enfant Jésus, de la Sainte Vierge et de saint Joseph, ainsi que les objets destinés aux petites pauvres. M<sup>re</sup> de Montréal, s'approchant des tables, se proclama heureux de présider cette fête de famille.

« Puisque je suis le représentant de la divine Providence parmi vous, dit-il, permettez-moi de faire moi-même la distribution des aumônes. » Alors, les petites, passant tour à tour devant Sa Grandeur, reçurent chacune des habits et un demi-pain, selon cette sentence de l'Écriture : « Donnez aux pauvres la moitié de ce que vous avez. »

Suivit un drame touchant, faisant connaître le prix de la charité et le bonheur qu'elle procure à ceux qui la pratiquent. Les représentantes des « pauvrettes » revinrent sur la scène, revêtues des nouveaux costumes, brillantes de simplicité et de propreté. Ce qui donne du prix à ces effets, c'est qu'ils sont le fruit des économies et du travail de nos chères élèves. Puisse la joie que leur cause aujourd'hui cette bonne action imprimer dans leur cœur un grand amour pour les membres souffrants de Jésus-Christ!

La Mère Véronique décida aussi qu'en mémoire de la Fondatrice, on admettrait un certain nombre d'indigentes dans

chaque pensionnat de l'Institut, où elles seraient traitées comme les autres élèves.

Dans les écoles paroissiales desservies par les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et que fréquentent présentement près de 40 000 enfants, la charité envers les pauvres s'exerce aussi pleinement que le désira Mère Marie-Rose.

\*  
\* \*

Un Dieu Sauveur se révèle parmi les hommes, et un saint Paul répand son Évangile. Un saint Ignace de Loyola, une sainte Sophie Barat établissent leur Société et en définissent l'esprit ; puis aussitôt, un saint François-Xavier, une Mère Duchesne en transportent l'action vers les extrémités du monde. Ainsi en advint-il de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Canada.

De 1857 à 1867, la Mère Thérèse de Jésus, tout en continuant d'étendre sa Famille dans la région du Saint-Laurent, la lance d'un seul coup vers des plages plus inaccessibles, alors, que le fond de la Chine aujourd'hui. Elle désigne, parmi les soixante-douze professes, douze sœurs dont la plus jeune compte dix-huit ans, et les envoie aux frontières de l'Orégon, sur le bord de l'océan Pacifique.

Parties de New-York le 16 septembre 1859, « transbordées » en trois affreux bateaux dont l'un brûle en route et dont un autre subit une tempête que l'on croit longtemps fatale, forcées de traverser « dans les nuées de moustiques » l'isthme de Panama, attaquées par les fièvres tropicales, elles débarquent, en chantant le *Magnificat*, à la bourgade de Portland, après trente-cinq jours de voyage. A Portland, une maison en bois, « non aménagée et malpropre », et jusque-là « asile de nuit pour les vagabonds », les accueille. Telle est la résidence qu'on leur a promise. Elles « achètent à crédit quelques articles indispensables et six couvertures pour les douze, et se couchent sur le plancher avec leurs

sacs de voyage comme oreillers ». Le lendemain, M<sup>sr</sup> Norbert Blanchet, leur archevêque, vient leur dire la messe : elles « empilent leurs valises pour lui servir d'autel ». Ni tables ni chaises encore dans ce réduit. Pendant des mois, les religieuses s'agenouilleront devant un vieux banc emprunté qui leur servira de table pour manger... Malgré tant de pauvreté, les Sœurs pourvoiront, pendant sept ans, à l'entretien gratuit de M<sup>sr</sup> Blanchet et des prêtres de sa maison, heureuses de ressembler par là aux « diaconesses de la primitive Église ». Au lieu même où peinèrent et moururent ces « pionnières », M<sup>sr</sup> Christie, archevêque d'Orégon, put à bon droit s'écrier, cinquante ans plus tard : « M<sup>sr</sup> Blanchet n'eût-il rien fait d'autre pour le Nord-Ouest que d'appeler ici ces douze religieuses, il mériterait la gratitude de tous ceux qui peuplent aujourd'hui notre vaste région. Nulle part l'éducation catholique ne fut portée à un si haut degré que par les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. »

En 1863, une nouvelle caravane de douze missionnaires aborde l'Orégon par les mêmes moyens que la première, sous la conduite de la Mère Thérèse de Jésus elle-même et de la Mère Véronique. Celle-ci reviendra de Longueuil l'année suivante avec d'autres religieuses et restera en Orégon aux postes de supérieure, de provinciale, le temps de mériter le surnom de « Mère des missions du Pacifique ».

Semblant intarissable, Longueuil envoya encore à l'Orégon, en 1865, quatre missionnaires. Placées à Jacksonville, elles en furent les gardes-malades durant les deux mois de 1869 où une épidémie de « petite vérole maligne » ravagea ce pays. Elles s'identifièrent aux varioleux mourants, à ce point qu'à les voir passer dans les rues, la population s'enfuyait, épouvantée. L'une d'elles succomba de fatigue.

Pendant que les Sœurs de l'Orégon, « dépourvues des choses les plus nécessaires à la vie », longtemps privées de secours religieux, de messe, de communion, s'immolaient à tous les besoins, la Mère Thérèse de Jésus installait d'autres

religieuses à Windsor, aux bornes de l'Ontario, où tout était à créer aussi.

Chacune des vaillantes missionnaires de ce temps avait été consacrée à la Sainte Vierge, ainsi que sa *mission* spéciale, par M<sup>gr</sup> Bourget, à l'autel du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, dans la cathédrale de Montréal. Chacune emportait de là, avec la bénédiction du « saint Evêque », toute l'âme de la Fondatrice.

\*  
\* \*

Pendant les dix années suivantes, de 1867 à 1877, sous le « généralat » de la Mère Marie-Stanislas, et toujours de par l'impulsion de la Mère Thérèse, la Californie, la Floride, le Manitoba vont être occupés.

Les premières missionnaires de Californie débarquent le 10 mai 1868, à Oakland, près de San Francisco où elles s'étendront bientôt. Le site choisi pour leur couvent, sur le bord occidental du lac Merritt, est une « lande sauvage où se réfugient les lapins et les oiseaux farouches ». Cette Californie, qui était, à cette époque, le « pays de la course à l'or », ne devait leur fournir « qu'occasions de pratiquer la sainte pauvreté ».

La même année, une communauté abordait à Key West, dernier filot d'un chapelet par où la Floride se prolonge dans le golfe du Mexique, en face de Cuba. Il fallait instruire là, sous le soleil presque tropical, des Floridiennes, des Cubaines et des Nègres.

Voici donc, moins de vingt ans après la mort de la Fondatrice, la bannière de Jésus et de Marie implantée aux quatre points cardinaux du Territoire américain.

L'histoire de Key West occuperait un volume dont chaque page rendrait le son du sacrifice.

Le cargo-boat que les cinq fondatrices prennent à New-York, le 18 octobre 1868, n'a que des cabines ouvertes au froid et à la pluie. Un jour, les vagues et les requins l'assaillent

à l'envi. Tout va périr, quand une prière des religieuses à Marie calme l'océan et éloigne les monstres marins. Elles apprendront que le *Sedwidge*, après les avoir débarquées, aura sombré, corps et biens, en poursuivant sa route vers le Texas.

La *Chronique* de Key West commence par ces mots : « Une foule de nègres couvrait le débarcadère de notre nouvelle patrie. Nous nous crûmes pour un instant sur une plage barbare de l'Afrique, mais le respect que nous témoignèrent ces pauvres destitués, parias de la société dans le Sud, nous fit découvrir sous leur sombre écorce l'image de Dieu, et l'esprit apostolique nous communiqua de saintes ardeurs pour leur salut. »

La maison destinée aux sœurs était une caserne, abandonnée depuis la guerre civile de 1860-65, où foisonnaient les moustiques et où se réfugiaient les chèvres du voisinage. Il n'y avait pour literie « qu'un matelas de mousse jeté sur une couchette en fer ». Mais quelle ne fut pas l'émotion des missionnaires d'apercevoir, suspendue à un mur, « une image de sainte Rose de Lima » dont la provenance leur resta inexplicée ! C'en fut assez pour ranimer les courages : « Nous nous attachons au souvenir de notre digne Mère que cet incident ravive en nous ! » écrivent-elles.

Au mois de juillet suivant, elles notent simplement : « Nous clôturons notre première année scolaire à Key West. Nos occupations assidues, le travail de l'acclimatation et les chaleurs excessives, nous font accepter avec plaisir ce temps de repos. »

Or, ces vacances vont être assaillies par la « fièvre jaune ». Cette maladie tropicale se déchaîne avec une virulence inaccoutumée et appelle les Sœurs auprès de nombreux chevets. Le prêtre desservant Key West succombe le premier, n'ayant d'assistance spirituelle que celle des religieuses. Elles président à ses funérailles, sur les instances de la population. Deux Jésuites venus de la Havane sont, l'un après l'autre, frappés à mort, malgré les soins donnés par le couvent. Puis l'une des fondatrices, la Sœur Marie-Angélique, meurt à son

tour, victime de l'épuisement et de la contagion, à l'âge de 25 ans, en s'écriant : « Oh ! que je suis heureuse de mourir missionnaire. » Son médecin, le docteur Whitehurst, remué jusqu'au fond de l'âme par cet accent, déclare à la Sœur expirante qu'il décide de se faire catholique et il retient aussitôt « pour marraine » la Sœur Supérieure.

Variole et fièvre jaune ravageront maintes fois encore le pauvre peuple, tandis que des tornades anéantiront les demeures et tueront périodiquement. Dans ces fléaux, la part d'endurance et de charité des religieuses ne sera jamais la moindre.

Le dévouement des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Key West, fut aussi éclatant, à l'occasion de la guerre hispano-américaine de 1898 qui porta ses batailles dans le golfe du Mexique.

Installées alors dans une vaste maison dont elles avaient défriché elles-mêmes l'emplacement et quêté peu à peu tous les meubles, elles offrirent de licencier les élèves et de convertir leur demeure en hôpital. Elles se proposèrent de plus comme gardes-malades. L'État-major accepta et proclama, au début du mois de mai, que « tous les blessés sur terre et sur mer seraient dirigés sur le couvent de Marie-Immaculée ».

Les Sœurs — exemple qui s'impose à tous les missionnaires — s'appliquèrent à des études médicales, étonnant leurs professeurs par leurs progrès rapides. Le 5 juillet, elles comptaient 260 malades, et, lorsque, le 22 août, l'hôpital fut évacué sur New-York, des 551 soldats qui avaient bénéficié de leurs soins, la plupart avaient été sauvés.

— Vous avez été nos soldats les plus disciplinés, leur dit en les quittant le médecin en chef. Sans vous je ne sais comment j'aurais pu tenir cet hôpital.

Un autre officier écrivit dans une revue : « Je suis protestant, mais je tiens à déclarer que ces sœurs catholiques de l'hôpital de Key West sont des anges du ciel. Leur abnégation s'est distribuée à tous indifféremment, nuit et jour. »

Le major Borden, fermant l'exode vers New-York, publia : « Tous nos hommes ont grandement apprécié les gardes-malades religieuses. Pour ma part, je suis convaincu que les communautés de la Foi catholique sont la plus grande chose du monde... »

Quant aux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, elles écartèrent de leur *journal* la multitude de témoignages reconnaissants parvenus dans la suite, pour ne retenir que celui d'un matelot blessé à qui, comme à tant d'autres, elles ont fait reprendre, tout en le guérissant, le chemin du devoir longtemps abandonné : « Mon séjour au couvent a été mon salut. Plusieurs de mes compagnons pourraient en dire autant. Que de mères vont vous bénir pour le bien que vous nous avez fait ! »

Puis l'heure vint de payer la rançon de tant de bien. La réaction due au surmenage s'opéra. Presque toutes tombèrent malades à leur tour. La malaria les attaqua par surcroît. Deux sœurs expirèrent.

Pendant que ses filles de Key West évangélisaient le Sud, la Mère Marie-Stanislas se rendait à un nouvel appel de l'Ouest. Elle installait, en 1874, à Winnipeg, la première « colonie » du Manitoba. Puis, allant deux fois plus loin la même année, elle ouvrait la première école de « sauvages » proprement dite, au Grand Rond de l'Orégon.

En 1871, le noviciat de l'Orégon était inauguré, et en 1872, celui de la Californie. La Congrégation commençait ainsi à se recruter aux bornes occidentales de la terre conquise.

Apprenant cela, à Aix où il achevait sa vie, le Père Telmon écrivait à la Mère Marie-Stanislas : « Je suis émerveillé du prodigieux développement de cette communauté qui commença si petitement à Longueuil. Voilà la meilleure preuve de la sainteté de votre Mère Marie-Rose. »

\*  
\* \*

Trente-quatre fondations vont surgir sous les deux administrations (1877-1886 et 1895-1900) de la cinquième supérieure générale, la Mère Marie-Olivier (Marie-Monique Archam-

bault), que nous n'avons pas eu l'occasion de présenter encore.

Parente de Mère Marie-Rose, et née au même Saint-Antoine-sur-Richelieu le 18 août 1829, Marie-Monique avait vingt ans lorsque mourut la Fondatrice. Sa vocation venait seulement de lui être révélée par le Père Brunet, O. M. I., prêchant à Saint-Antoine.

Mère Marie-Rose eut cependant le temps de se réjouir de la détermination de sa petite cousine et de prier pour sa persévérance. Monique, qui, à titre d'aînée, remplaçait au foyer sa mère défunte, et dont les « fortes et belles allures » attireraient, d'autre part, l'attention des « bons garçons du pays », dut faire « table rase en son cœur ». Ses sœurs cadettes assumèrent la tâche domestique. Pour les jeunes gens, moins facilement résignés, « ils furent balayés de la belle manière », dit-elle; car « ce n'était plus le temps de s'amuser, mais de se préparer à se rendre moins indigne d'une si sainte vocation ». Ces expressions peignent la Mère Marie-Olivier avec son intelligence, son énergie, sa droiture, sa bonhomie, sa piété.

Elle entra à Longueuil le 9 juillet 1851 et y fut toute formée sur le modèle de Mère Marie-Rose par la Mère Véronique. Elle reçut le saint habit des mains de M<sup>sr</sup> Taché, l'évêque de vingt-huit ans qui revenait de Marseille où M<sup>sr</sup> de Mazenod l'avait sacré. Le jeune prélat se plut à lui raconter, pour l'affermir, l'histoire du « Nazareth » dont il avait été le témoin.

Femme de tête et d'affaire autant que de piété, la religieuse parcourut rapidement une série de charges importantes et s'attira bientôt le titre de « la bonne Mère Olivier » qu'elle justifia jusqu'à sa soixante-treizième et dernière année.

Les jeunes sœurs savaient ne pouvoir causer de meilleure joie à la Mère Marie-Olivier que de lui manifester un sincère attachement aux traditions dérivant de la Fondatrice. Elle avait cent manières de répondre en ce cas, par exemple :

— Que voulez-vous ! Les vieilles mères de l'Institut aiment naturellement à se mirer dans leurs filles spirituelles.

Particulièrement heureuse d'avoir obtenu d'une plume brillante, cachée sous l'anonymat de *Fidelis*, une vaste biographie de la première Mère, la Mère Marie-Olivier en envoya des exemplaires à toutes les religieuses, avec ces mots : « Vous accueillerez avec bonheur la *Vie de Mère Marie-Rose*, vous vous empresserez de la lire afin de vous mieux pénétrer de l'esprit de notre vénérée fondatrice et de pouvoir ainsi reproduire dans votre conduite les vertus qui la distinguaient... »

Des nombreux établissements mis en fonction par la Mère Marie-Olivier, il convient de remarquer celui d'Albany, par où l'Institut s'introduit dans l'État de New-York, et celui de Tampa, en Floride continentale.

Deux Sœurs de Key West arrivèrent dans la baie de Tampa, le 18 juillet 1881. Elles trouvèrent pour école une « forge abandonnée », pour mobilier « un poêle rouillé, une table estropiée, quatre chaises sans dossiers », et « point de lit ». Les maringouins « tenaient là domicile ». Elles ne pouvaient même compter sur le moindre secours spirituel. Le curé de l'endroit, brouillé avec ses ouailles, était parti. Pendant des semaines, les sœurs sonneront les offices paroissiaux, improviseront les prières et feront les catéchismes publics. Là non plus, la fièvre jaune, les fièvres « dengue », n'épargneront personne. En 1894, on leur brûlera leur école des Noirs parce qu'elles l'auront établie parmi les Blancs, et elles devront émigrer en « purs quartiers nègres ». Nul, certes, à voir les beaux couvents actuels de Tampa qui débordent de jeunes élèves blanches ou noires, ne soupçonnerait au prix de quelles tribulations les filles de Mère Marie-Rose les ont édifiés.

\*  
\* \*

Entre les deux « généralats » de la Mère Marie-Olivier, la charge du commandement fut assumée par la Mère Marie-Jean-Baptiste, déjà connue du lecteur.

De 1886 à 1895, elle ouvrit vingt-deux établissements, elle étendit la plantation de la Fondatrice à l'État de Washington par l'« académie » de Spokane, et obtint l'érection canonique des « provinces ». Elle présida enfin, avec une satisfaction sans mélange, aux solennités où l'on célébra le jubilé d'or de la fondation de sa Congrégation. Des hommages lui vinrent innombrables, d'évêques, de prêtres, de fidèles. Elle les reporta à la Fondatrice, parce qu'ils attestaient, disait-elle, que l'esprit des commencements n'avait point connu de variation.

\*  
\* \*

La Mère Marie du Rosaire, qui fit s'élever deux fondations par an, parmi lesquelles se distinguent celle du pensionnat d'Outremont et celle de Chicago en Illinois, ne resta supérieure générale que six années (1900-1906) et mourut à ce poste, comme Mère Marie-Rose. Elle ressembla par bien d'autres côtés à la Fondatrice. La virilité de son caractère et son attachement à l'œuvre primitive se manifestèrent dans la direction de l'importante maison de Windsor, dans celle du noviciat de la maison-mère, et jusque dans son dernier mot aux religieuses qui terminaient les prières des agonisants :

— Si le Bon Dieu me fait miséricorde, je vous enverrai des vocations solides, pas des *sœurette*s.

Elle devait tenir parole magnifiquement.

Trois évêques et 85 prêtres soulignèrent, par leur présence à ses funérailles, le prestige où elle avait élevé sa Congrégation entière.

\*  
\* \*

Avec la Mère Martin de l'Ascension, huitième supérieure générale, nous entrons dans la cité des vivants que l'Esprit-Saint nous dissuade de louer — ... *viventem ne laudes quemquam* — et dont il ne sied que d'énumérer les ouvrages.

Entrée dans sa Congrégation à l'âge de quatorze ans,

en 1862, la Mère Martin de l'Ascension en reçut, elle aussi, la primordiale formation. Quarante fondations remplissent ses dix années de haute juridiction, de 1906 à 1916. L'Ontario et le Manitoba profitèrent surtout de son activité. Passant ensuite en Californie, elle subit, en 1906, le tremblement de terre de San Francisco, et elle aida à en relever les ruines. En 1915, elle sauva les institutions orégoniennes de la banqueroute, lorsqu'elle couvrit le déficit des œuvres missionnaires trop hardies, avec la réserve économisée en vue de la construction « urgente » d'une maison-mère. Dans le domaine intellectuel, la Mère Martin de l'Ascension porta à son apogée la culture des sciences et des arts, établissant, dans une même année, trois écoles normales. Elle pourvut, d'autre part, au développement de l'esprit de famille parmi les sœurs et les élèves, en faisant rédiger par la Mère Marie-Catherine de Suède, maîtresse générale des études, une admirable *Vie* abrégée de Mère Marie-Rose.

La Mère Martin de l'Ascension, dont les 83 ans n'ont pas encore courbé la taille ni atténué le courage, vint en ce monde pendant la dernière année de Mère Marie-Rose. Elle reste donc le canal direct par lequel continuent d'affluer jusqu'à nous les traditions bénies.

\*  
\* \*

Non moins vivante, et s'acquittant aujourd'hui encore des fonctions de provinciale, nous apparaît la neuvième supérieure générale, la Mère Marie de Bon-Secours. Elle présida, de 1916 à 1926, à cinquante-quatre fondations et pénétra en deux régions nouvelles : le Minnesota par Duluth, et le District de Columbia par Washington, capitale des États-Unis.

En 1926, la Mère Marie de Bon-Secours, dans le but de perpétuer parmi les élèves sorties de l'Institut l'âme généreuse de Mère Marie-Rose, créa, pour l'Est canadien, l'*Association des Anciennes Élèves de Jésus et de Marie* (l'A.E.J.M.) et leur désigna pour fin pratique « l'aide aux missions et

aux enfants pauvres ». Que de missionnaires de tous ordres secourus déjà, que de païens baptisés au loin, et que de jeunes filles gratuitement entretenues dans les écoles des Saints Noms de Jésus et de Marie, grâce au dévouement et aux efforts coordonnés de ces *Anciennes!*

Le monument le plus marquant auquel restera attaché le nom de la Mère Marie de Bon-Secours, sera l'édifice d'Outremont-Montréal où se transporta, d'Hochelaga, le 25 novembre 1925, le personnel de la maison-mère. Nos gravures en montrent la façade, et l'une de nos pages en a décrit la pièce principale : la chapelle. Un millier de religieuses peuvent trouver place dans les salles et les cellules de cette ville amoncelée. Valides et invalides y jouissent de l'austérité conforme à la Règle et de toutes facilités pour le travail ou le repos. Une boulangerie, des ateliers de couture et divers autres centres d'activité, ainsi qu'un hôpital pourvu de tous les services, complètent, suivant un plan très rationnel et des plus économique, le généralat, l'économat, le noviciat, le « séniorat » et un pensionnat. La Mère Marie de Bon-Secours chargea l'une de ses conseillères, la Mère Marie-Odilon, d'être l'organisatrice de ce large programme; et ni l'architecte en titre ni l'entrepreneur en charge n'eurent de meilleurs intendants pour l'exécution que l'humble religieuse et sa compagne, la Mère Marie-Octavie, dépositaire générale.

Du haut de ce « Manrèse » incrusté sur le Mont-Royal du Canada, les missionnaires s'élanceront désormais, munies de toutes armes, à la conquête du monde pour le Christ-Roi.

\*  
\* \*

C'est auprès de la dixième supérieure générale, la T. H. Mère Marie-Odilon, élue en 1926, que s'arrête notre vision d'ensemble des progrès apostoliques.

Missionnaire elle-même jusqu'au Manitoba, la T. H. Mère Marie-Odilon a parcouru tous les degrés, toutes les formes

de l'enseignement, et assisté, sur les divers théâtres d'action, à l'épanouissement de l'Œuvre de Mère Marie-Rose.

Aussi, avec quelle ferveur n'a-t-elle pas répondu aux « désirs » du Chapitre qui la nomma, en sollicitant l'ouverture du procès diocésain en vue de la glorification de la Fondatrice! Agréant une autre prière de la Supérieure générale, le Souverain Pontife délégua à Outremont S. Ém. le cardinal Sincero, puis l'institua Ponent de la Cause en béatification.

A cette Cause, la T. H. Mère apportait, par le recensement du 1<sup>er</sup> mai 1930, l'un des bouquets les plus odorants cueillis dans la roseraie de la Fondatrice : 2003 conversions d'adultes au catholicisme, opérées par l'intermédiaire des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et 3640 de leurs élèves enrôlées en diverses sociétés religieuses du Canada et des États-Unis. Et l'on aurait pu ajouter la vocation de beaucoup de prêtres et de plusieurs évêques, initiés à la vie spirituelle dans les classes enfantines.

Comme l'on se souvenait toujours de la formation reçue par Mère Marie-Rose à Longueuil, la T. H. Mère — vivement encouragée à cet effet par S. Exc. M<sup>sr</sup> Gauthier, successeur actuel de M<sup>sr</sup> Bourget à l'administration de Montréal — obtint ensuite que la Congrégation des religieux Missionnaires des premiers jours — les Oblats de Marie Immaculée — reprît, à la maison-mère et au noviciat principal, le poste occupé jadis par le Père Allard. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1931, le ministère des Oblats s'efforce d'y continuer l'action pieuse et dévouée des vingt-trois aumôniers qui se succédèrent à partir du 15 août 1849.

La T. H. Mère Marie-Odilon, attentive au vœu et à la voix de la Fondatrice et de Pie XI, eut aussi la joie de répondre à l'appel de missions plus lointaines que celles du Nouveau-Monde et de montrer à ses filles, aux confins de l'océan Atlantique et de l'océan Indien, l'extrémité du continent Noir qui s'éveille du paganisme. Elle adressa à toutes les reli-

gieuses cette lettre-circulaire que l'on ne pourra se défendre de comparer à la première « charte » de Mère Marie-Rose convoquant ses compagnes à la fondation de Longueuil :

Maison-mère des Saints Noms de Jésus et de Marie,  
Outremont-Montréal, le 21 janvier 1931.

Mes bien chères sœurs,

L'automne dernier, au début de l'*Exposition Missionnaire* de Montréal, le révérend Père Philémon Bourassa, supérieur provincial des Oblats de Marie Immaculée au Canada, m'écrivait pour me demander si notre communauté accepterait des missions en Afrique-Sud; dont l'évangélisation avait été attribuée à leur congrégation en 1852, alors que notre vénéré père en religion, M<sup>sr</sup> Allard, en devenait le premier vicaire apostolique, avec son siège à Roma. Sa juridiction s'étendait sur un immense territoire, dont une partie, le Basutoland, vient d'être confiée, par le Souverain Pontife, aux soins de la province canadienne des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, sous la vigilance de M<sup>sr</sup> Gérard Martin. Sachant bien que toutes nos sœurs ont au cœur le zèle des missions, notre conseil général n'a pas hésité à se déclarer en faveur du Sud-Africain. Ainsi, avant la fin de la *Semaine Missionnaire*, le 24 septembre, nous faisons part de notre acceptation au révérend Père Provincial, espérant que notre bien-aimée fondatrice, Mère Marie-Rose, et nos pieux fondateurs Oblats de Marie Immaculée, prendraient spécialement cette œuvre sous leur égide. Ces bons Pères, grands conquérants d'âmes dans les pays de missions, n'en avaient-ils pas communiqué l'attrait aux premières sœurs de notre institut? Et M<sup>sr</sup> Bourget, de vénérée mémoire, ne leur en avait-il pas insufflé l'esprit en leur adressant ces paroles : « Multipliez-vous, mes chères filles, vous devez être des vases d'élection pour porter au loin la gloire des Saints Noms de Jésus et de Marie »? C'est, à n'en pas douter, sous cette heureuse influence que Mère Marie-Rose écrivait à son frère, le R. P. Flavien Durocher, O. M. I., apôtre des sauvages du Saguenay : « Nous serions trop heureuses si un jour nous étions trouvées dignes d'aller partager vos peines. » C'est de même sous le souffle de cette inspiration que partirent nos missionnaires de l'Orégon, de la Californie, de la Floride et du Manitoba, pour ne revenir jamais, ou seulement après vingt, trente ans et plus d'absence.

Plus de 500 000 âmes, dont 52 000 catholiques et 10 000

catéchumènes, nous attendent au Basutoland pour leur enseigner les mystères de la foi et les former à la vie chrétienne.

Ainsi nous ne nous départirons pas par là de notre œuvre « d'instruction et d'éducation ». Mais si nos Constitutions nous disent que nous pourrions nous servir « de l'enseignement du chant, de la musique, du dessin, et des autres connaissances ... comme d'un appât pour faire goûter à nos élèves la science du salut », à plus forte raison, dans les pays de missions, les sœurs doivent-elles se trouver prêtes à pratiquer des « œuvres de charité corporelles et spirituelles, dites de providence », pour attirer les enfants et leurs parents à notre sainte religion. Un esprit largement ouvert à la charité doit donc s'attendre à pratiquer dans le champ apostolique toutes sortes de dévouements et de renoncements.

Ce n'est pas, en effet, un voyage de plaisir ou d'agrément qui va s'entreprendre, mais plutôt de privations, en commençant par le trajet sur mer qui se fera directement, de Montréal à Cape Town, sur un bateau de commerce.

Déjà des sœurs se sont offertes spontanément pour exercer l'apostolat en pays infidèle. Il se fera probablement un choix parmi elles pour le Basutoland. Cependant, l'appel est adressé à toutes nos chères sœurs. Il en est, sans doute, qui n'attendaient que cette invitation précise pour se jeter dans les filets de Notre-Seigneur. Elles n'ont qu'à faire connaître le zèle généreux qui les anime, et le choix pourra tomber sur elles, aussi bien que sur les autres, selon que se manifesterà la volonté de Dieu.

C'est pourquoi, mes chères sœurs, nous sollicitons le secours de vos prières. Si, de la part des sujets à envoyer vers ces peuples qui tendent les bras à la sainte Église, il faut beaucoup d'humilité, d'abnégation et un grand amour de la pauvreté, comme base de leurs dispositions personnelles, il faut également aux supérieures qui auront la responsabilité de cette nouvelle vigne à exploiter, beaucoup de lumières, que la prière seule peut obtenir. Le mérite si grand du travail qui s'accomplit déjà par notre institut, au Canada et aux États-Unis, pour maintenir les châteaux forts du bien, contribuera largement, — nous pouvons y compter aussi en vertu de nos affinités spirituelles, — à faire réussir l'apostolat des nôtres sur cette terre lointaine de l'Afrique.

Je choisirai bientôt, en vue de ce genre de missions, des sœurs qui prendront, sous la direction de nos infirmières, des leçons pratiques pour le soin des malades qu'il faudra secourir là-bas pour les gagner à Dieu. Il convient d'être disposée à tout, au service d'une population peu ou point civilisée...

Vous confiant toutes à l'action du Saint-Esprit et vous recommandant, mes bien chères sœurs, avec plus d'instance que jamais, à la protection de Jésus et de Marie, qui doivent être notre force pour opérer de grandes choses dans les âmes, je vous réitère mes vœux de bonne et sainte année.

Votre toute dévouée,  
SŒUR MARIE-ODILON, *supérieure générale.*

Un élan unanime, une supplication plutôt, tout comme aux temps apostoliques, répondit à cet appel inattendu : *Me voici ! Envoyez-moi !* Et il serait difficile, en parcourant les pages enflammées des lettres, de prévoir à qui, des jeunes ou des anciennes, le divin Juge attribuera la palme du sacrifice le plus pur.

Six religieuses furent choisies pour la première Mission — la Mission Sainte-Thérèse — du Basutoland.

Elles reçurent l'adieu du Canada, le dimanche 2 août, au sanctuaire national de Notre-Dame du Cap de la Madeleine, que desservent les Oblats de Marie Immaculée.

Elles se tenaient auprès de cinq Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, les premières d'une autre phalange donnée par le Canada au Basutoland, et de neuf Oblats de Marie Immaculée envoyés rejoindre leurs devanciers au même champ d'apostolat.

Devant ces vingt jeunes apôtres, debout sur l'esplanade du Calvaire, une foule innombrable, accourue à la suite de S. Exc. M<sup>gr</sup> Comtois, Évêque-auxiliaire des Trois-Rivières, défila, émue, en s'inclinant.

Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie partirent, au matin du samedi 29 août 1931, pour la terre africaine.

Tandis que sur le rivage du Saint-Laurent, les parents et les amis laissaient couler leurs larmes, les Sœurs missionnaires chantaient, parmi les cordages et les ferrailles du *Calumet*, le lourd bateau marchand qui s'éloignait.

Elles chantaient, en quittant la Patrie canadienne, le cantique cher à Mère Marie-Rose :

Je mets ma confiance,  
Vierge, en votre secours...

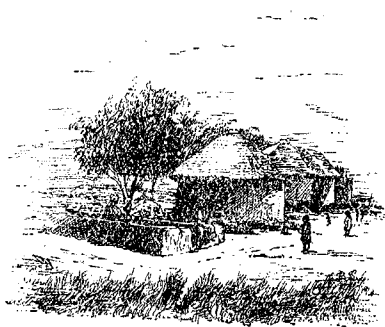
Puis leur voix s'éteignit au large, sur les notes de l'hymne national :

O Canada, Terre de nos aïeux...

\*  
\* \*

Ainsi continue de s'accomplir, dans la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, le vœu prophétique exprimé par la Fondatrice, un jour qu'elle remettait à une jeune fille du monde la médaille de saint François-Xavier :

— Priez-le pour la conversion des pécheurs, et priez-le aussi pour celles de nos sœurs qui plus tard iront dans les missions lointaines...



## ANNEXE I

### MANDEMENT D'INSTITUTION DES SŒURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE POUR LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Ignace Bourget, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc.

A tous ceux qui les présentes verront, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Comme Nos très chères Filles, les Sœurs Henriette Céré dite Marie-Magdeleine, Mélodie Dufresne dite Marie-Agnès, et Eulalie Durocher dite Marie-Rose, Nous ont supplié de leur permettre de former une Communauté, afin de pouvoir travailler plus facilement à la sanctification de leurs âmes en se consacrant à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe et surtout des filles pauvres; comme M. le Curé et Messieurs les Marguilliers de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, animés d'un zèle digne de tout éloge, ont fait préparer aux dites Sœurs, avec les deniers de l'Église, une vaste et belle maison, pour qu'elles s'y livrassent à l'enseignement, ce qu'elles ont fait avec succès depuis le mois d'Août dernier que Nous leur avons ouvert la dite Maison en la bénissant solennellement; et comme après mûr examen fait, Nous nous sommes convaincu que les dites Sœurs s'étaient formées, par les soins des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, à la connaissance et à la pratique des devoirs de la vie religieuse; et que d'ailleurs leur dessein venait de Dieu, Nous, voulant nous acquitter de Nos obligations dont une des principales est de procurer aux brebis confiées à Nos soins une éducation religieuse, et en même temps donner aux dites Sœurs un témoignage public de la vive satisfaction que Nous éprouvons de leur généreux dévouement pour une si belle œuvre, avons accédé à leur demande.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères les Chanoines de Notre Cathédrale, avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1<sup>o</sup> Nous établissons canoniquement dans Notre Diocèse une Congrégation séculière, sous le nom de *Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*; et Nous permettons aux dites Sœurs Henriette Céré dite Marie-Magdeleine, Mélodie Dufresne dite Marie-Agnès, et Eulalie Durocher dite Marie-Rose, d'en être les premières professes en faisant les vœux

simples de pauvreté, chasteté, obéissance, et de se consacrer à l'éducation de la jeunesse.

2° Nous donnons aux dites Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie le pouvoir de recevoir des Novices et de les présenter à la profession religieuse avec l'approbation de l'Ordinaire.

3° Nous voulons que les Règles et Constitutions, approuvées par l'illustre et Révérendissime Charles Fortuné de Mazenod, Évêque de Marseille, pour les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, établies dans son Diocèse, soient suivies dans la Congrégation que Nous instituons, par le présent, dans le Nôtre.

4° Nous mettons la nouvelle Congrégation sous notre entière dépendance et juridiction et celle de Nos Successeurs.

Enfin, Nous bénissons au nom du Seigneur cette nouvelle Congrégation, pour qu'elle remplisse sa sublime vocation avec ferveur et succès. Nous la mettons d'une manière spéciale sous la protection de l'Auguste Mère de Dieu, conjurant cette Vierge pure et sans tache d'avoir pour agréable l'offrande que Nous lui en faisons, au jour que la Sainte Église honore son *Immaculée Conception*.

Puissent les Saints Noms de Jésus et de Marie être, par tout ce Diocèse, honorés, bénis et glorifiés par le zèle qu'auront les Religieuses du nouvel Institut à en répandre la salutaire dévotion. Que les enfants instruits à leur école sucent, avec une éducation soignée, l'amour de ces doux Noms. Daigne le Seigneur seconder la bonne volonté des Fondatrices en multipliant les vocations à la Congrégation à laquelle elles vont bientôt se consacrer. Que la Religion ait à se réjouir de cette nouvelle famille, destinée à porter secours à celles qui depuis longtemps travaillent avec tant d'avantage à répandre l'éducation dans ce pays.

Que toutes et chacune des paroisses de Notre Diocèse aient un jour le bonheur d'avoir pour l'éducation de la jeunesse une maison de quelques-unes de ces pieuses Congrégations; et Nous félicitons en particulier celle de Longueuil des avantages que lui assure la fondation qui prend aujourd'hui naissance dans son sein.

Sera le présent Mandement publié aujourd'hui dans l'Église de Saint-Antoine de Longueuil avant la cérémonie de la Profession des susdites Sœurs et ensuite conservé dans les Archives de la nouvelle Communauté.

Donné en la maison presbytérale de Longueuil, le huit Décembre mil huit cent quarante-quatre, sous Notre Seing et Sceau et le Contre-Seing de Notre Sous-Secrétaire *ad hoc*.

† IGNACE ÉV. DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur.

V. PILON.

## ANNEXE II

### ÉTABLISSEMENTS FONDÉS PAR LES DIVERSES SUPÉRIEURES GÉNÉRALES DE LA CONGRÉGATION DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

MÈRE MARIE-ROSE (1843-1849). — Longueuil, maison-mère, noviciat, pensionnat et école (1843). — Belœil, P. Q., pensionnat et école (1846). — Saint-Timothée, P. Q., pensionnat et école (1848). — Saint-Lin, P. Q., pensionnat et école (1848).

MÈRE VÉRONIQUE DU CRUCIFIX (1849-1857). — Saint-Hilaire, P. Q. (1850), pensionnat et école. — Beauharnois, P. Q. (1853), pensionnat et école. — Verchères, P. Q. (1856), pensionnat et école.

MÈRE THÉRÈSE DE JÉSUS (1857-1867). — Saint-Roch de l'Achigan, P. Q. (1857), pensionnat et école. — Académie Sainte-Marie, *Portland, Or.*, pensionnat (1859); noviciat établi en 1871. — Oregon City, Or. (1860). — Hochelaga, Montréal, P. Q. (1860), maison-mère, noviciat, pensionnat. — École Saint-Joseph, *Hochelaga* (1860), gratuite. — Saint-Paul, Or. (1861), pensionnat et école. — École Saint-Joseph, *Portland, Or.*, ou École du Sacré-Cœur (1863). — Salem, Or. (1863), pensionnat. — Les Dalles, Or. (1864), pensionnat. — Académie Sainte-Marie, *Windsor, Ont.* (1864), pensionnat. — Schenectady, N. Y. (1865), école. — Jacksonville, Or. (1865), devient Medford, Or., en 1908. — Rome, N. Y. (1865), pensionnat. — Amherstburg, Ont. (1865), pensionnat. — Decatur, Ill. (1865), école. — Saint-Louis de Gonzague, P. Q. (1866), pensionnat et école. — Valleyfield, P. Q. (1866), pensionnat et école.

MÈRE MARIE-STANISLAS (1867-1877). — École paroissiale, Beauharnois, P. Q. (1867). — École paroissiale, Windsor, Ont. (1867). — Orphelinat, Sandwich, Ont. (1867). — École paroissiale, Schenectady, N. Y. (1867). — École paroissiale, Amherstburg, Ont. (1867). — Sarnia, Ont. (1867), pensionnat. — École paroissiale, Sarnia, Ont. (1867). — Idaho City, Ida. (1867). — Oakland, Cal., pensionnat (1868), noviciat en 1872. — École Saint-Aloysius, *Oakland, Cal.* (1868). — Key West, Floride (1868), école. — Orphelinat Saint-Joseph, *Portland, Or.* (1870), transféré à Saint-Paul, Or., en 1899, puis à Oswego, Or., en 1908. — École Saint-Joseph, *Key West Fla.* (1870). — Rutland, Vt. (1870). — San Francisco, Cal. (1871), école. — Tallahassee, Floride (1872). — École

paroissiale, Rome, N. Y. (1873), ou Saint-Aloysius. — Saint-Anicet, P. Q. (1873). — Grand Rond, Or. (1874). — Académie Sainte-Marie, *Winnipeg, Man.* (1874). — École Sainte-Marie, *Oakland, Cal.* (1875), résidence en 1907. — École Saint-François-Xavier, *Key West* (1875), pour les nègres. — Baker City, Or. (1875). — Académie Marie-Rose, *Montréal* (1876).

MÈRE MARIE-OLIVIER (1877-1886). — École paroissiale, Sandwich, Ont. (1879), résidence en 1913. — École Saint-Lawrence, *Temescal, Cal.* (1880), ou École du Sacré-Cœur, résidence en 1906. — École paroissiale, Albany, N. Y. (1880). — Pensionnat, Albany, N. Y. (1881). — Académie, *Seattle, Wash.* (1881). — Saint-Barthélemi, P. Q. (1881), pensionnat et école. — Tampa, Floride (1881), école puis pensionnat à Bayshore (1928). — Waterloo, P. Q. (1882), pensionnat. — Manoir de Beauharnois (1882), maison de repos. — École de l'Immaculée-Conception, *Winnipeg, Man.* (1883), résidence en 1904. — École paroissiale, *Waterloo* (1883). — L'Épiphanie, P. Q. (1884), pensionnat et école.

MÈRE MARIE-JEAN-BAPTISTE (1886-1895). — East Portland, Or. (1886), école, résidence en 1892. — École Sainte-Rose, *San Francisco, Cal.* (1886), brûlée en 1895, réouverte en 1899, détruite en 1906. — École des Saints-Anges, *Winnipeg, Man.* (1886), ou École Sainte-Marie et résidence en 1904. — École Sainte-Anne, *Montréal* (1886), ou École Marie-Immaculée avec résidence en 1894. — Saint-Pierre Jolys, Man. (1886), pensionnat et école. — La Procure, *Montréal* (1886), transférée à la maison-mère en 1925. — École Saint-Joachim, *Detroit, Mich.* (1886), résidence. — École du Saint-Nom de Jésus, *Valleyfield, P. Q.* (1887), ou École Saint-Laurent. — Saint-François de Sales, *Oakland, Cal.* (1887). — Spokane, Wash., pensionnat (1888). — École Sainte-Anne, *Detroit, Mich.* (1888), résidence. — École de l'Immaculée-Conception, *Seattle, Wash.* (1890), résidence en 1912. — Ramona, Cal. (1890), pensionnat. — École du Saint-Nom de Jésus, *Maisonneuve, Montréal* (1891), résidence en 1907. — École du Saint-Nom de Marie, *Valleyfield* (1891), ou École Sainte-Cécile (vieux collège), devient école d'application en 1911. — École du Sacré-Cœur, *Montréal* (1891). — Académie des Saints Noms de Jésus et de Marie, *Montréal* (1891), école devient résidence en 1892. — École N.-D. de Lourdes, *Spokane, Wash.* (1891), résidence en 1905. — Outremont, *Montréal* (1892), ferme. — Lake Linden, Mich. (1893). — École Saint-Pierre Claver, *Tampa, Fla.* (1894), pour les nègres. — École du Sacré-Cœur, *Seattle, Wash.* (1894).

MÈRE MARIE-OLIVIER (2<sup>e</sup> terme) (1895-1900). — Saint-Jean-Baptiste, Man. (1895), pensionnat. — Sainte-Martine, P. Q., pensionnat (1896). — Astoria, Or. (1896), pensionnat et école. — Rivière-au-Canard, Ont. (1896), école, devenu Loiselleville. — École de Port-Tampa, Floride, (1896). — Académie West Tampa (1896). — École Marie-Rose, *Valleyfield* (1897), plus tard N.-D. de Bellerive. — Académie Holy Names, *Pasadena, Cal.* (1897), résidence en 1898. — Saint-Jean de Matha, P. Q.

(1897), pensionnat. — Pensionnat Mont-Royal, *Montréal* (1898). — École Saint-François-Xavier, *Montréal* (1898), devient école Proulx en 1915. — Pomona, Cal. (1898), pensionnat. — Saint-Boniface, Man. (1898), pensionnat. — La Nativité de la S. V., *Hochelaga* (1898), résidence des sœurs de l'école Saint-Joseph ou Sainte-Ludivine en 1921. — Disraëli, P. Q. (1898), pensionnat. — Saint-Lambert, P. Q. (1898), école puis pensionnat. — Sainte-Agathe, Man. (1899), pensionnat. — Santa Monica, Cal. (1899). — École Saint-Stanislas, *Montréal* (1900), devient école des Saints-Anges, résidence en 1910. — Académie Sainte-Emélie, Viauville, *Montréal* (1900), pensionnat. — Saint-Patrick School, *Portland* (1900). — École Saint-Mary's Annex, *Portland* (1900), devient Saint-Mary's Cathedral School 1912.

MÈRE MARIE DU ROSAIRE (1900-1906). — Academy of the Holy Names, *Seattle* (1901), ou École Sainte-Rose, puis St Jame's Cathedral School en 1911 et résidence en 1912. — École Marie-Rose (ou des limites), *Vallefield* (1903), cédée aux Dominicaines en 1926. — Saint-Chrysostome, P. Q. (1903), pensionnat et école. — Chicago, Ill. (1903), école. — Cohoes, N. Y. (1903), école. — Contrecoeur, P. Q. (1904), école. — Pensionnat du Saint-Nom de Marie, *Outremont, Montréal* (1905). — École N.-D. du Rosaire, *Outremont* (1905), ou Sainte-Madeleine, fermée et remplacée par l'école Querbes en 1910, devient Éc. N.-D. de Bon-Secours avec résidence en 1919. — École du Sacré-Cœur, *Winnipeg, Man.* (1905). — École paroissiale, *Windsor, Ont.* (1906), ou École du Sacré-Cœur. — École paroissiale, *Saint-Paul, Or.* (1906).

MÈRE M.-MARTIN DE L'ASCENSION (1906-1916). — École de la Nativité de la S. V., *Hochelaga* (1907). — École Sainte-Luce, *Disraëli* (1907). — Garthby, P. Q. (1907), école et résidence. — Los Angeles, Cal. (1907), école et résidence. — École Saint-Joseph, *Seattle, Wash.* (1907). — École Sainte-Rose, *Montréal-Sud* (1907), ou Saint-Jean-Baptiste. — École paroissiale Saint-Joseph, plus tard Marie-Immaculée, *Saint-Jean de Matha, P. Q.* (1907). — École normale, *Valleyfield* (1908), avec école d'application annexée en 1911. — École normale, *Seattle* (1908). — École normale, *Spokane* (1908). — School of the Holy Names, *Portland, Or.* (1908), devient St Michael's School en 1909. — Holy Redeemer School, *Portland* (1908), résidence. — École Sainte-Agnès, *Valleyfield* (1909). — East Angus, P. Q. (1909), école. — St Ann's School, *Santa Monica, Cal.* (1909). — St Ignatius School, *Portland* (1909), résidence en 1910. — École Frontenac, *Montréal* (1910), devient École Saint-Anselme et résidence en 1913. — St Clement's School, *Santa Monica, Cal.* (1910), devient Ocean Park et résidence en 1927. — École Baril, *Montréal* (1911). — École de la Sainte-Famille, *Montréal* (1911), résidence en 1916, devient École de Lorimier en 1919. — École La Salle, *Montréal* (1911), devient École du Saint-Nom de Marie, résidence en 1912. — École Saint-Ignace, *Winnipeg, Man.* (1911). — Oswego, Or., maison provinciale et noviciat (1911). — La Patrie, P. Q. (1912), école et résidence. — School of La Madeleine, *Portland* (1912), résidence en 1913. —

École Saint-Clément, *Montréal* (1913), résidence en 1914. — École Saint-Antoine, *Longueuil, P. Q.* (1913), devient École Saint-Georges en 1915. — Hillyard School (1914) ou St Patrick's School, *Spokane, Wash.*, résidence en 1915. — École Laurier, *Montréal* (1915). — École, *Charlemagne, P. Q.* (1915). — Saint-Paul l'Ermitte, *P. Q.* (1915), école et résidence. — Convent of the Holy Names, *Pasadena, Cal.* (1915), ou Collegiate School, résidence en 1918. — Lachenaie, *P. Q.* (1916), école et résidence. — Académie Guay, *Montréal* (1916), école et résidence, plus tard Saint-Jean-Berchmans et École Madeleine de Verchères. — Eugene, *Or.* (1916), école et résidence. — École Saint-Josaphat, *P. Q.* ou Petit-Bois (1906), résidence. — Saint-Léonard de Port-Maurice, *P. Q.* (1916), école et résidence. — Scotstown, *P. Q.* (1916), école et résidence. — École Sainte-Rose, *Belœil* (1916), ou École Jeanotte, en 1917. — St Aloysius School, *Spokane, Wash.* (1916), résidence en 1918.

MÈRE MARIE DE BON-SECOURS (1916-1926). — Val Marie-Rose, *Dorval, P. Q.* (1917), ferme. — Chartierville, *P. Q.* (1917), école et résidence. — Station du Côteau, *P. Q.* (1917), école et résidence. — Couvent de Sherbrooke, *P. Q.* (1917), maison provinciale en 1918. — Ville Saint-Michel, *P. Q.* (1917), école et résidence. — École N.-D. du Carmel, *Montréal* (1918). — École Sainte-Rose de Lima, *Dorval* (1918). — École Lafontaine, *Montréal* (1918). — Saint-Maxime, *P. Q.* (1918), école et résidence en 1919. — Cookshire, *P. Q.* (1918), école et résidence. — Brooklyn, *N. Y.* (1918), école et résidence. — Saint-Bruno, *P. Q.* (1918), école et résidence. — École ménagère, *Sainte-Martine* (1919). — École Saint-Dominique, *Montréal* (1919). — École Saint-Augustin, *Oakland, Cal.* (1919), résidence. — École Sainte-Monique, *San Francisco, Cal.* (1919), résidence. — Sainte-Marthe, *P. Q.* (1919), école et résidence. — École Sainte-Elisabeth, *Altadena, Cal.* (1919), résidence en 1927. — École Saint-Hilaire (1920). — Duluth, *Minn.* (1920), école et résidence. — École Boucher la Bruère, *Montréal* (1921), résidence. — Maskinongé, *P. Q.* (1921), école et résidence. — Saint-Marc, *P. Q.* (1921), école et résidence. — École Richard, *Montréal-Est* (1921), résidence. — All Souls', *Alhambra, Cal.* (1921), résidence en 1926. — École St Aloysius, *Montréal* (1922). — École Sainte-Rose, *Longueuil* (1922). — École du Sacré-Cœur, *Mackayville, P. Q.* (1922). — École Saint-Pierre, *Man.* (1922). — St James, *N. Y.* (1922), école et résidence. — Sacred Heart School, *Spokane* (1922), résidence en 1923. — Lac Millette, Saint-Sauveur des Monts, *P. Q.* (1922), maison de repos. — École Stadacona, *Montréal* (1923). — École Bruchési, *Montréal* (1923). — Pensionnat de Maskinongé, *P. Q.* (1923). — École de Petite-Côte, *Windsor, Ont.* (1923), ou La Salle en 1924. — St Patrick's School, *Seattle* (1923). — École Sainte-Marie, *Seattle* (1923), résidence. — École Sainte-Anne, *Seattle* (1923), résidence. — Washington, *D. C.* (1924), école et résidence. — École Sainte-Chantal, *Valois, P. Q.* (1924), résidence. — École du Saint-Nom de Jésus, *Windsor* (1924). — École Our Lady of Lourdes, *Oakland*

(1924), résidence en 1929. — Marshfield, Or. (1925), école et résidence. — Outremont, maison-mère et noviciat (1925). — Mont Jésus-Marie, *Outremont* (1925), jardin de l'enfance. — École des Saints-Anges, *Saint-Lambert*, P. Q. (1925). — École Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, *Loiselleville*, Ont. (1925). — École Saint-Joseph, *Pomona*, Cal. (1925). — St Gregory's School, *Los Angeles*, Cal. (1925). — St Vincent's School, *Salem*, Or. (1925). — École Notre-Dame de Bon-Secours, *Windsor*, Ont. (1926). — Kenora, Ont. (1926), école et résidence. — St Stephen's School, *Alhambra*, Cal. (1926).

MÈRE MARIE-ODILON (1926-1931). — Saint-Sauveur des Monts, P. Q. (1927), école et résidence. — Howick, P. Q. (1928), école et résidence. — Annexe Sainte-Marie, *Windsor*, Ont. (1928). — École Saint-Antoine, *Sandwich*, Ont. (1928). — École Sainte-Croix, *Norwood*, Man. (1928). — Holy Names Central School, *Tampa*, Fla. (1928). — St Philip Neri's School, *Portland*, Or. (1928). — St Helens, Or (1928). — École Saint-Édouard, *Sandwich*, Ont. (1929). — École Saint-Charles, *Longueuil* (1930). — St Monica's School, *Santa Monica*, Cal. (1930). — St Cecilia's School, *San Francisco*, Cal. (1930), école et résidence. — Collège de *Marylhurst*, Or. (1930). — Central Catholic High School, *Oakland*, Cal. (1931). — Maryrose Grammar School, *Oakland* (1931). — Ormstown, P. Q. (1931), école et résidence. — Basutoland, Afrique-Sud (1931). — École du Sacré-Cœur, *Tampa* (1931).

## FONDATRICES DANS LES MISSIONS LOINTAINES

**ORÉGON**, à *Portland* (1859) : les sœurs Marie-Alphonse, supérieure, M.-François-Xavier, Marie de la Visitation, Marie de la Miséricorde, Marie-Marguerite, Marie du Calvaire, Marie-Fébronie, Marie-Florentine, Marie-Arsène, Marie-Perpétue, Marie-Julie et Marie-Agathe.

**ONTARIO**, à *Windsor* (1864) : les sœurs Marie-Jean-Baptiste, supérieure, Marie-Alphonse, Marie-Eugène, Marie-Mathilde et Marie-Thomas.

**CALIFORNIE**, à *Oakland* (1868) : les sœurs Marie-Salomé, supérieure, Marie-Antoine, Marie-Marcelline, Marie-Célestine, Marie-Séraphine et Marie-Cyrille.

**FLORIDE**, à *Key West* (1868) : les sœurs Marie-Euphrasie, supérieure, Marie-Octavie, Marie-Angélique, Marie-Pierre et Marie-Monique.

**MANITOBA**, à *Winnipeg* (1874) : les sœurs Marie-Jean de Dieu, supérieure, Marie-Florentine, M.-Electa du Sacré-Cœur et Marie-Élie.

**AFRIQUE-SUD**, au *Basutoland*, *Mission Sainte-Thérèse* (1931) : les sœurs M.-André-Avellin, supérieure, Marie-Léonius, Maurice-Marie, Marie-Malvina, Marie-Camille et Marie-Léa.

**ANNEXE III****L. J. C. ET M. I.****COMMUNICATION DE BIENS SPIRITUELS ENTRE LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE ET L'INSTITUT DES RELIGIEUSES DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE**

Dans le but de consacrer et de sceller pour toujours les liens qui ont uni, dès son origine, l'*Institut des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie* à la *Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, les Chefs des deux Sociétés entendent, par un pacte solennel, établir entre les deux Familles religieuses une parfaite et mutuelle *communication de Biens spirituels*.

En conséquence, le Supérieur Général des Oblats de Marie Immaculée, autant qu'il est en son pouvoir, accorde, à perpétuité, aux Religieuses de l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie, participation au trésor de Mérites résultant des Travaux Apostoliques, des Sacrifices, des Prières et de toutes les saintes OEuvres des membres de sa Congrégation.

En retour, la Supérieure Générale de l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie s'engage, dans la mesure de son pouvoir, à partager avec la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, les droits que sa Famille religieuse peut avoir acquis, comme ceux qu'elle acquerra, aux Bénédictions de Jésus et de sa sainte Mère par les OEuvres et la pratique des Vertus propres à son État.

Fait en la Fête de Notre-Dame du Mont Carmel, 16 juillet 1895, jour où l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie célèbre le cinquantième anniversaire de sa Fondation.

L. SOULLIER, O. M. I.,  
*Supérieur Général.*

Sr M.-J.-BAPTISTE,  
*Supérieure Générale.*

---

## ANNEXE IV

**ORDONNANCE** de Son Exc. Mgr **EMMANUEL DESCHAMPS**,  
administrateur *pro tem.*, délégué de S. Exc. Mgr **GEORGES GAUTHIER**,  
archevêque-coadjuteur de Montréal, au sujet de la Cause de  
béatification d'Eulalie Durocher, en religion Mère Marie-Rose,

**A TOUS LES FIDÈLES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL**

Nos très chers frères,

Parmi les communautés très méritantes qui se dévouent dans le diocèse de Montréal à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, il en est une dont l'existence remonte à peine à quatre-vingts ans. Nous voulons parler de la congrégation dite des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Depuis sa fondation en 1844, cette communauté a fourni à l'enseignement au delà de 3000 religieuses professes, dont plus de 2000 sont encore en pleine activité. Elle dirige actuellement près de 200 maisons tant aux États-Unis qu'au Canada. Son action bienfaisante s'exerce sur plus de 50000 enfants. La communauté a raison d'être fière de ce bilan et notre peuple ne saurait lui marquer trop de reconnaissance pour le bien qu'elle a opéré parmi nous et autour de nous.

Le succès d'une si belle œuvre est évidemment dû aux vertus des membres actuels de la communauté, mais surtout aux sacrifices de ses premières recrues. Et, parmi celles-ci, il convient de compter comme la plus méritante, la fondatrice elle-même et première supérieure générale de la Communauté, Eulalie Durocher, en religion Mère Marie-Rose.

Née à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 6 octobre 1811, décédée le 6 octobre 1849, que de vertus elle a pratiquées pendant les 38 années de sa courte existence ! Ayant entendu l'appel de Dieu à l'âge de seize ans, elle est empêchée par une maladie grave d'y répondre avant d'avoir atteint sa trentième année. Cette longue attente ne servit qu'à affermir davantage son désir de se consacrer à Dieu, de fonder même une communauté qui établirait dans chaque paroisse des couvents destinés à l'instruction religieuse des jeunes filles. Aussi, lorsque Mgr Bourget eut été renseigné par le Père Telmon, O. M. I., sur le

caractère solide de cette vocation, il s'empessa d'acquiescer aux vœux de la postulante.

Depuis le jour de sa prise d'habit, le 28 février 1844, depuis le jour de sa profession et de sa nomination comme supérieure et maîtresse des novices, le 8 décembre suivant, depuis surtout le 15 août 1846 où elle prononça ses vœux perpétuels, jusqu'à la fin de sa vie survenue trois ans après, Mère Marie-Rose n'a cessé de donner à sa communauté comme à tous ceux qui l'ont approchée les exemples les plus touchants d'humilité et de charité.

Minée par une maladie de langueur, elle la souffrit avec une angélique patience. En butte à des contradictions constantes, elle leur opposa une parfaite résignation. Au lieu de se laisser décourager par les souffrances morales, elle y trouva une raison de se dévouer davantage aux enfants, surtout aux enfants pauvres.

Tant de vertus méritaient d'être récompensées par le divin Maître. Dieu a béni les sacrifices de la fondatrice en procurant à sa communauté un remarquable développement. Il a continué à la bénir en accordant, à maintes personnes, par l'intercession de Mère Marie-Rose, des faveurs spirituelles et temporelles. Le nombre s'en est accru récemment au point de Nous inviter à solliciter du Saint-Siège la glorification de la servante de Dieu.

Déjà Nous avons constitué le tribunal devant lequel sera plaidé le procès préparatoire. Par un rescrit du 27 octobre dernier, Nous avons nommé le chanoine Adélaré Harbour, juge délégué; MM. Henri Jeanotte, p. s. s., et Edmond Lacroix, juges adjoints; le chanoine Adolphe Sylvestre, promoteur de la foi; l'abbé Léonidas Derome, sous-promoteur de la foi; le chanoine Albert Valois, notaire ecclésiastique; l'abbé Raoul Drouin, notaire adjoint; l'abbé Armand Sabourin, curseur. Le R. P. Adrien Valiquet, O. M. I., est vice-postulateur dans cette cause (le T. R. P. Auguste Estève, O. M. I., étant postulateur). La première réunion du tribunal aura lieu le mercredi, 9 novembre, à 2 heures et demie du soir.

Conformément au droit canonique (canons 2042-48), la première démarche qui s'impose à ce tribunal est la recherche des écrits de Mère Marie-Rose. Mgr le coadjuteur et administrateur apostolique Nous conférait un mandat spécial à ce sujet, dans sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre dernier où il Nous confiait l'administration du diocèse pendant son absence à Rome.

En vertu de ce mandat, Nous requérons tous les fidèles de ce diocèse, qui détiennent un écrit de Mère Marie-Rose à un titre quelconque, de le produire devant le tribunal ci-haut désigné, trois mois au plus tard après le 20 novembre prochain. Cette prescription embrasse non seulement les écrits autographes, mais tous les textes imprimés ou dictés, dès lors qu'on les attribue à Mère Marie-Rose. Elle comporte de plus la possibilité d'une censure pour les fidèles qui refuseraient d'y obtempérer.

Que si certains fidèles, possesseurs d'originaux précieux, désirent les

conserver, il leur est loisible d'en faire tirer des copies ou des photographies et de déposer celles-ci à la chancellerie après les avoir fait authentifier.

Nous sommes assuré que tous les fidèles de ce diocèse se feront un devoir de Nous renseigner et de Nous aider ainsi à obtenir de Dieu la glorification de sa servante, faveur pour laquelle Nous les exhortons instamment à prier avec Nous.

Sera la présente ordonnance publiée dans la *Semaine religieuse* et lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception. La Supérieure générale des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie aura aussi l'obligeance de la communiquer à toutes les maisons de son Institut.

Donné à Montréal, le 9 novembre 1927.

L'Administrateur,

† EMMANUEL-ALPHONSE,  
évêque de Thennesis, V. G.  
auxiliaire de Montréal.

---

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS . . . . .	9
Chapitre I. — AU PARTERRE DE SAINT-ANTOINE. . . . .	13
<i>Au bord des eaux. — La vraie Patronne. — Une grande lignée canadienne-française. — De Normandie et d'Anjou. — Le sang du Long-Sault et de Carillon. — De Marie de l'Incarnation à Eulalie Durocher. — La naissance.</i>	
Chapitre II. — L'ÉCLOSION . . . . .	22
<i>A l'école de l'exemple. — L' « homme juste » et la « femme forte ». — Copiant le frère préféré et partageant son « rêve d'or ». — Une page de la Nature canadienne. — La paroisse. — Sur le « Chemin du Roi ». — La maison disparue. — Maternelle éducation. — Sur les genoux du vieux soldat. — Le phaéton chéri.</i>	
Chapitre III. — LA VISITE DE JÉSUS . . . . .	37
<i>« Fête de Paradis ». — Première confession. — A Saint-Denis. — Chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. — Ce qu'en reçut Eulalie. — La première communion. — L'adolescence à Saint-Antoine. — Vie eucharistique.</i>	
Chapitre IV. — L'APPEL DU MAÎTRE . . . . .	46
<i>Les deux sœurs. — Vocation de Séraphine. — Eulalie modèle du pensionnat de Montréal. — « A l'apprentissage de la vie religieuse ». — L'obscur et douloureux chemin ouvert par le Maître. — Adieu à Montréal. — Espoir fugitif vers Québec. — Maladie et réconfort. — Reprise de la vie au foyer. — César, le noble serviteur de la piété et de la charité. — Eulalie à dix-huit ans.</i>	
Chapitre V. — L'ÂME DU FOYER . . . . .	54
<i>Mort de M<sup>me</sup> Durocher. — Le vide. — Eulalie au poste de l'abnégation et du dévouement. — Comment elle encourage les traditions patriarcales. — Son attachement à « La grande Amie ». — Ses industries de bonne terrienne. — Dame de la « courtoisie » canadienne. — Visite des « fêtes ». — Les visiteurs privilégiés. — Auprès des infirmes. — Dans le monde et non du monde. — Vie de plus en plus eucharistique. — Au presbytère de Saint-Benoît. — Les derniers jours et l'adieu à Saint-Antoine.</i>	
Chapitre VI. — L'ANGE DU PRESBYTÈRE . . . . .	64
<i>Belœil et Saint-Hilaire-de-Rouville. — La Seigneurie du temps. — Le Curé de Belœil. — Eulalie au presbytère. — Deux ans d'intime épreuve. — Servantes acariâtres. — Le Béthanie des prêtres et la Marthe diligente. — M<sup>lle</sup> Durocher et le sacerdote. — M<sup>lle</sup> Dufresne. — Compagnes pour la vie.</i>	

- Chapitre VII. — LA « SAINTE » DE BELŒIL . . . . . 76
- La voix du peuple. — Prestige de M<sup>lle</sup> Durocher. — L'amante de l'Eucharistie. — Son zèle pour les autels. — La veillée des armes. — Conformité à Jésus dépouillé, flagellé, humilié, obéissant jusqu'à la mort. — L'abbé Odelin, directeur d'Étallie. — Le crucifix et la pièce de vers. — L'aube s'annonce.*
- Chapitre VIII. — SOUS LE SIGNE DE M<sup>sr</sup> BOURGET. . . . . 86
- « Le saint Evêque de Montréal ». — Son œuvre géniale. — Les congrégations qu'il fonda, restaura, anima. — Le « second Fondateur » des Oblats de Marie Immaculée. — Le « travail de restauration » auquel M<sup>sr</sup> Bourget conviait ces missionnaires. — M<sup>sr</sup> Bourget et M<sup>sr</sup> de Mazenod. — Ce que M<sup>sr</sup> Bourget et les Oblats apportaient à la Mère Marie-Rose et à son Institut.*
- Chapitre IX. — L'ENFANT DE MARIE . . . . . 97
- L'arrivée chez M<sup>sr</sup> Bourget. — La vocation de deux futurs bienfaiteurs des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. — La rencontre du Père Telmon et de M<sup>lle</sup> Durocher, le 8 décembre 1841. — Que fut le Père Telmon? — Pourquoi les premiers Oblats vinrent-ils à Saint-Hilaire? — Le Père Telmon au presbytère de Belœil. — M<sup>lle</sup> Durocher prononce les vœux privés de religion. — Témoignage du Père Telmon. — « Le troisième missionnaire ». — Congrégation des Enfants de Marie pour les jeunes filles, au Canada. — La présidence de M<sup>lle</sup> Durocher.*
- Chapitre X. — « VOICI LA SERVANTE DU SEIGNEUR » . . . . . 108
- L'acceptation de M<sup>lle</sup> Durocher. — La grande pitié de l'instruction et de l'éducation. — Les attaques et la défense. — Le salut par le clergé canadien. — La clameur de l'Evêque. — L'humilité d'une fondatrice. — Le rêve du Père Telmon. — Approbation de M<sup>sr</sup> Bourget. — Le choix de Longueuil. — L'attente d'un « essaim » de Marseille.*
- Chapitre XI. — LA CONGRÉGATION DE MARSEILLE . . . . . 117
- La main de la Providence. — Figure extraordinaire de l'hagiographie. — La Mère Marie-Saint-Augustin de Jésus (Marie-Catherine Ruel). — Ses ascensions. — Ses relations avec le ciel. — Manifestations de la Sainte Vierge et du « Guide » céleste. — L'accueil du Père de Mazenod. — La fondation de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. — Le Père Tempier et la Règle. — Mot du saint Curé d'Ars sur l'aumônier. — Pauvreté et prospérité. — La bourrasque de 1903 et l'anéantissement. — Ressemblance des Mères Saint-Augustin et Marie-Rose. — L'échec providentiel de M<sup>sr</sup> de Mazenod. — Il conseille la fondation du Canada. — Le Père Telmon communique le mot d'ordre.*

- Chapitre XII. — « CONTRE LA CHAIR ET LE SANG » . . . . . 135  
*L'opposition du curé de Belœil. — Celle du père. — Dans le refuge de la Croix. — Vers les Sœurs Grises. — L'étoile reparaît. — Consentement de tous. — Première charte de la grande maternité.*
- Chapitre XIII. — LONGUEUIL — BETHLÉEM. . . . . 143  
*Au bord du Saint-Laurent. — M<sup>lle</sup> Céré. — M. Brassard et le Père Allard. — La maison du Bethléem. — Le postulat. — Règle provisoire. — Epreuves. — A la chapelle. — Le noviciat. — Humiliations de la Sœur Marie-Rose. — La Règle de Marseille. — « Sœur Bienvenue ». — La « berceuse » de la Vierge. — Sœurs de cœur et Sœurs coadjutrices. — Le recrutement. — M<sup>lles</sup> Salomé Martin, Hedwige Davignon, Aglaé Gadbois. — Chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. — Ferveur des novices et des élèves. — La première profession. — La supérieure.*
- Chapitre XIV. — LONGUEUIL — NAZARETH. . . . . 182  
*La maison du Nazareth. — Le « statut légal » et saint Joseph. — Mère Marie-Rose et ses responsabilités. — Noblesse des charges. — M<sup>or</sup> Bourget encore. — La lettre de Marseille. — Les Pères Allard et Guigues. — La sainte émulation. — Sacrifices et gaieté. — La profession perpétuelle. — Institutrices et éducatrices. — A propos des « réfugiés » d'Irlande. — La troupe d'élite. — Religieuses qui en proviennent (quelques esquisses). — La plante-mère, enracinée en terre et au ciel, étend sa ramure. — Les premières « missions ». — Vers le Calvaire.*
- Chapitre XV. — LONGUEUIL — GETHSÉMANI . . . . . 227  
*L'attitude nouvelle de M. Brassard. — « L'Homme ennemi ». — Reproches formulés. — Réplique de la Fondatrice. — L'épreuve de la faim. — Jusqu'à la dernière obole. — L'ingratitude de la foule, ses exactions, ses calomnies. — Endurance de Mère Marie-Rose. — La solitude. — Le départ des Oblats de Marie Immaculée. — L'abandon du ciel. — Le Fiat suprême.*
- Chapitre XVI. — LA FLORAISON . . . . . 246  
*Comme sainte Rose de Lima. — Epanouissement de la charité envers Dieu en Mère Marie-Rose. — L'oraison où elle trouve les divins modèles. — Quelle vie eucharistique Jésus engendre dans l'âme de sa Servante. — L'imitation de Marie. — Avec saint Joseph. — La charité envers le prochain. — Dont les religieuses et les élèves sont l'objet spécial. — Comment Mère Marie-Rose entend le sacrifice qui conditionne ici-bas la charité. — Son ardeur à se renoncer et à porter sa croix. — Sa doctrine. — La force et le bon sens de la Fondatrice. — Fut-elle gratifiée de phénomènes mystiques extraordinaires et de « charismes » ? — Dans la « Voie » de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — La Vierge à la Rose.*

Chapitre XVII. — LA CONSOMMATION . . . . .	281
<i>La maladie fatale de Mère Marie-Rose. — Sa résignation. — La croix de l'inaction. — Aggravation de tristesses morales. — A Notre-Dame de Bonsecours. — En la fête de sainte Rose de Lima. — Les derniers sacrements. — Le portrait de la Fondatrice. — « Souffrir, ô mon Dieu, et faire votre volonté. » — Le Sauveur radieux. — L'agonie. — Le glas du 6 octobre 1849. — Devant la dépouille vénérée. — Les funérailles. — « Erit sepulcrum ejus gloriosum ».</i>	
Chapitre XVIII. — VERS LA GLOIRE . . . . .	294
<i>Vœux de l'épiscopat. — La grande voix de l'Église. — Avec le Cardinal Sincero. — Les trois exhumations. — Au tombeau d'Outremont. — Affluence et confiance. — Le plébiscite. — Préservation du feu. — Faveurs de guérison. — Communications directes?</i>	
Chapitre XIX. — DANS LE TEMPS ET L'ESPACE. . . . .	317
<i>De Mère Marie-Rose à la dixième Supérieure générale. — Au Canada. — Aux Etats-Unis. — En Afrique australe. — Le vœu prophétique de la Fondatrice.</i>	
Annexe I. . . . .	337
<i>Mandement d'Institution des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.</i>	
Annexe II. . . . .	339
<i>Etablissements fondés par les diverses Supérieures générales de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.</i>	
Annexe III. . . . .	344
<i>Communication de biens spirituels entre la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et l'Institut des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.</i>	
Annexe IV. . . . .	345
<i>Ordonnance de Son Exc. M<sup>or</sup> Emmanuel Deschamps, administrateur pro tem., délégué de Son Exc. M<sup>or</sup> Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, au sujet de la Cause de béatification d'Eulalie Durocher, en religion Mère Marie-Rose, à tous les fidèles du Diocèse de Montréal.</i>	

Fabriqué en France.